

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

1894

fonlées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG.

Vingt-huitième année



FRIBOURG

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG

OPÉRATIONS

Escompte de billets portant au moins deux signatures.

Encaissement de traites et coupons sur la Suisse et l'étranger.

Prêts sur hypothèque, nantissement ou cautionnement.

Ouverture de **crédits en compte-courant** avec les mêmes garanties.

Délivrance de **traites** sur les places principales de l'Europe et de l'Amérique.

Achat et vente d'obligations d'états, de communes, de chemins de fer et de banques. **Ordres de bourse.**

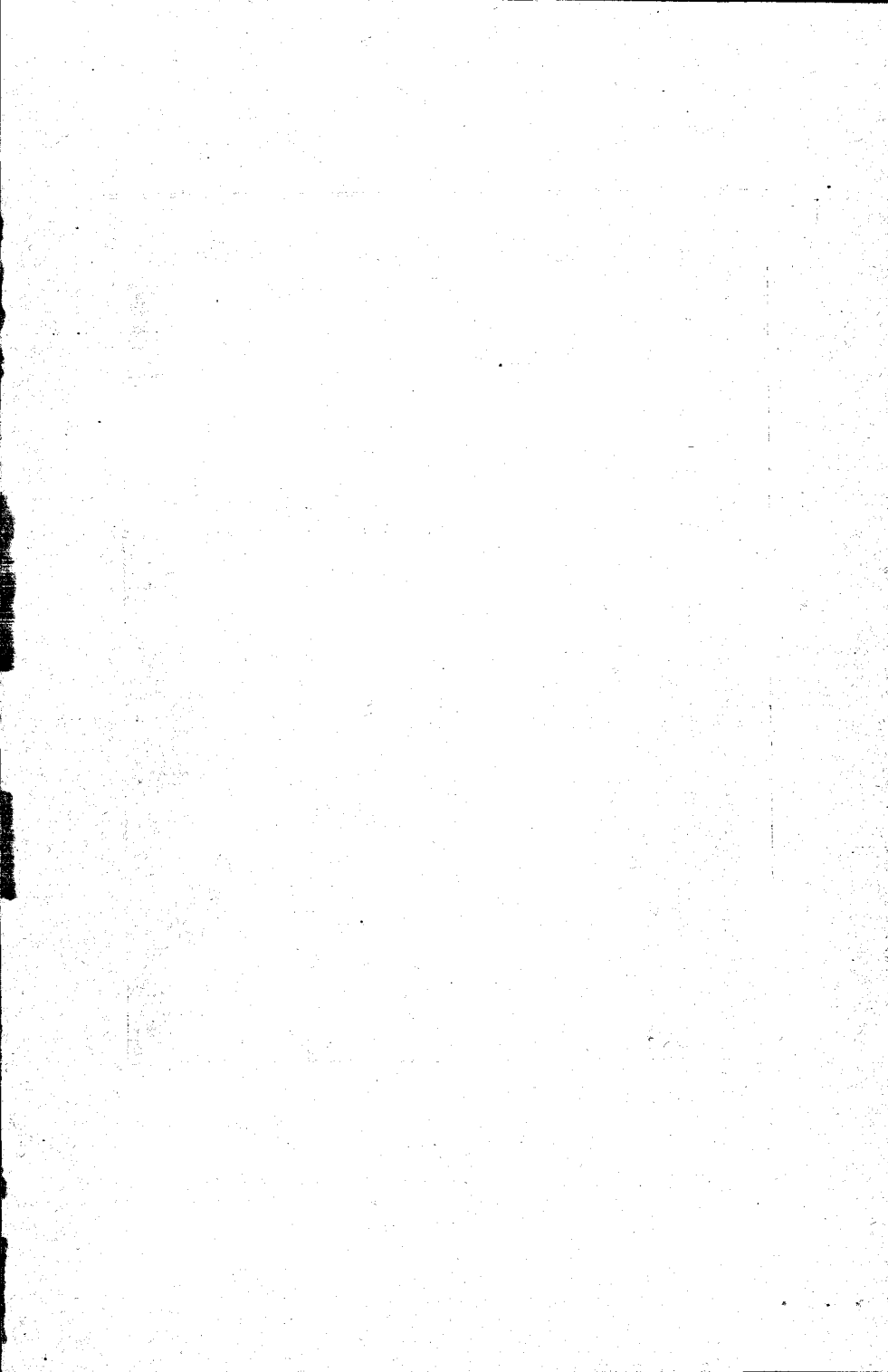
Acceptation de dépôts :

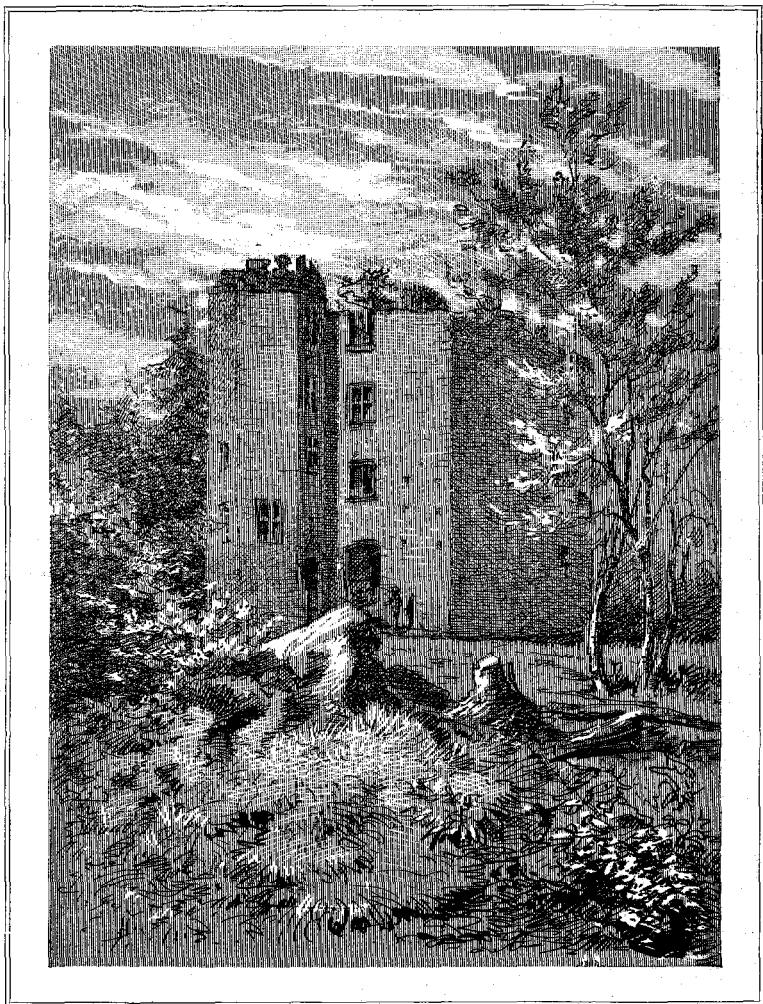
en **compte-courant**, sur **cahiers d'épargne**, ou contre **obligations** avec coupons semestriels au 1^{er} avril et 1^{er} octobre.

Garde de titres et d'objets précieux. Renseignements.

(H 1116 F)

La Direction.





RUINES DU CHATEAU D'ILLENS

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1894

fondées par
L. GRANGIER, professeur,
sous le patronage de la
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG.

~~~~~  
Vingt-huitième année  
~~~~~



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Annecy*, le mardi grand marché, et le vendredi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi. — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Corouge*, les mardi et vendredi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Locle*, le samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marchés au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines, et le vendredi légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi jeudi et samedi. — *Otten*, le jeudi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi ; marché au bétail chaque dernier mardi des mois de janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. — *Rorschach*, marché de graines, le jeudi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Gall*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Winterthour*, le jeudi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Zurich*, le vendredi grand marché.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1894

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or 14	Indiction romaine 7
Cycle solaire 27	Epactes (Grégor.) XXIII

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 21 janvier.	Pentecôte, 13 mai.
Mercr. des Cendres, 7 février.	Trinité, 20 mai.
Pâques, 25 mars.	Fête-Dieu, 24 »
Les Rogations, 30, av., 1, 2 mai.	Premier dimanche de l'Avent
Ascension, 3 mai.	2 décembre

Commencement des quatre saisons.

Le printemps, le 20 mars, à 3 h. 34 m. de l'apr. midi	Bélier.
L'été, le 21 juin, à 11 h. 32 m. du matin.	Ecrevisse.
L'automne, le 23 septembre, à 2 h. 02 m. du matin.	Balance.
L'hiver, le 21 décembre, à 8 h. 33 m. du soir.	Capricorne

Quatre-Temps.

Février, les 14, 16 et 17.	Septembre, les 19, 21 et 22.
Mai, les 16, 18 et 19.	Décembre, les 19, 21 et 22.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier	Balance	Poissons
Taureau	Scorpion	Nouvelle lune
Gémeaux	Sagittaire	Premier quartier
Ecrevisse	Capricorne	Pleine lune
Lion Vierge	Verseau	Dernier quartier

Eclipses en 1894.

Il y aura en 1894 deux éclipses de soleil, deux éclipses de lune dont seulement la seconde éclipse de lune sera visible dans nos contrées. Elle aura lieu le 15 septembre entre 4 et 6 h. 03 du soir.

De plus le 10 novembre le passage de la planète Mercure devant le soleil pourra de même être visible pour la partie occidentale de l'Europe.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1.		
Lundi	1 Circoncision. s. Odilon.	
Mardi	2 B. Macaire, ab., s. Adélard.	
Merc.	3 ste Geneviève, v., s. Florent.	
Jeudi	4 s. Tite, év., s. Rigobert, év.	
Vend.	5 ste Emilienne, v., ste Amélie	
Samedi	6 Epiphanie. 3 ROIS. CARNAV.	
2.	<i>Premier dimanche après l'Epiphanie.</i>	
DIM.	7 s. Lucien, s. Valentin, év.	☾ nouvelle lune le 7, av.-midi 3 h 43
Lundi	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Mardi	9 s. Julien, m., ste Basille v.	
Merc.	10 s. Guillaume, év., s. Marcién.	
Jeudi	11 s. Hygin, ste Hortense.	
Vend.	12 s. Ernest, ste Césarine.	
Samedi	13 s. Hermyle, m., s. Léonce.	
3.	<i>Deuxième dimanche apr. l'Epiphanie.</i>	
DIM.	14 s. NOM DE JÉSUS, s. Hilaire.	☽ premier quartier le 15, av.-midi 0 h. 45
Lundi	15 s. Maure.	
Mardi	16 s. Marcel, P.	
Merc.	17 s. s. Antoine. m., s. Bérard.	
Jeudi	18 Chaire de saint Pierre à Rome	
Vend.	19 s. Canut, r., s. Wulstan, év.	
Samedi	20 s. Fabien, m., s Sébastien.	
4.	<i>Troisième dimanche apr. l'Epiphanie.</i>	
DIM.	21 SEPT. ste Agnès, s. Meinrad.	☽ pleine lune le 21, ap.-midi 3 h. 47
Lundi	22 ss. Vincent et Anastase.	
Mardi	23 s. Raymond, s. Emérentien	
Merc.	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Jeudi	25 CONVERSION DE St-PAUL	
Vend.	26 s. Polycarpe, év., ste Paule.	
Samedi	27 s. Jean Chrysostôme, év.	
5.	<i>Dimanche de la Sexagésime.</i>	
DIM.	28 SEX. s. Amédée, s. Charlem.	☽ dernier quartier le 28, ap.-midi 5 h. 27
Lundi	29 s. François de Sales	
Mardi	30 ste Martine, s. Hyacinthe.	
Merc.	31 s. P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

FOIRES DE JANVIER.

Aarau	17	Ollon	12	Bâle, les vendredis	
Äsch	10	Payerne	18	Berne	2
Avenches	12	Porrentruy	15	Bertboud	4
Baden (A)	2	Romont	9	Delémont, menu	
Berne	2 et 16	Rougemont	17	bétail les mercredis.	
Bienne	11	Rue	31	Fribourg	20
Boltigen	13	St-Ursanne	8	Frutigen	4
Bremgarten	8, 29	Schwytz	29	Langnau	5
Bulle	11	Soleure	8	Langenthal	16
Châtel-St-Denis	15	Sursée	8	Lyss	26
Chiètres	25	Unterséen	31	Morges	3
Délémont	16	Vevey	30	Neuchâtel	4
Estavayer	10	Viège	6	Nyon	4
Fribourg	8	Zofingen	11	Payerne	4
Genève	8	Zweisimmen	10	Romont	30
Locle	8			Sion	27
Martigny-B.	8, 29	<i>Marchés au bétail.</i>		Thoune	27
Morat	3	Aarberg	31	Winterthour	4
Nidau	30				

Travaux des champs pour chaque mois.

Janvier. Ce mois ne permet aucun travail, ni dans les jardins ni dans les champs. On abat les bois dans les forêts et on les façonne. Si la température le permet, on extirpe les haies et on répare les chemins ruraux. Dans tous les cas, c'est le moment de réparer les outils et de mettre en ordre les magasins. On termine les battages.

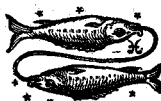
PENSÉES ET MENUS PROPOS

Il ne faut pas attribuer à la vieillesse tous les défauts des vieillards. Un vieillard qui radote est né radoteur, et a au moins été bavard dans sa jeunesse. L'on ne voit si rarement des vieillards aimables que parce qu'il est peu d'hommes qui le soient.

Laisser un vieillard heureux de sa vieillesse et fier de n'être plus jeune est un des plaisirs les plus délicats que puisse se donner un bon cœur.

Alphonse KARR.

Février



29 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jedi Vend. Samedi	1 s. Ignace, év., ste Brigide, v. 2 Purification. s. Apronien. 3 s. Blaise, év. m.	
6.	<i>Dimanche de la Quinquagésime.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jedi Vend. Samedi	4 QUINQ. s. André Corsini. 5 ste Agathe, v., s. Avit. 6 ste Dorothee, s. Amand. 7 LES CENDRES. s. Romuald. 8 s. Jean de Matha. 9 ste Apolline, v., s. Maire. 0 ste Scholastique.	☽ nouvelle lune le 5, ap.-midi 10 h. 21
7.	<i>Premier dimanche du carême.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jedi Vend Samedi	11 s. Désiré, év., s. Adolphe. 12 ste Eulalie, s. Mélece. 13 s. Maure, s. Lézin, év. 14 Q.-T. s. Valentin, s. Eleucade 15 s. Faustin, m. 16 Q.-T. ste Julienne, v. m. 17 Q.-T. s. Fintan, ab., s. Donat	☾ premier quartier le 13 av.-midi 11 h. 19
8.	<i>Deuxième dimanche du carême.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jedi Vend. Samedi	18 s. Siméon, év., s. Flavian. 19 s. Boniface, év., s. Mansuet. 20 s. Euchér, év., s. Sadoth, év. 21 s. Maximien, év. 22 CHAIRE DE S.-P. à A. 23 s. Pierre Damien, ste Rom. 24 s. MATHIAS, ap.	☽ pleine lune le 20, av.-midi 2 h. 52
9.	<i>Troisième dimanche du carême.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc.	25 s. Césaire, méd. 26 s. Nestor, év., s. Faustinién 27 s. Léandre év., ste Hon. 28 s. Romain, abbé., s. Lupicin	☾ dernier quartier le 27 ap.-midi 1 h. 4

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; ri. — reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

FOIRES DE FÉVRIER.

Aarau	21	Loche	5	Yverdon	27
Aarberg	28	Monthey	1	Zofingen	8
Avenches	9	Morges	7	Zurzach	5
Aesch	12	Morat	7	Zweisimmen	10
Berne	6 et 13	Moudon	5		
Bex	15	Ollon	16	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	1	Onnens, V.	16		
Bulle	8	Orbe	12	Baden	6
Château-d'Ex	1	Oron	7	Bâle les vendredis	
Châtel-St-Denis	5	Payerne	15	Berne, 1 ^{er} mardi	
Delémont	20	Porrentruy	19	Berthoud, 4 ^{er} jeudi	
Echallens	15	Rolle	16	Frutigen, 4 ^{er} jeudi	
Estavayer	14	Romont	6	Genève, 4 ^{er} lundi	
Fribourg	19	Rue	28	Langenthal	20
Genève	5	Schwarzenb.	12	Lyss	23
Gessenay	14	Sion	3	Neuchâtel	1
Landeron	5	Soleure	12	Romont	27
Langnau	28	Thoune	24	Winterthour	20
Laufon	12	Willisau	15		

Février. Les travaux non terminés du mois passé continuent. On sème sur couche ou dans un lieu abrité du jardin les choux pour le repiquage. On dispose les couches et on y pratique quelques semis.

La patience dévore le diable.

La plus grande erreur du pauvre, c'est de croire aveuglément au bonheur du riche.

On n'ose plus offenser ceux qui pardonnent toujours.

Extrait de l'album du *Charivari*:

Il n'y a pas de maladie féminine qui résiste à une toilette nouvelle.

Votre femme est-elle souffrante ?

Tenez-vous à la guérir ?

N'allez pas chercher le médecin : précipitez-vous chez la couturière.

L'homme qui écoute est l'ennemi naturel de celui qui parle.

Si vous prenez des milliers d'écus et une méchante femme, les écus s'en vont au diable et la femme méchante vous reste.

PROVERBE GREC.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi	1 s. Albin, év., s. Eudoxie, m.	
Vend.	2 s. Simplicie, p.	
Samedi	3 s. Titien, é., ste Cunégunde.	
10.	<i>Quatrième dimanche du carême.</i>	 nouvelle lune le 7, ap.-midi 2 h. 45
DIM.	4 s. Casimir, c., s. Lucius, p.	
Lundi	5 s. Théophile, év.	
Mardi	6 ste Colette, s. Fridolin, ab.	
Merc	7 s. Thomas d'Aq., ste Félicité.	
Jeudi	8 s. Jean de Dieu, c., Philémon	
Vend.	9 ste Françoise, s. Cyrille.	 premier quartier le 14 ap.-midi 7 h. 4
Samedi	10 Les 40 martyrs, s. Attale, ab.	
11.	<i>Dimanche de la passion.</i>	
DIM.	11 s. Eutime, év.	
Lundi	12 s. Grégoire-le G.	
Mardi	13 B. Humbert, com., ste Euph.	
Merc.	14 ste Mathilde, s. Euphrôse	 pleine lune le 21, ap.-midi 2 h. 47
Jeudi	15 s. Longin, s., s. Probe, év.	
Vend.	16 s. Héribert, év., s. Tatien.	
Samedi	17 s. Patrice, ste Gertrude.	
12.	<i>Dimanche des Rameaux.</i>	
DIM.	18 LES RAMEAUX. s. Narcisse.	 dernier quartier le 29 av.-midi 9 h. 3
Lundi	19 s. JOSEPH, s. Landoald.	
Mardi	20 s. Vulfran, s. Eugène.	
Merc.	21 s. Renott.	
Jeudi	22 b. Nic. de Flue. ste Catherine	
Vend.	23 s. Victorien.	
Samedi	24 s. Gabriel, s. Siméon, m.	
13.	<i>Dimanche de Pâques.</i>	
DIM.	25 Pâques. Annonciation.	
Lundi	26 s. Emmanuel.	
Mardi	27 s. Rupert, év., ste Lydie.	
Merc	28 N. D. d. 7 doul., s. Gontran.	
Jeudi	29 s. Ludolphe, év. s. Armogaste	
Vend.	30 s. Quirin, martyr.	
Samedi	31 s. Benjamin, ste Cornélie.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 49 minutes.

FOIRES DE MARS.

Aarau	21	Genève	5	St-Imier	13
Aarberg	28	Grandson	17	St-Maurice	6
Aarwangen	15	Langenthal	6	St-Ursanne	12
Aigle	10	La-Sarraz	27	Schwytz	12
Avenches	9	Lausanne	14	Soleure	27
Baden (A)	6	Lenzbourg	1	Sumiswald	9
Berne 6, 13, 27		Loche	5	Unterséen	4
Berthoud	1	Martigny-Ville	26	Vevey	27
Bex 15 Bienne 1		Mézières V.	28	Zofingen	10
Bulle	1	Montfaucon	26	Zurzach	12
Château-d'Œx	14	Morat	7	Zweisimmen	1
Châtel-St-Denis	19	Morges	28		
Chaux-de-F.	21	Moudon	5	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	29	Neuveville	27	Aubonne	20
Concise	7	Nidau 2 Nyon 1		Bâle, les vendredis	
Coppet	11	Olten 13 Oron 7		Fribourg	17
Cossonay	8	Ormont-dessous	26	Frutigen	1
Cully	2	Payerne	15	Neuchâtel	1
Delémont	20	Porrentruy	19	Romont	27
Erlenbach	13	Pully	1	Sion	31
Estavayer	14	Romont	6	Thoune	31
Fribourg	5	Rue	21		

Mars. La nature se réveille. Les labours commencent. On sème l'avoine, les pois, les poisettes, le froment de printemps ; quelques pommes de terre hâtives ont dû être plantées aussitôt que la terre a été suffisamment égouttée. C'est le moment de planter les arbres. On greffe à la fin du mois. On laboure et ensemeence les jardins. On taille la vigne, on fait le bois aux espaliers et on les palisse.

Je préfère, disait un marchand, avoir pour commis un homme marié, parce que, le soir, il est toujours moins pressé de s'en aller pour rentrer chez lui.

— Il faut bien de la force de caractère pour mépriser les richesses, disait un riche.





— Non, répondit un sage ; il suffit de regarder par quelles mains elles passent.

Allez à une lieue pour voir un malade, à deux pour réconcilier deux personnes,

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
14.	<i>Dimanche de Quasimodo.</i>	
DIM.	1 QUAS. s. Hugues, év.	 nouvelle lune le 6, av.-midi 4 h. 36
Lundi	2 s. François de Paule	
Mardi	3 s. Richard, ste Agape, v.	
Merc.	4 s. Isidor, s Zosime, év.	
Jeudi	5 s. Vincent Ferr., s. Christ.	
Vend.	6 s. Célestin, p., s. Sixte, p.	
Samedi	7 s. Herman, m., s. Hégésippe	
15.	<i>Deuxième dimanche après Pâques.</i>	
DIM.	8 s. Amance, év., s. Denis.	 premier quartier le 13 av.-midi 1 h. 8
Lundi	9 ste Valtrude, s. Acace.	
Mardi	10 ste Mechtilde.	
Merc.	11 s. Léon I, p., s. Isaac, m.	
Jeudi	12 s. Jules I, p., s. Sabas, m.	
Vend.	13 ste Herménégilde, s. Justin	
Samedi	14 s. Tiburce, s. Justin, phil..	
16.	<i>Troisième dimanche après Pâques.</i>	
DIM.	15 ste Anastasie de Rome, m.	 pleine lune le 20, av.-midi 3 h. 38
Lundi	16 s. Lambert, s. Dreux, conf.	
Mardi	17 s. Anicet, p. et m.	
Merc.	18 s Eleuthère, ste Apollonie.	
Jeudi	19 s. Socrate, m., s. Gérold.	
Vend.	20 s. Théotime, s. Sulpice.	
Samedi	21 s. Anselme, év., s. Ūsthasat.	
17.	<i>Quatrième dimanche après Pâques.</i>	
DIM.	22 ss Soter et Cajus, papes.	 dernier quartier le 28 av.-midi 3 h. 56
Lundi	23 s Georges, m., s. Adalbert.	
Mardi	24 s. Fidèle, c.. ste Beuve.	
Merc.	25 s. MARC, évang., s. Floribert.	
Jeudi	26 ss. Clet et Marcellin; papes.	
Vend.	27 B. P. Canisius, s Anastase.	
Samedi	28 s. Vital, s. Paul de la croix.	
18.	<i>Cinquième dimanche après Pâques.</i>	
DIM.	29 ROGATIONS s. Pierre, s. Robert	
Lundi	30 stes Catherine de S., Sophie.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

FOIRES D'AVRIL.

Aarau	18	Herzogenbuchs.	4	Sierre	30
Aarberg	11	Landeron	2	Soleure	9
Aigle	21	Langnau	26	St-Ursanne	23
Avenches	13	La-Roche	23	Sursée	30
Baden (A)	3	La-Sarraz	24	Tavannes	25
Berne	3	Loele	2	Thoune	4
Bienne	5	Lucerne	19, 30	Vevey	24
Bremgarten	9	Martigny-Bourg	2	Viège	30
Bulle	5	Moudon	9	Willisau	26
Chaux-d.-Fonds	25	Morat	4	Winterthour	26
Châtel-St-D.	16	Motiers-Trav.	12	Yverdon	3
Cossonay	19	Olten	2	Zofingen	12
Delémont	17	Orbe	2	Zurich (cuirs)	30
Echallens	26	Ormont-dessous	25	Zweisimmen	12
Einsiedeln	23	Oron	4		
Estavayer	11	Payerne	19		
Fleurier	10	Planfayon	18	<i>Marchés au bétail.</i>	
Fribourg	2	Porrentruy	16		
Genève	2	Romont	17, 24	Bâle les vendredis.	
Gessenay	7	Rue	25	Fribourg	14
Grandson	18	Schwytz	9		
Gruyères	25				

Avril. La plantation des pommes de terre se termine. On sème l'orge, le chanvre, les racines et les haricots en plein champ. On attend la fin du mois pour semer le maïs. Les semis dans les jardins se complètent. On a soigné plus particulièrement dans le commencement du mois les raies et les irrigations des prés.

Une assez jolie définition, à propos des visites du jour de l'an ;

Visiter. — Aller voir... si quelqu'un est sorti.

Travaillez jour et nuit à acquérir de l'expérience, elle vous servira tôt ou tard à voir les fautes... des autres.

Coucher de poule et lever de corbeau
Ecartent l'homme du tombeau.

Nul ne fait mal qui ne le paie.

Une faute commise se remarque plus que cent évitées

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. ap.	☾ nouvelle lune le 5, ap -midi 3 h. 17
Merc.	2 s. Athanase, év., s. Walbert.	
Jeudi	3 Ascension. INV. STE CROIX.	
Vend.	4 ste Monique, s. Florian.	
Samedi	5 s. Pie V. p., s. Hilaire, év.	
19.	<i>Sixième dimanche après Pâques.</i>	
DIM.	6 s. Jean P. L., ste Judith.	☽ premier quartier le 12 av.-midi 7 h. 57
Lundi	7 s. Stanislas, év.	
Mardi	8 APPARIT. s. MICHEL. s. Désiré	
Merc.	9 TRANSL. S. NICOLAS, s. Béat.	
Jeudi	10 s. Antonin, ar., s. Isidore, l.	
Vend.	11 s. Mammert, év.	
Samedi	12 s. Pancrace, m., s. Denis.	
20.	<i>Dimanche de Pentecôte.</i>	
DIM.	13 Pentecôte. s. Servais.	☽ pleine lune le 19, ap.-midi 5 h. 19
Lundi	14 ste Justine, s. Boniface.	
Mardi	15 ste Sophie, v., s. Segond, év	
Merc.	16 Q.-T. s. Jean Népom.	
Jeudi	17 s. Pascal Baylon, c.	
Vend.	18 Q.-T. s. Théodose, s. Félix.	
Samedi	19 Q.-T. s. Yves, s. Pierre Célestin	
21.	<i>Dimanche de la Trinité.</i>	
DIM.	20 Trinité. s. Bernardin de S.	☽ dernier quartier le 27 ap.-midi 8 h. 40
Lundi	21 s. Félix, cap.	
Mardi	22 ste Julie, vierge.	
Merc.	23 s. Didier, év., s. Désiré, év.	
Jeudi	24 Fête-Dieu. N.-D. AUXILIAT	
Vend.	25 s. Urban, p., s. Grégoire, VII	
Samedi	26 s. Philippe d. N.	
22.	<i>Deuxième dimanche après Pentecôte</i>	
DIM.	27 s. Bede, ste Madeleine.	
Lundi	28 s. Germain, év.	
Mardi	29 s. Maximin, s. Conon, m.	
Merc.	30 s. Félix, p., s. Ferdinand, r.	
Jeudi	31 ste Pétronille, v., ste Angèle	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

FOIRES DE MAI.

Aarau	16	Fribourg	7	Orbe	21
Aarberg	9	Genève	7	Oron	2
Anet	23	Grandson	30	Ormont-dessous	11
Aigle	19	Langenthal	22	Ormont-dessus	7
Aubonne	8	Lauffon	1	Payerne	17
Avenches	11	Laupen	10	Porrentruy	14
Baden	1	Lausanne	9	Romont	8
Bellegarde	7	Louèche-V.	1	Rue	30
Berne	1	Loche	7	Ste-Croix	30
Berthoud	24	Lucerne	8, 11	St-Imier	8
Bex	17	Martigny-B.	14	St-Maurice	25
Bienne	10	Mézières, V.	16	Stalden	14
Bière	14	Meiringen	15	Schwarzenb.	10
Bremgarten	21	Montfaucon	16	Schwytz	7
Bulle	10	Monthey	16	Signau	10
Buren	2	Morat	2	Sentier	18, 19
Châtel-St-Denis	14	Moudon	7	Sion	5, 19, 26
Château-d'Ex	16	Neuchâtel	17	Soleure	14
Chaux-de-F.	23			Sumiswald	11
Chavornay	9			Thoune	9
Chiètres	31			Unterséen	2
Combrement-G.	16	<i>Marchés au bétail.</i>		Vallorbes	8
Concise	8	Bâle les vendredis		Verrières	16
Couvet	29	Delémont, menu		Vionnaz	7
Delémont	5	bétail les mercredis.		Wangen	4
Echallens	30	Fribourg	19	Yverdon	1
Erlenbach	8	Neuveville	29	Zweissimmen	7
Estavayer	9	Nyon	3	Zurich	1
Farvagny	9	Ollon	18		
Fiez	26				

Mai. Renouvelez dans ce mois tous les semis des plantes potagères ; semez choux-fleurs, choux-marcelin, pois, chî-corée, etc. Si le temps est favorable, commencez les foins à la fin du mois. En tout cas, les sarclages des pommes de terre et des racines auront été soignés préalablement.

Dédié aux cordonniers :

La meilleure de toutes les semelles est celle qui est fabriquée avec de la langue d'ivrogne, car elle ne prend jamais l'eau.

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vend.	1 s. Siméon, év., s. Juvence.	
Samedi	2 s. Erasme, év., s Eugène, p	
23.	<i>Troisième dimanche après Pentecôte.</i>	☾ nouvelle lune le 3, ap.-midi 11 h. 32
DIM.	3 ^{ste} Clotilde, r., s. Morand.	
Lundi	4 s. Attale, s. Quirin, év.	☽ premier quartier le 10 ap.-midi 1 h. 50
Mardi	5 s. Boniface, év.	
Merc.	6 s. Claude, év., s. Amance.	☉ pleine lune le 18, av.-midi 7 h. 42
Jeudi	7 s. Robert, abbé, s. Roger.	
Vend.	8 s. Médard, s. Maxime.	☾ dernier quartier le 26 av.-midi 10 h. 38
Samedi	9 ss. Prime et Félicien.	
24.	<i>Quatrième dimanche après Pentecôte.</i>	
DIM.	10 ^{ste} Marguerite.	
Lundi	11 s. BARNABÉ, ap.	
Mardi	12 s. Léon III, p.	
Merc.	13 s. Antoine de Padoue.	
Jeudi	14 s. Basile, arch., s. Rufin m.	
Vend.	15 s. Bernard de M., s. Modeste	
Samedi	16 s. François Regis.	
25.	<i>Cinquième dimanche après Pentecôte.</i>	
DIM.	17 s. Rainier, c., ste Isaure.	
Lundi	18 s. Léonce, m., s. Marc.	
Mardi	19 ss Gervais et Protais.	
Merc.	20 s. Silvère, p., ste Florentine	
Jeudi	21 s. Louis de Gonz. s. Aloyse.	
Vend.	22 s. Paulin, 10,000 martyrs.	
Samedi	23 s. Zacharie, ste Agrippine.	
26.	<i>Sixième dimanche apr. Pentecôte.</i>	
DIM.	24 NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE	
Lundi	25 s. Guillaume, s. Prosper.	
Mardi	26 ss. Jean et Paul, mm.	
Merc.	27 s. Ladislas, r., s. Crescence.	
Jeudi	28 s. Léon II, p., c., Irénée m.	
Vend.	29 ss. PIERRE ET PAUL, ap. et m.	
Samedi	30 Commém. s. Paul, s. Martial	

Les jours croissent de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30

FOIRES DE JUIN.

Aarau	20	Morges	20	
Avenches	8	Môtiers-Trav.	12	
Bremgarten	21	Morat	6	
Brigue	4	Moudon	4	<i>Marchés au bétail.</i>
Bulle	14	Olten	4	
Brugg	12	Oron	6	Bâle les vendredis
Delémont	19	Payerne	21	Baden (A.)
Estavayer	13	Porrentruy	19	Berne
Fleurier	1	Romont	12	Berthoud
Fribourg	4	Rue	27	Fribourg
Genève	4	St-Aubin, N.	11	Frutigen
Landeron	4	St-Imier	12	Langenthal
Laufon	5	St-Ursanne	25	Langnau
Locle	4	Sion	9	Lyss
Louèche-B.	1	Soleure	25	Neuchâtel
Martigny-B.	11	Sursée	25	Vevey
Mézières, V.	13	Willisau	28	
Montfaucon	25	Yverdon	5	
Monthey	7			

Juin. La fenaison occupe les bras durant tout le mois. On ébourgeonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique les choux-fleurs, les cardons, le céleri, les laitues, etc. On renouvelle quelques semis d'herbes fourragères.

Trois beaux ornements de la jeunesse :
 Tête qui sait réfléchir,
 Langue qui sait se contenir,
 Visage qui sait rougir.

Petit verre. — Le microbe du délirium tremens.

Justice. — Comme la garde : elle meurt et ne se rend pas.

Il y a un coupable à qui on pardonne toujours : c'est soi-même.

Il y a une foule de gens qui ont tellement horreur des ingrats qu'ils n'obligent personne.

Il est bien difficile de vivre en bonne intelligence avec un imbécile — à moins d'avoir bien de l'esprit.

Juillet



31 jours.






7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
27.	<i>Septième dimanche apr. Pentecôte.</i>	
DIM.	1 s Théobald, s. Arnold.	☾ nouvelle lune le 3, av.-midi 6 h. 21
Lundi	2 VISITATION. s. Othon, év.	
Mardi	3 s. Héliodore, s Anatole	
Merc.	4 ste Berthe. s. Udalric, év.	
Jeudi	5 ste Philomène, v., s. Max.	
Vend.	6 s. Isaïe, proph., s. Romule.	
Samedi	7 s. Guillebeaud, év.	
28.	<i>Dimanche du Scapulaire.</i>	
DIM.	8 ste Elisabeth, s. Kilian, év	☽ premier quartier le 9, ap.-midi 10 h. 50
Lundi	9 ste Véronique, abb.	
Mardi	10 s. Silvain, m., ste Félicité.	
Merc.	11 s. Pie I, p. m., ste Susanne.	
Jeudi	12 ss. Jean Gualbert, Nabor.	
Vend.	13 s. Anaclet, s. Eugène.	
Samedi	14 s. Bonaventure, év., doct.	
29.	<i>Neuvième dimanche après Pentecôte.</i>	
DIM.	15 s. Henri II, empereur.	☽ pleine lune le 17, ap.-midi 10 h. 39
Lundi	16 s. Faustin, m.	
Mardi	17 s. Alexis, c.	
Merc.	18 s. Camille, c., s. Frédéric.	
Jeudi	19 s. Vincent de Paul, s. Arsène	
Vend.	20 ste Marguerite, v., s. Jérôme	
Samedi	21 ste Praxède, v., s. Daniel. p.	
30.	<i>Dixième dimanche après Pentecôte.</i>	
DIM.	22 SCAPULAIRE. ste Marie-Madel.	☽ dernier quartier le 25 ap.-midi 9 h. 42
Lundi	23 s. Apollinaire, s. Liboire.	
Mardi	24 B. Louise, ste Christine, v.	
Merc.	25 s. JACQUES, s. Christophe.	
Jeudi	26 ste ANNE, MÈRE DE MARIE.	
Vend.	27 s. Pantaléon, ste Nathalie.	
Samedi	28 ss. Victor et Innocent, PP.	
31.	<i>Onzième dimanche après Pentecôte.</i>	
DIM.	29 ste Marthe, s. Loup, év.	
Lundi	30 ss. Abdon et Sennen, mm.	
Mardi	31 ss. Ignace Loyola, Germain.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 minutes.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Merc. Jeudi Vend. Samedi	1 s PIERRE AUX L. Les Machab. 2 PORTIONCULE. s. Alphonse. 3 INVENT. Rel. ETIENNE. Lydie. 4 s. Dominique. s. Tertullien	 nouvelle lune le 1, ap.-midi 1 h 0
32.	<i>Douzième dimanche après Pentecôte.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	5 N.-D. DES NEIGES. s. Oswald. 6 TRANSFIGURATION s. Sixte. 7 s Gaétan, c., s. Albert, c. 8 s. Cyriaque, s. Sévère, m. 9 s. Romain, s. Secondien. 10 s. LAURENT, diac., Astérie 11 s. Tiburce, ste Susanne.	 premier quartier le 8, av.-midi 10 h. 41
33.	<i>Treizième dimanche après Pentecôte.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	12 ste Claire, v., ste Hilarie. 13 s. Hippolyte, s. Cassien, m. 14 s. Eusèbe, pr. s. Alfred, c 15 Assomption. s. Napoléon 16 s. Joachim, s. Théodule, év. 17 s. Libérat, ab., s. Rogat, m. 18 s. Firmin. év., ste Hélène.	 pleine lune le 16, ap.-midi 1 h. 53
34.	<i>Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	19 s. Marien, c., s. Louis, év. 20 s. Bernard, s. Samuel. 21 ste Jeanne de Chantal, vv. 22 s. Symphorien, m. 23 s. Sidoine, év., s. Zachée. 24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure 25 s. Louis roi. ste Patrice, v.	 dernier quartier le 24 av.-midi 6 h. 16
35.	<i>Quinzième dimanche ap. Pentecôte.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend.	26 DÉD. de ST-N. st Zéphirin, p. 27 ste Eulalie, v. 28 s. Augustin, év. 29 DÉCOL. S. J., ste Sabine. 30 ste Rose de Lima, s. Félix. 31 s. Raymond, ste Isabelle.	 nouvelle lune le 30, ap.-midi 8 h. 40

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

FOIRES D'AOUT.

Aarau	15	Mézières, V.	15	Winterthour	23
Anet	29	Morat	1	Zofingen	9
Avenches	10	Moudon	13		
Berne	7, 28	Neuveville	28		
Bienne	2	Otten	6	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bremgarten	20	Ormont-dessous	25		
Chaux-de-F.	15	Oron	1	Bâle, les vendr.	
Cossonay	30	Payerne	16	Aarberg, dernier	
Delémont	17	Porrentruy	20	mercredi.	
Echallens	16	Romont	17	Baden (A)	7
Estavayer	8	Rue	29	Berthoud	12
Einsiedeln	27	St-Imier	14	Fribourg	18
Fleurier	10	St-Ursanne	27	Frutigen	2
Fribourg	6	Soleure	13	Langenthal	21
Genève	6	Sursée	27	Langnau	3
Gimel	27	Thoune	29	Lausanne	8
Grandson	29	Tourtemagne	13	Lyss le dernier	
Laupen	23	Val-d'Illiez	18	vendredi	
Loclé	6	Viège	10	Neuchâtel	2
Lucerne	7	Willisau	30		

Août. On termine les moissons et les déchaumages et on commence les regains. On greffe en écusson, et vers la fin du mois, les semailles d'automne commencent à s'effectuer.

Laissons un peu la jeunesse voir le monde tel qu'elle se l'imagine : elle a le temps de le voir tel qu'il est.

Album d'un financier :

A sa première culotte, l'enfant n'a rien de plus pressé que de chercher ses poches.

Devenu homme il ne pense plus qu'à celles des autres.

De toutes les sottises qu'un homme peut faire, c'est encore le mariage que je lui conseillerais le plus volontiers; c'est du moins la seule qu'il ne peut recommencer tous les jours.

Alex. DUMAS.

Plus l'oiseau est vieux moins il se veut défaire de ses plumes.

Peu de barbe et roux de couleur
Montre l'homme de peu de valeur.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 ss. Anges G., ste Véréne.	☾ premier quartier le 7, av.-midi 1,39
36.	<i>Seizième dimanche après Pentecôte.</i>	
DIM.	2 LES SS. ANGES G. s. Maxime.	
Lundi	3 ste Sérapie.	
Mardi	4 ste Rosalie, v.	
Merc.	5 s. Laurent, s. Victorin, év.	☽ pleine lune le 15, av.-midi 4 h. 57
Jeudi	6 s. Magne, ab., s. Pétrone.	
Vend.	7 ste Reine, v. et m., s Grat.	
Samedi	8 N ^{AT} IVITÉ DE N.-D. s Adrien.	
37.	<i>Dix-septième dimanche ap. Pentecôte.</i>	
DIM.	9 s. NOM DE MARIE. s. Gorgon.	☾ dernier quartier le 22 ap.-midi 1 h. 8
Lundi	10 s. Nicolas de Tolentin.	
Mardi	11 ss. Félix et Régule.	
Merc.	12 s. Guy, c., s. Evence, év.	
Jeudi	13 s. Euloge, p., s. Materne, év.	
Vend.	14 Ex. s. CROIX, ste Nothburge	☽ nouvelle lune le 29, av.-midi 6 h. 20
Samedi	15 s. Nicomède, m., s. Evre.	
38.	<i>Dimanche de la Fête fédérale.</i>	
DIM.	16 FÊTE FÉDÉR. Corneille, Cypr.	
Lundi	17 F. d. stig. des. Fr.	
Mardi	18 s. Thomas, archev.	☽ nouvelle lune le 29, av.-midi 6 h. 20
Merc.	19 Q.-T. s. Janvier, Constance.	
Jeudi	20 s. Eustache, m.	
Vend.	21 Q.-T. s. MATTHEU, ap.	
Samedi	22 Q.-T. s. Maurice, martyr.	
39.	<i>Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte.</i>	☽ nouvelle lune le 29, av.-midi 6 h. 20
DIM.	23 s. Lin, p., ste Thècle.	
Lundi	24 N.-D. de la Merci, s. Gérard	
Mardi	25 ste Aurélie, s. Pacifique.	
Merc.	26 s. Cyprien et ste Justine.	
Jeudi	27 ss. Côme et Damien.	☽ nouvelle lune le 29, av.-midi 6 h. 20
Vend.	28 ss. Venceslas, duc, s. Alphe.	
Samedi	29 s. MICHEL, arch. s. Grimoald.	
40.	<i>Vingtième dimanche ap. Pentecôte.</i>	
DIM.	30 ss. Jérôme, Ours et Victor	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

FOIRES DE SEPTEMBRE.

Aarau	19	Gessenay	7, 28	Romont	18
Aarberg	12	Gruyères	24	Rougemont	27
Aubonne	11	Herzogenbuchs.	12	Rue	26
Avenches	14	Landeron	3	Riggisberg	1
Baden	4	Langenthal	18	Schwartzenb.	27
Bellegarde	17	Laufon	4	Schwytz	13, 24
Berne	3 et 4	Lausanne	12	St-Cergues	22
Bienne	13	Louèche-V.	29	St-Nicolas	21
Bremgarten	10	Loele	3	St-Aubin, N.	18
Buren	5	Lucerne	6	Soleure	10
Bulle	6	Martigny V.	24	Sumiswald	28
Cerlier	12	Meiringen	19	Tavannes	12
Chât.-d'Æx	26	Montfaucon	10	Thoune	26
Châtel-St-Denis	10	Monthey	10	Tourtemagne	28
Chiètres	6	Morges	5	Unterséan	21
Couvet	11	Morgins	18	Viège	27
Delémont	18	Morat	5	Wimmis	6
Echallens	20	Môtiers-Travers	1	Yverdon	4
Estavayer	12	Moudon	10	Zermatt	22
Erlenbach	11	Oron	5	Zurich	24
Fahrwangen	3	Payerne	20	Zweisimmen	8
Fribourg	3	Planfayon	12	<i>Marchés au bétail</i>	
Frutigen	7	Porrentruy	17	Fribourg	15
Genève	3	Reichenbach	25		





Septembre. Il reste encore quelques regains à terminer au commencement du mois. Les labours et les semis de froment et d'autres grains hivernés se continuent avec une grande activité. Les derniers jours du mois voient commencer la récolte des pommes de terre. Les vaches viennent manger la troisième herbe dans les prés. Les jours pluvieux sont utilisés pour les battages.

Mille projets se font la nuit
Qui avortent quand le jour luit.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 s. Remy, s. Piat.	 premier quartier le 6, ap.-midi 7 h. 37
Mardi	2 s. Léger. év.	
Merc.	3 Les deux Evalde., s. Candide	
Jeudi	4 s. François d'Assise, conf.	
Vend.	5 s. Placide, m., ste Flavie, v.	
Samedi	6 s. Bruno, fond., ste Foi, v.	
41.	<i>Dimanche du Rosaire.</i>	
DIM.	7 ROSAIRE. s. Marc, ste Justine	 pleine lune le 14, ap.-midi 7 h. 16
Lundi	8 ste Brigitte, ste Laurence.	
Mardi	9 ss. Denis et Rustique, m.	
Merc.	10 s. François Borgia, c.	
Jeudi	11 ste Placidie, v., s. Gommer.	
Vend.	12 s. Maximilien, év.	
Samedi	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
42.	<i>Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.</i>	
DIM.	14 s. Callixte, p., s. Burcard.	 dernier quartier le 21 ap.-midi 7 h. 32
Lundi	15 ste Thérèse, v., s. Roger.	
Mardi	16 s. Gall, ab., s. Florentin, év.	
Merc.	17 ste Hedwige, veuve.	
Jeudi	18 s. Luc, évang., s. Juste, m.	
Vend.	19 s. Pierre d'Al., s. Ferdinand.	
Samedi	20 s. Jean de Kanty, s. Aurèle	
43.	<i>Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.</i>	
DIM.	21 ste Ursule, v. s. Hilarion.	 nouvelle lune le 28 ap.-midi 6 h. 33
Lundi	22 ste Cordule, v. ste Alodie.	
Mardi	23 s. Pierre-Paschase, év.	
Merc.	24 s. Raphaël, arch.	
Jeudi	25 s. Chrysanthe, s. Darie.	
Vend.	26 s. Evariste, P. m.	
Samedi	27 s. Frumence, s. Florentin.	
44.	<i>Vingt-quatr. dimanche ap. Pentecôte</i>	
DIM.	28 ss. SIMON et JUDE, Cyrille.	
Lundi	29 ste Eusébie, s. Narcisse, év.	
Mardi	30 s. Sérapion, év., s. Quentin.	
Merc.	31 JEUNE. s. Wolfgang. Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

FOIRES D'OCTOBRE.

Aarau	17	Erlenbach	9	Ormont-dessous	20
Aigle	27	Estavayer	10	Oron	3
Anet	24	Fleurier	12	Payerne	18
Avenches	12	Fribourg	1	Planfayon	17
Baden (A)	2	Frutigen	23	Porrentruy	15
Bâle	27	Genève	1	Romont	9, 30
Bercher	26	Landeron	1	Rue	31
Berne (messe) 2,	23	La-Roche	9	Schwartzenb.	25
Bex	11	La-Sarraz	16	Schwytz	15
Biemme	11	Laufon	23	Sion	6, 27
Bière	15	Lausanne	10	Soleure	29
Boltigen	6	Louèche-V.,	13-27	Ste-Croix	17
Bremgarten	1	Locle	1	St-Imier	9
Brigue	16	Lucerne	2, 8-19	Ste-Ursanne	29
Bulle	3, 4, 5	Martigny-B.	15	Vevey	25
Berthoud	17	Mézières, V.	17	Yverdon	30
Brienz	4	Montricher	12	Zweisimmen	25
Chaux-de-F.	17	Monthey	10		
Châtel-St-D.	22	Montreux	26		
Combremont-G.	24	Morat	3		
Cossonay	4	Môtiers-Travers	30		
Delémont	16	Moudon	15		
Echallens	18	Olten	22		
Einsiedeln	8	Orbe	8		

Marchés au bétail.

Bâle, les vendr.	
Fribourg	13
St-Maurice	9

Octobre. Terminaison des semailles et de la récolte des pommes de terre. Arrachage des racines. Redoublement d'activité des battages. On braque le chanvre et le lin ; on entreprend les seconds labours et on récolte les fruits. C'est aussi dans ce mois que s'effectue la vendange et que les pressoirs sont mis en activité.

Le rire ne casse point les dents,
Mais le trop offense les gens.

La toux, la gale et l'amour
A peine se cachent-ils un jour.

La mort et le mariage
Donnent des affaires au plus sage.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Judi Vend. Samedi	1 La Toussaint. s. Amable. 2 COMM. DES TRÉPASSÉS s. Tobie 3 ste Ide , vv., s. Marcel.	☾
45.	<i>Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte.</i>	
DIM. Lundi Mardi Merc. Judi Vend. Samedi	4 s. Charles Borr., s. Vital 5 s. Zacharie, ste Elisabeth. 6 s. Protais, s. Léonard, er. 7 s. Engelbert, s. Ernest. 8 s. Godefroi, év., s. Dieudon. 9 s. Théodore, m. s. Ursin. 10 s. André-Av., ste Florence.	☽ premier quartier le 5, ap -midi 3 h. 52
46.	<i>Vingt-six. dimanche ap. Pentecôte.</i>	☽
DIM. Lundi Mardi Merc. Judi Vend. Samedi	11 s. Martin, év., s. Mennas. 12 s. Ruf, év., s. Imier, erm. 13 ss. Didace, Stanislas Kostka. 14 s. Bertrand, s. Albéric. 15 ste Gertrude, v., s. Léopold. 16 s. Othmar, a., s. Edmond. 17 s. Grégoire Thaumaturge	
47.	<i>Vingt-sept. dimanche ap. Pentecôte.</i>	☾
DIM. Lundi Mardi Merc. Judi Vend. Samedi	18 s. Odon, s. Maxime, év. 19 ste Elisabeth, s. Pontien. 20 s. Félix de Valois, s. Edmond 21 PRÉSENT. N.-D. s. Albert. 22 ste Cécile, v., s. Philémon. 23 s. Clément, ste Félicité. 24 s. Jean de la C., ste Flore.	
48.	<i>Vingt-huit. dimanche ap. Pentecôte.</i>	☽
DIM. Lundi Mardi Merc. Judi Vend.	25 ste Catherine, ste Juconde 26 s. Pierre d'Alex., s. Conrad. 27 s. Virgile, ste Josaphat. 28 s. Sosthène, év., s. Hortulan 29 s. Saturnin, év., m. 30 s. ANDRÉ , apôtre.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

FOIRES DE NOVEMBRE.

Aarau	21	Genève	5	Payerne	15
Aarberg	28	Gessenay	14	Porrentruy	19
Æschi	6	Grandson	21	Rolle	16
Aigle	17	Gruyères	28	Romont	13, 30
Aubonne	4	Gimel	5	Rougemont	13
Avenches	9	Herzogenbuch.	7	Rue	28
Baden (A)	6	Langenthal	20	St-Imier	13
Berne	6, 27	Langnau	2	St-Maurice	5
Berthoud	8	Laupen	1	Schwytz	12
Bex	3	Lausanne	14	Sion	3, 10
Bienne	8	Locle	5	Sierre	26
Bremgarten	5	Lucens	14	Soleure	12
Brienz	6, 7	Lutry	29	Unterseen	2, 28
Bulle	15	Lucerne	15	Thoune	24
Château-d'Ex	8	Martigny-V.	12	Vevey	27
Châtel-St-Denis	19	Mézières, V.	21	Viège	12
Chiètres	29	Monthey	21	Villeneuve	15
Cossonay	8	Morat	7	Winterthour	8
Cully	16	Morges	7	Zofingen	8
Delémont	20	Moudon	19	Zurich	12
Echallens	15	Neuchâtel	1	Zurzach	5
Estavayer	14	Neuveville	27	Zweisimmen	26
Einsiedeln	8	Oltén	12		
Erlenbach	17	Oron	7		
Fribourg	12	Ormont-dessus	7	<i>Marchés au bétail.</i>	
Frutigen	23	Ormont-dessous	26	Fribourg	24

Novembre. Les seconds labours s'achèvent. Le peu de plantes demeurées dans les jardins se retirent. On émonde les arbres et on soigne les prés dans les beaux jours que ce mois présente encore. Les battages se poursuivent.

Homme marié porte la croix,
Chante et sonne tout à la fois.

Goutte : Maladie de vieillesse
Qui fait reproche à la jeunesse.





Femme qui joue, balle et festine
De faire pis a bien la mine.

En canicule point d'excès,
En tout temps point de procès.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Eloi, év., ste Natalie, m.	 premier quartier le 5, ap.-midi 0 h. 51
49.	<i>Premier dimanche de l'Avent.</i>	
DIM.	2 stes Bibiane, Pauline, v.	
Lundi	3 s. François-Xav., s Lucius.	
Mardi	4 ste Barbe, s. Osmond, év.	 pleine lune le 12, ap.-midi 8 h. 22
Merc.	5 s. Sabas, abbé, s. Nicet, év.	
Jeu	6 s. NICOLAS. ste Aselle, vierge	
Vend.	7 s. Ambroise, év., ste Fare.	
Samedi	8 Immaculée Conception.	 dernier quartier le 19 av.-midi 11 h. 51
50.	<i>Deuxième dimanche de l'Avent.</i>	
DIM.	9 ste Léocadie, s. Syr, év.	
Lundi	10 ste Eulalie, s. Melchiade.	
Mardi	11 s. Damase, s Sabin.	 nouvelle lune le 27 av.-midi 2 h. 56
Merc.	12 s. Synèse, s. Paul	
Jeu	13 ste Lucie, s. Aubert, c.	
Vend.	14 s Nicaise, m., s. Agnel.	
Samedi	15 s. Abraham. s. Eusèbe	dimanche après Noël.
51.	<i>Troisième dimanche de l'Avent.</i>	
DIM.	16 ste Adélaïde, ste Albine.	
Lundi	17 s. Lazare, s. Florian	
Mardi	18 s. Auxence, év., s. Gatien.	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi
Merc.	19 Q.-T. s. Némèse, m.	
Jeu	20 ste Ursane, s. Jules, m.	
Vend.	21 Q.-T. s. THOMAS, ap.	
Samedi	22 Q.-T. s. Fiorus, s. Chérémon	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi
52.	<i>Quatrième dimanche de l'Avent.</i>	
DIM.	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Lundi	24 s. Adam Eve, s. Delphin.	
Mardi	25 Noël. ste Eugénie v. m.	DIM. Lundi
Merc.	26 s. ÉTIENNE, diac. et martyr.	
Jeu	27 s. JEAN, ap. évang	
Vend.	28 ss. INNOCENTS. s. Théophile	
Samedi	29 s Thomas de Cantorb., év.	DIM. Lundi
53.	<i>Dimanche après Noël.</i>	
DIM.	30 s. Sabin, év. m., s. Anyse.	DIM. Lundi
Lundi	31 s. Sylvestre, P., ste Colombe.	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
 et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

FOIRES DE DÉCEMBRE.

Aarau	19	Laufon	4	Schwytz	3
Aarberg	12	Langenthal	24	Soleure	10
Aigle	15	Langnau	12	Sumiswald	29
Aubonne	4	Laupen	27	Sursée	6
Avenches	14	Loche	3	Thoune	19
Bâle	20 et 21	Martigny-B.	3	Unterséen	18
Baden (A)	4	Monthey	31	Willisau	17
Berthoud	27	Morat	5	Winterthour	20
Bienne	27	Morges	19	Yverdon	26
Bremgarten	17	Moudon	27	Zweisimmen	20
Bulle	13	Neuveville	26		
Châtel-St-D.	17	Nidau	11	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	27	Olten	3	Bâle, les vendredis	
Delémont	18	Orbe	3, 26	Berne	5
Echallens	20	Oron	5	Fribourg	15
Einsiedeln	3	Payerne	20	Frutigen	6
Estavayer	12	Porrentruy	17	Lyss	28
Fahrwangen	24	Romont	4, 18	Neuchâtel	6
Fribourg	3	Rue	19	Nyon	6
Genève	3	Schwarzenb.	26	Sion	29

Décembre. On termine les battages, et l'exploitation des bois commence. On se livre aux travaux d'intérieur.

On appelle mariage de convenance celui que ne convient à aucun des deux conjoints.

Collégien. — Un gamin de plus, un enfant de moins.

Enfance. — Le commencement et la fin de la vie. bercée par la femme au prologue, bernée par les femmes à l'épilogue.

Définition impertinente. — Un journal ayant donné cette définition : « Les femmes s'habillent, babillent et se déshabillent », une abonnée, justement indignée, répondit par cette autre définition : « L'homme mâche, rabâche et fait mal sa tâche. »

Remarque d'un journal : C'est curieux, les affronts différent en ceci des assiettes qu'on les essuie toujours avant de les laver.

AVIS

Le rédacteur des *Etrennes fribourgeoises* a l'honneur de rappeler qu'il accepte toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien lui envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de l'agriculture, de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, il prie instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir lui annoncer d'avance leurs travaux et de les lui faire parvenir dès les premiers jours de septembre et plus tôt si possible, un trop grand retard le mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui lui sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

On est prié de signaler à l'éditeur les erreurs qui peuvent s'être glissées dans l'indication des **foires** et des marchés.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES

Conseil fédéral.

- MM. Schenk, Ch., de Signau (Berne), Président.
 Ruchonnet, L., de St-Saphorin (Vaud).
 Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurgovie).
 Hauser, Walther, de Wädensweil (Zurich)
 Frey, Emile, de Mönchenstein (Bâle-campagne).
 Zemp, Joseph, d'Entlebuch (Lucerne).
 Lachenal, Adrien, de Genève.

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. D^r Morel, J.-Ch.-P., de Wyl (St-Gall).
 Stamm, Henri, de Thayngen (Schaffhouse).
 Bläsi, Joseph, d'Aedermansdorf (Soleure).
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).
 Broye, Jean, de Fribourg.
 Soldan, Charles-Henri-Alex., de Belmont.
 D^r Hafner, Henri, de Zurich.
 D^r Rott, Emile, de Cerlier (Berne).
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Clausen, Félix, de Mühlebach (Thurgovie).
 D^r Bezzola, André, de Zernetz (Grisons).
 Cornaz, Auguste, de Moudon et la Chaux-de-Fonds.
 Winkler, Jean, D^r, de Lucerne.
 D^r Attenhofer, Charles, de Sursée.

Président : M. le D^r Hafner.

Vice-Président : M. Broye.

SUPPLÉANTS.

- MM. Häberlin, Henri, de Bissegg.
 Holdener, Fridolin, de Schwytz.
 D^r Lutz-Muller, J.-Gebhard, de Thal.
 D^r Sträuli, Emile, de Winterthour.
 D^r Brenner, Ernest, de Bâle.
 Pictet, Gustave-Jules, de Genève.
 D^r Schmid, François, d'Altorf.
 de Stoppani, Léon, de Ponte-Tresa (Tessin).
 Lienhard, Hermann, de Boujean.

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Cercle de la Sarine. — 23 députés.

- MM. Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf.
 Cardinaux, Louis, à Fribourg.
 Chatton, Jacques, à La-Corbaz.
 Reynold, Alfred, à Nonan.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Esseiva, Pierre, à Fribourg.
 Morel, Jacques, à Lentigny.
 Corpataux, François, à Matran.
 Chatagny, syndic, à Corserey.
 Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
 Roulin, Paul, à Treyvaux.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Gendre, Frédéric, à Fribourg.
 Villet, Léon, à Vuisternens-en-Ogoz.
 Buman, Charles, à Belfaux.
 Bongard, Joseph, à Ependes.
 Weck, Charles, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Renevey, Jacques-Philippe, à Fribourg.
 Margueron, Jean, à Cottens.
 Kolly, Joseph, à Praroman.

Cercle de la Singine. — 15 députés.

- MM. Roggo, Nicolas, à Bundtels.
 Wæber, Ulrich, à Schmittén.
 Æby, Paul, conseiller national, à Fribourg.
 Techtermann, Arthur, colonel-divisionnaire, à Fribourg.
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.
 Blanchard, Nicolas, à Tavel.
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Jungo, Peter-Aloys, à Galmis.
 Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.
 Jungo, Joseph, notaire, à Jetschwyl.
 Riedo, Jean-Joseph, à Planfayon.

Kæser, Jean, à Fribourg.
 Fasel, Joseph, à Zumholz.
 Vonderweid, Joseph, à Fribourg.
 Bæriswyl, Jean, instituteur régional, à Alterswyl.

Cercle de la Gruyère. — 18 députés.

MM. Niquille, François, à Charmey.
 Jaquet, Léon, à Estavannens.
 Schouwey, Joseph, à Bellegarde.
 Grangier, Placide, à Montbovon.
 Grandjean, Constant, à Morlon.
 Murith, Nicolas, à Gruyères.
 Gremaud, Casimir, à Echarlens.
 Reichlen, Alfred, à Bulle.
 Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.
 Currat, Henri, à Grandvillard.
 Favre, Auguste, à Vaulruz.
 Villosz, Pierre, à Sorens.
 Moret, Louis, à Vuadens.
 Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
 Philipona, Pie, à Fribourg.
 Morard, Louis, à Bulle.
 Barras, Auguste, à Bulle.
 Progin, Maurice, à Bulle.

Cercle du Lac. — 12 députés.

MM. Leicht, Fritz, à Salvagny.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
 Dinichert, Constant, à Montilier.
 Bula, J.-F., caissier, à Chiètres.
 Liechti, Hermann, à Morat.
 Engelhart, Oscar, à Morat.
 Perrottet, Edouard, à Cormérod.
 Biemann, Edouard, à Fribourg.
 Strüby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Guillod-Chervet, à Praz.
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.
 Biolley, Charles, à Môtier.

Cercle de la Glâne. — 11 députés.

MM. Robadey, Louis, à Romont.
 Grand, Louis, à Romont.
 Raboud, Alexandre, à Romont.

- MM.** Deschenaux, Antonin, à Ursy.
 Menoud, François-Xavier, à Fribourg.
 Wuilleret, Louis, juge cantonal, à Fribourg.
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.
 Ducrest, Romain, à Promasens.
 Berset, Antoine, à Villarsiviriaux.
 Brayoud, Maurice, à Macconnens.
 Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.

Cercle de la Broye. — 12 députés.

- MM.** Dessibourg, Joseph, à St-Aubin.
 Francey, Alexandre, à Cousset.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal, à Fribourg.
 Bullet, Léon, à Estavayer.
 Dubey, Didier, à Domdidier.
 Burgisser, Vincent, à Murist.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Corminbœuf, Xavier, à Ménières.
 Chassot, Alfred, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Torche, Antonin, à Estavayer.
 Rey, François-Nicolas, à Estavayer.
 Bächler, Louis, à Vallon.

Cercle de la Veveyse. — 6 députés.

- MM.** Genoud, Louis, à La-Tour.
 Monnard, Pierre, à Attalens.
 Esseiva, Louis, aux Fiangères.
 Genoud-Repond, Léon, à Châtel-St-Denis.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Philipona, Joseph, à Châtel-St-Denis.

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE

CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

- MM.** Schaller, Henri, Président.
 Bossy, Aloys, Vice-Président.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat.
 Weck, Charles, »
 Aeby, Stanislas, »
 Python, Georges, »
 Chassot, Alfred, »

Chancellerie d'Etat.

CHANCELIER.

- M.** Bise, Emile, de Murist.

VICE-CHANCELIER.

- M.** Nuoffer, Nicolas, de Fribourg.

RÉGISTRATEUR.

- M.** Tercier, Isidore, de Vuadens.

BURALISTES.

- MM.** Berguin, Xavier, de Fribourg.
 Godel, Eugène, à Fribourg.

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM.** Schneuwly, Joseph, archiviste.
 Ræmy, Tobie, sous-archiviste.

HUISSIERS D'ÉTAT.

- MM.** Gougler, Simon. **MM.** Sieber, Alphonse.
 Henseler, Antonin. Gauderon, Félix
 Cqrminbœuf, Eloi.

CONCIERGE: M. Meyer, Jean, de Cerniat.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Directeur. MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
Suppléant. Bossy, A., conseiller d'Etat.
Secrétaire.
Aide-Secrétaire.

Commission des études.

Section française.

MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Savoy, Jos.-Alex., directeur au Séminaire.
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.
 Soussens, Mamert, rédacteur.

Section allemande.

MM. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.
 Vonlanthen, Benoît, contrôleur.

Section technique.

MM. Bise, Modeste, commissaire général.
 Buman, Charles, juge.

Section de Morat.

MM. d'Epinay, préfet, vice-président, à Morat.
 Landry, pasteur, à Meyriez.
 Schaffner, pasteur, à Chiètres.
 Müller, Jean, au Löwenberg.

Bibliothèque cantonale et Musées.

MM. Gremaud, professeur, bibliothécaire cantonal et conservateur des collections numismatiques.
, conservateur des musées historiques et artistiques.

Musy, prof., conserv. des musées d'histoire naturelle.

Commission de la Bibliothèque cantonale.

MM. le Directeur de l'Instruction publique.
 Clerc, Cyprien, professeur de droit.
 Horner, Raphaël, abbé, professeur.

Commission des Musées scientifiques.

MM. Buman, docteur, président.
 Cuony, pharmacien, secrétaire.

ENSEIGNEMENT
INSTRUCTION SUPÉRIEURE

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : M. le D^r Jos. Sturm.
Doyen de la Faculté des Lettres : M. Jean Gremaud.
 » » *de Droit* : M. Vincent Gottofrey.
 » » *de Théologie* : R. P. Pierre Mandonnet.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Rév. P. Berthier, Joachim (Dogmatique positive).
 P. Coconnier, Thomas (Dogmatique spéculative).
 P. Boisdron, Angelus (Morale pratique).
 P. del Prado (Morale spéculative).
 P. Esser, Thomas (Droit canon).
 P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).
 P. Fritsch, Albertus (Exégèse).
 P. Michel (Philosophie).
 Mgr Kirsch, J.-P. (Histoire ecclés., Patrologie et Archéologie).
 D^r Beck (Pastorale).

Faculté des Lettres.

MM. D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge).
 D^r Reinhardt, Henri (Histoire moderne).
 D^r Steffens, Franç. (Paléographie et Diplomatie).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 D^r Jostes (Langue et littérature allemande).
 D^r Sturm, Joseph (Philologie et archéologie classiques).
 D^r Streitberg, Guillaume (Grammaires comparées).
 D^r Grimme, Hubert (Langues et littératures orientales).
 D^r Kallenbach (Langues et littératures slaves).
 D^r Hess, Jacques (Égyptologie, assyriologie et langues anciennes).
 D^r Eßmann, architecte (Histoire des beaux-arts).
 Gremaud, Jean (Critique historique).
 Horner, Raphaël (Pédagogie).
 R. P. Jaquet, Dominique (Littérature chrétienne).
 Th. de la Rive, professeur extraordinaire (.....)

Professeurs agrégés (Privat docent).

MM. Adolphe Gottlob (Histoire de l'économie politique).
 Péter Wagner (Science de la musique).

Faculté de Droit.

- MM. D^r Rensing, François (Pandectes).
 Pedrazzini, Martin (Droit public).
 D^r Fietta, Paul (Droit civil français).
 D^r Lœrkens (Droit pénal).
 D^r Saedt (Droit ecclésiastique, droit de change, droit des gens).
 D^r de Savigny, Léon (Droit allemand).
 Clerc, Cyprien (Droit civil, droit fédéral privé).
 Perrier, Emile, procureur général (Procédure civile, droit public fédéral, poursuites et faillites).
 Bise, chancelier (Droit pénal).
 D^r Jaccoud (Droit naturel, économie politique).
 Gottofrey, Vincent (Pandectes, droit romain).
 D^r Favre (Médecine légale).
 Wasserab (Economie politique. Finances).

Collège cantonal St-Michel.

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| <i>Recteur.</i> | MM. Jaccoud, Jean, abbé. |
| <i>Préfet du Collège.</i> | Bourgeois, abbé. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | Duseiller, E., abbé. |
| <i>Surveillant.</i> | Chapaley, Jean. |

Cours académique du Lycée.

- | | |
|---|---|
| <i>Religion.</i> | MM. Jaccoud, abbé. |
| <i>Philosophie.</i> | Jaccoud, abbé et R ^d P. Mandonnet. |
| <i>Physique et chimie.</i> | Ræmy, Joseph. |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice. |
| <i>Mathématiques et Cosmographie.</i> | Wæber, Maurice. |
| <i>Histoire.</i> | |
| <i>Littérature et philologie.</i> | |
| <i>Littérature allemande.</i> | Laib, abbé. |
| <i>Préparateur d'histoire naturelle.</i> | Macherel, Eugène. |
| <i>Préparateur de physique et chimie.</i> | Macherel, Célestin. |

Gymnase.**Section littéraire française.**

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| 1 ^{re} classe. | MM. Pasquier, abbé. |
| 2 ^{me} » | Bègue, Ch., abbé. |
| 3 ^{me} » | Genoud, J., abbé. |
| 4 ^{me} » | |
| 5 ^{me} » | Perriard, A., chanoine. |
| 6 ^{me} » | Currat, L., abbé. |
| <i>Histoire.</i> | Horner, abbé. |
| <i>Mathématiques.</i> | Lance, Eugène. |
| <i>Comptabilité.</i> | Ducotterd, Pierre. |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice. |

Langue allemande.

1 ^{re} division	MM. Alex, abbé.
2 ^{me} »	Kleiser, abbé.
3 ^{me} »	Stadelmann, J.
4 ^{me} »	Laib, Aloys, abbé.
5 ^{me} »	R ^d P. Kapper, Albert.

Section littéraire allemande.

1 ^{re} classe.	MM. le R ^d P. Liedtke, K., abbé.
2 ^{me} »	R ^d P. Müller, Bruno.
3 ^{me} »	Bruhin, abbé.
4 ^{me} »	Reidy, »
5 ^{me} »	le R ^d P. Kapper, Albert.
6 ^{me} »	Laib, abbé.

<i>Langue française</i>	1 ^{re} division.	MM. Reidy.
<i>pour les allemands]</i>	2 ^{me} »	Raboud.
	3 ^{me} »	Blanc, Hubert.

Branches spéciales. M. le R^d P. Liebig, Paul.

Section industrielle.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM.
<i>Histoire.</i>	Horner, »
<i>Langue française.</i>	Blanc, H.
<i>Langue allemande.</i>	Gschwind, Charles.
<i>Langue anglaise et</i>	Gschwind, Charles.
<i>sciences commerciales.</i>	Ducotterd (1 ^{re} et 2 ^{me} cl.).
<i>Mathématiques.</i>	Lance, Eugène (3 cl.).
	Wæber, Mce, 4 ^{me} cl.).
<i>Comptabilité.</i>	Ducotterd, Pierre.
<i>Dessin technique.</i>	Schaller, Romain.
<i>Physique et hist. naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Chimie.</i>	Ræmy, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Blanc, Hubert.
<i>Calligraphie.</i>	Chapaley, Jean.

Maîtres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Preiswerk, pasteur.
<i>Langue anglaise.</i>	Gschwind, Charles.
<i>Langue italienne.</i>	Chapaley, Jean.
<i>Dessin académique et modelage.</i>	Reichlen, Joseph.
<i>Musique vocale et instrumentale.</i>	Sidler, Armin.
<i>Musique instrumentale.</i>	Muller, Jean.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.

Instruction secondaire.**Ecole d'Hauterive.**

- MM.** Tanner, directeur, professeur.
 Dessibourg, Jules, aumônier.
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
 Levet, Alexandre, surveillant et professeur.
 Verdon, Joseph, secrétaire-comptable.
 Ruffieux, maître de musique et d'allemand.

Ecole secondaire professionnelle.

- MM.** Gremaud, Amédée, directeur.
 Perriard, Paul, Rd curé, professeur de religion.
 Wæber, Jean, professeur.
 Musy, Maurice, »
 Schaller, Romain, »

Ecole secondaire des filles de Fribourg.

- MM.** Quartenoud, abbé, directeur et professeur.
 » » » professeur de religion.
M^{me} Weitzel, Marie, institutrice.
M^{no} Richoz, Joséphine, institutrice.
M^{no} . . . , maîtresse de piano.
MM. Sidler, Armin, }
 Musy, Maurice, }
 Muller, Jean, } maîtres spéciaux.
 Gschwind, Charles, }

Ecole secondaire de Bulle.

- MM.** Schouwey, abbé, directeur et professeur.
 D^r Alex, Rd curé, professeur.
 Cosandey, Amédée, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM.** Fetschrin, Guillaume, directeur.
 Blumenstein, Emile, professeur.
 Süsstrunk, Jacob, »
 Gutknecht, Jean, »
 Blaser, Reinhold, »
 Blaser, Christian, »
 Meier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Mollard, Albert, »
 Dunand, Jean, instructeur des cadets.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM.** Falconnet, vicaire, directeur.
 Jungo, François, professeur.
 Renevey, Alphonse, »

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM.** Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.
 Vaucher, Etienne, Rd chanoine, professeur.
 Vollery, Louis, professeur.
 Dietschy, Michel, langue allemande et musique.

Ecole latine de Châtel-St-Denis.

- M.** Chillier, directeur.

Ecole régionale de Guin.

- M.** Zurkinden, Pierre, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

- M.** Giger, Jean-Baptiste, maître.

Ecole régionale de la Haute-Cruyère.

- MM.** Fontaine, Maxime, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

- M.** Broyer, François, maître.

Ecole régionale de Courtion.

- M.** Perroset, Placide, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

- M.** Nonnast, Jules, maître.

Ecole régionale de Cottens.**Ecole régionale de St-Aubin.**

- M.** Fontaine, Constant, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

- M.** Bæriswyl, Johann, maître.

Ecole régionale de Treyvaux.

- M.** Mossu, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres.

- M.** Sarbach, Frédéric-Adolphe, maître.

Ecole régionale d Ueberstorf.

- M.** Rapo, Joseph, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Inspecteur des écoles secondaires et régionales.

M. Progin, Maurice, à Bulle.

Arrondissements scolaires.

- I^{er} ARR. MM. Gapany, Alfred, curé, à Montet.
 II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.
 III^{me} ARR. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.
 IV^{me} ARR. Section A MM. Morel, Séraphin, chanoine.
 » B Perriard, Alex., à Belfaux.
 V^{me} ARR. MM. Oberson, François, à Vuadens.
 VI^{me} ARR. Crausaz, Auguste, à Villaz-St-Pierre.
 VII^{me} ARR. Villard, Hippolyte, à Châtel-St-Denis.

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

M. Gremaud, Laurent.

DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

- Directeur.* MM. Weck, conseiller d'Etat.
Suppléant. Chassot, Alfred, conseiller d'Etat.
Secrétaire. Hartmann, Charles.
Aide-Secrétaire. Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
 RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

- MM. Perrier, Emile, procureur général.
 Villard, Antoine, substitut.

Avocats patentés.

- MM. Renevey, Jacques-Philippe, à Fribourg.
 Uldry, Nicolas, à Fribourg.
 Chapaley, Hubert, à Bulle.
 Grivet, Cyprien, à Fribourg.
 Morard, Lucien, à Bulle.
 Magnin, Alphonse, à Bulle.
 Marmier, Auguste, à Estavayer.

- MM.** Girod, Ernest, à Fribourg.
 Broye, Jules, »
 Biemann, Edouard, à Fribourg.
 Repond, Jules, »
 Braillard, François, à Romont.
 Sudan, Pierre, à Châtel.
 Cantin, Félix, à Fribourg.
 Cosandey, Joseph, »
 Hafner, Hugo, à Morat.
 Blanc, Alfred, à Fribourg.
 Bellenot, Joseph, à Fribourg.
 Bourgnecht, Louis, à Fribourg.
 Wattlelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Gillet, Jean, à Châtel.
 Dupraz, Emmanuel, à Rue.

Conseil de discipline des avocats.

Présidence: Président du Tribunal cantonal.

- MM.** Renevey, Jacques-Philippe, avocat.
 Cardinaux, Louis, président.
 Birbaum, Joseph, président, à Fribourg.

Suppléants.

- MM.** Vonderweid, Joseph, juge de paix, à Fribourg.
 Girod, Ernest, avocat.
 Grand, Louis, président, à Romont.

Procureurs patentés.

Fribourg. **MM.** Leu, Charles. Grolimont, Joseph. Reichlen, François. Gottrau, Philippe. Egger, Charles. Blanc, Edouard.

Bulle. **MM.** Andrey, Alex. Barras, Calybite. Currat, Placide.

Romont. **MM.** Forney, Victor. Braillard, Fr. Stajessi, Emile.

Châtel-St-Denis. **M.** Pasquier, Henri.

Morat. MM. Hafner, Hugo. Willenegger, Erédéric.
Semsaies. M. Corboz, Cyprien.
Domdidier. M. Butty, Charles.

Chambre des notaires.

MM. Renevey, notaire, à Fribourg, Président.
 » » Secrétaire.
 Bullet, » à Estavayer.
 Burgy, » à Fribourg.
 Schorderet, » »
 Birbaum, président, »
 Michaud, greffier, »

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

MM. Burgy, Jacques, à Fribourg.
 Renevey, Jacques, »
 Vuichard, Isidore, »
 Michaud, Pierre, »
 Gottrau, Ernest, »
 Droux, Paul, »
 Blanc, Edouard, »

District de la Singîne.

Schorderet, Xavier, à Fribourg.
 Birbaum, Joseph, »
 Jungo, Joseph, »
 Castella, Albert, »
 Bourgknecht, Alphonse, »

District de la Gruyère.

MM. Dupré, Jules, à Bulle.
 Chapaley, Hubert, à Bulle.
 Menoud-Müsy, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Morard, Louis, à Bulle.
 Currat, Placide, »

District de la Glâne.

MM. Gobet, Jean, à Romont.
 Grand, Louis, »
 Chatton, Isidore, »
 Conus, François, à Rue.
 Stajessi, Emile, à Romont.

District de la Broye.

- MM. Bullet, Léon, à Estavayer.
 Bersier, Joseph, à Estavayer.
 Bondallaz, Fridolin, à Estavayer.
 Butty, Charles, à Domdidier.
 Holz, Georges, à Estavayer.

District du Lac.

- MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.
 Derron, Henri, »
 Friolet, Frédéric, »
 Ræmy, Jules, »
 Hartmann, Romain-Charles, à Cournillens.

District de la Veveyse.

- MM. Perrin, Joseph, à Châtel-St-Denis.
 Pasquier, Henri, »
 Gillet, Jean, »

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Renevey, Jacques-Philippe, avocat.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Michaud, Pierre, notaire.
 Perrier, Emile, professeur de droit.
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Hartmann, Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Perrier, Emile, professeur de droit.
 Wuilleret, juge cantonal.
 Renevey, avocat.
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Hartmann, Charles, secrétaire.
-

COMMISSION CANTONALE

de surveillance des offices de poursuite et de faillite.

- MM. Bise, commissaire général, président.
 Weck, Romain, membre.
 Buclin Léon, »
 Michaud, Pierre, suppléant.
 Martin, Henri, »

Préposés des offices de poursuites.

District de la Sarine.

- M. Gendre, Alexandre, à Fribourg.

District de la Singine.

- M. Blanchard, Théodore, à Tavel.

District de la Gruyère.

- M. Robadey, Alexis, à Bulle.

District du Lac.

- M. Nicolet, Pierre, à Morat.

District de la Broye.

- M. Brasey, Edmond, à Estavayer.

District de la Glâne.

- M. Mauroux, Adrien, à Romont.

District de la Veveyse.

- M. Monnard, Alfred, à Châtel.

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés
 des offices de poursuite.**

District de la Sarine.

- M. Wuilleret, Alex., greffier, à Fribourg.

District de la Singine.

- M. Fasel, Louis, greffier, à Tavel.

District de la Gruyère.

- M. Philipona, François, greffier, à Bulle.

District du Lac.

M. Vacheron. Max, greffier, à Morat.

District de la Broye.

M. Bondallaz, Fridolin, greffier, à Estavayer.

District de la Glâne.

M. Chatton, Isidore, greffier, à Romont.

District de la Veveyse.

M. Mossier, Jules, greffier, à Châtel.

B. — COMMISSION RELEVANT DE LA DIRECTION DES CULTES.

CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Pellerin, vicaire-général.
 Renevey, avocat.
 Hartmann, Charles, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

MM. Favre, Auguste, R^{me} Prévôt.
 Tschopp, Joseph, R^a Doyen.
 Götschmann, Aloys, R^a chanoine, grand-chantre.
 Perriard, Ambroise, »
 Perriard, Paul, curé, »
 Bornet, Jean, »
 Esseiva, Léon, »
 Pellerin, Victor, »
 Morel, Séraphin, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre
 de St-Nicolas.**

M. Weck, Hipolyte, à Fribourg.

II. — Commission synodale réformée.

- MM. Hug, F.-E., à Fribourg, président.
 Liechti, H., à Morat, vice-président.
 Blumenstein, pasteur, à Morat.
 Schaffner, S., pasteur, à Chiètres.
 Bula, J.-F., à Chiètres.
 Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.
 Stoll, N., député, à Salvagny.
 Landry, pasteur, secrétaire, à Meyriez.

III. DIRECTION DES FINANCES.

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| <i>Directeur.</i> | MM. Chassot, conseiller d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i> | Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat. |
| <i>Secrétaire.</i> | Brunisholz, Claude. |
| <i>Copiste-expéd.</i> | Bæriswyl, Aloys. |

Bureau central de l'impôt.

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| <i>Secrétaire-chef de bureau.</i> | MM. Emmenegger, Joseph. |
| <i>Copiste-expéditeur.</i> | Egger, Philippe. |
| » | Hæring, Jacques. |
| » | Burgisser, Pierre. |

Trésorerie d'Etat.

- MM. Emery, Emile, trésorier.
 Niquille, Casimir, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Blanc, Oscar, 2^e secrétaire-comptable.
 Meyer, Jean, timbreur.

Receveurs d'Etat.

- | | |
|---|----------------------------------|
| <i>Sarine.</i> | MM. Monney, Charles, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Passer, Jean, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Chiffelle, Charles, à Bulle. |
| <i>Glâne.</i> | Deschenaux, Romain, à Romont. |
| <i>Broye.</i> 1 ^{er} arrondis. | Andrey, Et., à Estavayer. |
| 2 ^{me} » | Plancherel, Joseph, à Domdidier. |
| <i>Lac.</i> | Michaud, Adrien, à Morat. |
| <i>Veveyse.</i> | Genoud, Cas. à Châtel. |

Commissariat général et enregistrement.

MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur
de l'enregistrement.

Bovard, Jean-Louis, secrétaire.

Stempfél, Joseph, aide.

Commissaires géomètres.

MM. Bise, Modeste, commissaire général.

Crausaz, Simon, à Fribourg.

Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.

Sudan, Jean, à Fribourg.

Monney, Jean, à Châbles.

Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.

Mændly, Alphonse, à Cugy.

Bise, Narcisse, à Fribourg.

Forney, Léon, à Romont.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

1^{re} section.

MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.

2^e »

Weck, Frédéric, à Fribourg.

Ræmy, Ch.-Aug., subst.

3^e »

Kolly, Jean-Bapt., au Mouret.

Dousse, Jean-Bapt., greffier, subst.

District de la Singine.

MM. Vonlanthen, Benoît, à Villars-les-Joncs.

Hayoz, Jos., subst. temporaire.

District de la Gruyère.

1^{re} section.

MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.

Barras, Emile, substitut.

2^e »

Bovet, Alexandre, à Gruyères.

Rime, Tobie, syndic, subst.

District de la Glâne.

1^{re} section.

MM. Badoud, François, à Romont.

Ayer, François, subst. temporaire.

2^e »

Badoud, Victor, à Rue.

Dupraz, François, à Rue.

District de la Broye.

- 1^{re} section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.
Corminbœuf, Cyp., à Domdidier, subst.
2^{me} » Marmier, Laurent, à Estavayer, prov.
Leibzig, Jean, subst.
3^{me} » Bureau d'Estavayer.

District du Lac.

- MM. Mülleg, Fritz, à Morat,
Derron, Constant, subst. prov.

District de la Veveysse.

- MM. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.
Mossier, Louis, Châtel-St-Denis, subst. temp.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Emmenegger, Joseph, président.
Vuichard, Isidore, à Fribourg.
Fornierod, Vincent, à Montilier.
Egger, Philippe, secrétaire.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM. Chassot, conseiller d'Etat, président.
Losey, Alfred, à Fribourg.
Vicarino, Frédéric, »
Emmenegger, Joseph, secrétaire.

Commission des zones.

- MM. Niquille, Casimir, à Fribourg, Président.
Genoud, Jean, au Petit-Rome, vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM. Genoud, Jean, au Petit-Rome, membre.
Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf, membre.
Frossard, François, à Romanens, 1^{er} suppléant.
Margueron, Jean, à Cottens, 2^e »
Dupasquier, Romain, à Vuadens, 3^e »
Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, 4^e »
Bossion, Antoine, à Ursy, 5^e »
Jungo, Joseph, à Guin, 6^e »
Pache, Joseph, à Lussy, 7^e »

Zône de la Broye.

- MM. Dubey, Didier, à Domdidier, membre.
 Gutknecht, Samuel, à Ried, »
 Dessibourg, Joseph, à St-Aubin, 1^{er} suppléant.
 Corminboeuf, Xavier, à Ménières, 2^d »

Zône alpestre.

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, membre.
 Currat, Henri, à Grandvillard, membre.
 Jaquet, Léon, à Estavannens, 1^{er} suppléant.
 Grangier, Placide, à Montbovon, 2^e »
 Schouwey, Philippe, à Bellegarde, 3^e »
 Corboz, Félicien, à Semsales, 4^e »
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 5^e »

Zône vinicole.

- MM. Cressier, Henri, à Lugnorre, membre.
 Guillod, Louis, à Praz, »
 Liardet, Louis, à Font, 1^{er} suppléant.
 Pillonel, Victor, à Cheyres, 2^e »

**Inspecteur général et intercantonal de la pêche
 sur le lac de Morat.**

- M. Savary, Charles, à Faoug.
 d'Epinay, Louis, préfet, à Morat.

ADMISTRATEUR DES SELS.

M.

FACTEURS DES SELS.

- | | |
|-------------------|---------------------------------------|
| <i>Fribourg.</i> | MM. Audergon, J.-Joseph, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i> | Tschachtli, Otto, à Morat. |
| <i>Romont.</i> | Badoud, Jean, à Romont. |
| <i>Bulle.</i> | Jordan, André, fils d'Alex., à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

<i>Directeur.</i>	MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Théraulaz, Alphonse, »
<i>Secrétaire.</i>	
<i>Aide.</i>	Joye, Etienne.
<i>Vérificateur des comptes des communes.</i>	Giller, Julien.
<i>Adjoint.</i>	Crausaz, Edouard.

COMMISSIONS ATTACHÉES A LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Commission de l'Hospice cantonal.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Favre, R^{me} Prévôt.
 Esseiva, R. chanoine de St-Nicolas.
 Glasson, Paul, banquier.
 Birbaum, Joseph, notaire.
 Tschopp, Joseph, chanoine.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Théraulaz, Alph., conseiller d'Etat, président.
 Gremaud, Casimir, député, à Echarlens.
 Richoz, J.-Baptiste, à Siviriez.
 Castella, Rd. curé, à Gruyères.
 Bourqui, Alexis, à Fribourg, secrétaire.

Hospice de Marsens.

- MM. Repond, P., docteur, de Villardvolard, directeur.
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.
 Gauthier, Henri, économe.
 Baudère, Ernest, secrétaire-comptable.

Commission de l'industrie et du commerce.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Buman, syndic, à Belfaux.
 Comte, Antoine, négociant, à Fribourg.
 Mauron, Louis, télégraphiste.

Suppléants.

- MM. Chardonnens, Charles, à Fribourg.
 Delpech, Ignace, »

Commission d'agriculture.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Bertschy, Meinrad, à Tavel.
 Francey, Alex., à Cousset.
 Wuilleret, Charles, à Fribourg.
 Roulin, Paul, à Treyvaux.

Suppléants.

- MM. Frossard, major, à Romanens.
 Jungo, Aloys, à Guin.
 Benninger, Jean, à Salvagny.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Pillonel, Victor, à Cheyres.
 Monney, François, à Châbles.
 Delley, Frantz, à Delley.
 Liardet, Louis, à Font.

District du Lac.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Vincent-Fornerod, J.-Samuel, à Montilier.
 Javet, Jean, à Môtier.
 Süsstrunk, Jacq., prof.. à Morat.

Station laitière.

- M. de Vevey, Emmanuel, chimiste, à Fribourg.

INSPECTEUR EN CHEF DES FORÊTS.

- M. Gottrau, Edmond, à Granges.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

- 1^{er} Arrond. MM. Weck, Joseph, à Fribourg.
 2^e » Vonderweid, Marcel, prov.
 3^e » Barras, Paul, à Bulle.
 4^e » Gendre, Pierre, prov.

Vérificateurs des poids et mesures.

- 1^{er} arrond. (*Sarine, Singine, Broye et Lac*).
 M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.
 1^{er} sous-arrond. (*Sarine et Singine*).
 M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.

2^{me} sous-arrond. (Broye).

M. Renevey, Basile, à Domdidier.

3^{me} sous-arrond. (Lac).

M. Stœckli, Jean, à Morat.

2^{me} arrond. (Gruyère, Glâne et Veveysse).

M. Fessler, Joseph, à Romont.

4^{me} sous-arrond. (Gruyère).

M. Jolliet, Constant, à Bulle.

5^{me} sous-arrond. (Glâne).

M. Fessler, Joseph, à Romont.

6^{me} sous-arrond. (Veveysse.)

M. Pilloud, Léon, à Châtel.

7^{me} sous-arrond. (Verrerie de Semsales).

M. Zumkeller, Benoit, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Théraulaz, Alph., cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Weck, Ch., »
<i>Secrétaire.</i>	Conus, Alexandre.
<i>Copiste.</i>	Barras, Narcisse.

I. Ponts et Chaussées.

<i>Ingénieur cantonal.</i>	MM. Gremaud, Amédée.
<i>Ingénieur-adjoint.</i>	Weck, Rodolphe.
<i>Ingénieur aide-tempor.</i>	Gremaud, Albert.
<i>Secrétaire.</i>	Sutorius, Joseph.
<i>Dessinateur.</i>	Thoos, Julien.
<i>Expéditionnaire.</i>	David, Louis.

II. Intendance des bâtiments.

<i>Intendant.</i>	MM. Blaser, Samuel, intérim.
<i>Dessinateur.</i>	Sattler, Edouard.
<i>Secrétaire-piqueur.</i>	Chassot, Ferdinand.

Contrôleurs des routes.

1 ^{er} arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Joye, Charles, à Fribourg.
2 ^e »	<i>Lac.</i>	Vincent-Fornerod, à Montilier.
3 ^e »	<i>Broye.</i>	Burgisser, Vincent, à Murist.
4 ^e »	<i>Glâne.</i>	Richoz, commissaire, à Siviriez.
5 ^e »	<i>Gruyère.</i>	Morel, Alphonse, à Bulle, prov.
6 ^e »	<i>Veveyse.</i>	Andrey, Philippe.
7 ^e »	<i>Singine.</i>	Jungo, Pierre, à Schmitten.

Ingénieur de l'administration des Eaux et forêts.

MM. Gottrau, Charles, comptable.

VI. DIRECTION DE LA POLICE.

<i>Directeur.</i>	MM. Schaller, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Python, Georges, »
<i>Secrétaire.</i>	Genoud, Charles.
<i>Expéditionnaire.</i>	Sermoud, Narcisse.

Bureau de Police centrale.

<i>Directeur.</i>	MM. Schaller, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Python, Georges, »
<i>Secrétaire.</i>	Corpataux, Vincent.
<i>Aide-Secrétaire.</i>	
<i>Copiste-planton.</i>	Jungo, sergent.

Commission de santé.

<i>Président.</i>	MM. Schaller, conseiller d'Etat.
<i>Vice-Président-secrét.</i>	Torche, Antoine, D ^r , à Estavayer.
	Crausaz, Joseph, D ^r , à Rue.
	Engelhard, Oscar, D ^r , à Morat.

Cantonnements des Vétérinaires.

<i>Sarine,</i>	1 ^{er} cant.	MM. Bæriswyl, Benj., à Fribourg.
»	2 ^e »	Tanner, Pierre, à Praroman.
<i>Singine,</i>	1 ^{er} »	Bertschy, Meinrad, à Pontels, pr.
»	2 ^e »	Strebel, M., père, à Fribourg.
<i>Gruyère,</i>	1 ^{er} »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e »	
»	3 ^e »	Meuwly, Jean, à Bulle.

<i>Glâne,</i>		MM. Rosset, Albert, à Rue.
<i>Broye,</i>	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Auguste, à Estavayer.
<i>Lac,</i>		Volmer, Edouard, à Meyriez.
<i>Veveyse,</i>		Jungo, Hub., à Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

MM. Schaller, conseiller d'Etat, président.
 Rise, Modeste, commissaire-général.
 Gottrau, Tobie.
 Fraisse, Adolphe, architecte.
 Vonderweid, Joseph, député.
 Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE DES BATIMENTS.

I. ARROND. District de la Sarine.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM.	Jäger, Franç., négoc., »
<i>Suppléant.</i>		Thalman, entrepreneur, »
<i>Taxeurs de district.</i>		Berger, Jacques, charp., à Prez.
		Sterroz, entrepren., à Fribourg.
<i>Suppléants.</i>		Schaad, Jos., charp. »
		Ottet, J., charp., à Corminbœuf.
		Boëvin, J., entrep. à Fribourg.

II. ARROND. Districts de la Singine et du Lac.}]

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM.	Jäger, Franç., nég., à Fribourg.
<i>Suppléants.</i>		Riedo, juge de paix, à Planfayon.

<i>Taxeur du district de la Singine.</i>		Vonlanthen, J.-Jac., à Alterswyl.
<i>Suppléants.</i>		Ræmy, Frs., charp. à Planfayon.
		Fasel, Jean, anc. syndic, de Tavel.
		Gobet, Jacob, à Lanthen.
		Perler, Jos., à Wunnswyl.

<i>Taxeur du district du Lac.</i>		Orlandi, Sébastien, à Morat.
<i>Suppléants.</i>		Spach, Pierre, à Buchillon.
		Humbert, Philippe, à Cormérod.
		Meyer, S., charp., à Courlevon.

III. ARROND. District de la Broye.

Taxeur d'arrond. MM. Rochat, Antonin, à Estavayer.
Suppléant. Fivaz, aubergiste, à Portalban.
Taxeur de district. Dubey, Jos, à Gletterens.
 Pillonel, Florentin, à Seiry.
Suppléants. Corminboeuf, Cyp., à Domdidier.
 Burgisser, Vincent, à Murist.
 Curty, Louis, à Cousset.

IV. ARROND. Districts de la Glâne et de la Veveyse.

Taxeur d'arrond. MM. Badoud, Fr., contrôl., à Romont.
Suppléants Genoud, Léon, à Châtel.
 Perrin, Léon, à Semsales.

Taxeur du district de la Glâne. MM. Piller, Joseph, méc., à Romont.
Suppléants. Oberson, Félicien, à Romont.
 Bosson, Antoine, à Ursy.
 Sallin, Félicien, à Villaz-St-P.
 Mauron, Franc, à Villaraboud.

Taxeur du district de la Veveyse. Cardinaux, Joseph, à Châtel.
Suppléants. Villard, Charles, à Châtel.
 Suard, Joseph, à Progens.
 Sandan, Xavier, à Châtel.

V. ARROND. District de la Gruyère.

Taxeur d'arrond. MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
Suppléant. Richo, commissaire, à Siviriez.
Taxeurs de district. Borcard, B., à Grandvillard.
 Gillard, Albert, à Bulle.
Suppléants. Gachet, Jules, à Gruyères.
 Rime, Isidore, à Charmey.
 Mossu, François, à Broc.
 Tinguely, Olivier, à Marsens.

Gendarmerie.

MM. Meyer, Jules, commandant.
 Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

Maisons pénitentiaires.

MM. Corboud, Théod., directeur de la maison de force.
 Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.

MM. Esseiva, chanoine, aumônier catholique.
 Bornet, » »
 Preiswerck, H., pasteur, aumônier réformé.

Géoliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.
 » Tayel.
 » Bulle.
 » Romont.
 » Estavayer.
 » Morat.
 » Châtel.

VII. DIRECTION DE LA GUERRE.

Directeur. MM. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Suppléant. Schaller, Henri, »
1^{er} Secrétaire. Villard, Louis, à Fribourg.
2^e » Buman, Paul, »

Chef du personnel.

M. Reynold, Alfred, lieutenant-colonel.

Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux.

M. Stajessi, Charles.

Commandant des arrondissements militaires 2 et 3.

M. Bonny, César, à Fribourg.

Chef de bureau de perception des taxes militaires.

M. Weck, Maurice, à Fribourg.

Secrétaire des commandants d'arrondissements.

M. Rohrbasser, François, à Fribourg.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Aeby, conseiller d'Etat, président.

Vicarino, Frédéric, à Fribourg.

Emmenegger, J., président de la commis. centrale des péréquateurs.

Bonny César, secrétaire.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet.
 Buman, Ernest, lieutenant de préfet.
 1^{er} secrétaire.
 Renevey, Charles, 2^e »

Singine.

- MM. Bertschy, Meinrad, préfet.
 Blanchard, Théodore, lieutenant de préfet.
 Spæth, Jean-Georges, secrétaire.

Gruyère.

- MM. Weck, Louis, préfet.
 Jordan, André, lieutenant de préfet.
 Gremaud, Ignace, secrétaire.

Veveyse.

- MM. Andrey, Philippe, de Coumin, préfet.
 Genoud-Chaperon, Léon, lieutenant de préfet.
 secrétaire.

Glâne.

- MM. Vonderweid, Honoré, préfet.
 Robadey, Louis, lieutenant de préfet.
 Perroud, Jules, secrétaire.

Broye.

- MM. Emmery, Jules, préfet.
 Dumont, Joseph, lieutenant de préfet.
 Bovet, Laurent, secrétaire.

Lac.

- MM. d'Épinay, Louis, préfet.
 Hafner, Hugo, lieutenant de préfet.
 Beeli, François, secrétaire.
-

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1888).

District de la Sarine. Population 28,095.

Ville de Fribourg	MM. Aeby, Paul	12,244
Arconciel	Maudry, Joseph	326
Autafond	Cotting, Valentin	98
Autigny	Mauroux, Joseph	501
Avry-sur-Matran	Rossier, Louis, feu André	370
Belfaux	Buman, Charles	414
Bonnefontaine et Montécou	Dousse, J.-B.	385
Chénens	Déferard, Joseph	276
Chésalles	Rossmann, Léon	69
Chésopelloz	Cuennet, Jacques	151
Corjolens	Dorand, Pierre	80
Corminbœuf	Bochud, Pierre-Joseph	398
Corpataux	Clerc, Pierre	347
Corserey	Chatagny, Louis	211
Cottens	Margueron, Jean, député	401
Cutterwyl	Bramaz, Joseph	80
Ecuwillens	Chavaillaz, Joseph	495
Ependes	Bongard, Casimir	334
Essert	Kolly, Maxime, fils de Nic.	183
Estavayer-le-Gibloux	Pittet, Aurélien	274
Farvagny-le-Grand	Rolle, Ulrich, fils Jacq.	420
Farvagny-le-Petit	Piccand, Etienne	134
Ferpicioz	Perroud, Claude	151
Givisiez	Bérard, Célestin	159
Granges-Paccot	Limat, Alphonse	264
Grenilles	Clerc, Eugène	113
Grolley	Dumont, Vincent	356
La-Corbaz et Cormagens	Chatton, Jacques	231
Lentigny	Morel, Jacques	391
Lossy et Formangueires	Kæch, François	187
Lovens	Jerly, Alfred, feu Ant.	180
Magnedens	Chappuis, Joseph	109
Marly-le-Grand	Bauer, Jean	388
Marly-le-Petit	Meyer, Isidore	134
Matran	Corpataux, François	318
Montévraz	Wicht, Pierre	248
Neyruz	Dafflon, Félix	506
Nierlet	Buchs, Antonin	117
Noréaz	Guisolan, Eugène	495

Oberried	MM. Wicht, Baptiste	159
Omnens	Barbey, Pierre	218
Pierrafortscha	Weck-Surbeck, François	224
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	251
Posat	Reynaud, Pierre	118
Posieux	Magnin, Pierre	293
Praroman	Kolly, Jean-Baptiste	391
Prez	Rothey, François	458
Rossens-Illens	Clerc, Joseph	418
Rueyres-St-Laurent	Michel, Joseph	218
Sales	Bongard, François	175
Senèdes	Spielmann, Pierre	81
Treyvaux	Roulin, Joseph	968
Villars-sur-Glâne	Mauron, Joseph	491
Villarlod	Michel, Claude	192
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	214
Villarsel-sur-Marly	Bielmann, Pierre	91
Vuisternens-en-Ogoz	Villet, Léon	591
Zénauva	Remy, Pierre	81

Distriet de la Singine (Population 18,254).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1324
Bœsingen	Kæser, Jean	1332
Brunisried	Zbinden, Jacques	374
Chevrilles-Neuhaus	Schwarz, Jean	745
Dirlaret	Tinguely, Julien	1076
Guin	Zurkiuden, Jean	3282
Heitenried	Aebischer, Pierre	681
Oberschrot	Zbinden, Peter	581
Planfayon	Brugger, Joseph	1057
Plasselb	Lauper, Jean	409
St-Antoine	Sturny, Jacques	1639
St-Sylvestre	Kolly, Jean	584
St-Urs	Stritt, Pierre	1081
Tavel	Blanchard, Nicolas	917
Tinterin	Kolly, Philippe	446
Ueberstorf	Schmutz, Joseph	1490
Wünnewyl	Nussbaum, Peter	1065
Zumholz	Zbinden, Jean	234

Distriet de la Broye (Population, 14,843).

Aumont	MM. Berchier, Louis	496
Autavaux	Marmy, Antonin	167
Bollion	Chaney, J., fils de Pierre	138

Bussy	MM. Schrœter, Alph.	259
Châbles	Oulevey, Edouard	319
Chandon	Pache, Ant.	210
Chapelle	Andrey, Dominique	105
Châtillon	Masset, Pierre	164
Cheyres	Pillonnel, Vict., fils de V.	445
Cheiry	Torche, Amédée	269
Cugy	Grandgirard, Isidore	693
Delley	Delley, Jean	315
Domdidier		868
Dompierre	Musy, Alphonse	540
Estavayer	Dumont, Joseph	1566
Fétigny	Renevey, Alphonse	380
Font	Liardet, Auguste	227
Forel	Duc, Joseph, fœu Benoît	191
Franex	Thorimbert, Alphonse	116
Frasses	Michaud, Placide	127
Les Friques	Marion, Auguste	92
Gletterens	Dubey, Auguste	290
Granges-de-Vesin	Berchier, Maximilien	167
Léchelles	Progin, Eugène	286
Lully	Duc, Théodore	65
Mannens, Grandsivaz	Rossier, Vincent	408
Ménières	Moret, Eloi	298
Montagny-la-Ville	Pidoux, Joseph	322
Montagny-les-Monts	Francey, Benoit	724
Montborget	Marguet, Jules	633
Montbrelloz	Vesy, François	183
Montet	Chaney, Louis	364
Morens	Berchier, Florentin	160
Murist	Bourqui, Adrien	304
Nuvilly	Broye, Donat	403
Portalban	Delley, Jérôme	153
Praratoud	Bondallaz, François	93
Prévondavaux	Badoud, Basile	151
Rueyres-les-Prés	Dubey, Félix	204
Russy	Pauchard, Fridolin	201
St-Aubin	Dessibourg, Joseph	601
Seiry	Pillonel, Fl., fils de P.	168
Sévaz	Dubey, Alex	57
Surpierre	Corboud, Laurent	257
Vallon	Bœchler, Antoine	173
Vesin	Ansermet, Ferdinand	241

Villeneuve	MM. Ballif, Eloi	311
La-Vounaise	Losey, Philibert	182
Vuissens	Fasel, Auguste	256

District de la Gruyère (Population, 21,428).

Albeuve	MM. Beaud, Edouard	519
Avry-devant-Pont	Liard, Jean	470
Bellegarde	Schouwey, Joseph	805
Botterens et Villarsbeney	Delatina, Ed.	482
Broc	Sudan, François	441
Bulle	Glasson, Eugène	2798
Cerniat	Overney, François	731
Charmey	Rime, Aug.	1148
Châtel-sur-Montsalvens	Retornaz, Marcelin	141
Corbières	Blanc, François	248
Crésuz	Ruffieux, Laurent	115
Echarlens	Gremaud, Casimir	424
Enney	Grandjean, Abel	295
Estavannens	Jacquet, Léon	248
Grandvillard	Currat, Henri	486
Gruyères	Murith, Alfred	1195
Gumefens	Gauderon, Alphonse	472
Hauteville	Jenny, Jacques	501
La-Roche	Brodard, Anselme	1122
La-Tour	Corboz, Louis	915
Le-Pâquier	Pasquier, Alphonse	328
Lessoc	Fracheboud, Pierre	303
Marsens	Magnin, Marcel	639
Maules	Pasquier, Philippe	205
Montbovon	Jordan, Lucien	421
Morlon	Grandjean, Jacques-Joseph	318
Neirivue	Geinoz, Félicien	264
Pont-en-Ogoz	Duriaux, Alexandre	232
Pont-la-Ville	Rigolet, Benjamin	370
Riaz	Schwartz, Jacques	648
Romanens	Frossard, Louis	311
Rueyres-Treyfayes	Monney, Alex., dit Carri	254
Sales	Seydoux, François	453
Sorens	Romanens, Emile	800
Vaulruz	Borcard, Maurice	724
Villarsbeney-Botterens	Delatenaz, Edouard	174
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	81
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	93

Villardvolard	MM. Clerc, Léopold	284
Vuadens	Moret, Louis	1210
Vuippens	Philipona, Hubert	234

Distriet de la Glâne (Population, 13,918).

Aub oranges	MM. Crausaz, Acace	166
Berlens	Perroud, Alphonse	196
Blessens	Perriard, Joseph	135
Billens	Demierre, François	216
Bionnens	Gavillet, Théodore	84
Chapelle	Grivel, Victor	156
Châtelard	Uldry, Alexandre	450
Châtonnaye	Débieux, Joseph	365
Chavannes-les-Forts	Menétrey, Antonin	357
Chavannes-s.-Orsonnens	Defférad, Victor	255
Ecassey	Menoud, Alexandre	90
Ecublens, Eschiers, Villangeaux	Maillard, Pierre	322
Esmonts	Grivel, Florentin	173
Estévenens	Uldry, Alexandre	203
Fuyens	Vauthey, Jacques	85
Gillarens	Crausaz, Ed.	257
Grangettes	Pittet, Jean-Joseph	197
Hennens	Jorand, Jean-Joseph	154
La-Joux	Menoud, François	453
La-Magne	Menoud, Auguste	80
Le-Saulgy	Conus, Isidore	75
Les-Glânes	Corminbœuf, Alphonse	100
Lieffrens	Bossel, Isidore	112
Lussy	Pache, Joseph	251
Massonnens	Brayoud, Maurice	407
Mézières	Dénervaud, Alphonse	419
Montet	Demierre, Jean	137
Morlens	Deschenaux, Alphonse	55
Mossel	Dévaud, Jean, ffeu André	219
Neirigue	Perroud, François	75
Orsonnens	Page, Théophile	307
Prez-vers-Siviriez	Cosandey, Théodore	353
Promasens	Ducrest, Romain	242
Romont-Arruffens	Chatton, Isidore	1886
Rue	Dupraz, François	421
Siviriez	Richoz, J.-B., comm.	466
Sommentier	Menoud, Léon	234
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	360

Torny-le-P. et Mides	MM. Fragnière, Louis	376
Ursy	Deschenaux, Nicolas	161
Vauderens	Richoz, Louis	320
Villaraboud	Donzallaz, Joseph	320
Villaranon	Giroud, Félicien	146
Villargiroud	Berset, André	220
Villarimboud-Macconnens	Renevey, Zotique	462
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	240
Villariaz	Vaucher, André	226
Villaz-St-Pierre	Jaquat, Lucien	401
Vuarmarens	Conus, Jean, feu Pierre	207
Vuisternens-dev.-Romont	Menoud, Claude	346

Distriet de la Veveyse (Population, 7,776).

Attalens.	MM. Savoy, Célestin	1048
Bossonnens	Cottet, Alphonse	299
Bouloz	Dénervaud, François	227
Besencens	Vial, Alphonse	161
Châtel-St-Denis	Villard, Hippolyte	2276
Fiaugères	Esseiva, Louis	274
Granges	Gabriel, Denis	296
Grattavache	Seydoux, Henri	164
Le-Crêt	Grandjean, Eugène	484
La-Rougève	Sonney, Célestin	72
Pont	Ducrest, Antoine	150
Porsel	Barbey, Hubert	386
Progens	Suard, Joseph	300
Remaufens	Tache, Casimir	403
Sensales	Perrin, Léon, feu Jos.	815
St-Martin	Vial, Joseph	421

Distriet du Lac (Population, 15,215)

Agrimoine	MM. Mæder, Jean	165
Barberèche	Folly, Charles	417
Buchillon	Mæder, Jacques	206
Chandossel	Bochud, Chrysostôme	174
Champagny	Meyer, Jean	194
Charmey (Galmitz)	Schwab, Fritz	400
Châtel (Bourg)	Merz, Frédéric	231
Chiètres	Schwab, Jacob	1194
Cordast	Burgy, Gaspard	363
Grand-Cormondes	} Meuwly, Jos.	426
Petit-Cormondes et Monterschu		167

Corsalettes	MM. Singy, Nicolas	90
Cornérod	Berset, Josué	201
Courgevaux	Wuillemin-Droz, Rodolphe	499
Courtaman	Folly, Peter	134
Courlevon, Coussiberlé	Helfer, Fritz, fils de Danl.	211
Cournillens	Monney, Edouard	296
Courtepin	Meuwly, Jean-Siméon	238
Courtion	Progin, Jean, fils d'Edouard	203
Cressier	Auderset, Emile	367
Freschels	Kramer, Pierre	314
Jentes	Benninger, Edouard	224
Gros et P. Guschelmuth	Egger, Peter	225
Hauteville	Pfister, Samuel	170
Liebistorf et Petit-Bœsingen	Kilchœr, Benoît	590
Lourtens	Mæder, Jacob	203
Meyriez et Greng	Moccard, Frédéric-Louis	314
Misery	Kolly, Denis	254
Montilier	Vincent-Fornerod, J.-Sm.	648
Morat	Cornuz, Gustave	2360
Ormey	Sommer, Frédéric	460
Ried	Gutknecht, Samuel	556
Salvagny	Leicht, Frédéric	396
Villarepos	Folly, Adolphe	301
Bas-Vully	Risold, Jean-Samuel	962
Haut-Vully	Gassner, Jules	646
Wallenbuch	Siffert, Jacob	56
Wallenried	Genilloud, Pierre	299

Total de la population du canton : 119,529.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

- MM. **Wuilleret, Louis**, à Fribourg, président.
Gottofrey, Vincent, à Fribourg, vice-président.
Huber, Adolphe, de Morat.
Clerc, Cyprien, de Riaz.
Gendre, Frédéric, de Fribourg.
Corpataux, François, de Matran.
Ræmy, Louis, d'Agy.
Buclin, Léon, greffier.
Droux, Paul, greffier substitut.
Spielmann, Félix, expéditionnaire.
Oberlin, Joseph, huissier.

SUPPLÉANTS.

- MM.** Birbaum, Joseph, président, à Fribourg.
 Grand, Louis, président, à Romont.
 Vonderweid, Joseph, juge de paix, à Fribourg.
 Vicarino, Frédéric, juge, à Fribourg.
 Morard, Louis, président, à Bulle.
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.
 Chatton, Isidore, greffier, à Romont.
 Cardinaux, Louis, président, à Fribourg.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.

Tribunaux d'arrondissements.

I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

- MM.** Cardinaux, Louis, à Fribourg, président.
 Vicarino, Frédéric, à Fribourg, vice-président.
 Gottrau, Charles, à Granges.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Dousse, Jean-Baptiste, à Montécu.
 Vuilleret, Alexandre, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM.** Philipona, Pie, à Fribourg.
 Vuichard, Isidore, notaire, à Fribourg.
 Bérard, Célestin, à Givisiez.
 Barbey, Pierre, à Onnens.

II. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Singine.

- MM.** Birbaum, Joseph, à Fribourg, président.
 Wæber, Joseph, à Tavel, vice-président.
 Jungo, Pierre-Aloys, à Galmis.
 Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.
 Schmutz, Joseph, à Hochstettelen.
 Fasel, Louis, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM.** Purro, Pierre, à Oberschrot.
 Zurkinden, Jean, à Guin.
 Æbischer, Pierre, à Heitenried.
 Fasel, Joseph, à Zumholz.

III. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Gruyère.

- MM.** Morard, Louis, président.
 Reichlen, Alfred, vice-président.
 Grandjean, Constant, à Morlon.
 Rime, Tobie, à Gruyères.
 Robadey, Alexis, à Bulle.
 Philipona, François, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
 Peyraud, Léopold, à Bulle.
 Schouwey, syndic, à Bellegarde.
 Pasquier, Jean, à Sales.

IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.

- MM. Tschachtli, Alfred, président.
 Benninger, Jean, à Salvagny, vice-président.
 Folly, Pierre, à Courtaman,
 Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
 Guillod, Louis, à Praz.
 Vacheron, Max, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Progin, Edouard, à Courtion.
 Gutknecht, Samuel, à Ried.
 Schwab, Jean, à Chiètres.
 Derron, Henri, à Morat.

V. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Glâne.

- MM. Grand, Louis, à Romont, président.
 Menoud, Jacques, à La-Magne, vice-président.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Ayer, Joseph, à Romont.
 Simon, Isidore, à Siviriez.
 Chatton, Isidore, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Donzallaz, Auguste, à Romont.
 Raboud, François, à Villaz-St-Pierre.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Page, Théophile, à Orsonnens.

VI. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Broye.

- MM. Torche, Fernand, à Estavayer, président.
 Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.
 Dubey, Félix, à Rueyres-les-Prés.
 Cattilaz, Louis, à Cugy.
 Pillonel, Félix, à Estavayer.
 Bondallaz, Fridolin, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Moret, Eloi, à Ménières.
Brasey, Edmond, à Estavayer.
Dubey, Théodore, à Gletterens.
Maitre, Jules, à Estavayer.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveysse.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
Genoud, Célestin, à Châtel, vice-président.
Savoy, Célestin, à Attalens.
Suchet, Jean, à Semsales.
Suard, Joseph, à Progens.
Mossier, Jules, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
Tache, Maurice, à Remaufens.
Genoud, Léon, à Châtel.
Esseiva, Louis, aux Fiaugères.

Cour d'assises.

1^{er} ressort.

- Président.* MM. Grand, Louis, à Romont.
Suppléant. Morard, Louis, à Bulle.

2^{me} ressort.

- Président.* MM. Cardinaux, Louis, à Fribourg.
Suppléant. Torche, Fernand, à Estavayer.

3^{me} ressort.

- Président.* MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.
Suppléant. Birbaum, Joseph, à Fribourg.

Justice de Paix.

Arrondissement de la Sarine.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.

- Juge de paix.* MM. Villet, L., à Vuisternens-en-Ogoz.
1^{er} assesseur. Michel, Joseph, à Villarsel-le-Gibloux.
2^e » Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
Suppléants. Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.
Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Nissille, P., à Vuisternens-en-Ogoz.

2^{me} cercle. *Chef-lieu*: Prez.

Juge de paix. MM. Morel, Jacques, à Lentigny.
1^{er} assesseur. Rothery, François, à Prez.
2^e » Margueron, Maurice, à Cottens.
Suppléants. Chatagny, Louis, à Corserey.
 Dafflon, Félix, à Neiruz.
Greffier. Chappuis, Alphonse, à Lentigny.
Huissiers. Guisolan, Eugène, à Noréaz.
 Cudré, Pierre, à Antigny.

3^e cercle. *Chef-lieu*: Belfaux.

Juge de paix. MM. Buman, Charles, à Belfaux.
1^{er} assesseur. Bochud, Pierre-Jos., à Corminbeuf.
2^e » Kæch, Franç.-Joseph, à Lossy.
Suppléants. Cuennet, Louis, à Grolley.
 Bérard, Célestin, à Givisiez.
Greffier. Audergon, Joseph, à Chésopelloz.
Huissier. Jaquet, Rodolphe, à Grolley.

4^e cercle. *Chef-lieu*: Fribourg.

Juge de paix. MM. Vonderweid, Joseph, à Fribourg.
1^{er} assesseur. Cardinaux, Jean, »
2^e » Bourqui, Alexis »
Suppléants. Bugnon, François, »
 Gottrau, Tobie, »
Greffier. Michaud, Pierre, notaire, »
Huissiers. Fasel, Louis, »
 Piller, Pierre, »
 Savoy, Jean, »

5^e cercle. *Chef-lieu*: Le Mouret.

Juge de paix. MM. Kolly, J.-B., à Praroman.
1^{er} assesseur. Roulin, Paul, à Treyvaux.
2^e » Horner, Jean, au Mouret.
Suppléants. Meyer, Christophe, à Marly.
 Perler, Dominique, à Senèdes.
Greffier. Dousse, J.-Bapt., à Montécu.
Huissier. Biemann, Nicolas, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.

1^{er} cercle. *Chef-lieu*: Dirlaret.

Juge de paix. MM. Riedo, député, à Planfayon.
1^{er} assesseur. Brugger, Joseph, à Planfayon.
2^e » Bächler, J.-Joseph, à Dirlaret.

Suppléants. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
 Kolly, Jean, à St-Sylvestre.
Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.
Huissier. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.

Juge de paix. MM. Blanchard, Nicolas, à Tavel.
1^{er} assesseur. Fasel, Jean, à Tavel.
2^e » Ackermann, Jean-Joseph, à Schwenni.
Suppléants. Aebischer, Joseph, à Heitenried.
 Philipona, Guillaume, à Heimberg.
Greffier. Wæber, Joseph, à Galtern.
Huissiers. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus.
 Birbaum, Peter, à Tavel.
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Juge de paix. MM Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.
1^{er} assesseur. Wæber, Ulrich, à Schmitten.
2^e » Jungo, Joseph, à Galmis.
Suppléants. Nussbaumer, à Wünnewyl.
 Rappo, Jean, à Bosingen.
Greffier. Schaller, Pierre, à Fribourg.
Huissier. Jungo, Pierre, à Schmitten.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyère.

Juge de paix. MM. Murith, Nicolas, à Gruyères.
1^{er} assesseur. Jaquet, Léon, à Estavannens.
2^e » Vallélian, Silvère, au Pâquier.
Suppléants. Krenger, Philippe, à Enney.
 Dematriz, Gratien, à Broc.
Greffier. Barras, Oscar, à Broc.
Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.

Juge de paix. MM. Niquille, François, à Charmey.
1^{er} assesseur Meyer, Cyprien, à Cerniat.
2^e » Repond, Jules, à Charmey.
Suppléants. Tornare, Jean-Jacques, à Charmey.
 Cottier, Joseph, à Charmey.
Greffier. Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
Huissier. Tornare, Félicien, à Charmey.

- 3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.*
- Juge de paix.* MM. Schwartz, Jacques, à Riaz.
1^{er} assesseur. Sciboz, Léon, à Morlon.
2^e » Corboz, Louis, à La-Tour.
Suppléants. Glasson, Eugène, à Bulle.
 Jonneret, Pierre, à Bulle.
 Reichlen, Alfred, à Bulle.
Greffier. Corboz, Joseph, à La-Tour.
Huissiers. Remy, Placide, à Bulle.
 Gauderon, Alphonse, à Bulle.
- 4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.*
- Juge de paix.* MM. Philipona, Hubert, à Vuippens.
1^{er} assesseur, Gremaud, Casimir, à Echarlens.
2^e » Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
Suppléants. Morard, Pierre, à Gumefens.
 Romanens, Michel, à Sorens.
Greffier. Moullet, Michel, à Avry-devant-Pont.
Huissier. Sottas, François, à Avry-devant-Pont.
- 5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.*
- Juge de paix.* MM. Tinguely, Alexandre, à La-Roche.
1^{er} assesseur. Delatenaz, Elie, à Botterens.
2^e » Schouwey, Gratién, à Hauteville.
Suppléants. Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.
 Blanc, Victor, à Corbières.
Greffier. Bongard, Félix, à La-Roche.
Huissier. Brodard, Franç., »
- 6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.*
- Juge de paix.* MM. Favre, Auguste, à Vaulruz.
1^{er} assesseur. Moret, Louis, à Vuadens.
2^e » Monney, Alexandre, à Rueyres.
Suppléants Chollet, Casimir, à Vaulruz.
 Gobet, Honoré, à Sâles.
Greffier. Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
Huissier. Ody, Alphonse, à Vaulruz.
- 7^e cercle. Chef lieu: Albeuve.*
- Juge de paix.* MM. Currat, Henri, à Grandvillard.
1^{er} assesseur. Grangier, Placide, à Monthovon.
2^e » Beaud, Isidore, à Albeuve.
Suppléants. Mourra, Henri, à Grandvillard.
 Musy, Jules, à Albeuve.
Greffier. Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
Huissier. Pythoud, Paul, à Albeuve.

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Cournillens.

Juge de paix. MM. Meuwly, Jean-Siméon, à Courtepin.
 1^{er} assesseur. Berset, Josué, à Cormérod.
 2^e » Progin, Edouard, à Courtion.
 Suppléants. Kolly, Denis, à Misery.
 Genilloud, Pierre, à Chandossel.
 Greffier. Folly, Adrien, à Villarepos.
 Huissier. Andersset, Fidèle à Cressier.

2^e cercle. Chef-lieu : Morat.

Juge de paix. MM. Schwab, Fritz, à Galmitz.
 1^{er} assesseur. Roggen, Alfred, à Morat.
 2^e » Leicht, Fritz, à Salvagny.
 Suppléants. Mæder, Jacob, à Lourtens.
 Brun, Auguste, à Morat.
 Greffier. Hug, Gustave-Théodore, à Morat.
 Huissiers. Fasnacht, Gustave, à Morat.
 Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.
 Gloor, Jean, à Morat.

3^e cercle. Chef-lieu : Chiètres

Juge de paix. MM. Johner, Jean, à Chiètres.
 1^{er} assesseur. Pfister, Jean, à Chiètres.
 2^e » Mæder, Joh., à Agrimoine.
 Suppléants. Ryser, Jacob, à Ormey.
 Kramer, Gottlieb, à Freschels.
 Greffier. Gutknecht, Frédéric, à Ried.
 Huissier. Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4^e cercle. Chef-lieu : Praz.

Juge de paix. MM. Gaillet, Charles, à Môtier.
 1^{er} assesseur. Noyer, Auguste, à Nant.
 2^e » Noyer, Louis, à Nant.
 Suppléants. Guillod, Henri, à Sugiez.
 Cressier, Jean, à Môtier.
 Greffier. Gassner, Jules, »
 Huissier. Guillod, Jules, à Sugiez.

5^e cercle. Chef-lieu : Cormondes.

Juge de paix. MM. Egger, Jean-Antoine, à Guschelmuth.
 1^{er} assesseur. Haas, Nicolas, à Monterschu.
 2^e » Kilchör, Benoit, à Liebistorf.

Suppléants MM. Chatton, Jean, syndic, à Barberèche.
 Burgy, Joseph, à Guschelmuth.
Greffier. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
Huissier. Bürgy, Gaspard, à Cordast.

Arrondissement de la Broye.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Dompierre.

Juge de paix. MM. Dessibourg, Joseph, à St-Aubin.
1^{er} assesseur. Ducry, Julien, à Dompierre.
2^e » Bächler, Louis, à Vallon.
Suppléants. Dubey, Louis, à Gletterens.
 Chardonnens, Pierre-Jos., à Domdidier.
Greffier. Francey, Alexandre, à Cousset.
Huissiers. Dubey, Joseph, à Gletterens.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Pochon, Louis, à Dompierre.

2^{me} cercle. Chef-lieu : Estavayer.

Juge de paix. MM. Rochat, Antonin, à Estavayer.
1^{er} assesseur, Rapo, Eugène, à Cheyres.
2^e » Duc, Théodore, à Lully.
Suppléants. Liardet, Auguste, à Font.
 Bovet, Baptiste, à Estavayer.
Greffier. Holz, Georges, à Estavayer.
Huissiers. Oulevey, Laurent, »
 Balaman, Joseph, »

3^{me} cercle. Chef-lieu : Cugy.

Juge de paix. MM. Corminbœuf, Xavier, à Ménières.
1^{er} assesseur. Rey, Jean, à Montet.
2^e » Bersier, Amédée, à Cugy.
Suppléants. Broye, Donat, à Nuvilly.
 Volery, Amédée, à Aumont.
Greffier. Berchier, Louis, à Aumont.
Huissiers. Borgognon, Aug., à Vesin.
 Berchier, Joseph, à Cugy.

4^{me} cercle. Chef-lieu : Surpierre.

Juge de paix. MM. Torche, Olivier, à Cheiry.
1^{er} assesseur. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
2^{me} » Ballif, François, à Villeneuve.

<i>Suppléants.</i>	MM. Andrey, Cyprien, à Coumin. Torche, Amédée, à Cheiry.
<i>Greffier.</i>	Banderet, Jean-Louis, à Vuissens.
<i>Huissiers.</i>	Jauquier, Fr., à Chapelle. Pittet, Auguste, à Cheiry.

Arrondissement de la Glâne.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
<i>2^e »</i>	Berset, Ant., à Villarsiviriaux.
<i>Suppléants.</i>	Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. Pache, Joseph, à Lussy.
<i>Greffier.</i>	Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
<i>Huissiers.</i>	Humbert, Isidore, à Châtonnaye. Sallin, Alphonse, à Villaz-St-Pierre.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Golliard, Antoine, à Mézières.
<i>2^e »</i>	Stajessi, Ernest, à Romont.
<i>Suppléants.</i>	Grand, Alex., à Romont. Deschenaux, Emile, à Romont.
<i>Greffier.</i>	Gobet, Jean, à Romont.
<i>Huissiers.</i>	Rouiller, François, à Romont. Sugnaux, François, à Billens.

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Deschenaux, Ant., député, à Ursy.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Perriard, Joseph, à Blessens.
<i>2^e »</i>	Decotterd, Pierre, à Morlens.
<i>Suppléants.</i>	Ducrest, Romain, à Promasens. Crausaz, Joseph, Dr, à Rue.
<i>Greffier.</i>	Conus, François, à Rue.
<i>Huissier.</i>	Dougoud, Jacques, à Rue.

Arrondissement de la Veveyse.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Suchet, François, à Semsales.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Grand, Jean, à Semsales.
<i>2^e »</i>	Maillard, Alph., à Besencens.

<i>Suppléants.</i>	MM. Molleyre, Joseph, à St-Martin. Currat, Alexandre, au Crêt.
<i>Greffier.</i>	Gaudard, Alphonse, à Semsales.
<i>Huissiers.</i>	Debulle, Alphonse, à Semsales. Bard, Fr.-Léopold, »
<i>2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.</i>	
<i>Juge de paix.</i>	MM.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Monnard, Pierre, à Attalens.
<i>2^e »</i>	Pilloud, Simon, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Savoy, Denis, à Attalens. Villard, Irénée, à Châtel.
<i>Greffier.</i>	Monnard, Alfred, »
<i>Huissiers.</i>	Colliard, Jean-Eugène, à Châtel. Liaudat, Joseph, à Châtel.

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC

BANQUE CANTONALE

Conseil de surveillance.

- MM. Chassot, Alfred, conseiller d'Etat, président.
Landerset, Louis, fabricant, à Marly.
Berguer, Fidèle, ancien banquier.
Wuilleret, Charles, préfet.
Daler, Léon, banquier.
Hartmann, Henri, directeur.
Weissenbach-Bise, Antonin, négociant.

Conseil d'administration.

- MM. Glasson, Léon, directeur.
Schorderet, Xavier, notaire.
Gendre, Cyprien.
Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).

Censeurs.

- MM. Chardonnens, Charles, négociant.
Renevey, J.-P., avocat.

Agence dans le canton.

- MM. Burgisser, Gabriel, à Bulle.
Marmier, avocat, à Estavayer.
Jacob, Oscar, à Morat.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance.

- MM. Vonderweid, Joseph, juge de paix, président.
 Vicarino, Frédéric, rentier, vice-président.
 le Directeur des Finances.
 Berguer, Fidèle, ancien banquier.
 Vogel, Fritz, banquier.
 Weck, Romain, rentier.
 Diesbach, Max, rentier.
 Glasson, Aloys, banquier.
 Weissenbach, Max, négociant.
 Egger, Sigismond, négociant.
 Hartmann, Henri, Directeur.
 Forney, Victor, à Romont.
 Monney, Charles, receveur.
 Sallin, Jules, directeur.

Direction.

- MM. Muller, Léon, Directeur.
 Crausaz, Simon, ingénieur, administrateur.
 Chollet, Louis, administrateur
 Gendre, Alexandre, » suppléant.
 Gottrau, Philippe, »
 Hartmann, Jules, caissier.
 Gougain, Pierre, secrétaire, 1^{er} teneur de livres.
 Kern, Auguste, » subst., 2^a »
 Desbiolles, Aloys, expéditionnaire.

CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Commission administrative.

- MM. Gendre, Cyprien, conseiller communal, président.
 Vicarino, Frédéric, vice-président.
 Weck, Hippolyte.
 Muller, Léon, directeur.
 Kaiser, Adolphe.
 Gendre, Alexandre.
 Monney, Charles.
 Claraz, Ambroise.
 Remy, Pierre, caissier directeur.
 J.-L. Guinnard, secrétaire.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

MM. Menoud, directeur général.
 Grivel, directeur.
 Sallin, »

Comité d'administration.

MM. Menoud, Grivel, Sallin, Renevey, avocat, Monney,
 receveur, Cardinaux, président.

Conseil d'administration.

MM. Chassot, A., conseiller d'Etat, président.
 Deschenaux, à Romont, vice-président.
 Renevey, avocat, à Fribourg.
 Käser, négociant, à Fribourg.
 Hafner, avocat, à Morat.
 Dinicher, directeur, à Montilier.
 Genoud, Léon, député, à La-Tour.
 Bullet, directeur, à Estavayer.
 Cardinaux, président, à Fribourg.

Censeurs.

MM. Vonderweid, juge de paix, à Fribourg.
 Morard, président, à Bulle.
 Vicarino, Gustave, à Fribourg.

Agences.

MM. A. Reichlen, à Bulle.
 A. Donzallaz, à Romont.
 H. Derron, à Morat.
 J. Philipona, à Châtel.
 A. Francey, à Cousset.

CAISSE DES SCHOLARQUES

Commission administrative.

MM. Gendre, Cyprien, conseiller communal, président.
 Hartmann, Aloyse, secrétaire caissier.
 Schneuwly, Joseph, archiviste.
 Perriard, R^d curé de ville.
 Esseiva, Léon, R^d chanoine.
 Fragnière, Directeur du Séminaire.
 Bourgknecht, Louis, avocat.
 Gottrau, Ernest, notaire.



OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Bourqui, Alexis, à Fribourg. — Grandjean, Philibert, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Page, Jean, à Ecuwillens. — Cudré-Mauroux, Joseph, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Onnens. — Rothery, Amédée, à Prez. — Schrötter, Albert, à Grolley. — Emery, Constant, à Belfaux. — Bérard, Jules, à Givisiez. — Corminbœuf, Ant., à Marly. — Kolly, Jean-Bapt., à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Yenni, Henri, à Arconciel. — Biolley, Max, à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Udalrich, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Marchon, Jacques, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux.

SINGINE. Wæber, Joseph, à Tavel. — Stucky, Jean, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bösingen. — Tröler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Hochstettlen. — Zosso, François, à Heitenried. — Holz, Stephan, à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevilles. — Buntschu, Pierre, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J.-J., à Plasselb. — Brugger, Joseph, à Planfayon.

GRUYÈRE. Jordan, André, à Bulle. — Duding, Léon, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Hubert, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Sottas, François, à Avry-devant-Pont. — Maradan, Jean, à Pont-la-Ville. — Bongard, Félix, à La-Roche. — Passaplan, Grégoire, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Jacques, à Villardvollard. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Niquille, François, à Charmey. — Schouvey, Joseph, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Combaz, Théodore, à Montbovon. — Grandjean, Constant, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Trême. — Gremaud, Xavier, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Küng, Jean, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Charles, à Barberêche. — Ræmy Joseph, à Liebistorf. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Georges, à Estavayer. — Plancherel, Bêat, à Montbrelloz. — Ducotterd, Joseph, à Rueyres-les-Prés. — Schrötter, Alphonse, à Bussy. — Chuard, Alph., à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fé-tigny. — Moret, Eloi, à Ménéières. — Monnerat, Louis, à Nuvilly. — Bur-gisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Duc, Théodore, à Lully. — Thierrin, Ph., à Praratoud. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Musy, Isidore, à Dompierre. — Corminbœuf, Cyprien, à Domdidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Carignan. — Dubey, Aug., à Gletterens. — Delley, Jean à Delley. — Vollery, Honoré, à Aumont.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Page, André, à Middel. — Dougoud, Jean, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtomaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Raboud, François, à Villaz-St-Pierre. — Page, Théophile, à Orsonnens. — Berset, Julien, à Villarsviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Pittet, Joseph, à Granettes. — Chassot, Félicien, à Vuisternens-d.-Romont. — Pasquier, Pierre, à Villaraboud. — Demière, Jean-Baptiste, à Mézières. — Sugnaux, M., à Billens. — Richoz, Jean-Bapt. à Siviriez. — Bosson, Ant., à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Genoud, Léon, député, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Denis, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauter, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crét. — Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES

SUISSE

Lettres.

a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :

Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.

Hors du rayon » 10 » » 20 »

b) *Cartes postales simples* 05 cent.

Cartes postales doubles 10 »

c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 02 cent.

de 50 à 250 grammes 05 »

de 250 à 500 » 10 »

d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.

de 250 à 500 grammes 10 »

Affranchissement obligatoire.

Tous les envois de la poste aux lettres (sauf les remboursements) peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20 fr. -->15	de fr. 500 à 600 fr. -->70
de fr. 20 à 100 » -->20	» 600 à 700 » -->80
» 100 à 200 » -->30	» 700 à 800 » -->90
» 200 à 300 » -->40	» 800 à 900 » 1>90
» 300 à 400 » -->50	» 900 à 1000 » 1>10
» 400 à 500 » -->60	

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 300.

Les mandats d'encaissement sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000.

Droit : Jusqu'à fr. 20, 15 cent.

Au-delà de fr. 20, 30 cent

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. —>15	non affranchis	fr. —>30
de 500 à 2500 »	» —>25	»	» —>40
de 2500 à 5 kilogr.	» —>40	»	» —>60
de 5 à 10 »	» —>70	»	» 1»—
de 10 à 15 »	» 1»—	»	» 1»50
de 15 à 20 »	» 1»50	»	» 2»—

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent par 100 francs jusqu'à fr. 1,000.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre une taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs.

ÉTRANGER

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, et une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent.

IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc., 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 1000 grammes.

ECHANTILLONS, poids, 250 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension 20 centimètres de longueur, 10 de largeur et 5 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger :

France	maximum	500 fr.	} 25 cent. par 25 fr.
Italie	»	500 »	
Luxembourg	»	500 »	
Autriche, Hongrie	»	500 »	
Belgique	»	500 »	
Egypte	»	500 »	
Roumanie	»	500 »	
Colonies françaises	»	500 »	
Allemagne	»	400 marc.	
Pays-Bas	»	250 fl.	
Danemark, Suède et Norwège	»	360 couronnes	
Portugal	»	90 milreis.	
Grande Bretagne et Irlande	»	10 liv. ster.	
Inde britannique	»	20 »	
Amérique du Nord	»	100 dollars	
Inde néerlandaise	»	150 fl.	
Argentine	»	500 fr.	
Bulgarie	»	500 fr.	

Mandat télégraphique admis pour :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Egypte, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Salvador, Tunisie, Roumanie, Suède.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la **Poste** sont ouverts, pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et, en hiver, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le dimanche, le *bureau principal* :

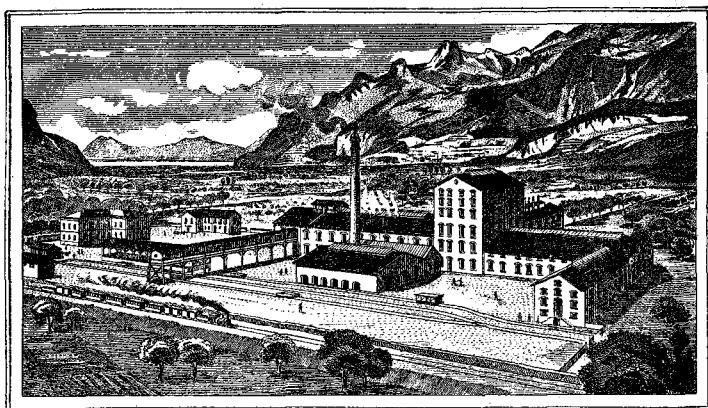
De 10 à 12 heures.
3 à 5 »

Le dimanche, la *succursale* :

De 8 à 10 heures.
1 à 3 »

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir ; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours ; la succursale, de 8 heures à midi et de 3 à 5 heures.



LA NOUVELLE FABRIQUE DE SUCRE

de Monthey.

La fabrique de sucre de Monthey est située à 4 kilom. environ de cette localité, à quelques centaines de mètres, direction sud-est, de la station du J.-S., à proximité de la voie ferrée, conduisant à St-Maurice, et est reliée à cette dernière par un tronçon qui permet aux wagons d'amener au centre même des bâtiments de la fabrique les matériaux nécessaires à son exploitation : betteraves, charbons, chaux, etc., etc.

La situation n'en pouvait être plus avantageusement choisie : à distance relativement petite de grands centres agricoles, au milieu de cette plaine vaste et fertile qui, s'ouvrant à St-Maurice et s'étendant jusqu'au Léman, se continue pour former les bords riants de ce beau lac et aller mourir au pied des côteaux enchanteurs du pays de Vaud et de ceux non moins beaux, si plus sauvages, du vieux Chablais.

L'aspect d'ensemble de la fabrique ne manque pas de majesté : l'œil est frappé à la vue de la masse imposante de la fabrique elle-même, construction immense qui a

absorbé des milliers de chars et de wagons de matériaux de bâtisse. Pour se faire une idée de l'importance des constructions nécessitées par l'industrie sucrière, il suffit de dire qu'avec leurs dépendances elles couvrent une surface de terrain de 20,000 mètres carrés.

La cheminée, haute de 40 mètres, faite de brique rouges, s'élève hardiment à côté du bâtiment central de l'usine appelée : tour des filtres qui, avec ses 6 étages n'en mesure pas moins de 32.

La cheminée surtout se voit de fort loin et de tous les points de la plaine. Bien souvent s'arrêtera sur elle le regard de l'agriculteur lorsque, au milieu des champs, il travaillera à la culture du précieux crucifère.

Pour comprendre et faire comprendre l'installation compliquée d'une fabrique et raffinerie de sucre il faut être versé dans la partie.

Nous essaierons donc d'esquisser à grands traits et sans détails techniques, cela va de soi, ce qui frappe le profane visiteur.

Le premier bâtiment, à gauche de l'entrée réservée aux voitures, chars et piétons, construit dans le style moderne le plus élégant, renferme les bureaux, des logements, une salle à manger pour les ouvriers, la loge du concierge, etc., etc. La distribution de ce bâtiment est simple et aérée, pratique : les salles sont grandes, bien éclairées et chauffées par un calorifère à eau bouillante.

A droite de dite entrée, entre celle-ci et le tronçon de voie ferrée, se trouve le pavillon des bascules servant : celle du côté du chemin à peser les chars et celle du côté des rails à peser les wagons et leur contenu.

Plus à droite encore et de l'autre côté du tronçon, de vastes et belles halles de dépôt pour la réception et l'expédition des marchandises. Elles abritent, dans la saison morte, les machines agricoles. Tout à gauche des bureaux sont les écuries avec les logements des domestiques et des palefreniers.

Vers le centre des emplacements de l'usine s'élève une vaste halle couverte et ouverte de tous côtés, dans la-

quelle chars et wagons versent leur contenu ; elle reçoit aussi plus tard les betteraves des silos.

Le sol de cette halle forme, si l'expression est permise, une voûte renversée, soigneusement cimentée et traversée dans le sens de sa longueur par un canal couvert de grilles en fonte. Dans ce canal passe un courant rapide d'eau amenée de la Vièze par une canalisation souterraine. Cette eau se divise : une partie alimente les bassins adossés au levant de la fabrique, et est montée par les pompes jusqu'au réservoir placé au sommet du plus haut bâtiment à 32 mètres du sol, d'où elle redescend en pression toujours égale dans les récipients d'extraction et de cuisson des sirops de sucre. L'autre partie de l'eau passe dans le canal de dite halle. On lève les grilles, les betteraves descendent dans ce canal et sont amenées à l'usine par cette eau qui leur sert de véhicule et les dépouille déjà d'une partie de leur terre.

Dans la partie nord-ouest de la fabrique proprement dite arrivent, amenées par le canal sus-décrit, les betteraves reçues là par une immense roue à auges intérieures qui les déposent dans un couloir. Ce couloir les laisse glisser dans le tambour laveur. Ce tambour laveur est un grand cylindre creux et à jour, formé d'une tôle forte dans laquelle sont pratiquées des ouvertures longues et distancées de 0^m,03 à 0^m,04. Ce cylindre, monté sur un axe en fer se meut dans une caisse remplie d'eau tiédie. Les betteraves étêtées, introduites par le couloir dans cet appareil, se lavent par le mouvement de rotation et sortent à son extrémité opposée dépouillées de leur terre. De là elles sont montées à l'étage supérieur au moyen d'un ruban sans fin muni de godets (tels que ceux des dragues), reçues dans un récipient placé sur une bascule et pesées à nouveau : opération qui permet le contrôle exact du déchet produit par le lavage. Ce déchet en poids est assez considérable et a été cette année du 12 pour 100. Une vanne est alors levée et laisse descendre les betteraves dans les appareils coupeurs, dits râpes, où elles sont rapidement bûchées en petites lamelles de l'épaisseur et de la grosseur du petit doigt. Le râpage a

pour but de déchirer le tissu cellulaire qui contient le suc liquide. Il s'effectue dans un appareil composé d'un tambour à lames dentées divisant les racines en partie menues afin d'augmenter le rendement en suc en obtenant des pulpes fines. Ces lames sont taillées à denture très serrée et peu profonde et sont placées rapprochées mais peu saillantes sur la circonférence du tambour.

Au dessous des râpes se trouvent disposées en demi-lune les douze chaudières à diffusion qui sont chargées au moyen d'un couloir mobile pivotant sur un axe vertical, placé immédiatement sous la sortie des betteraves râpées. Ce couloir se meut sur les ouvertures des diffuseurs et leur apporte les pulpes dont ils doivent extraire les suc.

Autour des diffuseurs courent deux tuyaux qui leur amènent l'eau du réservoir de la tour des filtres et la vapeur qui mettra cette eau en ébullition pour ravir aux pulpes leurs principes sucrés.

Après la cuisson, opération relativement vite faite, le suc extrait est chassé par une pression de 6 atmosphères dans un récipient très élevé, formé de plaques de tôle, récipient qui règle la distribution du suc à saturer, filtrer et cuire. Les résidus, soit pulpes cuites, sont extraits des diffuseurs par une ouverture pratiquée en dessous et tombent sur un plan incliné qui les amène à une presse servant à les sécher. Cette opération faite, les pulpes séparées de l'eau qu'elles contiennent, sont transportées au dehors de l'usine dans des wagonnets système Decauville. Ces wagonnets roulent sur des rails posés sur un échafaudage d'une dizaine de mètres d'élévation, échafaudage arrivant ainsi au niveau du local où les pulpes séchées tombent ; ce qui permet, grâce à la longueur de ces rails aériens, de charger directement les résidus sur wagons. Une grande partie des pulpes est cependant emmenée par les chars des agriculteurs.

Avant de parler des appareils où le suc subit les transformations qui en feront du sucre blanc, il est utile de dire que la vapeur qui sert à la cuisson et qui actionne les machines, les pompes et le dynamo, est produite par

six chaudières horizontales de 12^m de long et de 1,50^m de diamètre, développant une force de vapeur de 250 chevaux. Plus tard les machines seront toutes actionnées par l'électricité.

Les foyers des chaudières sont chargés automatiquement par un appareil très ingénieux qui distribue également et régulièrement le combustible.

Au rez-de-chaussée de la partie nord de l'usine (la partie au midi étant réservée à la raffinerie), là où sont les diffuseurs et les râpes, sont quatre grandes pompes dont le fonctionnement est lent et majestueux. Ces 4 pompes sont : la pompe à gaz acide carbonique provenant du chaufour attenant au local du lavage : la pompe des sucs, celles qui chasse les sucs saturés de chaux au travers des filtres, la pompe qui refoule l'eau au sommet de la tour, et la pompe pneumatique qui fait le vide dans les chaudières et permet d'opérer ce que l'on appelle la cuisson dans le vide.

Nous avons laissé le suc dans le récipient distributeur à sa sortie des diffuseurs. De là, à un signal donné par la cloche, on le laisse échapper et il passe dans un appareil où la température est plus élevée.

Maintenant commencent les opérations chimiques qui suivent l'extraction des sucs. Les sucs préalablement un peu chauffés comme on vient de le dire, passent à une première saturation : c'est la défécation qui a pour but de les dépouiller des substances solides et de quelques matières solubles étrangères au sucre et qui pourraient l'altérer. C'est à l'aide de la chaux que l'on obtient le résultat chimique de la défécation, et les sucs ainsi saturés d'acide carbonique et mélangés à un lait de chaux sont chassés une première fois, sous une forte pression de la pompe, au travers de filtres de toile qui retiennent le marc calcaire contenant des substances minérales ou organiques insolubles. Ce marc est réservé à l'engrais des terres. Le jus découlant des presses est déjà d'une certaine limpidité et dégage une odeur ammoniacale. Il est amené à une seconde saturation d'acide carbonique et mélangé encore une fois à un lait de chaux ; la ma-

tière limoneuse repasse encore une fois dans des filtres identiques aux premiers et le marc calcaire pressé laisse échapper, par quantité de robinets, les jus qui sont pompés dans un réservoir au sommet de la tour. De là les jus redescendent pour subir une troisième filtration et le liquide clair coule alors sur d'autres filtres chargés de noir animal neuf ou revivifié.

L'annexe au levant de la tour est destinée à ces derniers filtres et à la revivification du charbon d'os (noir animal).

Cette dernière opération du filtrage enlève une partie de l'excès de chaux et décolore un peu les jus qui dès lors sont conduits dans les appareils d'évaporation et de là dans une grande chaudière où ils subissent une dernière cuisson. Le sucre sort de cette bouillie épaisse et jaunâtre ; cette bouillie est répartie dans des récipients en tôles évasés où elle se refroidit. Le sucre brut refroidi, et cristallisé, sort de ces récipients sous forme de morceaux pyramideaux quadrangulaires tronqués pesant 420 kilog. environ, qui sont empilés au dessus de la raffinerie dans l'aile du bâtiment au midi, et attendent le moment où, de jaune cire qu'ils sont, ils deviendront le beau sucre blanc que l'on appelle dans le commerce : Sucre raffiné.

Disons, pour finir, que la fabrique de sucre de Monthey, au point de vue des installations, constructions et machines, si ce n'est en grandeur, n'a point de rivale et cela au dire des connaisseurs qui l'ont visitée. Elle peut travailler 2,000 quintaux de betteraves par jour soit en cent jours 20,000,000 de kil. et la raffinerie 20,000 kil. de sucre brut, soit par an 6,000,000 de kilog.

Que l'agriculteur, loin de se laisser décourager par le rendement plus que médiocre de la dernière récolte, soutienne par son travail et les produits de son sol cette industrie nouvelle dont nous ne tarderons pas à apprécier les bienfaits. La culture industrielle de la betterave à sucre a partout apporté avec elle l'aisance et même la richesse. D'autres pays moins favorisés que le nôtre en ont fait l'expérience. Apprenons surtout à cultiver d'une

manière rationnelle ; abandonnons les préjugés de la routine.

Une visite à la fabrique de sucre persuadera que ceux qui ont jeté des millions dans cette splendide installation, sont des hommes qui n'escomptent pas l'avenir à la légère et que l'on peut avoir confiance en eux.

Enlevez le moine.

Un de ces derniers jours, un curé arrivait dans un hôtel et demandait une chambre pour la nuit. On loge l'ecclésiastique au n° 7 de l'hôtel, où servait depuis peu de temps une jeune fille des environs.

Chacun sait qu'on nomme « moine » une grande bassine qui sert à chauffer les lits des voyageurs. La bonne ignorait le détail, comme on va le voir.

Un curé se couche d'ordinaire d'assez bonne heure. Le nôtre avait à peine la tête sur l'oreiller, qu'un voyageur arriva à l'hôtel et demanda qu'on chauffât son lit.

— Marie, dit l'hôtesse, portez le moine au n° 8.

Marie va frapper au n° 7, réveille le curé et le prie de se rendre au n° 8. Assez mécontent, le curé se lève pourtant et se rend au n° indiqué. Peu après arrive un hôte nouveau :

— Marie, portez le moine au n° 10, commanda l'hôtesse, et la fille de réveiller derechef le curé, qui obéit encore, non sans murmure.

Un troisième voyageur se présente :

— Marie, portez le moine au n° 11.

Marie, étonnée, hésite un peu, mais finit par obéir et va frapper à la porte du curé. Celui-ci, furieux, trouve qu'on l'a baigné assez longtemps ; il déclare que c'en est assez, et qu'il n'ouvrira pas.

La domestique s'en va trouver la maîtresse et, moitié pleurant, lui dit :

— Madame, le moine ne veut plus venir.

Après quelques explications, on finit par s'entendre. Le patron se rendit à la chambre du curé pour lui faire des excuses, mais celui-ci le reçut fort mal et l'envoya se promener jurant qu'on ne l'y reprendrait plus.

LES CENT CATARACTES

du Rio y Guazu.



L'Amérique si fêtée cette année sous le nom de l'homme illustre qui la découvrit il y a 400 ans environ, l'Amérique au développement général sans pareil en rapidité, possède encore dans ses insondables forêts et protégées par les plus grands fleuves du monde des splendeurs connues de quelques géographes seulement. L'anglomanie s'est emparée du Niagara, des grands lacs canadiens, mais elle n'a encore pénétré qu'accidentellement dans le Paraguay et le Brésil, vers les sources du Parana, de l'Amazone et du Madeira. Ces contrées cependant sont admirables, la nature dans ces immenses pays a donné aux végétaux de tous les genres une intensité vitale sans pareille, c'est le maximum du beau pour le botaniste, c'est splendide de nouveauté pour le peintre et même pour le simple touriste.

Nous n'entreprendrons pas cette fois un aussi long voyage que celui du Haut-Pérou, nous n'admirerons qu'une ou l'autre de ces beautés de la nature américaine, nous nous rendrons aux cataractes du Rio y Guazu, à la frontière de la République Argentine et du Brésil.

C'est à 20 kilomètres environ de la barre du Rio y Guazu, puissant affluent du Parana, au milieu d'une admirable végétation tropicale que sont situées ces chutes incomparables. Elles sont connues d'un siècle. Le 7 avril 1788, plusieurs savants parmi lesquels se trouvait Joachim de Fonseca, envoyé du Portugal, étudièrent ces chutes. Ils se rendaient au territoire contesté des missions argentines-brésiliennes. Prenant à droite en quittant le Parana ils arrivèrent au Rio y Guazu. Ils eurent tant d'obstacles à surmonter pour continuer leur excursion qu'ils donnèrent à cette chute le nom de *Salto de la Victoria* (saut de la Victoire). Ensuite plusieurs voyages eurent lieu, mais les difficultés de la route, dans un pays maintenant

encore fort peu peuplé, arrêterent souvent les plus courageux explorateurs. Enfin un allemand, M. Niederlein, joint à l'état major du général Roca, vit les chutes le 3 mars 1888. Les explorateurs se dirigeaient péniblement vers le grand saut de la Victoire, s'aidant des pieds et des mains, montant, descendant, grimpant sur des milliers de pierres aigues curieusement amoncelées.

Les pauvres voyageurs étaient fort à plaindre. Heureusement, les difficultés aujourd'hui ont considérablement diminué. Nous arrivons à Corrientes, où un petit yacht léger et confortable nous amena jusqu'à la jonction des deux cours d'eau, une petite baie naturelle placée à 40 kilom. des chutes sert de débarcadère et nous sommes en route. Le chemin que nous suivons a reçu le nom expressif de chemin de l'enfer, *camino de l'inferno*. Le mot chemin est idéal, car c'est à peine un sentier que nous suivons, nous découvrons à chaque pas une vue admirable, des fleurs toujours variées et pour nous toutes nouvelles, nous ravissent et provoquent des cris d'admiration continuels. Nous sommes en face de deux petites cataractes rapidement dépassées, en quelques minutes nous parvenons sur un vaste plateau de roche éruptive d'où nous découvrons dans tout son ensemble la magnifique chute de la Victoria. Ce spectacle est inoubliable et défie toute description. Séparés par ce plateau élevé de 25 mètres, les deux bras du Rio y Guazu sont renfermés entre des murailles de roche verticales dont les altitudes variables atteignent jusqu'à 60 mètres. Au faite une épaisse forêt tropicale s'étend et au loin on aperçoit l'arc de la Victoire, long de plus de 2,000 m. où le fleuve se divise en une centaine de bras constituant un archipel d'îles boisées d'une variété inouïe. La chute principale se divise en trois cataractes grandioses, la brésilienne, l'argentine qui en constitue 3 et enfin celle qui retombe dans le Rio. Les divisions de la cataracte argentine portent chacune un nom spécial : Empereur don Pedro, empereur Guillaume et général Roca et sont également belles. La chute Roca est la plus importante et se compose de 15 grands bras séparés par des îles où

la plus luxuriante végétation est prodiguée. L'eau retombe au 2^e étage verticalement de 40 à 50 m. Les chutes du 2^e groupe produisent un bruit terrible, pareil à des séries perpétuelles de coups de canon. Enfin la chute don Pedro, la plus éloignée, a 18 bras se précipitant de 40 à 60 m. Exprimer, dit Niederlein, les sentiments de stupeur, d'admiration qui assiègent le spectateur de tant de beautés sublimes accumulées serait impossible. Des bruits étourdissants, une buée aveuglante, la vue de la calme nature tropicale avoisinante, tout concourt à faire perdre le sentiment exact du spectacle qu'on a devant les yeux. Les scènes trop vastes ne peuvent être embrassées dans leur entier, on ne peut les admirer que par parties successives et l'esprit se perd à les réunir dans une même sensation.

Sur une certaine distance d'abord de petites cascades en échelons reçoivent l'immense nappe liquide qui s'en va grave, imposante comme un grand fleuve et tout à coup l'abîme s'ouvre, tout y roule avec des fracassements. Dans les grandes crues, toutes ces chutes, ces cent cataractes que séparent des roches abruptes se réunissent, confondent leurs eaux et se jettent à la fois de leur 40 et 60 mètres. C'est alors un spectacle superbe et d'une grandeur terrible, confondant l'imagination, et le bruit de cette unique chute est si énorme qu'on croirait assister au plus épouvantable des cataclysmes et que l'oreille le perçoit à plusieurs lieues à la ronde.

Les cataractes du Niagara, si célèbres, si à la mode depuis que les communications les mettent à portée des touristes, ne sont que peu de chose, ont affirmé des personnes dignes de foi, auprès de cet étrange Rio y Guazu, où la nature s'emble s'être complue à réunir les aspects les plus variés en même temps que les plus extraordinaires.

H. G.

C'est selon.

A. — Ainsi, votre oncle est mort à l'âge de 88 ans. Avait-il encore toute son intelligence ?

B. — Je ne puis vraiment pas l'affirmer, le testament n'est pas encore lu.

SOUVENIR D'ALGÉRIE

La Confrérie des Aïssaoua.



Nous extrayons d'une lettre d'un de nos compatriotes qui a habité Alger pendant un certain temps, les curieux détails qui vont suivre sur les exercices extraordinaires d'une secte mahométane établie dans cette ville. C'est grâce à l'obligeance de M. A. W. que nous pouvons mettre cette intéressante communication sous les yeux des lecteurs des *Etrennes*.

Avant de quitter Alger, dit notre reporter, pour entrer dans la description de ses environs je dois faire ici mention d'une des visites faites à la confrérie des *Aïssaoua* qui est des plus curieuses et frappantes. Cette secte des Aïssaoua a eu pour fondateur un marabout (chef religieux) du Maroc où réside encore aujourd'hui le grand maître de l'ordre.

Les séances publiques, ou payant l'entrée sont plutôt des démonstrations motivées par l'intérêt que dans un but religieux ; cependant il y a aussi du fanatisme, car, s'il n'y avait que l'intérêt, je doute qu'il se fût trouvé des hommes pour exécuter ce qui va suivre. Ayant maintes et maintes fois entendu parler de cette secte, déjà lors de la traversée, je voulus me convaincre par mes propres yeux. Je priai donc mon compagnon de promenade et quelques compatriotes de venir avec moi car ils n'y avaient jamais été encore. La scène se passe dans la cour d'une maison mauresque de la *Casbah*.

L'orchestre arabe débute, selon son habitude, par une sérénade dans laquelle les flûtes étaient cette fois supérieures en nombre aux tambours, ce qui fit que la musique indigène me parut avoir un certain charme. C'était un air monotone ayant quelque chose de sauvage. La cour dans laquelle la cérémonie allait commencer était assez vaste, entourée par des bâtiments blancs qui la dominaient. Elle s'éclairait bizarrement par des lam-

pes placées à terre auprès des groupes d'Aïssaoua qui s'étaient rassemblés autour du *mokudem* (officiant) et qui commença d'une voix lente et monotone à réciter une prière que les frères accompagnaient de leurs grognements sourds. De temps à autre un coup de tambour de poterie troublait ce murmure qui allait grossissant de plus en plus. Tout à coup un cri aigu (que je n'oublierai jamais) un cri prolongé, chevroté, ressemblant à un cri de chouette ou au sanglot d'une personne qu'on étouffe, partit à travers la nuit comme une fusée; cette note d'une tonalité surnaturelle, fausse comme un soupir d'hyène, me fit froid jusqu'à la moëlle des os ainsi qu'à mes camarades; ce miaulement infernal était poussé par des femmes qui soutiennent le cri en frappant leur bouche avec le plat de la main pour faire vibrer le son; on ne peut rien concevoir de plus affreux et de plus sinistre.

Cet épouvantable signal parut exciter les Aïssaoua, ils chantèrent d'une manière plus forte, les joueurs de tambours frappèrent leurs caisses avec plus d'activité, les têtes des frères marquaient la mesure par un hochement nerveux, les femmes poussaient des glapissements en récitant la litanie de Mahomet. La ferveur de la prière augmentait, les figures des frères commençaient à se décomposer, ils remuaient la tête en la faisant rouler d'une épaule à l'autre, l'écume leur venait aux lèvres, leurs yeux s'injectaient, et, tout en continuant leurs grognements de prières, ils criaient : Allah ! Allah ! Allah ! avec une énergie si furibonde, d'une voix de lions affamés, que l'on n'aurait jamais cru entendre des voix humaines. Je ne conçois pas comment leur poitrine n'était pas brisée par ces gromellements formidables qui eussent rendu jaloux bien des habitants des ménageries; les tambours battaient de plus en plus fort, les Aïssaoua s'agitaient avec une frénésie enragée, le branlement de la tête, qui n'avait lieu que chez quelques-uns, devint général, seulement les oscillations prenaient une telle proportion que la tête frappait les épaules et le front battait la poitrine; cela bientôt ne suffit pas, il fallut que

le balancement du corps, depuis la ceinture en haut décrivit un demi-cercle effrayant, pire que dans les convulsions de la danse de St-Guy.

De temps en temps, quelque frère épuisé de fatigue roulait à terre, haletant, couvert de sueur et d'écume, presque sans connaissance, mais bientôt, excité par la musique et les tambours, il se relevait par secousses convulsives ; mes yeux se troublaient, mon imagination s'embarrassait, il me venait des envies de crier aussi. Un grand gaillard qui était debout non loin de nous n'y tint plus et roula dans la poussière sans connaissance. De même qu'à côté d'une personne baillante votre mâchoire se sépare malgré vous, ainsi au milieu d'une pareille scène, il vient des envies de tourner, de crier comme les Aïssaoua. Enfin le désordre était à son comble, l'exaltation touchait à son paroxysme ; par la persistance du chant, du tambour et de l'oscillation, les Aïssaoua avaient atteint le degré nécessaire pour les atrocités qui suivront. Le délire, la catalepsie, la congestion cérébrale, tous les désordres nerveux faisaient de leur corps un amas de chairs, d'os sans sensibilité. Tout cela grouillait, trépidait, sautait dans un pêle-mêle hideux ; les mouvements de l'homme avaient fait place à des allures bestiales. Nous frissonnions dans notre coin, mais ce qui venait de se passer n'était qu'un prologue. Se traînant sur les genoux et sur les coudes, se soulevant à demi, les Aïssaoua tendaient leurs mains vers le mokadem, tournaient vers lui des faces violacées, livides, luisantes de sueur ce qui signifiait (comme je l'ai appris après) qu'ils lui demandaient à manger, à quoi le mokadem répondit comme le marabout du Maroc, fondateur de l'ordre, à ses disciples : « Si vous avez faim, mangez du poison. » Et ses disciples s'en trouvèrent fort bien, d'après la légende dont cette cérémonie est destinée à perpétuer le souvenir. Ce qui se passa après que le mokadem eût prononcé ces paroles, que je ne compris pas, mais que l'on m'expliqua ensuite, comme je viens de le dire plus haut, ce qui se passa est si étrange que l'on pourrait croire que c'est une pure invention de ma part ; j'en ai

été le spectateur ainsi que bien d'autres personnes ; la véracité des faits qui vont suivre peut donc être constatée par des personnes qui ont été en Algérie. Plusieurs petits sacs furent apportés au mokadem : des crapauds, des scorpions, des lézards de diverses dimensions et une quantité des plus dégoûtants reptiles furent tirés de ces sacs et distribués aux Aïssaoua qui les dévoraient vivants. Les uns léchaient des pelles chauffées dans un brasier, les autres avalaient du couscoussou (espèce de riz) mêlé avec du verre pilé ou mordaient à pleines dents dans des feuilles de figuiers de Barbarie (cactus à longues épines) qui leur traversait les lèvres d'où coulait le sang.

Chacun en dévorant sa dégoûtante pâture poussait des cris d'animaux féroces, des sons inarticulés, spasmes de l'exaltation, appels à des visions qu'ils croyaient avoir devant eux. Les tambours tonnaient sans interruption, les cris des femmes se succédèrent plus perçants que jamais, il n'y avait plus un seul frère debout ; tous se roulaient convulsivement dans un hideux mélange de débris impurs, se tordant comme des grenouilles écorchées sur lesquelles on jette du sel. Je laissai flotter encore un instant mes yeux fatigués et troublés sur ce monstrueux spectacle, puis, comme fou, n'en pouvant plus, épuisé par la chaleur, les horreurs et le vacarme de plus d'une heure, je sortis avec mes camarades, croyant avoir rêvé, et heureux de respirer un air pur et de contempler autre chose que ces abominations !

Réplique royale.

Le roi Frédéric II de Prusse accorda un jour à une femme l'audience qu'elle implorait depuis longtemps. Arrivée en présence du roi, la suppliante commence ainsi sa requête : — Sire ! mon mari se montre envers moi souverainement impoli et grossier. — Mais cela ne me regarde pas du tout, réplique Sa Majesté. — Sans doute, mais mon mari déblatère aussi contre Votre Majesté. — Cela ne vous regarde pas. Adieu !

LE CHATEAU D'ILLENS



L'année passée, nous avons esquissé sommairement les ruines du château d'Arconciel, nous continuerons notre modeste étude sur une autre forteresse féodale, soit sur Illens dont les vestiges s'élèvent en groupe pittoresque sur l'autre rive de la Sarine.

Cette rivière, échappée de quelque lèvres de glacier, baigne nous le savons, le canton de Fribourg, du sud au nord. Ses flots se heurtent contre les rochers, ils s'engouffrent bruyamment dans de longs entonnoirs pour reparaitre plus loin, blancs d'écume. Ils se reposent momentanément sur un lit de sable pour ressaisir leur première allure. La Sarine n'est pas pressée de mêler ses eaux à celles de l'Aar; elle fait mille circuits, se replie, pour ainsi dire, sur elle-même, zigzagant au milieu d'une nature tourmentée, elle se faufile à travers les rochers vertigineux, elle les entoure; de là quantité de promontoires qui surgissent.

Les premiers habitants de ses rives, menacés d'un danger, jetaient les yeux à gauche, à droite, partout, mais surtout sur les promontoires dont les eaux complétaient la défense. Ils en défendirent l'entrée en creusant un large et profond fossé, ils rapportèrent les terres dont ils firent de grossiers *aggers*. Ils ajoutèrent quelques logis, peut être une tour d'observation. Tel est le premier germe de la plupart de nos châteaux. C'était, il est vrai, le caillou opposé au torrent, car notre pays fut bourguignon ou allemand.

La féodalité s'épanouit partout. Tout le monde se bat, ou va se battre et sur les rochers inaccessibles, qui ont servi de refuge aux premières générations effarées, des

bourgs, des donjons, des forteresses s'élèvent, aires redoutables où les aiglons féodaux pouvaient sans crainte fondre sur le voyageur qu'ils apercevaient à leur pied, rançonner le marchand, massacrer l'ennemi, amener le pèlerin en ôtage. C'est sur le promontoire abrupte, baigné par la Sarine, que nous découvrons les châteaux du Vanel, la première demeure des comtes de Gruyères, d'Oex, de Gruyères, de Broc, d'Everdes, de Corbières, de Pont, d'Illens, d'Arconciel, de Glâne, d'Englisberg, de Kastels, de Vivy, de Laupen. Les uns se présentent sur leur monticule sauvage comme un chêne mutilé : la guerre et le temps ont rasé d'un coup de sape le donjon et ses crénaux, les autres ont été complètement transformés ; ils n'ont pas même conservé une ombre de leur construction première.

Jadis, nous raconte une tradition, un pont suspendu en cuir, lancé sur les flots, reliait les deux castels d'Arconciel et d'Illens. Aujourd'hui, c'est en vain qu'on cherche un gué, quelques poutres, une passerelle pour se transporter d'une ruine à l'autre, il faut nécessairement se résoudre à parcourir un long contour, atteindre le village de Corpataux, la ferme des Granges d'Illens, s'enfoncer avec la charrière dans la forêt voisine dont le rideau sombre cache les vestiges du castellum d'Illens.

Certains observateurs, pour se donner l'idée exacte d'une place, commencent par en faire extérieurement tout le tour. Le procédé a du bon, et nous allons y recourir dans notre exploration, quoique le voyage ne soit pas facile.

Le premier chatelain du château d'Illens, pour se sentir fort, ne pouvait choisir une aire aussi heureuse que celle qu'il a préférée, c'était bien un nid d'aigle perché sur quelque pic des Alpes. C'est une presqu'île dominant de haut les forêts et les collines ; il y a bien une langue de terre qui s'avance dans le domaine, mais elle est étroite, on y a placé le chemin d'accès, défendu par une barbacane et des barres. Il n'existe pas de bon château sans barbacane. On a isolé la langue de terre

en creusant un fossé large et profond. Sur le fossé, il existe un pont-levis qu'avec un peu de chaîne l'on abaisse ou relève à volonté. Vienne l'assaillant ou seulement son ombre, on le remontera soudain, et l'ennemi se trouvera devant le vide.

Derrière le pont, de l'autre côté du fossé, sur le rocher dont on a taillé les aspérités pour ne faire qu'une paroi avec les murs de courtine, s'élèvent des tours dont on remarque les vestiges, l'une au nord, l'autre au sud, la troisième à l'ouest. Celle-ci, dont on a enlevé le revêtement extérieur, ce qui lui donne un air antique, défendait l'entrée du baille intérieur. Le chemin contourne de gauche à droite au milieu de trous de murs et converge vers cette fortification.

Mais nous voici dans le baille intérieur, il forme un polygone irrégulier, il ne pouvait contenir une nombreuse garnison ; la situation stratégique, de solides tours, d'épais murs y suppléaient ; cela suffit.

C'est ici la cour où se trouve le donjon avec la foule vivante de ses habitants.

L'ennemi a franchi le fossé, grimpé à l'assaut de la montagne, il s'est engouffré dans la dernière enceinte, il se trouve alors en présence d'une gigantesque tour en solides matériaux, défendue par des défenseurs déterminés, et la lutte devra recommencer plus acharnée, elle coûtera surtout la vie à maints hommes d'armes. Dans le système de siège du moyen-âge, l'enceinte est peu de chose, le donjon est tout. C'est l'asile inviolable, c'est l'insaisissable repaire, c'est la dernière et suprême ressource.

Mais pénétrons dans cette dernière enceinte, plus de grandes-portes pour vous refuser l'entrée, plus d'hommes d'armes accoudés sur les créneaux et baillant à l'horizon, plus d'escuyers affairés, tout est silencieux comme le cloître d'un monastère, la nature a ressaisi son domaine et elle a charitablement semé un tapis de mousse et des sapins sur les murs écroulés, comme un voile d'oubli.

A Illens, le donjon n'est plus la tour massive et som-

bre, retirée à un angle, entouré d'un fossé particulier et accessible au moyen d'un pont comme celui du XII^{me} siècle; il est devenu moins sauvage, c'est une construction qui a subi les transformations et montre le style de l'époque de sa construction soit vers les XVI^e ou XV^{me} siècle. Le donjon prend alors des formes plus régulières, il se prélassé au soleil, il renferme de grands et vastes corps de logis. Quant aux ouvrages de défense ils sont entremêlés de constructions civiles. Le donjon d'Illens a quatre faces élevées sur un plan carré irrégulier, les murs sont construits en grands appareils et d'une épaisseur de deux mètres, ils offrent un choix de matériaux que l'on trouve très rarement dans les monuments militaires. Ce donjon comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages, peut-être trois, mais celui-ci n'existe plus. Une tour de forme cylindrique à gauche fait corps avec le donjon, elle renfermait les escaliers tournants ¹⁾ pour se rendre aux différents étages. La porte de cette tour, qui s'ouvre sous une arcade ogivale, a son tympan orné d'une sculpture qu'on a eu soin de maltraiter; cependant, on y devine une armoirie surmontée d'un heaume appuyée à droite par un lion, à gauche par un oiseau. Au second étage, nous avons découvert une seconde sculpture représentant les armes de la famille de La-Beaume-Longvoy, le dernier seigneur d'Illens.

Le corps du logis est éclairé par des fenêtres donnant un peu partout, elles sont de forme géminée, à quatre compartiments, les meneaux sont d'un travail soigné, le toit, les salles se sont effondrés depuis longtemps, il ne reste que les quatre murs, le vide. La chouette loge sa famille dans les trous des chevrons, les buissons s'attachent aux parois, les vents se donnent rendez-vous et se brisent en mugissant sur ces masses de pierres. Seule la vaste cheminée avec les hottes énormes, se succédant à chaque étage, ont résisté à la destruction; mais

¹⁾ Ces escaliers ont servi à la construction de la résidence baillivale de Farvagny.

pour combien de temps encore ? Si ces foyers pouvaient nous raconter les histoires qui se débitaient sous leur manteau, alors qu'au dehors la tempête de neige se déchainait et que le châtelain était réuni avec sa famille, ses gens, le pèlerin fourvoyé, devant la flambée de troncs d'arbre. Que de charmantes pages à écrire !

Aujourd'hui, les ruines d'Illens entendent, à chaque tempête, rouler dans le précipice quelques unes de ses pierres, un pan de mur qui s'affaisse ; ils lutteront longtemps encore, mais les châteaux participent au sort commun de la pauvre humanité. Comme l'être passager qui les crée, comme les massifs de grands arbres qu'ils dominent de leurs tourelles, ils vieillissent et finissent par tomber en poussière. Quand une forteresse a vécu les quelques siècles promis à sa durée, elle atteint les limites de la caducité.

Chaque bretèche possède son histoire, pour ainsi dire ; si elle n'est pas enfouie dans les archives, elle s'est attachée comme le lierre à quelques pans de mur. Pour ce qui concerne celle de la seigneurie d'Illens, nous ne possédons que des lambeaux ; il est difficile de reconstituer une chronographie.

Le château de cette seigneurie est moins ancien que son voisin, le château d'Arconciel, mais le sort les a réunis si étroitement l'un à l'autre que leur histoire se confond dans la même odyssee. Le castel d'Illens paraît avoir été construit par les comtes de Neuchâtel, seigneurs d'Aarberg, au commencement du XIII^{me} siècle. En 1251, sous ses premiers seigneurs, Illens devint un fief-lige de la maison de Savoie. et le donjon était alors habité par Albert Favre. Albert Darbes, Ulrich le guet, les frères Simon et Ulrich, Vincent le portier et Jean de Hidor ; le châtelain résidait encore à Arconciel. Des Neuchâtel-Aarberg. la seigneurie passa aux nobles d'Englisberg, bourgeois de Fribourg, 1295. En 1324, la place supporta un siège et fut prise. Junstinger en parle dans sa chronique. « En ces temps, écrit-il, les Bernois et les Fribourgeois étaient alliés et soutinrent une guerre contre le

sir de la Tour ¹⁾, et sa parenté. Les deux villes de Berne et de Fribourg réunirent leurs forces et les dirigèrent sur Illens et Arconciel, places qui appartenaient aux de la Tour. Arrivés en présence de ces forteresses, on tint conseil de guerre si une prise était faisable et l'on décida l'assaut. Celui-ci eut lieu et les burgs tombèrent au pouvoir des assaillants. Les Fribourgeois tinrent le langage suivant en mauvais allemand « aber böse tüşch. » Les places sont conquises, nous les partageons « halbhunse, halb hówé. » L'assaut fut meurtrier, des hommes d'armes y périrent de part et d'autre et un obit fut fondé à l'église d'Escuvillens pour le repos de l'âme des morts. De 1342 à 1349, la seigneurie passe aux mains des sires d'Oron, seigneurs de Bossonnens, de 1350 à 1377 au comte Pierre d'Aarberg, qui commanda les Fribourgeois à la bataille de Laupen; de 1377 à 1402, au chevalier Antoine de la Tour-Chatillon et enfin de 1402 à 1475 aux sires de la Beaume-Montrevel en France. Guillaume de la Beaume était chambellan du duc de Bourgogne et du roi de France. Il se déclara pour Charles-le-Hardi. Il en fut puni. Les Fribourgeois et les Bernois se présentèrent de nouveau devant les châteaux d'Illens et d'Arconciel, sous le commandement de Heinz Vögilli, de Jean Ammann, de Henz Vanner et de Hentzmann von Kunenried. Ils s'en emparèrent après une vive résistance, le 2 janvier 1475. Pierre Gottrau monta le premier les échelles et fut récompensé par les deux villes de Berne et de Fribourg. La seigneurie devint alors un baillage fribourgeois.

Le 18 juillet 1588, le gouvernement de Fribourg concéda au célèbre Henry Lamberger ²⁾, le chef du parti espagnol à Fribourg, pour lui et ses héritiers en fief noble et lige, tout le fond de l'ancien château, « que les jadis seigneurs d'Illens avaient commencé sur les ruines.

¹⁾ Le sire de la Tour-Chatillon (Valais) était à cette époque chatelain d'Illens-Arconciel.

²⁾ Lire l'histoire du canton de Fribourg, par Berchtold, 2^{me} volume, page 300 et suivantes sur l'activité de Lamberg.

du vieil château et qu'ils avaient laissé inachevé à condition de le mettre en couverture ». C'est dans le donjon dont nous avons donné la description, que Lamberger se retira, après sa première destitution, ensuite de ses intrigues.

Dans deux *Indominures*, dont l'un date de l'année 1441, il est fait mention, de la fortelessia de Illens avec les places, murs, et fossés, dans l'autre de 1743, il est question du château et forteresse d'Illens, dont il ne reste qu'une grosse tour carrée à présent découverte et quelques vieilles murailles avec les places, roches, rapes, bois, oches à l'entour dès longtemps vacants, à présent presque le tout de nouveau cultivé.

Aujourd'hui, les ruines d'Illens sont la propriété de M. Antoine Comte, à Fribourg, il nous reste une prière à lui adresser, c'est qu'il prenne sous sa protection le vieux monument féodal et historique qui ne réclame pas de grands sacrifices pour continuer sa lutte contre les assauts des vents, les fouilles insensées des chercheurs de trésors. M. Comte veut bien se prêter à des restaurations, nous le savons, mais il appartient aussi à la société d'histoire et à celle pour la conservation des monuments de faciliter son patriotique dessein.

F. R.

Blague de commis-voyageur.

— Vous ne pouvez pas vous imaginer, messieurs, quelles affaires colossales notre maison fait chaque année, racontait un commis-voyageur, attablé à la brasserie en joyeuse société; aussi nous avons cessé de nous appeler *Blum et Compagnie*. Nous ne nous appellerons plus que *Blum et régiment!*

Devant l'examineur.

On examine un apprenti procureur :

— Dites-moi, monsieur, ce que vous savez de la caution.

— Ce que j'en sais, c'est que, le plus souvent, on peut longtemps battre le pays avant d'en décrocher une.

LA DÉBACLE DES GLACES

le 3 février 1893.



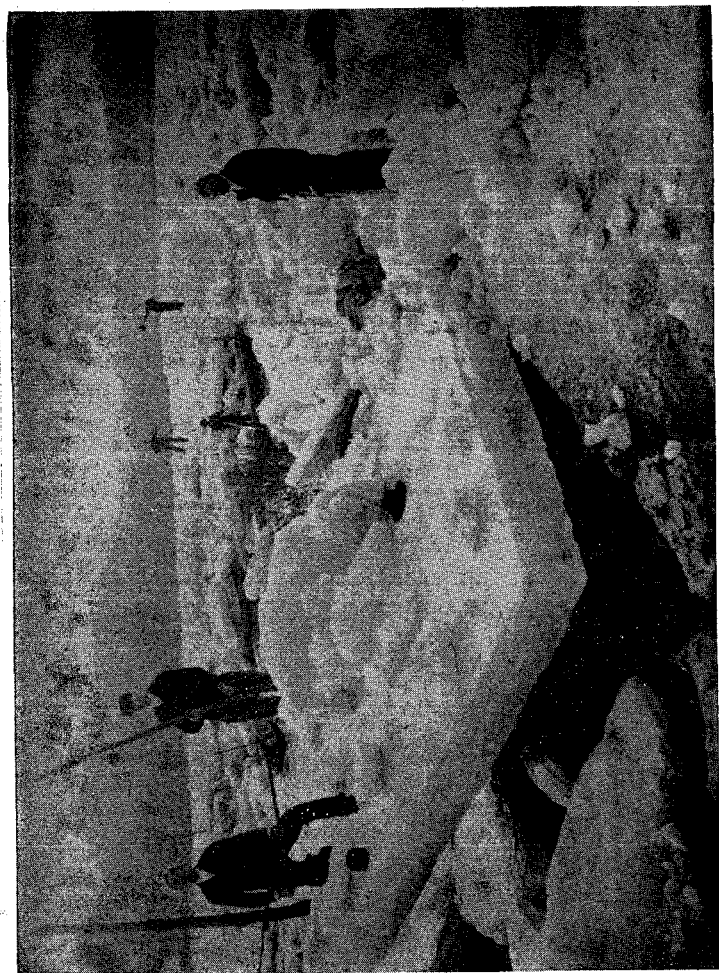
Comme une bonne partie des lecteurs des *Etrennes* le savent, l'hiver dernier a été signalé par des froids très vifs. C'est ce qui fait que la Sarine a été gelée complètement sur une notable partie de son cours. Lors de la fonte et lorsqu'a commencé la débacle de ces amas de glace, le spectacle qu'offrait la rivière était aussi intéressant que nouveau. Il s'est produit en certains endroits des amoncellements tels que l'on se demandait comment le déblaiement s'en opérerait. Tel a été le cas de la plaine qui s'étend audessous de Bœsingen et dont notre image donne une faible idée.

Voici la description qu'en ont faite les journaux de l'époque :

Vendredi le 3 février, vers 9 heures du matin, la Sarine, à la suite de l'élévation de la température, a eu sa débacle comme jamais on n'en a vu une pareille. Durant 30 minutes, elle a charrié des glaçons, dont quelques-uns avaient des dimensions colossales et en telle quantité que la surface de l'eau en était littéralement couverte : on aurait dit un glacier se mouvant avec une vitesse de 2 mètres.

Cette quantité de glaçons charriée à Fribourg, et ceux que la rivière allait trouver sur son passage, devaient nécessairement produire quelque chose d'extraordinaire et d'anormal dans le lit inférieur. En effet, il s'est produit, entre Vogelshaus et Laupen, un phénomène inconnu jusqu'à ce jour et vraiment curieux.

Le nouveau canal de la Sarine, sur ce parcours, était recouvert de glaçons amenés par les eaux un peu grossies par la fonte rapide de la neige et qui ont obstrué le



Amoncellement des glaces au-dessous de Boesingen.

lit sous la glace recouvrant ce dernier depuis les grands froids. Le courant fut ainsi littéralement barré et les glaces se sont amoncelées et étalées à gauche et à droite du barrage, et accumulées en amont, sur une distance de 2 kilomètres, cela en quantité tellement considérable, qu'elles recouvraient une surface de terrain de près de 80 poses, sur une épaisseur moyenne de 4 mètre 50.

Rien n'est plus curieux que de voir cet amoncellement de blocs disposés dans tous les sens. On se croirait en présence d'une mer de glace. On peut évaluer la quantité de glace accumulée de 400,000 à 450,000 m. cubes. Il y a des blocs qui cubent près de 20 m. cubes.

Comme le déblaiement, par main d'homme, de cette masse de glace eut été sinon impossible, du moins très coûteux et d'un résultat douteux, sans parler des dangers auxquels auraient été exposés les travailleurs, l'administration a jugé à propos de laisser agir la nature. On avait supposé, avec raison, que le lit se dégagerait sans inconvénient et c'est ce qui est arrivé dans la journée du 10 courant. Vers les 11 heures du matin, la Sarine commença insensiblement à grossir et vers 2 1/2 h. l'évacuation de la glace commença. Le lendemain matin, 11 courant, le milieu du lit de la rivière était entièrement dégagé et l'eau coulait entre deux arrières-bords de glace de 2 m. de hauteur. C'est un chenal artificiel qui a empêché le courant de sortir de son lit, ce qui fut fort heureux.

Pour expliquer comment cette débâcle partielle s'est effectuée, il faut se rappeler que le canal de la Sarine était, avant la débâcle du 3 février, recouvert de glace et que les glaces amenées par la Sarine se sont en partie logées sous la croûte de glace locale et en partie déposées sur elle. En aval du barrage de glace, il existait encore, sur une certaine étendue, des glaces locales recouvrant le lit de la Sarine. Cette croûte de glace étant toute ondulée, elle avait en quelque sorte subi des soulèvements partiels provenant des blocs logés sous elle et de la pression hydrostatique. Rien de plus curieux que ces ondulations. Il y avait donc ici des parties faibles et c'est

sur ces points que l'évacuation a commencé, soit en aval du barrage ; la croûte de glace s'est, sous la pression de bas en haut du courant grossi, fendue dans le sens de l'axe du canal et les deux parties se sont soulevées comme les vantaux d'une porte, le point d'attache aux rives ayant été par le fait rompu, les blocs ont été entraînés par le courant. Cette première débâcle amena successivement l'évacuation, de l'aval vers l'amont, de toute la masse et cette évacuation a été favorisée par la position peu stable des blocs formant une espèce de voûte. Mais la cause déterminante, c'est que la température douce que l'on avait depuis huit jours et l'eau ayant une température se rapprochant de zéro, il est évident qu'il s'est formé dans le tunnel de glace un travail d'érosion ou de désagrégation. Les blocs de glace qui passaient dans le tunnel ont sans doute contribué à disloquer la masse. Il fallait bien qu'il y ait un travail préparatoire souterrain, des causes latentes, pour amener en si peu de temps l'évacuation d'une pareille quantité de glace. Si malheureusement on avait voulu procéder à un déblaiement du lit comme l'exigeait le canton de Berne, on aurait peut être eu à déplorer la vie de bien des ouvriers, car il est évident qu'en travaillant encore la masse dans sa partie supérieure, on en aurait provoqué encore plus rapidement l'effondrement.

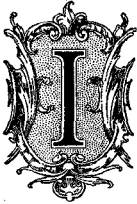
A part des amoncellements en aval de Laupen, tout s'est bien passé et la Sarine, après avoir disparue durant huit jours, apparut comme un cours d'eau coulant dans un canal creusé dans du marbre blanc.

Métempsychose.

Le jeune H. B., dont on peut dire que la lame n'usera jamais le fourreau, s'est mis en tête de croire à la transmigratioin des âmes. Dans une partie de chasse qu'il faisait avec son ami J., il ramène la conversation sur son sujet favori et lui dit sentencieusement : — Cependant s'il me fallait entrer dans le corps d'un âne, ça m'ennuierait fort. — Sois tranquille, lui répond J., on n'entre jamais deux fois dans le corps du même animal.

LA FÉE DE KERBADEN

Conte de Noël.



Il y avait une fois un grand garçon qui, la veille de Noël, se lamentait au bord de la fontaine de Kerbaden.

— Vraiment, disait-il, je suis bien malheureux ! Quelle différence entre le sort de mon ami Jean et le mien. Jean est riche, Jean est beau, Jean est aimé de Suzette. Moi, je n'ai pas un sou vaillant et toutes les filles se moquent de moi. Il est vrai que j'ai les jambes torses, des genoux cagneux, un corps maigrelet, des cheveux carotte et un nez si rouge, si si rouge, que l'on m'a surnommé *Coquelicot*. Vais-je donc traîner longtemps une vie si misérable ? D'où me viendront le secours et le reconfort ? Jadis il y avait des fées pitoyables aux désespérés ; il ne faudrait rien moins que leur intervention pour me tirer d'affaire. Ah ! s'il en venait une et si seulement elle me donnait un petit bout de talisman, comme j'en userais sagement et discrètement.

Il parlait encore quand l'eau de la fontaine s'irisa de tous les tons de l'arc-en-ciel. Du lit de gravier qui tapissait le fond de la source jaillit un bouillonnement au milieu duquel apparut une femme plus belle que le jour et qui portait une étoile au front.

— Tu m'as invoquée, *Coquelicot*, dit-elle d'une voix si douce qu'on aurait dit une musique. Ne tremble pas. Je suis la fée de Kerbaden et je viens à ton secours.

— Ah ! bonne fée !

— Je m'étais pourtant promis de ne plus m'occuper des hommes qui ont toujours abusé des dons que je leur ai faits : mais tes plaintes m'ont touchée et je vois que tu es animé de bonnes intentions. Je vais donc faire encore une expérience en ta faveur.

— Bonne fée, que je vous remercie !

— Retiens bien ce que je vais te dire. Désormais toutes les fois que tu exprimeras un vœu à haute voix, ce vœu se réalisera aussitôt; mais, prends-y bien garde, ce que tu auras demandé et obtenu ainsi sera irrévocable. Il ne te sera pas possible de refaire ce que tu auras défait. Réfléchis donc bien avant d'accepter.

— C'est tout réfléchi, dit Coquelicot, et je ne risque rien d'accepter. Je ne serai pas assez bête pour demander une chose qui ne me serait pas avantageuse.

— Tu le crois?

— J'en suis sûr.

— Soit, dit la fée, mais fais bien attention. Il n'est pas si facile que tu le supposes de bien user d'un grand pouvoir.

Sur ces mots, elle toucha son protégé du bout de sa baguette et elle s'évanouit dans les airs.

* * Resté seul, Coquelicot se frotta les yeux, se tâta la tête et se pinça le bras. N'était-il pas le jouet d'un rêve? autour de lui, rien ne rappelait la vision qu'il venait d'avoir. Il se pencha sur la source. L'eau redevenue calme et pure comme un miroir, réfléchit sa grotesque personne, son nez fleuri et ses jambes cannelées. Ah! ces jambes! Étaient-elles laides!

— Je voudrais, dit Coquelicot, avoir les plus belles jambes du monde.

Aussitôt ses jambes se transformèrent. De torses, elles devinrent droites; de petites, elles devinrent grandes. Ses genoux se décagnèrent, ses mollets s'enflèrent, ses chevilles s'effilèrent. En un instant, Coquelicot qui avait l'habitude de voir la terre d'assez près, se trouva hissé sur des jambes superbes qui eussent fait la fortune d'un suisse de cathédrale et la gloire d'un hercule.

— Je suis un peu haut, pensa Coquelicot. Pourvu que je n'aie pas le vertige.

Il l'eut; mais pas longtemps et bientôt il songea à continuer sa transformation.

— Je voudrais avoir la plus belle tête d'homme qui soit au monde.

Aussitôt le miroir de la fontaine, au lieu de ses che-

veux queue de vache et de son nez de braise ardente lui fit voir la tête charmante et fine de l'Apollon du Belvédère : un nez grec d'une pureté admirable, des yeux grands et doux, des traits fiers, des cheveux noirs élégamment rejetés en arrière.

Une belle tête, en vérité, une tête de poète et d'artiste; mais peut-être n'allait-elle pas tout à fait bien avec les jambes neuves. Il y avait trop de distinction dans le chef et trop de force à la base, et les deux extrêmes étaient réunis par un corps d'avorton du plus pitoyable effet.

— J'aurai dû, pensa Coquelicot, me transformer en gros, au lieu de me transformer en détail. Bah! ce qui est fait est fait. J'ai paré au plus pressé. C'est assez pour aujourd'hui. J'aurai le temps, plus tard, de chercher à rassortir un beau corps avec ma belle tête et mes belles jambes.

Coquelicot, très content, se dirigea vers le village. Il brûlait de se montrer sous sa nouvelle forme.

La première personne qu'il rencontra sur la route ce fut Jean.

— Eh! bonjour, l'ami Jean.

* * Mais l'ami Jean ne voulait pas reconnaître l'ami Coquelicot et celui-ci eut bien de la peine à le persuader. *Cependant, quand il eut conté son entrevue avec la fée, Jean n'osa plus douter.*

— Je te crois, dit-il; mais pendant que tu étais avec la fée, tu aurais bien dû lui demander une culotte.

En effet, Coquelicot était assez cocassement accourtré dans sa vieille culotte. Comme elle ne s'était pas allongée en même temps que les tibias, elle ressemblait à un méchant caleçon.

— Bon! dit Coquelicot, je désire être vêtu comme un prince.

Aussitôt, il se trouva couvert des pieds à la tête de brocard d'or enrichi de pierreries.

— Que tu es beau! fit Jean émerveillé.

— Assez! répondit Coquelicot. Maintenant, Jean, tu vas aller au village.

— Je ne peux pas. J'ai affaire aux champs.

— Qu'est-ce que c'est ? fit Coquelicot furieux. Quand je commande, j'entends qu'on m'obéisse. Veux-tu que je te change en âne, que je te confie au gourdin du meunier.

— Non, non !

— Alors cours à Kerbaden ; apprends aux gens quelle est ma puissance et invite de ma part tout le monde à ma noce, qui aura lieu aujourd'hui même dans mon château.

— Tu as un château, Coquelicot ?

— De quoi se mêle cet impertinent ? Fais ce que je te dis et ne te permets plus de m'interroger.

Jean fit diligence et quand Coquelicot arriva à petit pas sur la place, la foule rassemblée l'attendait. Elle resta ébahie en le voyant si beau et tout vêtu d'or.

— Ne me regardez pas comme des oies, dit Coquelicot. C'est bien moi et j'ai l'intention de vous régaler.

— Vive Coquelicot !

— Je veux, dit alors le protégé de la fée, je veux qu'un superbe château s'élève sur cette place et qu'un festin royal y soit servi pour moi et pour les gens de Kerbaden.

Aussitôt le château s'éleva par enchantement, avec des tourelles en poivrières, un perron monumental et une cour d'honneur au milieu de laquelle se dressait une statue équestre de Coquelicot.

— Entrez, mes amis, dit Coquelicot, vous êtes chez moi. Et vous, monsieur le notaire, ne manquez pas d'apporter votre écritoire.

* * Dame, on hésitait. On avait un peu peur de toute cette diablerie ; mais quand Coquelicot eut donné l'exemple en gravissant les marches du perron, le désir de faire un bon repas et la curiosité de voir le château l'emportèrent sur la crainte. La foule se rua dans la salle à manger.

Coquelicot invita ses convives à s'asseoir autour de la table. Il réserva seulement quelques places en face et à côté de lui.

— Elles sont destinées, dit-il, à celle qui sera bientôt ma femme et aux membres de sa famille. Car, mes amis, je vais me marier. Je ne sais pas encore avec qui, mais vous n'allez pas tarder à le savoir :

Alors, prenant un ton solennel de magicien, Coquelicot dit à haute voix :

— Je veux être aimé de la fille la plus jolie et la plus sage de Kerbaden. Je veux qu'elle vienne m'embrasser et se placer à côté de moi.

Tout à coup, Jean qui tenait la main de Suzette et qui espérait bien l'avoir pour voisine de table sentit la jeune fille tressaillir. Mue comme par un ressort, attirée par une force irrésistible, elle s'arracha de son étreinte et courut vers Coquelicot.

— Que fais-tu Suzette ? cria Jean désolé.

— Oh ! mon pauvre Jean, répondit-elle tout en courant, je croyais bien t'aimer ; mais, je le sens maintenant, c'est Coquelicot que j'adore !

Et elle embrassa Coquelicot et elle s'assit à son côté pendant que ses parents s'installaient aux autres places d'honneur.

— Maintenant, dit Coquelicot radieux, buvez, mangez et amusez-vous.

Pour un beau diner, c'était un beau diner. Il y avait des moutons entiers couchés sur des plats d'argent, des montagnes de poulardes et les petits cochons couraient tout rôtis autour de la table, la fourchette dans le dos. En prenait qui voulait. Si vous aviez été là, vous en auriez goûté comme les autres.

Aussi, tout le monde s'amusait, excepté Jean, qui allongeait sa sauce en pleurant dans ses assiettes sur l'ingratitude des femmes et la méchanceté des amis.

* * Coquelicot était de bonne humeur. Il trouvait sa cuisine excellente et le festin servi par des pages dans de la vaisselle plate et dans des cristaux fins le remplissait de vanité satisfaite. Goulûment, il mangeait de tous les plats et buvait de tous les vins. Entre les deux bouchées, il adressait un mot galant à la jolie Suzette, qui rougissait chaque fois.

Ah ! la vie était belle ainsi. Beau, riche, puissant, aimé, que pouvait-il souhaiter de plus ? Il vivait dans la splendeur de ses rêves réalisés. Mais la tristesse de Jean le mécontentait cependant. Il n'était pas sans affection pour ce brave garçon qui lui avait toujours témoigné de la sympathie et qui l'avait défendu quand on le battait. Certes, il n'avait pas songé un seul instant à lui prendre sa fiancée et quand il avait demandé à la fée de se marier, il ne pensait pas qu'il allait assurer son bonheur au détriment de Jean. Mais maintenant que c'était fait, c'était irrévocable. Tant pis pour Jean. C'était la fatalité qui poursuivait ce pauvre garçon. Aussi bien chacun son tour. Jean avait été heureux jusque-là et Coquelicot malheureux. Les rôles étaient renversés maintenant. Coquelicot en prenait facilement son parti.

Il réfléchissait à ces choses quand un éternuement se fit entendre.

— Atchi ! fit la mère de Suzette.

Sans songer à mal, Coquelicot lui répondit par ce dicton qui était proverbial.

Dieu vous bénisse,
Vous rabonnisse,

Et vous rende le nez comme j'ai la cuisse.

Soudain voilà que le visage de la future belle-mère de Coquelicot se décompose. Le nez de la bonne femme, qui était camard, s'allonge et grossit démesurément. Une montagne de chair se dresse à la place de la modeste éminence qui s'élevait entre les yeux et la bouche. Elle s'enfle, elle s'enfle jusqu'à ce qu'elle ait atteint tout juste les proportions de la cuisse neuve, de la cuisse énorme de Coquelicot. C'était horrible et monstrueux.

Suzette crie et pleure :

— Qu'as-tu fait, mon Coquelicot ?

* * Coquelicot est très vexé. Il cherche une défaite, et devant la galerie qui l'observe il n'ose avouer franchement son imprudence et exprimer ses regrets. D'ailleurs, ce qui est fait est fait, et l'on ne revient pas sur l'irréparable. Puis, les fumées du vin lui montent au cerveau.

— Bah ! dit-il ; qu'est-ce que cela fait ? C'est ma belle-mère. Des belles-mères, il n'en faut plus !

On rit dans l'assemblée. Mais l'accès de gaieté est de courte durée, car on s'aperçoit avec stupeur que la mère de Suzette a disparu. Le vœu de Coquelicot s'est réalisé. La place de la belle-mère est vide, il n'en reste plus trace.

Suzette jette un cri et se précipite sur Coquelicot. Celui-ci a peur et se défend :

— Suzette tu ne m'aimes donc plus ?

— Je t'aime et qui aime bien châtie bien. Qu'as-tu fait de maman ? Je vais t'arracher les yeux. J'en mourrai peut-être de chagrin ; mais je ne puis faire autrement. J'en atteste toutes les filles ici présentes.

— Oh ! dit Coquelicot, toutes les filles et toi, je voudrais vous voir à cinq cents lieues d'ici.

Crac ! voilà que Suzette et toutes les filles disparaissent. On a su depuis qu'elles avaient été transportées à cinq cents lieues tout juste de Kerbaden, car ce que Coquelicot souhaitait devait s'accomplir à la lettre.

Quand, tout à coup, au milieu d'un repas animé où chacun est placé à côté de sa chacune, les femmes s'en-volent pour ne plus revenir, cela jette toujours un certain froid. Ce jour-là, le froid fut intense. Coquelicot essaya cependant de réagir.

— Allons, mes amis, dit-il, allons ! rien ne vaut un dîner d'hommes. Buvons un coup et soyons gai.

Dans l'assistance, les hommes qui venaient de voir les effets saisissants de la puissance de Coquelicot tremblaient comme des feuilles ; mais Jean ne tremblait pas. Il se leva et dit :

— Coquelicot, personne n'a le cœur à la gaieté ici. Ta tyrannie et ta sottise nous ont tous désespérés. Il n'y a plus de fête possible pour nous.

— Ma sottise ! cria Coquelicot tout rouge. Ma sottise ! Je voudrais te voir mort, toi et tous ceux qui ne s'amuse pas quand je l'ordonne.

Alors ce fut épouvantable.

Les bras de tous les convives cessèrent de remuer et

retombèrent le long de leur corps ; leurs visages se décoloreurent et se raidirent dans une immobilité cadavérique.

Les yeux seuls, fixes désormais, semblaient garder un semblant de regard. Coquelicot se trouva présider une table où siégeaient cent cinquante morts.

* * Ainsi, en quelques instants, il avait détruit son bonheur, ruiné son pays natal, sacrifié toute une population à sa sottise vanité. Il comprit alors l'immensité de sa faute. Il s'arracha les cheveux et telle fut sa colère contre lui-même que sans bien songer au sens précis des mots qu'il prononçait, il laissa échapper de ses lèvres les paroles suivantes :

— Si l'on a jamais vu plus bête que moi, je veux que le diable m'emporte.

Le diable vint avec sa fourche et l'emporta dans sa hotte. Une, deux, à la chaudière.

Ce ne fut pas un grand mal ; mais ce qui est plus regrettable, c'est qu'après cette expérience fâcheuse, les fées tinrent conseil et décidèrent qu'il n'y avait plus lieu d'accorder des faveurs aux hommes, puisqu'ils en usaient si mal.

Et maintenant l'on a beau pleurer au bord des fontaines, même la veille de Noël, les fées ne se laissent plus attendrir par nos plaintes. Z.

Une marseillaise.

Le voyageur d'une maison de gros, sise à Marseille, cause avec un de ses clients :

— Vous ne sauriez vous figurer l'énorme quantité d'affaires qui se font dans notre maison. Figurez-vous que ce n'est qu'en faisant notre dernier inventaire que nous avons remarqué que deux de nos caissiers avaient levé le pied.

A l'école.

L'inspecteur. — Pourriez-vous me dire les modifications apportées à la carte de l'Europe pendant ces trois dernières années ?

L'élève. — On l'a revernie deux fois, monsieur l'inspecteur.

MADELAINE DE MIOLANS

Comtesse de Gruyères.



L'angelus de la chapelle du château de Gruyères a fini sa plaintive voix, le guet a corné sur le rempart la levée des ponts et la fermeture des portes de la ville, les troupeaux égrenés sont rentrés au chalet et les armaillis ne transmettent plus les adieux aux campagnes. C'est l'instant où l'esprit du soir folâtre autour des chaumières, courant des vallons au manoir, à travers champs, bois et ravines. Seule, la brise de la Sarine apporte comme un faible écho le refrain monotone de ses flots.

Derrière la fenêtre gothique du château, d'où le regard plonge sur le val de Charmey et les déserts de la Val-sainte, la comtesse de Gruyères, Madelaine de Miolans, se tient accoudée, perdue dans ses réflexions. A quoi rêve-t-elle. A la dernière fête, au prochain tournoi, à l'enfant qui lui naîtra bientôt ?

Elle quitte bientôt la fenêtre pour s'abriter sous le manteau de la vaste cheminée où les gnômes sont chargés d'entretenir le feu du foyer.

Sous l'empire d'une tristesse qui devient de plus en plus profonde, la comtesse de Gruyère sort un mouchoir de son aumônière, elle éponge ses yeux baignés de larmes.

La veillée avait été triste, la causerie, ordinairement assaisonnée du sourire et du regard des dames de sa suite, fut écourtée ; le gros cierge brûlant sur le candélabre élevé ne jetait plus qu'une flamme vacillante et pâle, et les dames, en se dispersant, se demandaient la cause qui rendait leur bonne maîtresse si dolente.

Hélas, la cause de sa peine est facile à saisir ; c'est que son époux Michel est volage, « il vat monseu le « conte ès ostels de Charmey ainssy que papilion courir « les damoiselles » il a suivi la charrière, le crève-cœur de son épouse.

Une soudaine voix qu'accompagne les sons très doux d'une citole se font entendre du pied du mur et la pâle éclaircie tombée des étoiles fait reconnaître le troubadour Thibaut du pays de Bourgogne. Thibaut a deviné la douleur de la comtesse et cette douleur lui a inspiré un lai et, comme un grain d'encens enflammé, il est allé charmer le crève-cœur de Madelaine de Miolans.

« Elle plousra amèrement encore, mais la nuit dormi et fut aise et quand elle oi le gaité corner le jour, si se leva et ala à l'église proijer Dieu qu'elle li aidast. »

C'est en vain aujourd'hui qu'on chercherait la cendre du dernier comte et de la dernière comtesse de Gruyères; l'orage a frappé l'antique maison; seule la complainte d'un troubadour a survécu et nous l'avons pieusement recueillie.

Seulette suis à huiz ou à fenestre,
Seulette suis en un anget murée,
Seulette suis pour moy de pleurs repaistre,
Seulette suis dolente ou appaisée,
Seulette suis riens n'est qui tant me siée,
Seulette suis en ma chambre enserrée,
Seulette suis sanz amis demourée.

Seulette suis partout, et en tout estre,
Seulette suis ou je voise, ou jétiée,
Seulette suis plus qu'autre rien tэрrestre
Seulette suis de chascun délaissée,
Seulette suis durement abaissée
Seulette suis souvent toute explorée,
Seulette suis sanz ami demourée.

Seulette suis, et seulette veux être;
Seulette m'a mon doux ami laissée
Seulette suis, sans compagnon ni maitre,
Seulette suis, dolente et courroucée,
Seulette suis en langueur mésaisée,
Seulette suis plus que nulle égarée
Seulette suis sanz ami abandonnée.

F. R.

LA ROSE D'HIVER

Je l'ignorais, ton charme austère
O tardive et modeste fleur
Qui t'épanouis solitaire
Et grandis au souffle sévère
De l'automne et de la douleur !

Alors que s'ouvrait au zéphire
De mai les roses des amours,
Ignorée, elle semblait dire
C'est pour l'hiver qu'est mon sourire
Je le réserve aux mauvais jours !

Ainsi pour celui qui chancelle
Courbé sous le poids du malheur,
Le ciel garde un ami fidèle
Qui le consolant lui rappelle,
Et la jeunesse, et le bonheur.

Ces jours où fleurissaient les roses
Ces jours qu'on aimerait revoir
Où l'on croyait à tant de choses,
Où tant de fleurs semblaient écloses
Où nous berçait un long espoir.

Ils sont passés, mes jours de fête,
Il s'est voilé, mon ciel d'été ;
Seule, la fleur d'hiver me fête
Et seul pour reposer ma tête
Le sein d'un ami m'est resté !

Les mauvais jours même ont leurs charmes
Dieu bon, que tes soins sont divers :
Un ami sûr aux jours d'alarmes.
Un sourire au milieu des larmes
Une rose aux seins des hivers.

Je l'ai compris, ton charme austère
O tardive et modeste fleur
Qui t'épanouis solitaire
Et grandis au souffle sévère
De l'automne et de la douleur !

H. G.

LE MEDECIN DE CUCUGNAN



Le médecin était un grand savant car il avait beaucoup appris ; et cependant, à Cucugnan, où il s'était établi depuis deux ans, on n'avait pas confiance en lui. Que voulez-vous ? en le rencontrant toujours un livre à la main, les Cucugnans se disaient : — Il ne sait rien de rien, notre médecin ; il lit, il lit sans cesse. S'il étudie, c'est pour apprendre ; s'il a besoin d'apprendre, c'est qu'il ne sait pas ; s'il ne sait pas, c'est un ignorant.

Ils ne pouvaient pas sortir de là, et... ils n'avaient pas confiance en lui.

Un médecin sans malades est une lampe sans huile. Il faut pourtant gagner sa misérable vie, et notre pauvre diable ne gagnait pas l'eau qu'il buvait.

Il était temps, certes, que cela finit.

Un jour, pour en finir, il fit dire dans tout Cucugnan que son savoir était si grand, si puissant, si souverain, qu'il se faisait fort, non seulement de guérir un malade, — ce qui est un jeu d'enfant, — mais de ressusciter un mort, ce qui peut s'appeler un vrai miracle de Dieu ! — Oui, oui, un mort, disait-il, et un mort enterré !... Et je le ressusciterai quand on voudra, en plein jour, en plein cimetière, *coram populo*.

Ah ! ceux qui le crurent ne furent pas nombreux ! Les incrédules se disaient néanmoins : — Que risquons-nous à le mettre à l'épreuve ? il faut le voir à l'œuvre : à l'œuvre on connaît l'ouvrier. Il peut réussir : c'est un homme qui a tant, tant lu ! et il se fait tant de belles découvertes à l'heure d'aujourd'hui ! Et puis, s'il opère le miracle, nous battons des mains ; s'il le manque, nous lui ferons la huée. Qu'il en ressuscite un, et nous verrons par là s'il a tété un bon lait.

Baste ! il fut convenu que, le dimanche d'après, à midi sonnant, Monsieur le médecin, en plein cimetière

de Cucugnan, ressusciterait un mort, deux, s'il fallait ; il y eut même des commères qui dirent neuf ou dix !

Donc, bien avant l'heure dite, ce dimanche, le cimetière de Cucugnan fut plein comme l'église à la messe, le saint jour de Pâques. Le second coup de midi n'avait pas sonné que Monsieur le médecin, fidèle à sa promesse, arriva, tout de noir habillé. Il eut assez de peine et dut jouer des coudes pour se frayer un passage jusqu'à la croix et se hisser sur le piédestal.

Là, il salua, cracha, se moucha, et :

— Mes amis, dit-il, je vous ai promis de ressusciter un mort. Je tiendrai parole. J'en lève la main. Voyons, du silence ! Il ne m'est pas plus difficile, je vous l'assure, de rappeler à la vie Jacques ou Jean, que Nanon ou Babet, que Claude ou Simon. Voulez-vous que je vous ressuscite Simon ? Comment l'appeliez-vous ? Simon Cabanier... qui est mort d'une mauvaise pleurésie, voilà bientôt un an ?

— Pardon, Monsieur le médecin, lui dit Catherine, veuve du pauvre Simon. C'était assurément un brave homme ! il me rendait heureuse, et je le pleurerai tant que Dieu me conservera les yeux de la tête ! Mais ne le ressuscitez pas ; car, voyez-vous, vienne la fin du mois, je quitterai le deuil, mes parents voulant que je me remarie avec le grand Pascal. D'aujourd'hui en huit, on publie les bans, premier et dernier. J'ai déjà reçu les cadeaux.

— Ah ! que vous faites bien de me le dire, Catherine !... Eh bien ! alors, si je ressuscitais Nanon Carotte, qu'on enterra le beau jour de la Chandeleur !

— Gardez-vous en bien, Monsieur le médecin, cria Jacques Lamèle. Nanon était ma femme. Nous sommes restés dix ans ensemble : dix ans de purgatoire, tout Cucugnan le sait. Que Nanon reste où elle est, pour son repos et pour le mien. Un vrai poivre, Monsieur ! tête comme un âne, et fainéante, et querelleuse, et souillon, et déguenillée ! Avec ça, les mains percées, et une langue ! une langue de vipère, Monsieur, qui aurait fait battre la sainte Vierge et saint Joseph ! Et... Je ne dis pas tout !

— Mais, cependant, mes amis...

— Pardon, si je vous coupe, Monsieur le médecin ! Femme morte, chapeau neuf. Comme Nanon m'a laissé trois mioches, qui, assurément, ne ressemblent pas à leur père, et, comme vous le comprenez, je les avais sur les bras, je me suis remarié. Il est donc fort inutile....

— Ça va bien. Je comprends. Il est clair que ce serait vraiment pour toi un atroce martyre, si tu avais deux femmes dans ta maison ! Il y en a assez d'une, et de reste ! Eh bien ! alors je ressusciterai... car, enfin, bonnes gens, il faut bien que j'en ressuscite un... Tenez, le brave Maître Pierre.

— Maître Pierre du Mas-Vieux ? dit Félix Bonne-Poigne.

— Lui-même.

— Ah ! mon pauvre père !... Que Dieu lui donne le repos, Monsieur le médecin !... un saint homme, certes ! Ne le ressuscitez pas, que s'il revenait à la vie, il trouverait assez d'embrouillements dans nos affaires ? et il en aurait le cœur navré, lui qui, le pauvre ! aimait tant à nous voir d'accord. Nous nous sommes partagé, après forces disputes, force coups, un gros procès, et non sans nous être arraché les cheveux, quelques lopins de terre à peine. Nous sommes six, quatre garçons et deux filles. Nous avons tous beaucoup d'enfants ; chacun tire à soi et tourne l'eau à son moulin. Allez ! il n'y a personne qui soit cossu dans la famille.

— Il ne sera pas possible... ?

— Pardon ! Si vous le ressuscitez, — il nous faudrait faire, entre tous, une pension au pauvre vieux. Rien de plus juste. Mais les années sont si mauvaises, Monsieur le médecin ! Vous le savez, les vers à soie ne font que des chiques, — quand ils font quelque chose, — les vignes ont la maladie, les blés ne rendent rien, les olives ont le ver, il ne pleut pas, les garances sont en donation.

— Eh bien ! soit. Nous laisserons dormir Maître Pierre. — Mais comme je ne suis pas venu ici pour

enfiler des perles, et vous tous pour me regarder faire, je réveillerai... Qui voulez-vous donc que je réveille ?

— Gothon ! réveillez-moi ma Gothon ! s'écria à ce moment une brave femme, en pleurant comme une Madeleine.

— Non, non, Monsieur le docteur ! ne la réveillez pas ! dit une jeune fille. Oh ! non .. Belle vierge, que tu as bien fait de mourir ! Avant de mourir, elle me dit tout. Et puis nous lui mîmes sa belle robe blanche et des fleurs sur la tête !.. On aurait dit une mariée. En terre sainte laissez-là ; celui qu'elle aimait vient de s'enlever avec une autre !

— Pauvre... pauvre Gothon !... Tenez tout cela commence à m'ennuyer. Je vais, pour en finir, réveiller le Gringalet qui avala sa langue en mangeant de la morue, il y a un mois environ.

— Je ne veux pas, moi ! Je ne veux pas, cria Louiset Coquelicot, les deux bras en l'air. Il m'avait vendu sa vigne et son mas à fonds perdu. J'ai payé pendant dix ans, et plus que la valeur, en beaux écus blancs et sans jamais retenir un sou. Il me faudrait, de nouveau, lui porter sa pension ! Ça ne serait pas juste, Monsieur le médecin !

— Vous m'en direz tant !... Eh bien ! soit. Voyons : j'en sais un qui mourut ne laissant ni femmes ni enfants, ni frères ni sœur, mais le souvenir, l'exemple de toutes les vertus, et ses quatre sous à votre hôpital : votre bon curé, qui vous aimait tant, que vous avez tant pleuré, et qui, par amour pour vous, fit, il vous en souvient, un si rude voyage dans l'autre monde, cherchant, pauvre pèlerin ! dans tous les coins et recoins ses Cucugnanais, et les retrouvant tous sans en excepter un (ah ! quel malheur !) dans l'enfer grand ouvert ! Si nous le ressuscitions ?

— Ah ! non ! non ! crièrent, l'une d'ici, l'autre de là, quelques dévotes du gros grain. Non ! non ! Monsieur le médecin !..

— D'autant plus, ajouta Misé Rousseline, Mère de la congrégation, d'autant plus qu'il était vieux, le pauvre

homme ! et sourd comme un pot : bien tant que, lorsque je me confessais, si je lui parlais figue, il me répondait raisin. Laissez-le dans la gloire de Dieu, car, au demeurant, nous avons, à cette heure, un curé qui est jeune et qui a bon air ; il est brave comme un sou, chante comme les orgues, prêche comme un séraphin et mène sa barque à souhait.

— Que vous dirai-je ? Puisqu'il en est ainsi, tournons d'un autre côté. Je vois là, tout près, une petite croix de bois : on dirait que l'herbe fleurie et les petits escargots blancs ont voulu en cacher la triste couleur noire, tant les escargots s'y sont collés nombreux, tant l'herbe a grandi drue et fleurie tout à l'entour ! C'est la tombe d'un enfant à la mamelle : Il avait dix mois lorsqu'il mourut, l'inscription le dit. Ce serait ^lpéché, bien sûr, de le ressusciter : il est si heureux d'être mort, d'être sorti d'un monde où l'on entend... ce que vous me dites, mes pauvres amis ! Si cependant, vous voulez que je le revienne, je le reviendrai tout de même.

— Monsieur le docteur, dit alors une pauvre vieille en pleurant, ce petit mort est à nous, hélas ! et je suis sa mère-grand. Ma fille ne l'avait pas encore sevré ; il mettait ses dents de lait, lorsque *pecaire*, il mourut. Ah ! si vous aviez vu comme il était beau, notre petiot ! Dieu nous l'a pris : en bien ! sa volonté soit faite ! Nous en avons un autre qui tette. Dieu fait bien ce qu'il fait : ce qu'il prend d'une main, il le rend de l'autre. Nous ne pourrions pas en allaiter deux, et nous sommes trop pauvres pour en mettre un en nourrice.

Alors le médecin :

— Assez pour aujourd'hui, et même trop ! dit-il. Puisque vous ne voulez pas que je fasse aujourd'hui le miracle, j'essaierai de le faire un autre jour, non en ressuscitant un trépassé, — car, vous le voyez, vous me rendez la chose impossible, — mais en venant en aide aux vivants tombés en danger de mort. Adieu.

Et il s'esquiva.

Qui ne vous a dit que, depuis ce dimanche mémorable, notre médecin fit miracle dans Cucugnan. Il ne

ressuscita pas les morts, mais il sauva la vie à plus d'un malade. Les Cucugnais eurent pleine confiance en lui : — Car enfin, disaient-ils, s'il ne tint pas sa promesse au cimetière, ce n'est pas à lui, soyons justes, qu'il faut en faire remonter la cause.

Et tout est bien qui finit bien.

R.

Pour la pipe.

Dans une rue de Londres existent deux bureaux télégraphiques, l'un pour le câble Londres-Paris (via Douvres et Calais, l'autre pour le câble Londres-Bruxelles (via Ostende).

Ces deux offices se font vis-à-vis, et les employés de chacun voisinent volontiers.

Dernièrement, le télégraphiste du bureau français ayant oublié sa pipe sur la table de son collègue d'en face, pria un groom d'aller la lui chercher.

L'éphèbe, plein de dignité, répondit que des courses de ce genre ne rentraient pas dans son service.

Très froidement, l'employé, sans répondre, se mit alors à son appareil et pria Douvres de le mettre en communication avec Calais, puis il pria Calais de le mettre en communication avec Bruxelles, puis Bruxelles de le mettre en communication avec Ostende, puis Ostende de le mettre en communication avec Londres.

Là il se trouva justement en rapport télégraphique avec l'employé qu'il avait quitté quelques instants auparavant : « J'ai oublié ma pipe sur votre table, lui transmit-il par le fil, veuillez me la renvoyer par un de vos *boys*. Le seul groom disponible à mon bureau se refuse à cette mission. »

Trente secondes plus tard, notre homme était en possession de la pipe ainsi demandée à travers un morceau important de l'Europe.

La veille de l'ouverture de la chasse.

Léon. — Y a-t-il du lièvre de vos côtés ? on me dit que les grèves près d'Estavayer sont bien fournies.

Charles. — Je te crois qu'elles sont fournies, j'en connais même un qui est tout près d'Estavayer.

Léon. — Oh ! tu serais bien gentil de me dire où il gîte, je vais justement demain de ce côté-là.

Charles. — Hé bien, il est au vinaigre !

Léon. (suffoqué). Tu me la repayeras celle-là !

MAXIMES COMMERCIALES



Plus d'un commerçant, plus d'un politique, s'est certainement demandé déjà comment la maison Rothschild était parvenue à la colossale fortune que l'on sait, en un temps relativement si court. — Cette question est plus facile à résoudre qu'on ne le suppose généralement. Celui qui sait que la chance et l'occasion ne sont pas les seules sources du succès, celui qui comprend combien une bonne maxime, régulièrement et fidèlement suivie, peut contribuer au bonheur d'une entreprise n'hésitera pas à reconnaître que les deux conseils suivants donnés de son lit de mort par le chef de cette famille aux cinq enfants qu'il laissait après lui, n'y fut pas pour peu de chose :

« Travaillez ensemble, disait le moribond, sans jalousie, sans jamais cesser de vous soutenir et de vous favoriser les uns les autres. »

Et il ajoutait :

« Quelque affaire que vous traitiez, ne recherchez jamais un gain exagéré. Tenez-vous autant que possible à l'écart des spéculations hasardées. »

Les enfants ont suivi ces préceptes.

Depuis la mort du chef de la famille, ils ont gardé pour règle, chaque fois qu'une opération financière tente l'un d'entre eux, de la discuter préalablement ensemble, d'en faire le plan et, lorsqu'il est jugé admissible, de travailler tous ensemble à sa réalisation. — Bien que les frères Rothschild aient depuis longtemps plusieurs maisons établies dans les grandes villes européennes, on peut dire qu'actuellement encore leur solidarité n'est pas détruite. A mesure même qu'ils prennent si l'on peut dire ainsi « leurs distances », ils étendent aussi le cercle de leurs affaires et travaillent avec d'autant plus de sûreté.

Quant au préjugé de ne pas viser à des gains exagérés

d'éviter les spéculations hasardées, ils l'ont également suivi jusqu'à présent et ne paraissent pas avoir lieu de s'en repentir.

Le baron Rothschild, de Paris, a fait afficher sur les parois de ses bureaux, il y a quelques années, les préceptes que l'on va lire et qui méritent bien certainement l'attention des commerçants :

Soyez toujours actifs dans la vie.

Surveillez avec un soin minutieux la marche de vos affaires.

Sachez bien employer votre temps.

Soyez expéditifs en affaires ; pesez-les bien toutes et soyez sûrs dans vos décisions.

Ne mentez jamais ! Ne cherchez jamais à sembler plus que vous n'êtes.

Tenez pour sacré l'irréprochabilité de votre nom.

Soyez *invariables* dans vos principes.

Né faites pas de connaissances inutiles.

Payez vos dettes sans tarder.

Éviter les boissons fortes.

Ne comptez jamais sur le hasard.

Tenez soigneusement votre maison, mais pourtant ne soyez pas avarés de votre argent lorsqu'il s'agit de bien l'employer

Supportez les revers avec patience.

Marchez résolument de l'avant ; ne perdez jamais courage.

Si vous travaillez avec autant d'ardeur que d'honnêteté, vous pouvez être sûrs du succès.

* * *

Nous avons recueilli ces maximes dans un excellent ouvrage qui les recommande aux méditations des gens d'affaires en général, il nous a paru intéressant de les reproduire ici, à l'intention de tous nos lecteurs qui, jeunes encore, sont au début de leur carrière.

Ce ne sont pas les seules que l'on puisse recommander. Voici celle de *Samuel Budgett*, dont les Anglais font le type du parfait négociant :

Achetez et vendez au comptant.

Ayez un ordre absolu et systématique dans toutes les branches de votre entreprise.

Mettez à l'exécution des commandes qui vous sont faites toute la promptitude et toute la ponctualité désirables.

Achetez à bon marché si vous voulez vendre à bon marché,

N'entreprenez pas de trop nombreuses relations mais choisissez-en de durables.

Ne perdez rien ; vous devez organiser vos affaires de façon à supprimer tout déchet. Les plus petites choses ont leur valeur. — La marchandise c'est de l'argent.

Choisissez avec soin votre personnel.

Payez largement, richement même, les employés qui vous servent bien.

Tenez à la vérité et à l'honneur par dessus tout !

Enfantines.

Henri — 10 ans — a joué à la campagne avec un monsieur qui frise la cinquantaine. — D'où viens-tu ? demande la maman. — Je me suis amusé avec le jeune homme qui est à côté de nous, tu sais....

La maman sourit.

— A quoi reconnais-tu donc les jeunes gens, Henri ? — Mais, les jeunes gens, c'est ceux qui s'amuse

* * *

Toto vient de commencer le latin. Sa petite sœur lui demande ce que veut dire « Ora pro nobis. » — Cela veut dire : « Tu auras des pruneaux deux fois. »

* * *

Mademoiselle Lili, qui n'a que huit ans, est déjà coquette comme une petite femme. Elle disait à une amie de sa mère : — Avez-vous vu ma nouvelle robe, comme elle est jolie ? — Oui, dit la dame, ta maman me l'a montrée l'autre jour pendant que tu étais à l'école ; elle est charmante. — Oh, mais sur moi elle est encore bien plus jolie !

* * *

Paul commence à savoir lire ; son oncle lui demande ;

— Quels livres veux-tu que je t'achète ?

Paul sans hésiter :

— Deux livres de tablettes de chocolat.

* * *

La veille de l'an, Bébé, sous l'œil attendri de sa mère, écrit une lettre de circonstance à son oncle, — l'oncle de sucre, comme on dit dans certains ménages : « Mon petit oncle, écrit Bébé, je t'embrasses.... » — Il ne faut pas d's à embrasse, fait observer la mère.... *Je* c'est du singulier.... — Oui, dit Bébé ; mais je l'embrasse plusieurs fois.... ça fait bien le pluriel.

* * *

L'oncle Ernest est venu voir ses petits neveux. Au lieu de bonbons, il leur a apporté deux gâteaux.

— Tiens, Toto, dit-il à l'ainé, prends le plus gros et donne l'autre à ton frère.

Toto contemple les deux gâteaux, qui sont à peu près d'égale grandeur, les examine soigneusement, puis mord à belles dents dans l'un d'eux

— Voilà, dit-il à son frère, je viens d'en faire un plus petit.

* * *

La petite Mag a cinq ans et son frère en a trois.

On leur a donné un gros baba et un petit gâteau sec.

Mag prend le baba et dit à son frère, d'un air de charité angélique :

— Viens ! mange le joli petit ; moi je mangerai le vilain gros.

Tout l'art de la diplomatie en une ligne !

* * *

M. Tomy à sa maman :

— Dis, maman, est-ce que les serins savent comme on les appelle ?

— Mais non, mon enfant.

— Ah ! tant mieux, parce que ça les humilierait !

La presse américaine.

En Amérique, parmi les journaux « à sensation », il y en a sept qui sont imprimés sur des mouchoirs, trois qui donnent à leurs abonnés le droit de se faire photographier pour rien, cinq qui les invitent à dîner une fois par mois, deux cent soixante qui les pourvoient gratis de médecins et de médicaments, et trois qui paient les frais de funérailles de leurs lecteurs !

A une dame de soixante ans.

Vous avez aujourd'hui, dites-vous, soixante ans.
Je l'avais oublié, merci de me l'apprendre ;
Car votre esprit si frais, et votre cœur si tendre
Auraient pu dans l'erreur me laisser bien longtemps.
Enfin vous avez soixante ans !
Que je vous sais de gré de n'en avoir pas trente ;
Je serais amoureux, vous seriez mécontente,
Et je ne jouirais dans mon demi bonheur
Ni de tout votre esprit ni de tout votre cœur.
Vous avez soixante ans : ce mot n'a rien de sombre ;
Alors qu'on est aimée un âge c'est un nombre,
Et ce n'est rien de plus. Qu'importe que la fleur
Qui garde son parfum ait perdu sa couleur,
Et qu'importe l'hiver venant pour une femme,
Qui garde la jeunesse et le printemps de l'âme.
Vous avez soixante ans ; vos vertus d'aujourd'hui
En outre d'un trésor sont encore un appui
Et vous allez, pour voir votre grâce admirée,
Du bonheur d'être utile au bonheur d'être aimée.
Vous avez soixante ans ; sans qu'on puisse en médire
Chacun peut vous aimer, chacun peut vous le dire.
Vous avez soixante ans et tout vous est permis,
Les jeunes amoureux comme les vieux amis.
Vous avez soixante ans
Ah ! que vous m'êtes chère avec vos soixante ans !

LE M. DE F.

Un disciple de saint Hubert.

— Figurez-vous, mon cher, ce qui m'est arrivé dernièrement à la chasse. Je sortais d'un fourré, lorsque deux sangliers m'arrivent dessus...

— Ah ! laissez donc, vous m'avez déjà raconté cela avant-hier.

— Avant-hier ! c'est impossible, puisque c'est seulement hier qu'on me l'a raconté.

Les domestiques.

Un agriculteur de Donatyre envoie l'autre jour son domestique à Avenches :

— Jacques, lui dit-il, il te faut aller en ville, chercher une chaudière, dont on annonce l'arrivée à la gare. Prends les deux chevaux, la montée sera pénible.

— Puisque vous descendez à Avenches, lui dit sa maîtresse, achetez-moi, chez M. Bloch, un paquet d'aiguilles ; voici cinquante centimes.

Le domestique attelle les deux chevaux et part.

Vers le soir, et après de nombreux arrêts le long de la route, Jacques rentre au logis.

— Voici vos aiguilles, madame ; il y en a de tous les numéros, dit-il à sa maîtresse assise devant la maison, en compagnie de son mari.

— Et la chaudière, où est-elle ? demande ce dernier.

A cette question, Jacques rougit et se prenant la tête à deux mains :

— Sapristi !... je n'y ai plus repensé !

* * *

Faustine arrive du marché.

— Elle ne paie pas de mine votre dinde, lui fait observer sa maîtresse.

— Attendez seulement que je l'aie bourrée de truffes ; c'est comme madame quand elle n'a pas fait sa toilette.

* * *

Madame reçoit une nouvelle domestique.

— Mais, ma fille, si vous n'avez pas de certificat, je ne peux pas savoir pourquoi vous êtes sortie de chez vos derniers maîtres ?

— Eh bien, est-ce que, moi, je demande à madame pour quelles raisons sa dernière bonne l'a quittée ?

* * *

— Comment, Joséphine, vous ne marquez pas toutes mes chemises avec mes initiales ?

— Mais si, madame ; je les ai mises sur la première et j'ai écrit « idem » sur les autres.

* * *

Le maître rentre affairé.

— Vite, Jean, allume un bon feu au salon ; j'attends du monde....

Jean empressé :

— Bien, monsieur ; seulement monsieur voudra bien me dire pour combien de personnes il désire du feu ?

EXTRAITS

des annotations des évènements arrivés dans ce pays

depuis l'année 1746

par FRANÇOIS-IGNACE CASTELLA.

Notice sur l'auteur.

François-Ignace, fils de Jean-Pierre Castella de Gruyère et de Marie-Catherine Mossu, naquit à Gruyère le 18 octobre 1709. Après avoir fait ses études littéraires au Collège de Fribourg (1721-1729), il se crut appelé à la vie religieuse et entra dans la Chartreuse de Fribourg en Brisgau, qu'il quitta bientôt pour rentrer dans le monde. Il se fixa alors dans la maison du *Clos-Muré*, sous Gruyère, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée le 7 octobre 1797. Pour occuper ses loisirs, il s'adonna à l'étude de l'histoire de la Suisse et en particulier de celle de la Gruyère. Il a laissé plusieurs volumes manuscrits qui ne sont pas sans intérêt. Le plus considérable est celui qu'il appelle son *Grand Livre*, ou *Annotations sur l'histoire du pays tirées de divers manuscrits*. Ce volume contient des notes et des travaux sur divers sujets historiques; Les ducs de Zähringen: des Annotations sur l'histoire du pays, qui forment une espèce de chronique de l'an du monde 2359 à 1789 de J.-C.; des trois anciens cantons; fragments généalogiques et historiques de la maison des comtes de Gruyère; la paroisse et la bourgeoisie de Gruyère, etc.

M. Thorin, dans sa *Notice historique sur Gruyère*, a fait de nombreux emprunts au *Grand Livre* de Castella.

Les fragments généalogiques sur les comtes de Gruyère ont été retouchés, rectifiés et complétés dans un travail subséquent du même auteur sous le titre: *Notes généalogiques et historiques sur les maisons de Gruyère, d'Ogo, de Montsalvans, d'Oron et de Corbières, tirées des archives et manuscrits de l'évêché de Lausanne, de l'abbaye d'Hauterive, du clergé, de l'église, bourgeoisie et hôpital de Gruyère, des chartreuses de la Part-Dieu et Valsainte*, etc. (1779). Ce premier essai d'une histoire des comtes de Gruyère a un mérite réel, car il est basé, en général, sur des actes authentiques. Il a ouvert la voie.

Nous avons du même auteur un *Recueil des fondations des églises cathédrales et collégiales et des maisons religieuses de la Suisse catholique* (1764), compilation extraite de divers auteurs. Il a aussi continué les *Anecdotes fribourgeoises* de Mgr Lenzbourg, de 1712 à 1787.

Un autre manuscrit est relatif à sa famille ; il est intitulé ; *Notices sur les prêtres, les religieux et les religieuses de la famille Castella, 1776*. Il comprend 25 notices.

Dans une notice manuscrite sur Castella, Bourquenoud mentionne encore deux ouvrages de lui, aujourd'hui disparus : *Sa Chronique scandaleuse* et une *Relation de la révolte du canton de Fribourg en 1781*.

Castella tenait en outre un journal particulier qu'il rédigea au jour le jour depuis 1746 jusqu'au 11 mai 1791 ; il l'intitula : *Annotations des événements arrivés dans ce pays depuis l'année 1746*. Une partie des annotations de ce journal se retrouve dans le *Grand Livre*. Il y raconte quelques événements du pays et de l'étranger, des faits personnels ou de famille. Il y fait une large part aux accidents atmosphériques, aux produits de la terre et au prix des denrées. C'est de ce journal que nous extrayons les annotations qui vont suivre. Nous en avons omis d'autres, plus intéressantes peut-être, mais qui se trouvent déjà dans la *Notice* de M. Thorin, d'après le *Grand Livre*.

Le style de Castella laisse beaucoup à désirer ; il avoue lui-même qu'il ne connaît qu'imparfaitement la langue française. Cependant nous avons cru devoir le reproduire tel qu'il est. Pendant les dernières années de sa vie, il avait, nous dit Bourquenoud, une antipathie singulière contre le français ; il ne voulait pas qu'on parlât dans cette langue en sa présence. Lui-même ne pouvant plus parler à la fin de sa vie, il faisait signe de la main à ceux qui parlaient en français de se taire. C'étaient les horreurs de la Révolution qui causèrent cette antipathie.

Depuis son noviciat chez les Chartreux, il continua de réciter le bréviaire de cet ordre pendant toute sa vie, comme s'il eut été religieux.

François-Ignace Castella épousa, en 1738, sa cousine Marguerite, fille de Tobie Castella. Il en eut trois enfants, Antoine, Catherine et Marie. Le sort des deux premiers ne nous est pas connu. Marie leur survécut et mourut le 28 mai 1808. M. Thorin a publié (*Notice*, p. 204) un résumé de son testament, daté du 3 juin 1806. Avec elle s'éteignit cette branche de la famille.

J. G.

Extraits des Annotations.

1746.



L'été a été extrêmement chaud; on a fait peu de récolte et dans le pays de Gruyère la vermine a porté de grands dommages. Les montagnards manquaient d'herbe et d'eau.

On vit des ours dans nos montagnes, qui déchirèrent quelques bêtes à cornes; on fit deux chasses générales pour les exterminer, mais en vain. Jusqu'au 20 septembre on vit l'ours, mais on n'eut pas le bonheur de tirer dessus.

On tua un beau cerf sur le fief de la Part-Dieu, au lieu nommé *le cheval brûlé*. Sur la fin de septembre les chasseurs de Gruyère et de Broc en tuèrent un autre, une biche et le fan dans la montagne des Combes, qu'ils présentèrent à M. Maurice

Ramy pour son installation à ce baillage, le 17 octobre 1746.

L'hiver fut extrêmement doux et humide.

Le quarteron de froment se vendait 25 batz ¹⁾; la livre de beurre 40 ou 44 sols; celle de fromage maigre 9 s.; la livre de cochon frais 7 s.; le quintal de fromage environ 40 écus.

1747.

Aux mois de mars, avril et mai une fièvre maligne enleva dans Bulle plus de 50 personnes; plus de 300

¹⁾ Voici la valeur actuelle des anciennes monnaies mentionnées dans les présentes annotations :

1 écu bon de 25 batz égale 3 fr. 4507, soit 3 fr. 45 cent.

1 écu petit de 20 batz égale 2 fr. 7605, soit 2 fr. 76 cent.

1 batz égale 0 fr. 1380, soit 13 cent. $\frac{4}{5}$.

1 kreutzer ou sol égale 0 fr. 0345, soit 3 cent. $\frac{9}{20}$.

Voy. *Nouvelles étrennes fribourgeoises*, xviii, 60.

furent malades. On en enterra aussi plusieurs ici. A Châtel-St-Denis, Vulruz, etc., moururent aussi plusieurs personnes de cette fièvre pestilentielle. C'était à peu près la même maladie qui en emporta plus de 100 dans le baillage de Rougemont l'année passée.

Au mois d'avril LL. EE ont supprimé toutes les dédicaces ou bénichons de leur canton, sans toucher aux offices divins, et ont réduit toutes ces réjouissances et ce fracas au second dimanche de septembre.

Le même sénat de Fribourg a défendu à tous les pauvres du canton de mendier hors de leur commune sous peine de la prison et ont ordonné de faire sortir les mendiants étrangers. Les Capucins de Romont rebâtissent leur église. M. le commissaire-général Vonderweid leur a légué à cet effet 500 écus bons. Le conseiller Esseiva, de Romont, leur a fait un présent de 400 écus. La bourgeoisie de Romont leur a donné, du consentement de LL. EE., les pierres de la tour qui était derrière la maison d'en haut des MM. Maillards, qu'on démolie à leur sujet.

On n'a point de fruits cette année dans ce pays de Gruyère et à l'entour. Tout a été mangé par les hannetons et les chenilles.

Le 2 juillet l'armée du roi de France battit les alliés Autrichiens, Anglais, Hollandais, etc., en Flandre, près du village de Laufeld (Lawfeld), près de Mæstricht. Les régiments suisses, Diesbach, Monin et Bettens, y ont perdu 45 officiers, en comptant les blessés, et environ 2000 hommes tués. Le seul capitaine Bourquy, de Fribourg, y a perdu la vie. Antoine de Castella, le major de Belle-Roche, Reynold furent blessés.

Le 7 juillet Mgr Joseph-Hubert de Boccard fit sa visite pastorale dans ces quartiers. Il a permis à M. le baillif Ræmy de faire un petit banc au bas du chœur pour lui seulement et un de l'autre côté pour l'ancien baillif, sans que Madame la baillive y puisse aller.

Sur la fin de juillet le froment se vend 22 batz le quarteron, le pur seigle 17 batz, l'orge 16 batz, l'avoine 10 batz, le fromage maigre 9 sols, le gras vieux 3 batz,

le beurre 40 sols la livre. Les chevaux médiocres se vendent plus de 80 écus, les beaux plus de 100. *Septembre.* On dit déjà la messe dans la nouvelle église des Capucins. Le maître-autel a un magnifique tableau qui représente la Transfiguration de N. S. J. C., travaillé par un Allemand, nommé Keller, de Baden en Suisse. Il y a un petit autel à droite, qui est de l'Immaculée Conception de la Ste-Vierge, dont le major et banneret Gaudard a fait présent. A gauche, il y a l'autel de S. François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes, travaillé par ledit Keller, aussi bien que les deux autels collatéraux de S. François Séraphique et de S. Antoine de Padoue. Un jeune Comtois en a fait la sculpture. Le P. Maximilien Badoud, de Romont, supérieur et prédicateur, a eu toute la direction de ce bel ouvrage.

Le flux de sang et dissenterie règnent beaucoup dans ce canton.

Octobre. Le fromage gras de montagne s'est vendu environ 42 écus petits le quintal, le beurre 3 batz la livre.

Nous entendons tous les jours le son lugubre de nos cloches qui nous annoncent le trépas de quelqu'un mort du flux de sang; du 40 septembre au 18 octobre, 18 personnes sont mortes de cette maladie.

Novembre. La dissenterie et le flux de sang diminuent enfin beaucoup par la grâce de Dieu.

Pendant le cours de cette année 1747, on a enseveli à Gruyère 79 personnes; on en a baptisé 25.

1748.

Le baillif Moritz Rämly ne fait point de banquet cette année contre la pratique immémoriale de ses prédécesseurs. Cependant il n'a point laissé de recevoir les étrennes de ceux qui ont été assez bons pour les lui envoyer.

On travaille fortement pendant le mois de mars à aplanir et à repaver l'église de St-Nicolas à Fribourg, toute sépulture y étant dorénavant interdite. On fait venir de belles pierres carrées de Neuchâtel.

Le 25 mai s'éleva une si terrible bise qu'on fut obligé de chauffer les fourneaux presque partout; elle dura 4 à 5 jours.

Depuis la mi-juin la vermine a fait beaucoup de ravage dans les campagnes, de sorte qu'on a une petite moisson et peu de regain à espérer.

Le 27 juillet Jean-Louis Ruffieux, de Broc, tua un beau cerf au rocher ou vanel des Marches, qu'on amena à M. le baillif Râmy.

Le 15 octobre ceux de Broc tuèrent près de Cerniat un beau jeune cerf.

Le vin se vend au pays du vignoble 75-écus petits le char.

Le fromage ne s'est vendu que fort tard en novembre et environ 8 écus et demi ou 9 écus.

On a tué deux loups cet hiver.

Morts 25, baptisés 39.

1749.

Le 8 mars le maitre-autel de Gruyère, doré et peint par les Pidoux, de Vuadens, fut posé au contentement de la paroisse. On y a employé 50 paquets d'or battu à 55 batz le paquet. Le tout a coûté 250 écus petits.

On trouve cette année une quantité prodigieuse de gros vers blancs en labourant la terre, jusque même dans les montagnes. On a ramassé dans une pose de terre labourée jusqu'à trois coupes de vermine.

Le 15 mai, jour de l'Ascension, il neigea tout le matin avec un vent extrêmement froid, de sorte que le monde prit les manchons, les bas de laine et l'on chauffa les fourneaux. Le temps s'éclaircit sur le soir et il gela considérablement le lendemain matin.

On a alpé vers le 22 mai.

Depuis le 5 jusqu'au 14 juin il a fait une pluie et des vents extraordinairement froids, de sorte qu'on a été obligé de chauffer les fourneaux, même à Fribourg. Il a beaucoup neigé sur les montagnes et il a fallu en descendre le bétail. Ce grand froid a continué jusqu'au 18.

Le quarteron de froment se vend 27 batz, le moitié bled 20 batz, l'orge 18 et l'avoine 9 batz 2 sols.

Il y a eu une genouillée de neige près de l'église de Bellegarde.

Nous voici au 20 juin et j'ai bien froid en écrivant ceci. Les hautes montagnes ne peuvent rien produire, étant couvertes de neige et comme les bas sont entièrement mangés, que faire de tant de bétail !

Le 28 juin il a gelé le matin, de sorte que l'herbe était toute raide, ce que de mémoire d'homme on n'a jamais vu. Enfin, le 29 juin, le beau temps si longtemps désiré est venu, pendant lequel on a fait d'excellents foins, et les grandes chaleurs durent encore à la mi-juillet.

Morts 14, baptisés 25.

1750.

Le 7 août 1750, maître Jean-Conrad Speisegger, bourgeois de Schaffhouse, acheva la réfection de l'orgue de Gruyère après un travail de 10 semaines. Charles Pidoux en a fait l'ornement en sculpture.

On a le beau froment à 16 batz le quarteron et les autres graines à proportion.

Le flux de sang est répandu dans tout le pays.

Le 6 octobre le R. P. Alexis Fracheboud de Notre-Dame-des-Neiges, cordelier, a célébré sa première messe à Neirivue en grande solennité, laquelle fut suivie d'un beau et grand repas.

On a fait une très abondante récolte de grains cette année, de sorte qu'on a le froment à 12 batz le quarteron.

Morts 71.

1751.

Le pays a été infesté par quantité de voleurs, dont les prisons de Fribourg sont pleines au commencement de 1751.

Le 13 septembre naquit à Versailles le duc de Bourgogne (Louis), fils du Dauphin de France. La république de Fribourg a fait une belle fête à cette occasion. Le 6 et le 7 octobre on a sorti sur Thorry 20 pièces de canons, qui ont bien ronflé sous l'escorte de 100 bourgeois en uniforme, et on fit une procession à St-Nicolas.

Le dernier dimanche, 26 septembre, Mgr Joseph-Hubert de Boccard, évêque de Lausanne, consacra en grande cérémonie la nouvelle église paroissiale de Bulle ; D. Claude Castella, doyen de Bulle, y prêcha avec beaucoup d'éloquence et d'onction. Ma fille ainée Marie y toucha l'orgue pendant la messe pontificale. Le tout dura depuis 7 heures du matin jusqu'à une heure après midi. Mgr, tous ses prêtres, etc., furent ensuite régales splendidement d'un beau repas que la bourgeoisie leur donna au château.

Morts 13, baptisés 32.

1752.

L'hiver a été des plus froids ; le printemps fort beau, mais tardif ; les mois de juillet et d'août tout à fait pluvieux. Une grêle horrible a ravagé tous les fruits de la terre dans les pays de bled et de vignoble.

1753.

Le dimanche de la sexagésime (24 février) Mgr notre évêque sacra M. Roten évêque de Sion dans l'église paroissiale de Bulle. Ma fille Marie eut l'honneur d'y toucher l'orgue.

M. le doyen Antoine et son frère Dom Joseph Castella ont fait construire la grande orgue de Gruyère par Joseph Balez, de Clermont en Auvergne. Cette orgue leur coûte environ mille écus. La bourgeoisie de Gruyère et les communes de la paroisse font les stalles du chœur, qui se travaillent par Nicolas Gachet du Pont. La bourgeoisie de Bulle fait aussi travailler une orgue pour l'église paroissiale par le même Balez ; elle aura 12 registres complets et un positif encore de 6 registres.

La vendange a été fort abondante, de sorte que le vin de cette année s'est vendu de 25 à 30 écus le char. On a fait peu de fouflage, mais une bonne moisson. Le quarteron de froment s'est vendu de 16 à 18 batz (il avait été de 21 à 23 batz en juin). Le prix du fromage fut de 10 à 11 écus petits le quintal et celui du beurre de 10 sols la livre.

1754.

Le 7 mars mourut à Hauterive D. Constantin de Maillardoz, abbé de ce monastère, qui a gouverné cette maison avec beaucoup de vigilance et de régularité, pendant lesquels il a fort embelli l'église, rebâti entièrement toute l'abbatiale, la cuisine, le réfectoire et autres offices du monastère.

1755.

Le 9 décembre, à 3 heures 45 minutes après midi, on a ressenti dans la Suisse un tremblement de terre assez remarquable, de l'orient à l'occident. Il fut précédé par un bruit sourd ressemblant à un tourbillon de vent, ou plutôt au bruit d'un grand charriot dans les rues d'une ville. Les cloches d'Estavayer-le-Lac et d'Albeuve ont sonné quelques coups. Ce tremblement se fit sentir avec une grande violence à Brigue, en Valais ; le clocher de l'église y fut en partie renversé ; des rochers entiers se fendirent et s'écroulèrent. Il sortit de leurs ruines une source très abondante d'une eau bouillante, rougeâtre et très puante.

1756.

Au commencement de février, un Irlandais, âgé seulement de 19 ans, passa par Fribourg et faisait payer les curieux pour voir sa taille gigantesque, qui était de 8 pieds 2 pouces. Son doigt du milieu a demi pied de roy.

Nous avons essuyé divers gros orages pendant le mois de juillet, et surtout le 21, sur les quatre heures du soir. Une affreuse grêle, poussée de la manière la plus violente, désola et abîma absolument toutes nos montagnes et nos campagnes, qui promettaient la plus charmante récolte. Dans une demi-heure toutes nos espérances furent réduites à néant. Quant à moi en particulier, Dieu merci et son saint nom soit loué, je fus battu partout à plate couture ; mais rien ne m'effraya tant que de trouver dans notre montagne de Moléson un tas de grêle de trois pieds de haut, et cela le troisième jour après la tempête.

A peine la bourrasque fut-elle apaisée, qu'on vit descendre des montagnes le furieux torrent de l'Erbive, dont les flots écumants menaçaient toute la campagne d'une entière désolation. Pringy aurait péri, si la Providence n'avait conduit contre la scie un gros sapin qui resserra le torrent dans son lit et donna le temps de courir au secours.

1757.

Le 5 novembre le roi de Prusse (Frédéric II) a attaqué l'armée des Français et celle de l'empire près de Leipzig (Rosbach) et remporta la victoire. Le régiment de Diesbach, fribourgeois, s'y est extrêmement distingué. Les régiments de Platta, grison, de Wiltmer, de Castella et de Réding y ont combattu. Plusieurs officiers fribourgeois furent faits prisonniers de guerre, deux Reynold, deux Uffleger, Perrier, Buman blessé, etc.

1758.

L'été a été extrêmement pluvieux, ensorte que les bleds, les vignes, les foins, les pâturages en ont considérablement souffert. La disette d'argent est générale, tant dans ce pays que dans les circonvoisins. L'affreuse gelée qui se fit sentir le 17 avril, jointe aux pluies continuelles de l'été, a fait manquer totalement le vin dans les contrées voisines. Il se vend 60 écus le char en novembre; le froment 20 batz le quarteron; les fromages gras 9 à 10 écus le quintal.

1759.

Nous avons un hiver extraordinaire sans froid et sans neige. On dirait que c'est la veille de Pâques et non celle de S. Antoine. Le vin du revers se vend 60 écus, celui de Lavaux 62, 63 écus; le froment 18 à 19 batz; le sucre 40 batz la livre (ainsi 4 fr. 38 cent); le beurre 2 batz 3 sols.

1760.

Le 5 décembre, entre midi et une heure, après un grand vent et trois grands coups de tonnerre, survint un tourbillon de vent nord-est si violent, qu'il enleva les toits de plusieurs maisons de Gruyère.

1761.

Il y a eu à Neirive et à Albeuve un grand nombre de malades de pleurésie, accompagnée d'une fièvre maligne. On a enseveli 14 personnes à Neirive et 33 à Albeuve.

1762.

La nuit du 17 au 18 juillet fut affreuse. Les tonnerres et les éclairs ne discontinuèrent point jusqu'au jour. Sur les 11 heures de la nuit, il s'éleva un tourbillon de vent qui renversa des arbres, fracassa nos toits et les cheminées. Nous fûmes entièrement découverts sur le derrière de la maison, ensorte qu'il nous fallut transporter tous les meubles sur le devant. Une grêle affreuse abîma nos champs qui étaient très beaux et au moment de la moisson. La même nuit tout le vignoble fut dévasté par la grêle depuis les portes de Genève jusqu'en Valais. Nouvelle grêle le 25 août. Au lieu de 45 chars de vin, les Jésuites (du collège de Fribourg) n'en firent que deux. Une quantité prodigieuse de vin de Franche-Comté suppléa à la modique vendange de Lavaux; le pot se vend 6 batz.

Le 6 octobre, toute la campagne fut couverte de neige; il fallut mettre les vaches à la crèche.

1763.

Le temps est sec, aride et les brouillards continuels avec un froid excessif. On n'aperçoit pas un oiseau dans la campagne. Janvier, temps humide, sans pluie. Le vin vieux de 55 à 60 écus le char, le nouveau 40 écus; le froment 13 batz le quarteron; le sucre 8 batz la livre; la viande de bœuf 1 batz, de veau 3 sols; vin de Bourgogne en gros 2 batz le pot.

Mgr Oddi, nonce apostolique en Suisse, arriva à Fribourg avec deux carrosses et six cavaliers, incognito, le 1^{er} juillet et logea aux Jésuites. Il fut complimenté de la part de l'Etat par M. Antoine de Montenach de Rosières, conseiller. Il alla rendre visite au seigneur avoyer président, Nicolas baron d'Alt, avec toute sa cour le 3.

Le 2^e dimanche de juillet, 40 du mois, Mgr le nonce fit son entrée dans l'église de St-Nicolas. On alla le chercher en procession au collège des Jésuites au son de toutes les cloches de la ville. Le nonce était entre Mgr l'évêque et Nicolas Amman, prévôt de St-Nicolas, suivi de tous ses officiers et des seigneurs du conseil. Il dit une messe basse et donna la bénédiction, pendant laquelle il y eut une symphonie. L'église était richement parée et illuminée. Le lendemain 11, LL. EE. le régalerent à la chancellerie ; outre plusieurs seigneurs de l'Etat, il y avait les trois têtes mitrées du canton, Mgr Jos.-Nic. de Montenach, évêque de Lausanne, Dom Bernard Lentzburger, abbé d'Hauterive, et le prévôt de St-Nicolas. Le tout se passa fort splendidement et le repas dura jusqu'à cinq heures du soir. Tout était servi en vaisselle d'argent, il y en avait pour vingt-cinq mille écus. Le dessert fut servi en porcelaine. Les santés du pape, du nonce, de l'évêque et de LL. EE. y furent portées au bruit de 12 canons.

Le mercredi 12, le nonce fit la visite de l'église de St-Nicolas.

Environ la St-Jean, on découvrit dans Fribourg qu'il y avait une société de francs-maçons qui s'assemblaient clandestinement, de laquelle Jean-Pierre Gottrau, seigneur de Treyfayes, était le chef. Il fut arrêté et gardé à vue le 8 juillet sur la Maison-de-ville depuis 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, pendant qu'on fouillait sa maison. On trouva dans sa cassette une lettre d'Etat qui avait été enlevée de la chancellerie en forçant la serrure d'un tiroir. On le conduisit chez lui en lui imposant les arrêts dans sa maison, où pendant plus de huit jours il fut gardé par deux hommes armés. On le soupçonnait de faire l'espion et d'écrire au duc de Choiseuil, ministre de France, tout ce qui se passait en conseil au sujet du service militaire de France.

La société des francs-maçons se dissipe peu à peu et Mgr le nonce a levé l'excommunication. Toutes ces choses ont fait grand bruit dans tout le canton et les Etats voisins, où l'on croyait qu'il y aurait une grande

révolution à Fribourg, qu'il y avait une conjuration contre l'Etat, qu'on avait trouvé chez M. de Treyfayes un arsenal d'armes et munitions, etc. *Parturiunt montes, nascitur ridiculus mus*. Tout se termine au soupçon d'écrire les secrets de l'Etat à M. de Choiseuil. Cet arsenal n'était qu'une curiosité et un ramas de vieilles armes; il n'y avait point de munitions.

Enfin, le 29 juillet, M. Gottrau de Treyfayes fut exilé non-seulement du canton, mais de toute la Suisse et des pays des alliés. Il partit, en conséquence, le 31 juillet du côté de Bâle, après avoir prêté le serment de *non vindicando et non redeundo* (de ne pas se venger et de ne pas revenir); il s'arrêta longtemps à Rheinfelden ¹⁾.

Le mercredi 3 août, après quelques jours d'une chaleur étouffante, sur les 4 heures du soir, l'air devint extrêmement obscur, ensorte qu'on aurait eu peine à lire sans chandelle. Tout à coup il s'éleva un tourbillon de vent du couchant et de bise, et en un instant tout Gruyère fut parsemé d'arsilles (bardeaux) et de lambeaux de toits qui volaient de tout côté, et cela accompagné de tonnerres affreux et d'un déluge de pluie.

On a commencé à manger gras à Hauterive le 28 août dans le réfectoire, et l'on a servi pour la première fois un bouilli frais et salé et un cochon de lait rôti. Le R^{me} S^{sr} abbé Bernard Lenzburger ayant enfin reçu ses bulles fut béni solennellement à Hauterive par Mgr notre évêque, assisté de l'abbé de St-Urbain et du prévôt de St-Nicolas, le 24 novembre. Il y eut 80 convives, 23 carrosses, 60 domestiques. Le repas dura jusqu'à six heures du soir, servi gras et maigre, quatre levées de 36 plats chacune sans le dessert.

L'année 1763 a fini par un temps doux, humide et pluvieux avec des vents chauds, qui ont tellement fait grossir la Sarine, que les communes d'Enney, les trois maisons du Pont sous Gruyère étaient couvertes d'eau, qui passait sur le pont de Tusy. A Fribourg, les maisons de la Planche et les caves du Hoff étaient remplies d'eau.

¹⁾ Voy. *Daguet*. Gottrau Treyfaye ou les franes-maçons de 1763, dans l'Album de la Suisse romande, 1843.

1764.

L'été a été fort orageux ; le mois d'août entièrement pluvieux ; les moissons du pays de Gruyère sont restées étendues sur la terre pendant près de trois semaines. Tous nos torrents, à l'exception de l'Erbive, débordés d'une manière affreuse, ont causé de grands dommages. La Jogne, la Thonne (Taoune), la Sarine ont emporté des bâtiments, des bois, enlevé des terrains, emporté les graines coupées et rendu plusieurs chemins impraticables. Les troupeaux ont dû descendre des hautes montagnes à cause de la neige. Ces désastres sont arrivés le 25 août.

Les fromages se vendent 11 écus 40 ou 45 batz le quintal ; le vin 30 écus le char ; le froment 14 à 15 batz le quarteron ; l'orge 9 batz ; l'avoine 5 batz ; le beurre 2 batz 6 den. la livre. Cette année j'ai écrit 130 lettres, j'en ai reçu 98.

1765.

On continue à faire des réparations considérables au château de Bulle, dont on a entièrement renouvelé la charpente l'année passée.

En mai on travaille au chemin dessous, depuis la ville de Gruyère au tirage. Celui qui a été fait l'année passée, depuis le tirage à Pringy, est fort beau. Il ne faut pas s'étonner si les marchés et les foires de Gruyère seront bientôt réduits à néant. Les bourgeois de Gruyère ont fait aux étrangers de très belles routes de tous côtés pour éviter leur ville et passer à Bulle, qui, de jour en jour, devient plus florissant, au lieu de les faire toutes aboutir à Gruyère et d'en adoucir les avenues. Ainsi cette pauvre villette va devenir déserte, et ne sera plus à l'avenir qu'un nid de hiboux et de chouettes. La restauration des chemins marqués ces jours passés par ordre de LL. EE. d'ici à la Tinne, continués jusqu'à Bulle, contribuera encore à écraser totalement les marchés et les foires de Gruyère.

Le 4^e dimanche, 25 août, mon neveu Raphaël Castella, profès de l'abbaye de Notre-Dame d'Hauterive, ayant été ordonné prêtre la veille de la fête de S. Bar-

thélemy, célébra à Hauterive sa première messe, assisté de Dom Ferdinand Gillier, prieur du couvent ; D. François Jaquet, doyen et curé de Corbières, fut diacre, et D. Michel Dafflon, profès d'Hauterive, sous-diacre. M. le chancelier de Castella, son père, fit présent d'un riche calice et assista à cette cérémonie avec sa parenté, qui se rendit à Hauterive en six carrosses. Elle fut suivie d'un superbe repas qui se donna à l'abbatiale aux frais de M. le chancelier. Ma fille Marie y toucha l'orgue à l'office. Mon fils Antoine y fut aussi.

Les charpentiers ont remonté en chêne le crucifix du Belluard. Charles Pidoux, métral de Vuadens, a repeint le crucifix et les deux statues de Notre-Dame et de S. Jean.

Le 7 octobre, deux déserteurs, l'un étranger, l'autre nommé Reinau, de Romont, écrivirent une lettre aux PP. Chartreux de la Part-Dieu, dont ledit Reinau fut le porteur, par laquelle ils demandaient 400 louis d'or à emprunter au nom de la sœur du fameux Mandrin et de sa troupe composée de 30, même de 60 hommes armés jusqu'aux dents, sans quoi les PP. Chartreux devaient s'attendre à être égorgés et incendiés. Le prieur était absent. D. Mathieu Buttet, le coadjuteur, prit l'épouvante et demanda des gens armés pour garder la maison. Gruyère en envoya 25, sous la conduite du chevalier Pittet ; La-Tour et Bulle envoyèrent aussi du monde ; ensorte qu'en tout ils furent 50 hommes, qui n'eurent rien à faire à la Part-Dieu qu'à vider un tonneau de leur bon vin.

On a remonté cette année toute l'orgue de Bulle. Joseph Moser, de Bischoffzel, près de Constance, a fait l'ouvrage.

La bourgeoisie de Bulle, voulant mettre en accord les cloches de l'église paroissiale, les a fait refondre au nombre de quatre par M. Livremont, de Pontarlier, maître fondeur. La fonte s'en fit le 12 novembre et réussit parfaitement.

Sur la grande cloche il y a l'image du crucifix avec ces mots : *Christe fili Dei vivi miserere nostri.* — De

integro relectæ ac fuscæ quatuor campanæ sumptibus
civ.ab Ant. Livremont Pontarliensi. 1765.

Sur la seconde, l'image de la Ste-Vierge : Ad te clama-
mus. Jos. Nic. de Montenach episc. et comes Lausis.
Jos. Paris paroch. Joseph. Claud. Castella dec. Claud.
Pittet. Petr. Myvroz.

Sur la troisième, l'image de S. Pierre, patron de la
paroisse : Pateant cœlestia regna B. Jos. Fr. Amman
S^{er} de Macconnens baillif. Paul Castella lieutenant. Jean Jos.
Michel banneret. Ant. Myvroz curial. Claud. Dupasquier
syndic et not.

Sur la quatrième, S. Joseph : Ite ad Joseph. Eodem
anno 1765 instauratum est organum ut benedicant
omnia opera Dni Dno.

Le même Livremont a aussi fondu une grande cloche
d'environ 35 quintaux pour l'église de Charmey, léguée
par défunt D. Jacques Bourquenoud, prêtre de Charmey
et bachelier en théologie de la maison de Sorbonne.

Aménités conjugales.

Dans une nombreuse société, une jeune dame confesse avoir
eu une altercation avec son mari, mais le raccommodement
n'a pas tardé à se faire et, en souvenir de ce petit évènement
de famille, le mari a fait planter un arbre.

Une vieille dame, entendant ce récit, se penche vers son
mari en lui disant : — Si tu avais eu la bonne idée d'en faire
autant, quelle belle allée nous aurions déjà !

* * *

En correctionnelle ;

- Avez-vous déjà été condamné ?
- Non ; mais j'ai été marié deux fois, et j'ai été amnistié.
- Comment amnistié ?
- Oui : je suis veuf.

* * *

L'un rencontre l'autre qui est très affairé.

- Où allez-vous donc ainsi ?
- Chez le pharmacien !
- Pour vous ?
- Oh ! non, heureusement.... c'est pour ma femme !....

BELLE STARR¹⁾

Étude de mœurs américaines.



Elle naquit à Carthage, dans l'état du Missouri. Son père, chef de guérillas du sud, prit une part active à la guerre de sécession et, dès sa jeunesse, Belle Starr se passionna pour les hardis coups de main, les actes de violence, de pillage et de meurtre de cette période sanglante. La guerre terminée, son frère émigra dans le Kansas avec les débris de sa bande ; elle l'y accompagna. Amazone intrépide, dès l'âge de dix ans, elle maniait le revolver et le lasso, la carabine et le *bowie knife* en fille dressée par de rudes compagnons, gens experts en ces matières, qu'enthousiasmaient l'audace et le courage de l'enfant. A pareille école elle se forma vite. La haine fermentait dans ces âmes violentes, haine des vaincus contre leurs vainqueurs, des aventuriers et des révoltés contre l'ordre, la loi et la réglementation sociale. Insurgés contre le nord, ils restèrent insurgés contre tout ce qui personnifiait le nord, s'enfoncèrent dans les solitudes d'où, comme les loups que chasse la faim, ils ne sortaient que pour se signaler par quelque délit brutal à cette civilisation qu'ils haïssaient, par quelque acte de brigandage où ils jouaient et perdaient souvent leur vie. Belle Starr n'était ni la moins hardie, ni la moins brave, et elle sortait à peine de l'enfance que déjà son nom et sa beauté étaient célèbres des rives de l'Arkansas à celles de la rivière Platte.

Précoce en tout, elle s'éprit, à quatorze ans, de Bob Younger, bandit renommé. Elle se fit enlever par lui

¹⁾ Extrait d'un travail sur le divorce en Amérique (Revue des Deux-Mondes de 1891),

et, son père refusant de consentir à son mariage, elle passa outre et l'épousa, à cheval, entourée de vingt compagnons déterminés. L'un d'eux, John Fisher, dont la tête était mise à prix, tenait la bride de sa monture pendant que, plus mort que vif, un juge arraché de sa demeure au milieu de la nuit procédait à leur union. Trois semaines plus tard Bob Younger, mis hors la loi, dut prendre la fuite et Belle Starr revenir auprès de son père. Dans l'espoir de la soustraire aux recherches de son époux fugitif, il la mit en pension dans Parker County; mais Bob Younger ne tarda pas à reparaitre, l'enleva de nouveau et gagna avec elle les frontières du Missouri; traqué par les agents de la loi, il dut retourner dans le Kansas.

A partir de ce moment, associée à son existence, elle ne vécut plus, ainsi que lui, que de vols et de rapines. Habillée en homme, chevauchant à ses côtés, suivie de *desperadoes* qu'elle subjuguait par son audace et captivait par ses charmes, ils pillaient les fermes isolées, enlevant les chevaux et le bétail qu'ils allaient vendre au loin, incendiant les demeures de ceux qui les dénonçaient, déjouant, par leurs ruses d'indiens, la poursuite des troupes ou, acculés, faisant tête et livrant bataille.

Serré de près par un détachement de soldats des Etats-Unis, Bob Younger dut, une fois de plus, prendre la fuite. Belle Starr ne le suivit pas, mais lui donna un successeur, choisissant dans son escorte James Reed, dont l'intrépidité était proverbiale. Avec lui elle émigra au Texas, qu'ils parcoururent en tous sens, arrêtant et pillant les diligences, poussant l'audace jusqu'à dévaliser en plein jour et aux portes d'Austin le courrier fédéral. Elle même raconte dans ses mémoires un de leurs plus grands coups de main. « Nous arrivâmes, écrit-elle, Reed et moi, à Enfaula, où le hasard nous fit rencontrer à l'hôtel un ami de Reed, Tom Roberts. Il nous parla d'un nommé Wat Greyson qui habitait une ferme isolée. Il passait pour riche et pour avoir en dépôt les fonds destinés aux tribus indiennes. Nous décidâmes de le mettre à contribution et, la nuit venue,

armés jusqu'aux dents, munis de chevaux frais, nous frappions à sa porte. Déguisée en jeune indien Cherokee, je me présentai comme un pauvre garçon égaré qui sollicitait l'hospitalité. La porte s'entr'ouvrit et brusquement j'entrai, suivie de Reed et de Roberts. Saisir le serviteur indien qui avait ouvert et le garotter fut l'affaire d'un instant. Dans la pièce voisine était Mrs Greyson; en nous apercevant elle se mit à crier, appelant au secours. J'approchai de son lit, lui mis mon revolver sur le front, disant : « Un mot de plus et je vous fais sauter la cervelle. » Elle se tut, mais à ses cris un jeune homme accourait; au moment où il franchissait le seuil Reed le jetait bas d'un coup de feu. Il s'écroura comme un bœuf assommé. Réveillé par la détonation, Wat Greyson entra; et, couché en joue par nos trois revolvers, il ne put tenter aucune résistance. Sommé de nous dire où était l'argent, il s'y refusa. Décidés de l'y contraindre, nous résolûmes d'essayer alors de la pendoison et, pendant que mes deux compagnons le maintenaient, je cherchai et trouvai une corde solide, lui liai les pieds et lui passai un nœud coulant au cou. Cela fait, nous le hissâmes à une traverse de chêne; il suffoquait et fit signe de le descendre. Alors il nous révéla sa cachette, indiquant la table qui occupait le centre de la pièce, et, sous une peau de loup formant tapis, une trappe. Nous soulevâmes et j'aperçus une échelle aboutissant à une cave. Je descendis, Roberts m'accompagnant avec une lanterne pendant que Reed gardait le vieux à demi mort. Tout d'abord je découvris deux boîtes à conserves pleines de pièces d'or; au second voyage je remontai avec une vieille bouilloire, également remplie d'or, et au troisième je rapportai trois liasses de billets de banque, en tout trente-quatre mille dollars (170.000 fr.). Alors nous déliâmes le vieux; mais, affolé par la perte de son argent, il s'en fut à la corde, se la passa autour du cou et nous dit : « Pendez-moi, maintenant, je suis ruiné. » Sa mort ne nous eût servi à rien et nous le laissâmes. Le lendemain, nous remîmes à Roberts sa part et, pensant bien que la chose ferait quelque bruit, nous déci-

dames de regagner le Texas. Il n'était que temps. En traversant la rivière Rouge, la première chose que nous vîmes fut un placard collé à un arbre sur lequel était écrit : « 17,000 dollars de récompense à qui livrera James Reed, mort ou vif »

On était sur leurs traces ; pour dépister ceux qui les suivaient ils se séparent, se donnant rendez-vous dans le Texas. Belle Starr change de costume et se déguise en jeune fermier. Fatiguée par une longue course à cheval, alourdie par le poids de l'or caché dans une ceinture en peau de chamois qu'elle porte sous ses vêtements, elle atteint, non sans peine, le bourg de Bonham, descend à l'auberge, commande son repas, décidée à se remettre en route le soir et à voyager toute la nuit ; en attendant, elle s'endort au coin du feu. Mais un orage éclate, la réveille, et la première personne qu'elle aperçoit, assise à la table d'hôte, est le juge Thurman, qu'elle connaissait de vue. Lui ne la reconnaît pas sous ses vêtements d'emprunt, et, pendant tout le repas, le juge et les convives ne parlent que du vol commis au détriment de Wat Greyson, de James Reed et de Belle Starr, qui prend part à la conversation. Vainement l'aubergiste inquiet invite ses hôtes à causer d'autre chose ; qui sait si les murs n'ont pas des oreilles ? la vengeance de Belle Starr et de ses compagnons est redoutable. On ne l'écoute pas et la soirée s'achève à prédire la capture certaine de la fugitive ; on est sur sa piste, le juge la connaît et la dénoncera s'il la rencontre.

Décidée à ne pas éveiller les soupçons en quittant l'auberge par une pluie battante, elle renonce à poursuivre sa route, mais la maison est pleine, les lits font défaut et l'hôtelier de proposer de loger dans le même lit le juge Thurman, très corpulent, et le jeune fermier, mince et svelte. Tous deux acceptent, Belle Starr avec la plus parfaite insouciance, et la nuit s'écoule sans que le juge ait l'ombre d'un soupçon. A la pointe du jour, il est réveillé par l'aubergiste qui lui dit que, prêt à se mettre en route, son compagnon de lit le demande en bas, ayant quelque renseignement à lui communiquer

au sujet de Belle Starr. Le juge s'habille en hâte, descend et trouve le jeune fermier tout équipé, à cheval.

— Vous partez de bonne heure, jeune homme ?

— A l'instant.

— Et vous savez où est Belle Starr !

— Parfaitement. Approchez et regardez-moi bien.

Je suis Belle Starr, et quant à vous, . . . vous êtes une vieille bête. Hier soir, disiez-vous, vous me reconnaîtriez n'importe où, sous n'importe quel déguisement et vous avez soupé à mes côtés, dormi près de moi, sans rien soupçonner. Le comté de Dallas doit être fier d'avoir un magistrat aussi perspicace. Allez-vous y vanter de votre savoir-faire et gardez ceci en souvenir de moi, ajouta-t-elle en lui cinglant le visage d'un vigoureux coup de cravache et éperonnant sa monture, Belle Starr se connaissait en chevaux, et on ne put la rejoindre.

Ses aventures rempliraient un volume. Cernée à Younger Bend, où sa retraite est dénoncée, elle s'échappe et gagne seule, à cheval, San-Diégó, dans le sud de la Californie. Lassée de sa vie errante et vagabonde, elle y savoure quelques mois les charmes du repos, mais ses goûts aventureux se réveillent. « En vain, j'essayai de me faire à cette existence nouvelle, dit-elle dans ses notes manuscrites, les souvenirs me hantaient, j'avais soif de grand air, de mouvement et d'action. Quelque temps, je luttai, puis je cédai au courant qui m'entraînait. Je lus un jour dans la gazette locale que des courses devaient avoir lieu à Oakland, courses d'hommes et d'amazones. J'eus la fantaisie de m'y rendre et concourir pour les deux prix offerts. J'achetai pour 475 dollars (375 francs) un superbe cheval noir qu'on me laissa à ce prix, personne n'osant le monter, et je partis pour Oakland. C'est en négociant cet achat que je fis la connaissance de Charlie Boyd, alors bien connu à San-Francisco, et qui m'accompagna.

— « Vous n'avez pas la prétention de concourir pour les deux prix ? me dit-il la veille des courses.

« Je lui répondis que si, et lui demandai de me procurer un chariot couvert qui me permit de changer de

vêtement sans être vue. Il le fit, et je me rendis sur le champ de courses, portant le costume de cavalier mexicain, de longues moustaches et le large « sombrero » à ganse d'argent. Au signal donné, quatorze concurrents se présentèrent, mais j'attirai seule l'attention. L'allure sauvage de mon cheval, la hardiesse avec laquelle je le maniais provoquaient des exclamations; chacun de demander qui était ce jeune Mexicain. Je gagnai la course qui me fut vivement disputée, d'ailleurs, par un Californien grisonnant, intrépide cavalier; il me dit s'appeler William Carleton et me demanda mon nom. Je lui donnai celui de William Lee, de Loreda. »

La course finie, elle s'esquive, gagne son chariot et reparait en amazone bleue, veste indienne brodée d'argent, et, sous ce nouveau costume, captive tous les regards. Sur le même cheval noir, elle gagne cette course sans coup férir. « Tous m'entouraient, se pressaient autour de moi, me félicitant, m'accablant de compliments, mais aucun n'était aussi pressant que William Carleton. Conquis à ma première vue, il me demanda de l'épouser. Je me dérobaï de mon mieux à ses obsessions, rejoignis Charlie et le chariot, repris mon premier costume et nous partîmes. Nul ne soupçonna un instant que les vainqueurs des deux courses étaient une seule et même personne ayant nom Belle Starr. »

De nouveau elle revient au Texas, et, à court d'argent s'en procure aux frais de l'état en arrêtant, avec James Reed, qui la rejoint, la diligence de San Antonio, qui transportait dans cette ville 3000 dollars pour le compte du gouvernement. Les poches des voyageurs, mises à secs, en fournirent en outre 2,150. Mais, à la suite de ce dernier exploit, surprise avec son compagnon dans une auberge où ils soupaient, elle réussit quoique blessée, à s'échapper. Moins heureux, James Reed fut tué après une résistance acharnée.

Belle Starr comptait autant d'amoureux que le Texas, le Kansas, le Nebraska et le Nevada de *desperadoes* et d'*outlaws*. Veuve de Reed, elle épousa Sand, fils d'un Indien Cherokee, qu'elle quitta bientôt, à la suite d'une

expédition dans laquelle il eut la maladresse de se laisser prendre. Belle estimait peu les maladroits, et Sand perdit son prestige à ses yeux. Elle choisit alors John Middleton et repris le cours de sa vie aventureuse; mais, traqué par la police, Middleton se noya en essayant de franchir le Potseau-River. Alors elle épousa Jim, cousin de son troisième mari, et le 3 février dernier elle mourait, tuée dans une embuscade sur la frontière du Canada. C'était la fin qu'elle ambitionnait, ayant toujours eu, disait-elle, la terreur de mourir dans son lit.

Si étrange que puisse paraître une telle existence et si remplie qu'elle soit d'in vraisemblables incidents, de scènes violentes et brutales, d'aventures bizarres, elle n'est ni plus extraordinaire ni plus singulière que nombre d'autres. Dans un cadre particulier, dans un milieu de révoltés, elle met en relief quelques-uns des traits caractéristiques et saillants de la race, exagérés, poussés à l'excès, mais subsistant à l'état de germe latent. Belle Starr est, par certains côtés, la descendante de ces *settlers*, de ces *frontiers women*, intrépides, valant des hommes, prêtes comme eux à faire le coup de feu avec l'Indien, à lutter de ruses. Type d'un autre temps fourvoyé dans le XIX^{me} siècle, cerveau détraqué par le milieu dans lequel s'est écoulée sa jeunesse, en guerre avec l'humanité, la civilisation et les lois, elle affirme encore la supériorité de la femme sur ces bandits qui l'entourent et la suivent, obéissant à ses volontés, déférents à son sexe, subjugués par son audace et sa beauté.

Dans un autre cadre, dans un milieu différent, nous retrouverons, à un bien moindre degré, tempérés, par l'éducation et la civilisation, l'amour de l'indépendance, les goûts romanesques, le désir de domination, le dédain, dissimulé cette fois, des conventions sociales. L'étude de quelques types féminins de ce monde américain, si curieux, permettra de dégager des exagérations de l'instinct héréditaire, favorisé ou contenu par les circonstances, les tendances actuelles, la femme américaine moderne, affinée et raffinée, mais si différente de l'Européenne, dont la sépare tout un ensemble d'i-

dées, d'instincts et de traditions, barrière plus large et plus profonde que l'Océan qui, entre les Deux-Mondes, s'étend, dompté par la vapeur et franchi en quelques jours.

E. de V.

Méchanceté médicale.

Vieux médecin à son jeune collègue. — Eh bien, collègue, comment va ?

Jeune médecin. — Ne m'en parlez pas, je n'ai pas été réveillé moins de cinq fois cette nuit. C'est à n'y pas tenir.

Vieux médecin. — C'est votre faute aussi, pourquoi ne pas vous procurer de la poudre insecticide ?

Départ d'un train en Suisse.

(La scène se passe dans une gare principale.)

Chef de train : Fertig ?

Contrôleur : Fertig !

Conducteur : Nein ! Poscht nitt fertig !

Conducteur : Jetzt, Poscht fertig !

Contrôleur : Fertig !

Chef de train : Fertig !

Sifflet du chef de gare :

Brrrrrrrrrritt.

Cloche de la gare :

Dinnn.....

Dinnn.....

Dinnn.....

Sifflet du chef de train :

Fuuuuuuuuuuuuuuitt.

Sifflet de la locomotive :

Uuuuuuoooooooouuuu.

Resifflet du chef de train :

Fuuuuuuuuuuuuuuuuuu —

uuuuuuuuitt.

Signal à cloche :

Bim — bam....

Bim — bam....

Bim — bam

Ebrancement du train..... avec une lente majesté..... et plusieurs minutes de retard !...

Ce n'est pas plus compliqué que ça !

LE CRET-VAILLANT

Les extraits que l'on va lire sont détachés d'une ballade de notre compatriote M. Louis Bornet, rappelant un épisode peu connu des guerres de Bourgogne.

Quand je revois, se dressant sous la nue,
Ces noirs sommets, cette roche fendue,
Le sentier mort à son flanc adossé,
Ces fiers bastions ébréchés sur leur socle,
Remparts géants, vieilles Portes du Locle,
Par où la guerre au pas morne et pressé,
De peuple à peuple a passé, repassé,
Il me souvient d'une ancienne aventure
Digne d'aller à la race future.
Jours d'autrefois ! nous étions des enfants
De bonne garde à la haute frontière,
Fiers du nom suisse et des cœurs paysans !

* * *

Vieux montagnard allègre, mon grand-père,
En bon patois, nous répétait le fait
Des Bourguignons malmenés sur le Crêt
Par Marianne, héroïque bergère.

Le maire Droz du Locle, contait-il,
Un jour apprit par un marchand de fil
Qui lui rendait les bruits du voisinage,
Que tout Morteau, les Sagnes, Mont-le-Bon,
Villers-le-Lac, les Bassots, Chailleçon,
La nuit suivante assaillant le village,
Allaient porter la flamme et le pillage
Dans les trois Chaux, depuis la Chaux-de-Fond
Ruinant tout jusqu'au lac d'Etailière.
Car nos voisins, rancuniers endurcis,
Dans les vieux temps nous donnaient tels soucis.

Jean Droz disait : « Voilà, ... qu'y peut-on faire ?
« — De la commune il faut mander les gens,
« — Oui, mais cela ne nous en fera guère.....
« — Deux cents. — C'est tout ; encor les plus vaillants

« Vont écloppés ou la tête meurtrie
« Des coups reçus en vengeant la patrie
« Devant Grandson. Grandson ! ô boucherie ! »

Droz fait sonner la cloche de la tour,
Courir ses gars par toute la commune,
Et prévenir les endroits d'alentour,
Pour qu'on soit prêt le jour même à la brune.

La cloche appelle : On sort de tous côtés ;
On crie, on court. Des plus épouvantés
L'un voit surgir les Brenets en fumée ;
Tel rêve assaut, émeute, sang et fer ;

Tel a cru voir briller sous la ramée
L'aspect glaçant d'une embuscade armée ;
C'est une alarme, un vacarme d'enfer !

Près du portail assiégé de l'église
Droz se présente ; et la foule surprise.
Pour l'écouter, a fait taire ses voix.

« Rien n'est perdu, dit-il ; voici je crois,
« Ce qu'il faut faire en cette male-chance :
« Que les enfants, les femmes, les vieillards,
« Les estropiés et même les couards,
« Si le bon Dieu nous donna cette engeance,
« Au fond du bois de la Combe-aux-Girards,
« S'aillent cacher avant la nuit prochaine ;

« Que le curé commence une neuvaine
« Dans église, invoquant tous les saints,
« Pariant surtout la bonne Madeleine,
« Saint Renaubert, sainte Agathe, gardienne
« De nos foyers, tous nos sacrés parrains
« Et protecteurs. » Ainsi parla le maire.
Près des autels, les femmes, sur la pierre,
Toutes ce soir priaient joignant les mains...

Hormis dix-huit, pétulante volée,
Qui sur le Cret s'assemblèrent d'emblée
En promettant, par tous les cotillons !

De ne céder devant les Bourguignon
De la Bourgogne... Et Rose et Luce et Jeanne,
Berthe, Sara, Marton, juraient, juraient,
Battant le linge en corps chez Marianne,
De tout broyer ce jour-là sur le Cret.

De par le maire et par son officier,
Mon bisaïeul qui, je puis vous le dire,
Nous a légué son parchemin d'huis-ier,
Propre et muni d'un beau cachet de cire...
De par le maire, en termes belliqueux,
Le rendez-vous se donne en la prairie
De Chez-Robert, sur le bord du Marais.

La bataille s'engage, la déroute des Bourguignons est complète et notre poète décrit ainsi la défaite et la poursuite des fuyards après que les braves montagnards eurent fait rouler sur eux un immense quartier de roc.

Gare à la bande où brille l'habit rouge !
Comme un faneur affairé qui se bouge,
Et du fourchon éparpille l'andain,
Le noir taureau va frayant son chemin.
La corne oblique, en sa course enragée,
Il va, revient, moissonne à la rangée ;
Tout saute en l'air, les gens et le butin ;
Tout rebondit sur sa croupe fumante.

Que de lambeaux, de débris dispersés
Gisent épars sur la terre sanglante !
Que d'os rompus ! que de reins fracassés !
Que de guerriers par un seul terrassés !

De tels exploits, une telle victoire,
Si la justice au fond ne gâte rien,
A dix héros parmi le genre humain,
Assureraient une éternelle gloire.
Vive la force et son droit souverain !

Pour achever le succès de l'affaire,
Bientôt l'on vit sortir de la maison
Gaillardement la bonne garnison

Que commandait la vaillante bergère.
On dénicha de partout les trainards,
Et l'on courut jusqu'aux Portes des Roches,
Sur les chemins houspillant les fuyards
A coups de pieux, de tridents et de pioches.

Et toi, taureau, ardemment tu poussais
Des Bourguignons la foule bigarrée
Dans le détroit de la gorge serrée !
Mais nos soldats, de leurs abris secrets,
Regardaient tous, par le couchant rougie,
La dent du col ; et tous se tenaient prêts.

Allez ! dit Droz qu'observait la vigie.
Jamais signal avec plus d'énergie
Ne fut donné ; jamais effet plus prompt :
Sous le rocher branlant l'étau se rompt ;
L'énorme bloc... broyant la cime altière,
Roule et bondit ; il tombe un long tonnerre,
Mille clameurs et d'humains bêlements...
Parmi la grêle horrible et la poussière
D'autres rochers font leurs écrasements.

De ce chaos s'élève un noir nuage ;
L'écho mugit ; le vallon étonné
Epèle au loin une rumeur sauvage,
Et tout se tait. Ainsi, pendant l'orage,
Toute voix meurt quand le ciel a tonné.

Sous les taillis, dans la gorge muette,
Tout paraît calme un instant, mais soudain
Des montagnards le signal se répète :
L'orage fond sur l'armée en retraite ;
Assaut partout sur l'armée en retraite ;
Le long du bois, dans le fond du ravin ;
Partout l'horreur, partout la mort se dresse,
Le Bourguignon affolé de détresse,
Avengle, court sur le fer se jeter.

Qui nous peindra, qui pourrait raconter
Comme on voyait, dans l'atroce mêlée

Par nos soldats la tourbe refoulée ;
Le sentier plein de sang, affreux ruisseau,
Où sur les morts beuglait le noir taureau ;
Les écrasés râlant dans les décombres ;
Et les reflets que sur ces drames sombres
Lançait le soir ardent comme un flambeau !

Par les rochers, franchissant tout obstacle,
Parmi les bois, dans la vallée épars,
Couraient, fuyaient, essoufflés et hagards,
Cent Bourguignons échappés par miracle.
Les uns, lancés en des sentiers perdus,
Étaient surpris et battus par des femmes ;
D'autres cherchaient dans leur course éperdus,
Au bord du Doubs des barques et des rames ;
D'autres plus fiers nageaient vers leurs foyers ;
Mais, vain espoir ! dans l'onde qui les mate,
Tous à peu près, ils succombent, noyés.
Tordant leurs mains, roulant des yeux d'agate,
Hélas ! beaucoup rêveront sous les flots,
Pâles ce soir dans leur veste écarlate !

Nos montagnards, sur le tard, à la hâte,
Avaient glané les armes, les drapeaux
Et le butin semé par monts et vaux.

Ils ramenaient en cortège au village,
Amis joyeux, grand honneur, gros bagage,
Avec des chants, des chœurs grégoriens.
Et le taureau couronné de feuillage,
Vers le bercail acheminant les siens,
Narine en l'air, tambour, orgue et trompette,
Mêlant sa voix aux hymnes de la fête,
Marchait roulant ses airs tyroliens.

Devant le front chevauchait Droz le maire,
Et Marianne agitait avec feu
Des ennemis la maîtresse bannière.
La lune alors envoyait du ciel bleu,
Sur leur chemin, sa plus douce lumière.

Déjà la troupe a salué ses toits
Que Dieu gardait sous la voûte étoilée ;
Déjà, sortis de l'asile des bois,
Les fugitifs inondent la vallée ;
Avec des cris et de joyeux éclats,
La foule arrive au-devant des soldats.

Le cœur ému, l'on se cherche, on s'appelle,
On se retrouve ; à l'épreuve cruelle
Ont succédé les récits triomphants,
L'heur et la joie et les embrassements.

L'église s'ouvre au pas de la bergère
Qui sur l'autel apporte son drapeau,
Et, revenant, sourit au bras du maire.
Tout le village acclame la guerrière.
Le peuple veille et chante sans repos.

Il est quelqu'un qui, bien las de la fête,
Devant l'étable, en se grattant la tête,
En appelant, se morfond à gémir...
Mais sa bergère enfin lui vient ouvrir.

Il entre ; il offre aux bras de Marianne
Son grand fanon, puis baisé, va dormir,
Au frais couché dans la feuille de plane,
Devant sa crèche encor pleine ce soir
D'un foin nouveau fleurant la gentiane.

Le lendemain déjà, Droz fit savoir
A Neuchâtel, par estafette sûre,
(Un gros marchand), où l'affaire en était,
Et raconter au prince l'aventure :
« Les braves gens ! ont ne vit plus beau fait !
« Par le saint Graal ! ce sont hautes prouesses,
« Dit le bon sire, et coups de montagnards.
« J'aurais voulu voir donner mes Sagnards. »

Il fait broder par les mains des princesses
Une bannière et tire du trésor
Un beau ciboire âpre de ciselures,

Où l'argent rit sous l'arabesque d'or,
Chargé de fleurs et de saintes figures
Riches présents qu'il envoie aux Loclois
En souvenir d'aussi vaillants exploits.
Louange et dons partent pour la Montagne ;
Un fût d'Evole est le lot de la Sagne.

Au Locle enfin, dans le vieux clocher noir,
L'airain bénié résonne à la volée ;
C'est pour un vœu public ; et l'on peut voir
Le peuple ému de toute la vallée
Courir au temple, en dévôte assemblée,
Remercier les saints ses grands patrons
D'avoir si bien battu les Bourguignons.

Les saints vêtus par les mains des fidèles
Qui murmuraient en chœur : « Priez pour nous ! »
Eclataient d'or, de soie et de dentelles
Parmi l'encens. Des pieuses chandelles
La cire en feu coulait à leurs genoux.

On leur chanta des antiennes choisies ;
Et puis... « Amen, gloire, gloire à jamais ! »
Car on crut voir, sur leurs faces noircies,
Naître et briller le sourire de paix.

Un mauvais rêve.

Un ouvrier des ports, à Dundee (Ecosse), raconte le matin à sa femme un rêve qu'il avait eu pendant la nuit. Il avait vu, dit-il, quatre rats s'approcher de lui, l'un après l'autre. Le premier était gros et gras ; les deux autres étaient fort maigres, et le quatrième était aveugle. Le brave homme était inquiet, car il avait entendu dire que les rats portaient malheur.

La pauvre femme ne pouvait, hélas ! trouver l'interprétation du songe. Mais son petit garçon, fort intelligent, fut le Joseph de ce nouveau Pharaon :

— Le rat gros et gras, dit-il à son père, c'est le cabaretier du coin que tu vas voir si souvent et à qui tu portes ta monnaie. Les deux maigres, c'est ma mère et moi, et l'aveugle, c'est toi, papa....

On ne dit pas si le père reçut cette interprétation comme étant la bonne. Espérons-le.

Gaîté des annonces.

Voici une annonce recueillie dans un journal de New-York :

« On demande un barbier muet, appointements de cinq cents piastres par semaine. »

Une autre annonce est ainsi conçue :

« Si Smith, qui a quitté sa jeune et jolie femme et sa luxueuse maison, l'autre soir, dans un accès ridicule de colère, en disant qu'il allait se noyer, veut bien réintégrer le domicile conjugal, sa belle-mère est toute disposée à lui pardonner et à lui ouvrir ses bras. »

Enfin, une perle pour finir, car on en trouve comme cela des centaines dans les journaux américains :

« Une jeune dame, ayant un caniche qu'elle adore, et dont le poil soyeux est d'un noir de jais, demande un valet de pied orné de favoris de la même nuance. »

* * *

Une demoiselle d'un certain âge désire partager sa chambre avec une personne du même sexe, qui est grande et bien chauffée.

* * *

Un allemand, qui a servi longtemps en qualité de suisse, chez un seigneur russe, cherche une place, de préférence comme jockey anglais, dans une famille française.

* * *

On demande pour un jeune homme de la Suisse allemande (Zurichois), âgé de 15 ans, une place dans une famille chrétienne où il travaillerait contre son entretien.

Au pays du militarisme.

Un général ayant reçu récemment le commandement d'une garnison dans une ville d'Allemagne, interdit formellement à ses officiers de quitter leur uniforme sous quelque prétexte que ce soit. Malgré cette défense sévère, il aperçoit un dimanche matin son propre adjudant, le Rittmeister de J. en civil dans une petite ruelle. L'adjudant, se voyant dans l'impossibilité d'échapper, se décide à payer d'audace. Il s'approche du général et soulevant son chapeau : — Excellence, dit-il, pourriez-vous me dire où demeure l'adjudant de J. ? Je suis son frère. Le général, interloqué, répond que c'est au bout de la ruelle, puis s'éloigne sans entendre les remerciements de son interlocuteur.

Le lendemain, l'adjudant présente le rapport habituel, mais au moment où il veut se retirer, le général le rappelle. — Monsieur le Rittmeister, lui dit-il, encore une minute. Je dois vous dire que si votre frère vient encore une fois vous rendre visite un dimanche matin, vous aurez trois jours d'arrêts.

UN CONDOTTIERE SUISSE

du temps de Wallenstein.

LE COLONEL FRANÇOIS-PIERRE KÖNIG DIT DE MOHR,
AVOYER DE FRIBOURG ¹⁾.



Parmi les tableaux de notre musée cantonal, une toile de grande dimension attire les regards du visiteur. Quel est ce guerrier monté sur un cheval noir ? C'est le colonel König. Ses traits sont durs et accentués, son attitude est celle du commandement. Il porte le costume des officiers supérieurs du temps de Wallenstein ; ses reins sont ceints d'une écharpe rouge.

François-Pierre König, né dans notre ville vers 1590, était fils du notaire Jean Rey, de Romont, qui germanisa son nom lorsqu'il acheta la bourgeoisie de Fribourg. Le jeune König ne suivit pas la carrière paisible de son père : une époque agitée et troublée était alors à son début ; elle ouvrait à la jeunesse de ce temps des horizons pleins de brillantes promesses. Il s'engagea, avec ses deux frères Nicolas-Albert et Antoine, au service de la république de Venise (1616). Il est probable qu'il rapporta de l'expédition de Morée le surnom de Mohr. Rappelé l'année suivante par le gouvernement de Fri-

¹⁾ La biographie de König a déjà été écrite par Daguët : Illustrations fribourgeoises. *Emulation* 1844. 3^e année, p. 177. Mais une nouvelle notice concernant ce personnage est due à la plume du savant archiviste de Lucerne, Th. de Liebenau : Ein schw. Condottiere aus Wallensteins Tagen. Oberst Franz Peter König von Mohr, Schultheiss von Freiburg. (*Kathol. schw. Blätter*. Luzern 1889, t. V, nouvelle série p. 44 et 183.) S'appuyant sur des documents inédits, l'auteur réfute l'opinion erronée d'après laquelle König aurait été un des complices de Wallenstein. Nous n'avons fait que traduire et résumer le travail de M. de Liebenau.

Les quelques lignes consacrées à König dans les *Etrennes fribourgeoises* (12^e année, p. 126) contiennent plusieurs erreurs.

bourg, Kœnig revint au pays, où il fut accusé d'avoir tué, à Venise, un de ses compagnons d'armes, l'enseigne Pontherose, d'Estavayer. Ce fait, nié énergiquement, fut l'objet d'un long procès dont l'issue est inconnue.

Bien que les frères Kœnig eussent combattu l'Autriche lorsqu'ils étaient à Venise, ils entrèrent, en 1618, au service de l'empereur et ils assistèrent aux premiers actes de cette guerre qui devait ensanglanter, pendant trente ans, une grande partie de l'Europe. Après avoir passé par tous les grades dans le régiment Collalto et avoir fait campagne en Hongrie, en Bohême, en Moravie et en Autriche, François-Pierre Kœnig, tout en conservant sa compagnie dans Collalto, devint lieutenant-colonel du régiment Lodron. Ce corps, fort de 3000 hommes, faisait partie de l'armée impériale, mais il était à la solde du roi d'Espagne. En 1624, l'empereur Ferdinand II, voulant récompenser les bons et loyaux services des frères Kœnig, leur accorda un titre de noblesse. Lors du partage des biens confisqués aux seigneurs rebelles de Moravie, François-Pierre ne resta pas les mains vides ; il obtint un lot important : le château et la seigneurie de Meyritz, situés dans le district d'Iglau.

Kœnig suivit la fortune de son protecteur, le comte Rombaldo Collalto, nommé depuis peu au grade de feld-maréchal. Ce rusé italien, d'abord au mieux avec le généralissime Wallenstein, se brouilla avec lui, puis, véritable disciple de Machiavel, il noua de nombreuses intrigues. Kœnig marcha sur les traces de son maître et il profita de son séjour à la cour pour s'occuper de différents projets étrangers au militaire ; aussi Wallenstein parlait-il d'eux avec assez peu d'estime. Dans le langage singulier de l'époque, il appelait Collalto : *Ein grosser Practico, aber kein Soldat*, et Kœnig : *Ein boshafter Litigant*.

Notre officier profitait de sa position pour entretenir une correspondance diplomatique très suivie avec son canton d'origine et avec les autorités de Lucerne, Vorort des cantons catholiques. Il les tenait au courant des événements militaires et de tout ce qui pouvait concer-

ner les intérêts du parti catholique ; par contre, il fit de nombreuses démarches afin d'obtenir la levée de troupes suisses pour le service de l'empereur, mais il ne réussit pas dans ses tentatives.

Ce fut pendant ce temps qu'il acheta les seigneuries de Billens, Hennens, Grangettes, Villariaz et Fuyens, situées dans le bailliage fribourgeois de Romont.

Cette vie de courtisan prend fin en 1626, Kœnig ayant suivi l'armée de Collalto à Eger et à Schweinfurt. Il parcourt l'Allemagne centrale, campe devant Francfort sur le Mein, traverse l'Alsace, puis est dirigé vers les Pays-Bas. Il avait réuni sous ses ordres une armée de 40,000 hommes. Le colonel marchait entre Cologne et Dortmund, avec trente cavaliers lorsqu'il est attaqué à l'improviste par les Hollandais, sa faible escorte est dispersée et lui-même tombe frappé de deux coups de feu : il avait la poitrine perforée et le bras droit brisé. Les médecins regardaient le blessé comme perdu, mais sa forte constitution, aidée par une cure aux bains de Pfäfers, le rendirent bientôt à la santé. Un séjour dans ses terres de Billens et dans sa belle maison de Fribourg ¹⁾ vint encore hâter son rétablissement. Entouré de ses parents et de nombreux amis, salué par le bruit du canon, l'heureux soldat fit, dans notre ville, une entrée digne d'un souverain. Toute cette pompe, ainsi que la générosité de son caractère lui ouvrirent la voie des honneurs civils : il fut nommé membre du conseil des Deux-Cents, puis il entra, en 1631, au petit conseil.

Mais les événements de la guerre rappelèrent bientôt les deux frères sous les drapeaux. Une armée impériale, forte de 30,000 hommes, marchait, sous les ordres du général Collalto, contre la forteresse de Mantoue. François-Pierre et Albert Kœnig firent partie de cette expédition, signalée entre toutes par des cruautés sans nom. Après un siège de trois mois, la place fut prise, dans la nuit du 17 au 18 juillet 1630, et livrée au pillage. Albert, monté à l'assaut un des premiers, se distingua

¹⁾ Actuellement hôtel de la Préfecture.

par une grande bravoure. François-Pierre resta quelque temps en Italie, puis il rentra en Allemagne. Dans l'intervalle, il eut le chagrin de perdre son protecteur, le comte Collalto, mort à Coire le 19 novembre 1630.

Kœnig manifesta alors l'intention de quitter le service ; mais l'empereur Ferdinand II, loin d'accéder à cette demande, combla ses deux officiers de nouveaux honneurs : il leur accorda le titre de baron et les autorisa à s'appeler, eux et leurs descendants, barons de Billens, seigneurs d'Hennens et de Villariaz. Le diplôme, daté du 5 février 1631, contient, en plus, une concession augmentant les armoiries des Kœnig, qui portaient désormais : écartelé : au 1^{er} et 4^e de gueules à la fasce d'argent ; au 2^e et 3^e d'argent au lion de gueules, couronné d'or, armé d'une badelaire (sabre recourbé) ; sur le tout un écusson d'azur à la tête de maure couronnée d'or, à l'antique. Premier cimier : un griffon issant d'argent tenant un écusson de gueules à la fasce d'argent ; deuxième un buste de maure ; troisième un lion issant de gueules, armé d'une badelaire. Lambrequins de gueules et d'argent.

Par ces distinctions, l'empereur cherchait à s'attacher des officiers aussi expérimentés que les frères Kœnig, au moment où un nouvel ennemi, le roi de Suède Gustave-Adolphe, avait envahi l'Allemagne et porté à la cause catholique des coups bien douloureux. François-Pierre Kœnig revêtait, en fait, les fonctions de commandant de Lindau et de la contrée avoisinant le lac de Constance, lorsque les Suédois se présentèrent dans ce pays, au commencement de l'année 1632. Malgré la faiblesse de la garnison, il prit aussitôt des mesures énergiques pour la défense de la place ; cette attitude en imposa à l'ennemi qui se retira, sans oser risquer une attaque. Au mois de janvier 1633, le théâtre de la guerre se rapprocha de nouveau du lac de Constance. Le général Aldringen, commandant des troupes bavaoises, était le chef supérieur de l'armée impériale réunie dans ce pays. Il décide de prendre l'offensive et ordonne à Kœnig de

s'emparer de la ville de Kempten. Celui-ci, bien muni d'artillerie, amène avec lui toutes les troupes qu'il a sous la main ; il marche contre Kempten et l'investit aussitôt. Cette place, défendue par une garnison suédoise et par une vaillante bourgeoisie, oppose une résistance énergique ; enfin, après une canonnade meurtrière, la brèche est faite dans les remparts, la ville est prise d'assaut, les défenseurs sont, en partie, passés par les armes et plusieurs maisons livrées aux flammes (13 janvier 1633). Quoique la victoire fut souillée par les excès communs à cette guerre cruelle entre toutes, ce fait d'armes est l'un des plus importants et des plus glorieux de la vie militaire de Kœnig. Il reçut en pleine poitrine une balle qui, sans entrer dans les chairs, lui causa une contusion douloureuse.

Jusqu'ici le baron de Billens avait été heureux dans toutes ses entreprises. Honoré dans sa patrie et à la cour de l'empereur, il venait d'être nommé commandant de Lindau à titre définitif, et il avait la perspective d'obtenir la propriété d'un régiment ; mais, lui aussi devait éprouver combien la fortune des armes est changeante ¹⁾. Les réquisitions nombreuses faites à Lindau et dans les environs, afin d'approvisionner la place, lui avaient déjà suscité de nombreux ennemis. Une attaque, entreprise par Kœnig contre les Suédois occupant Zell, fut repoussée avec perte (15 mai 1633) ; nouvel échec à Buxheim quelques jours plus tard. La garnison de Lindau, réduite par ces revers et par des dislocations, ne put se maintenir qu'avec peine pendant le courant de l'été ; en automne, elle essaya, sans succès, de se dégager en tentant une sortie du côté de Radolfzell. Les Suédois s'avançaient de tous côtés, Lindau allait se trouver dans une fâcheuse position si une armée hispano-impériale, commandée par Aldringen et Feria, n'était arrivée à son secours.

¹⁾ Wallenstein, consulté au sujet de ces distinctions, ne s'y opposa pas, mais il montra des dispositions peu favorables à Kœnig ; il ressort de cette correspondance que ce dernier était le protégé de la cour impériale et non celui de Wallenstein.

Parmi les officiers supérieurs qui venaient débloquent Kœnig, le colonel et commissaire des guerres Wolfgang Rodolphe Ossa était regardé comme un chef de bande redoutable. Il avait exaspéré, par ses cruautés et ses exigences, les populations de l'Alsace et de Brisgau. Gustave-Adolphe disait qu'Ossa était un diable suscité par l'esprit du mal pour le tourment des pauvres chrétiens. Kœnig n'a, sans doute, pas contredit ces paroles, lorsqu'il vit Ossa employer la ruse et la violence, non seulement contre les Suédois, mais encore contre les défenseurs de Lindau. Le caractère acerbe et plein d'astuce d'Ossa fit bientôt naître des conflits entre les deux colonels ; les troupes et les habitants prirent aussi part à ces querelles : les Italiens et les Espagnols étaient du côté d'Ossa, tandis que les soldats allemands et les bourgeois protestants de Lindau soutenaient Kœnig. Le général Aldringen était trop loin pour faire taire les rivalités existant entre ces deux officiers égaux en grade. Ossa, passé maître en fait de cabale, porte alors contre son adversaire une accusation de la plus haute gravité : il le dénonce à l'empereur comme un traître qui a voulu vendre aux Français et aux Suédois les villes de Constance, Lindau et Brégenz ; il affirme que Kœnig a déjà reçu du duc de Rohan une somme de 6000 ducats, comme gage de sa défection. Certains faits pouvaient donner un air de vraisemblance à cette inculpation.

On a vu que Kœnig entretenait une correspondance diplomatique avec les autorités de son pays. Au commencement de l'année 1633, les cantons catholiques le prièrent d'intervenir auprès du général suédois Horn, afin qu'il épargnât le pays de l'évêché de Bâle. Malgré de nombreuses difficultés, une correspondance s'établit entre Kœnig et Horn au sujet de cette question. Ossa ayant eu connaissance de ces pourparlers, basa son accusation sur cet échange de lettres.

De simples indices, de vagues soupçons ne suffisaient pas pour contrebalancer de longues années de bons et loyaux services, aussi l'empereur hésitait-il à donner suite à cette dénonciation, lorsque Kœnig tenta un

moyen énergique, le meurtre de son adversaire, pour mettre fin à la crise arrivée à son apogée. Le 28 décembre 1633, une embuscade fut dressée, dans les environs de Lindau, par le capitaine Giel de Gielsberg et une trentaine de soldats ; mais Ossa, averti à temps, put s'échapper, tandis que deux personnes de son entourage tombaient sous les coups des assassins. Pendant que Kœnig préparait ce guet-apens Ferdinand II chargeait le colonel Vitzthum d'instruire une enquête au sujet des désordres régnant à Lindau. Arrivé dans cette ville, le délégué de l'empereur reçoit les plaintes amères d'Ossa, assurant que Kœnig avait, non seulement porté atteinte à son honneur, mais encore qu'il avait tenté deux fois de le faire assassiner. Vitzthum fait arrêter Kœnig, ainsi que plusieurs de ses partisans ¹⁾. Le capitaine Giel s'enfuit à St-Gall. Kœnig, de son côté, porte une plainte contre Ossa qui, après avoir été mis sous les verroux, est relâché au bout de quelques jours. Kœnig, au contraire, est conduit au château d'Ehrenberg, en Tyrol, où il subit une fort dure captivité.

La nouvelle des événements survenus à Lindau eut un grand retentissement à Fribourg et dans toute la Suisse ; les parents du baron de Billens se rendirent aussitôt auprès de la diète des cantons catholiques réunie à Lucerne, le 26 janvier 1634 ; puis, munis de lettres de recommandation, ils se dirigèrent vers l'Allemagne, afin d'intercéder en faveur du malheureux colonel. Le chevalier Jean-Daniel de Montenach se rendit auprès de Vitzthum et d'Aldringen, le D^r Gottrau et Jean de Boccard, à la cour de l'archiduchesse Claudia, à Insbruck, et Jean-Jacques Buman, auprès de l'empereur.

Il était temps d'agir, car le procès était mené rapidement par le conseil de guerre présidé par Vitzthum ; le jugement fut déjà rendu en février 1634. Admettant le bien fondé des accusations portées contre Kœnig, aussi bien celles provenant du chef de trahison que

¹⁾ Ici les sources ne sont pas d'accord ; selon les uns ce serait Vitzthum ; d'autres Ossa lui-même qui aurait arrêté Kœnig.

celles relatives à la tentative d'assassinat, le tribunal le condamna à périr par le glaive. Wallenstein avait eu connaissance du procès instruit contre cet officier ; il ne paraît pas s'en être inquiété et il laissa la justice suivre son cours. Avant même le prononcé du jugement il disposa des compagnies de Kœnig incorporées dans son armée.

Les émissaires fribourgeois reçurent partout un accueil favorable ; cédant à leurs sollicitations, l'empereur suspendit l'exécution de la sentence portée contre Kœnig et sa captivité fut rendue moins sévère. Quoique gardé au secret et réduit à la seule société de son page, il était bien pourvu de livres et il s'adonnait à l'étude de l'histoire ecclésiastique et profane ; la rédaction de nombreux mémoires, composés pour sa défense, venait aussi occuper son existence ; il s'étonnait des progrès qu'un travail assidu lui faisait faire dans l'art de l'argumentation.

Au bout de quelque temps, l'orage amoncelé sur la tête de Kœnig se calma ; des sentiments plus favorables se firent jour : on reconnut la faiblesse des preuves avancées par l'accusation et la hâte apportée dans le prononcé du jugement. En conséquence Ferdinand II fit mettre le colonel en liberté provisoire, vers la fin du mois de mai 1634, et il écrivit aux cantons pour les assurer que jamais Kœnig n'avait manqué de fidélité envers l'empire et la maison d'Autriche. La tentative d'assassinat était, par contre, mieux prouvée et elle paraît avoir été avouée par Kœnig ; cependant l'empereur le gracia et le libéra de toute peine, en considération de ses anciens services (16 décembre 1634).

Il restait encore à liquider la question du séquestre mis sur la seigneurie de Meyritz. Les tractations traînaient en longueur lorsque le bruit courut que le baron de Billens allait être remis en jugement, avec trente partisans de Wallenstein. Sans attendre le prononcé de l'empereur au sujet de ses biens, Kœnig quitte clandestinement Regensbourg et il arrive à l'improviste à Baden, où la diète helvétique était réunie en octobre 1635. Après

avoir adressé aux députés ses remerciements pour leur bienveillante intervention, il vint à Fribourg, où il fut reçu avec des transports de joie. On ne parlait que du baron de Billens, de ses richesses et de ses malheurs. Tout le monde voulait voir le héros qui avait pris Kempten et combattu les Suédois.

Si Koenig était sorti victorieux du procès de haute trahison, l'attentat dirigé contre Ossa rendait sa présence impossible dans les rangs de l'armée impériale ; quoique, d'après les mœurs relâchées de l'époque, on fit alors peu de cas de la vie d'un rival dangereux ou gênant. Cependant le colonel ne voulait pas, pour cela, renoncer à la carrière militaire. Se tournant du côté de la France, il noua des négociations avec le P. Joseph, confident du cardinal Richelieu, et il allait obtenir un régiment, avec le grade de maréchal de camp, lorsque l'intervention du duc de Rohan vint anéantir ces projets. Dans un rapport daté du 26 janvier 1636, le duc s'exprime d'une manière très défavorable sur le compte de Koenig. Cette pièce paraît encore démentir l'existence de relations antérieures entre l'ancien commandant de Lindau et le général français.

En présence de cet insuccès, le baron de Billens détourna ses regards de l'étranger pour les porter vers son pays. Dès le mois de juin 1636, il représenta le canton de Fribourg dans les diètes fédérales. Une circonstance particulière allait lui permettre de reconquérir les bonnes grâces de l'empereur, tout en restant au service de sa patrie.

Lorsque le roi de France Louis XIII envahit la Franche-Comté, le prince de Condé assiégea la ville de Dôle, capitale et boulevard de tout le pays. Dans ce péril extrême, les ambassadeurs comtois demandèrent aide et secours à leurs voisins les catholiques de la Suisse. Les cantons levèrent aussitôt quatre cents hommes qui, placés sous le commandement de Koenig, vinrent se joindre aux troupes impériales. Condé leva le siège, vers le milieu du mois d'août 1636, et les troupes suisses purent rentrer dans leurs foyers.

Cette courte campagne renoua les relations de Kœnig avec ses anciens frères d'armes ; ils plaidèrent la cause du baron de Billens auprès de l'empereur et obtinrent sa réhabilitation. Kœnig se rendit dans ce but à Regensbourg, où il fut bien accueilli par le souverain. Ferdinand II, assisté de son conseil, constata solennellement l'innocence de Kœnig, il le déchargea de l'accusation de trahison et annula toute sentence qui aurait pu être prise à son préjudice. Après examen de la question, le conseil de guerre déclara que les troubles de Lindau n'avaient aucun rapport avec la trahison de Wallenstein ¹⁾.

Bien que réhabilité, le baron de Billens ne rentra pas en activité de service ; honoré par l'empereur de la charge de chambellan et du grade de général-major ²⁾, il rentra à Fribourg, où il s'adonna, en joyeuse compagnie, aux plaisirs de la table

Kœnig arriva, en 1645 et 1647, à la plus haute charge de la république, celle d'avoyer. Les agents du parti français lui étaient défavorables ; l'ambassadeur Caumartin, entre autres, lui suscita de nombreuses difficultés

Le faste et le luxe dérangèrent bientôt les finances du général ; les trésors amassés au service militaire furent dissipés et une situation gênée remplaça les richesses d'autrefois. Une autre cause vint s'ajouter à ces embarras d'argent pour diminuer la popularité du nouveau magistrat : la bourgeoisie de la catholique Fribourg le voyait avec peine s'entourer de protestants et faire peu de cas des prescriptions de l'Eglise concernant le jeûne et l'abstinence ; cependant Kœnig prouva son orthodoxie ; il obtint, pour des motifs de santé, la permission d'user d'aliments gras, pendant le carême ; mais les gens de sa maison devaient se conformer, sous peine d'amende, aux prescriptions de l'Eglise qui étaient aussi, dans ce temps, celles de l'Etat.

¹⁾ Acte du 3 septembre 1636.

²⁾ Ce grade équivaut actuellement à celui de général de brigade.

Kœnig s'était marié de bonne heure ; il avait épousé Marie Chassot, dont il eut deux filles : l'une épousa Daniel Daguët ; l'autre, Ursule-Colombe, entra dans l'ordre de saint Dominique ; en 1633, elle était religieuse au couvent d'Estavayer. Sa femme étant morte, notre officier se remaria le 2 février 1640 ; il épousa sa cousine germaine, Anne-Marie de Boccard. Un fils et une fille naquirent de cette seconde union : le fils, François-Pierre, après avoir été membre du grand conseil, quitta le monde, se fit capucin et devint gardien du couvent de Fribourg en 1708 ; la fille, Marie-Catherine, épousa plus tard le lieutenant-colonel Bêat-Simon Buman ¹⁾.

Mais le père ne devait pas diriger l'éducation de ses deux enfants ; il mourut le 11 décembre 1647, dans des sentiments chrétiens, en implorant le pardon de ceux qu'il pouvait avoir offensés.

Kœnig est bien un homme de son temps. Parti d'une situation assez modeste, il parvint à une position élevée, grâce à un travail assidu et à la faveur d'événements heureux ; mais son étoile fut obscurcie par des revers plus ou moins mérités. Semblable à maint général de la guerre de Trente-Ans, il fut loin de laisser après lui le renom d'un soldat sans reproche.

M. de D.

Un moyen radical.

Madame, à son mari (chimiste). — Tu me disais hier que je devais étendre la nappe dehors en plein air, pendant la nuit, pour faire passer les taches de fruits.

Le mari. — Et les taches sont parties ?

Madame. — Oui, et la nappe aussi.

¹⁾ Ses descendants apportèrent la maison de la rue de Morat dans la famille Werro. Acheté par l'Etat, en 1830, cet élégant hôtel devint le siège de la Préfecture.

LE DERNIER CIGARE



Comme on venait de servir le café, la maîtresse de la maison nous dit : « Vous savez, messieurs, la fumée ne me gêne en aucune façon... » et, en même temps, elle fit signe à son mari.

Celui-ci se leva de table et revint au bout de deux minutes avec une boîte de cigares qu'il fit circuler, une boîte rectangulaire et plate, ornée d'inscriptions, où, dedans, avec tout le luxe dû à leur prix, s'étaient d'énormes cigares entourés chacun d'une bague et enveloppés d'un papier d'argent.

La boîte, passant de main en main, arriva jusqu'à moi, et, après y avoir puisé, je la tendis à mon voisin de gauche. Il repoussa doucement mon bras, et d'un ton de regret. « Merci bien, monsieur, je ne fume pas. »

— Vous ne fumez pas, fit notre hôtesse, où avez-vous donc pris cette habitude-là ?

— Ce n'est pas une habitude, c'est une punition.

— Une punition ? Je ne comprends pas.

— Oh ! vous ne pouvez pas comprendre. C'est tout un roman.

— Un roman ? Contez-nous cela.

Mon voisin ne demandait pas mieux, apparemment, que d'y aller de son histoire.

Il eut une inclination de tête comme pour dire : « Mais volontiers. Je n'attendais qu'un mot de vous », et il commença.

— J'ai cinquante ans, madame, à l'heure qu'il est, et je les porte ; mais je ne les ai pas toujours eus. Il y a vingt-cinq ans, j'étais un gentil petit jeune homme bien tourné, bien pris en taille, avec des cheveux frisés et une jolie moustache blonde, fournie au milieu et en s'effilant de chaque côté en deux petites pointes agréablement retroussées en l'air.

Mes amis prétendaient que je prenais tous les cœurs avec mes moustaches. Evidemment, ils exagéraient. Je

ne les prenais pas tous, mais j'en accrochais bien quelques-uns.

Je fumais beaucoup à ce moment, et mes amis (toujours les mêmes), quand ils me rencontraient, le soir, avec un cigare allumé, s'écriaient :

— Tiens ! voilà Philippe qui éclaire ses moustaches !

Bref, mes moustaches faisaient beaucoup de jaloux, quelques heureuses, et j'étais fier d'elles.

Un beau jour, un beau soir plutôt, je devins amoureux. Ce fut au bal : Une adorable jeune fille. J'avais dansé trois valses avec elle, et, dès la première, mon cœur avait été pris.

Je demandai quelques renseignements sur la beauté qui avait si fort fait impression sur moi. On me répondit : « C'est la fille d'un commerçant millionnaire, famille dès plus honorables, cinq cent mille francs de dot, les parents sont d'une exigence rare. On veut un gendre distingué, intelligent. Une perle en un mot. »

Une perle ? J'étais trop modeste pour espérer réaliser l'idéal demandé et d'ailleurs, perle eussé-je été, comme je ne possédais que très peu de fortune, je crus devoir m'abstenir de toute démarche, et je me repliai en désordre.

Quand on aime il est bien rare qu'on puisse tenir son secret caché. On devina le mien. On parla de moi : les uns pour me plaindre, les autres pour me narguer.

Les conversations allèrent leur train, et, en fin de compte, d'ami en ami, de salon en salon, Mlle Geneviève (c'était le nom de mon adorée) apprit un jour qu'il existait, de par le monde, un jeune homme à moustaches blondes qui se languissait pour elle.

Fut-elle touchée de ma passion discrète ? Avais-je fait impression sur elle ?

— Vos moustaches ? interrompis-je.

— Oui, mes moustaches. Enfin, quoiqu'il en soit, Mlle Geneviève signifia à son père qu'elle voulait m'épouser. Le papa fit la grimace, mais ma jeune fille était têtue, et elle eut gain de cause.

Les fiançailles durèrent six semaines. Ce furent six

semaines de délices pour moi. Geneviève était adorable. Le soir, on nous laissait seuls dans le salon et nous faisions de longues causeries. De jour en jour, mon cœur se laissait prendre à cette enfant qui, elle aussi, s'était mise à m'aimer.

Nous bâtissions des projets. Nous nous promettions du bonheur pour toute notre vie. En toutes choses, nous nous entendions à merveille, et je ne voyais pas dans notre avenir l'ombre d'un point pouvant prêter à discussion ultérieure. Et comment discuter d'ailleurs ? N'étais-je pas prêt à faire tout au monde pour plaire à Geneviève ? Et il avait suffi qu'elle m'eût dit un soir, en me voyant allumer un cigare : « Je vous en prie, mon ami, ne fumez pas, ça me fera plaisir, » pour que je jétasse immédiatement le londrès commencé.

Et comme elle m'était reconnaissante de cette privation que je m'imposais pour lui être agréable !

— Si vous saviez comme je vous aime, mon ami, de céder ainsi à mon désir.

— Je suis si heureux de vous plaire !

Et j'étais sincère, allez, en répondant cela. Et il fallait, en effet, que je fusse heureux de lui plaire, pour consentir à me séparer de mes cigares chéris.

J'avais abandonné la boîte entamée ; elle était là, sur la cheminée de ma chambre, et quand je rentrai chez moi, après la soirée passée avec Geneviève, avant de me mettre au lit, je m'approchai.... J'avançai la main, et, ma parole ! j'avais du mal de résister à la tentation.

Je laissai exprès la boîte ouverte, à la portée de tous, de mes amis, de mon concierge, de mon frotteur. Et ces braves gens, comme s'ils eussent deviné mon désir, faisaient tous leurs efforts pour diminuer les chances que j'avais de succomber.

Enfin le grand jour arriva. Je parle du mariage à la mairie.

Il avait été convenu que j'irais prendre Geneviève à une heure et demie chez ses parents. Je m'étais levé de bonne heure, je m'étais rasé, habillé, j'avais déjeuné, j'avais endossé une redingote, une redingote neuve et

faite pour la circonstance, puis une fois prêt, bien prêt, après avoir pommadé avec soin mes moustaches, j'avais regardé ma montre. Midi.

J'avais encore une heure devant moi, une heure ! J'avais attendu six mois avant de savoir seulement si je reverrais Geneviève ; j'avais attendu six semaines depuis le moment où je l'avais revue, jusqu'au moment où je devais l'épouser. Une heure ! Je n'avais plus qu'une heure ! et je ne me tenais pas d'impatience.

J'allais et je venais dans ma chambre, je m'asseyais, je me levais, je me rassisais et je me relevais, cherchant une occupation, une distraction, quelque chose, enfin, qui pût m'aider à supporter mon heure d'attente, quand mon regard, dirigé sur la cheminée tomba sur ma boîte de cigares, il n'en restait plus qu'un. Mes amis, mon concierge et mon frotteur avaient bien fait les choses.

Un seul cigare ! Je le pris machinalement. Il était long, arrondi au milieu, avec un bout, une pointe appétissante, une pointe qui semblait appeler le canif. Je le fis claquer à mon oreille, il était sec, ni trop blond, ni trop brun, un cigare de choix, en un mot. Je le rejetai bien vite dans sa boîte, et je fermai les yeux pour échapper à la tentation.

Midi un quart. Plus de trois quarts d'heure encore. Je revins à la cheminée. Je repris le cigare (on a des moments de folie parfois). Je le coupai avec mes dents, je l'allumai, et, m'allongeant dans mon fauteuil, je me mis à fumer. Ce fut délicieux.

Était-ce l'odeur trop forte du cigare, ou le manque d'habitude ? au bout de quelques instants je penchai la tête en arrière, je fermai les yeux à demi, et je me laissai aller à la douceur de cette sensation voisine du sommeil, où la pensée finit et où le rêve commence.

Combien de temps demeurai-je ainsi ? Je l'ignore. Tout à coup je me sentis réveillé par une légère odeur de roussi. Je me levai et regardai dans la chambre. Rien. J'allai aux rideaux, aux draperies. Rien. Je tâtai ma redingote, mon gilet. Rien. Bah ! ce n'est qu'une idée, pensai-je, et je me suis trompé.

Je regardai ma montre. Une heure-vingt-cinq. Je pris mon chapeau, mes gants. Je descendis l'escalier quatre à quatre et je sautai dans la voiture qui m'attendait.

Le concierge était là, sur le pas de la porte. En me voyant passer, il éclata de rire et le cocher également.

— Ils se moquent de moi, parce que je suis en retard, murmurai-je.

J'arrivai chez mes beaux-parents. En deux bonds, je fus au premier étage et je sonnai.

Jean, le domestique, vint m'ouvrir. Il eut un soubresaut en me voyant : « Tout le monde vient de partir, monsieur, après avoir attendu monsieur. Même que Mlle Geneviève paraissait furieuse. Elle m'a recommandé de dire à monsieur, si monsieur venait, que monsieur aille à la mairie. Je fais la commission à monsieur. Que monsieur fasse ce que bon lui semblera. »

Et tout en parlant et en débitant ses *monsieur*, il essayait de réprimer une irrésistible envie de rire.

— Est-ce moi qui vous fais rire comme ça, mon garçon ?

— Monsieur plaisante. Monsieur sait bien que je ne me permettrais pas, en la présence de monsieur. Et puis chacun est libre, n'est-ce pas, monsieur ? Tous les goûts sont dans la nature. Monsieur doit bien savoir ce qui plaît à mademoiselle. Et si mademoiselle les aime comme ça.

Je n'avais pas le temps d'essayer de comprendre. Je haussai les épaules et je descendis plus vivement encore que je n'étais monté.

Dans la cour, tous les domestiques de la maison étaient là, faisant la haie. Je passai ainsi au milieu d'une double rangée humaine, et, si vite que j'allasse, j'eus néanmoins le temps d'entendre des chuchotements et des rires étouffés.

— Décidément, grommelais-je avec humeur, il paraît que ça ne s'est jamais vu un fiancé en retard, et je passe à l'état de bête curieuse.

Je pressai le cocher et, à deux heures dix, je fus à la mairie.

— La salle des mariages, demandai-je à l'huissier de planton.

— La salle des mariages ? Ce n'est pas pour vous, peut-être ?

— Si, c'est pour moi, répondis-je.

— Pour vous ? Ah ! elle est bien bonne, celle-là ! Elle est bien bonne ! Ah ! bien ! elle a un drôle de goût, la jeune personne !

Et il se laissa tomber sur un banc en se tenant les côtes. Je ne sais ce qui me retint de frotter les oreilles à ce drôle. J'eus pourtant la force de me contenir et d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « Voulez-vous m'indiquer, oui ou non, où se trouve la salle des mariages ? »

Il se leva et avec un geste emphatique : « A droite, monsieur, au bout du vestibule. » Puis, retombant sur sa chaise : « Ah ! elle est bien bonne, celle-là, elle est bien bonne ! »

Je courus vers la porte indiquée et j'entrai.

— Ah ! enfin ! le voici ! s'écria mon beau-père dès qu'il m'aperçut.

J'entrai tout à fait et fis quelques pas en avant. Un tonnerre d'éclats de rire ! Tous les mouchoirs sortirent des poches comme par enchantement et se collèrent aux bouches.

Et j'entendais malgré cela des oh ! des ah ! des : mon Dieu ; que c'est drôle ! etc. Le maire se trémoussait sur son fauteuil. Je restai là, interdit, ne sachant quelle contenance prendre et me disant : « Qu'est-ce qu'ils ont donc tous à rire comme ça ? »

Geneviève se cachait la tête dans ses mains ; ma belle-mère suffoquait et faisait de grands gestes d'indignation. Quant à mon beau-père, il vint à moi, et, d'un air qui ne souffrait pas de résistance :

— Monsieur, tout est fini entre nous.

— Mais qu'est-ce qu'il y a, monsieur ? Expliquez-moi !

— Il y a, monsieur, que le mariage est une chose sainte, et que nous ne sommes pas en carnaval.

— Mais je ne comprends pas !

— Regardez-vous dans la glace, alors !

J'allai à la cheminée et je poussai un cri de surprise et d'horreur. Tout le côté droit de ma moustache était brûlé !

Je n'en demandai pas davantage et je me sauvai sans me retourner.

— Comprenez-vous maintenant pourquoi je ne fume plus le cigare ?

— Et c'est tout ? dis-je au narrateur. L'histoire n'a-t-elle pas de fin ?

— Non, elle n'en a pas ; mais moi, j'en ai fait une. Six mois après, je rencontrai Geneviève ; ma moustache avait repoussé. Nous nous expliquâmes. Je fus éloquent.

— Et elle pardonna ?

— Oui, monsieur, elle pardonna, fit une dame, jeune encore et fort avenante, assise en face de moi.

J. B. DE T.

Méchancetés.

Madame à son mari. — Regarde ! voilà une photographie du temps où j'étais jeune fille ; qu'en dis-tu ?

Le mari. — C'est sans doute une photographie instantanée ?

Madame. — Et pourquoi donc ?

Le mari. — Tu as la bouche fermée.

* * *

Dans une soirée donnée, une grosse dame, à l'air sentimental, se dirige vers le piano et, d'une voix de forgeron, se met à chanter une romance.

Soudain, elle s'interrompt :

— J'ai pris un ton trop haut, dit-elle. Je vais le reprendre en *mi*.

— Oh ! non, chère madame, dit un des invités, restez en *la*.

* * *

— Quel beau rêve ! j'ai rêvé que j'étais le veau d'or !

Une dame : — Oh, monsieur, au réveil vous n'avez perdu que la dorure.

M. LOUIS GRANGIER



ous ne pouvons passer sous silence un nouvel hommage rendu au fondateur des *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, notre regretté Louis Grangier. Voici ce qu'en dit M. Philippe Godet, dans la Bibliothèque universelle, tome LIII. Chronique suisse, mars 1892.

Fribourg a vu disparaître avec l'année 1891, un excellent citoyen, à qui nous rendons un tardif, mais sincère hommage. Louis Grangier (né à Estavayer en 1817) n'était pas seulement l'auteur de quelques bons manuels scolaires, notamment d'une *Histoire élémentaire de la littérature française* (1853), parvenue aujourd'hui en Allemagne à sa 8^{me} édition ; il n'était pas seulement un des plus dignes représentants de cette grande armée de professeurs qui ont de tout temps honoré l'enseignement suisse à l'étranger, il était encore et surtout un type assez complet du Fribourgeois. Il suffisait d'avoir rencontré et entendu quelquefois ce beau vieillard encore si vert, si simplement cordial et jovial, pour être certain qu'il existe sur les bords de la Sarine, une race distincte de ses voisines par le genre de culture, le tour d'esprit, la qualité de l'humour.

Depuis nombre d'années, Grangier rédigeait les *Etrennes fribourgeoises*; la saveur de cet almanach est très différente de celle de nos *Messagers boiteux*; les *Etrennes* ont je ne sais quelle vive allure plus gauloise encore que romande, avec tout de même, un accent franchement local. Oh ! les bonnes anecdotes « nuthoniennes » que collectionnait Grangier ! Nous lisions chaque année avec un plaisir très vif ce recueil exhilarant et nourri aussi de solides articles, — qui saura, nous l'espérons, survivre à son rédacteur. — Ce n'est pas l'esprit qui manque à Fribourg.

Mais Grangier était plus spirituel anecdotier. Il était

à Fribourg, un des soutiens de la vie intellectuelle sous toutes ses formes ; il aimait, dans le peu de loisirs que lui laissait l'enseignement, à faire profiter le public de sa culture étendue et variée. Il fut le véritable créateur des collections archéologiques de Fribourg, s'intéressait à la bibliothèque cantonale, était membre actif et très actif de toutes les sociétés savantes. On lui doit un *Glossaire fribourgeois* qui a son prix.

Pour tous ceux qui l'ont rencontré, c'est une figure aimée qui a disparu ; elle ne laisse après elle que d'aimables souvenirs et des regrets sincères.

P. G.

Dilemme.

Sois fier, tu marcheras de combats en vacarmes.
Sois humble, chacun va te traiter en valet.
Sois riche, tes amis te prendront au collet.
Sois pauvre, au lieu d'amis, ce seront les gendarmes.

Sois franc, et contre toi tu donneras des armes.
Sois fin, mais prends bien garde au code, s'il te plait !
Sois aimant, et c'est toi qui verseras des larmes ;
Sois aimé, c'est un autre — autre air, même couplet !

Sois seul, tu maudiras le néant de la vie ;
A deux, tu pleureras ta liberté ravie...
Que faire enfin pour être et ne pas avoir tort ?

Sois quelqu'un, ne sois rien, aie ou non du génie,
Sois de ceux que l'on raille ou de ceux que l'on nie,
Tu n'as qu'un seul moyen d'avoir raison : Sois mort !
Edouard PAILLERON.

Au Cercle.

Dans un de ces casinos dont on ne parle pas... mais qui pullulent, le soir, à la sortie, un joueur en accoste un autre.

— Monsieur, j'ai acquis la conviction que vous êtes un filou.

— Monsieur !

— Ne vous emportez pas.... Je viens vous proposer de nous associer.



NÉCROLOGIES

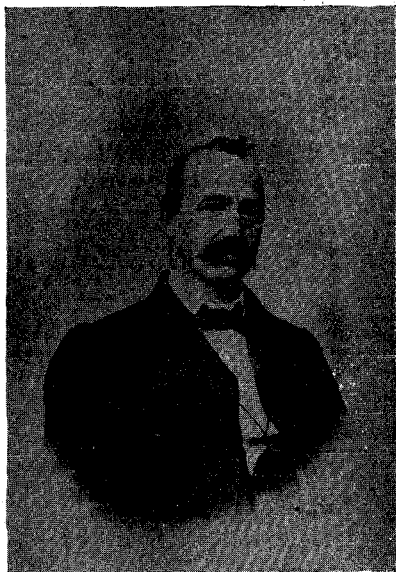
**MM. D^r Edouard Huber, John Haas,
Dom Bernard Peter, prieur de la Valsainte,
le chanoine Schorderet,
Jules Deschenaux, le Père Nicolas Rædlé.
le D^r Julien Esseiva, le D^r Boéchat,
le Père Nicolas Mauron, le commandant Sudan,
la famille Lalive d'Épinay, Irénée Genoud.**

D^r EDOUARD HUBER. — En février dernier, un immense cortège accompagnait à sa dernière demeure le D^r Huber, syndic de Morat, décédé le jeudi 9 du même mois au soir, après une courte maladie.

Le D^r Huber est né le 20 mai 1818, à Morat. Il fréquenta les écoles primaires de cette ville et fit ensuite un court séjour à Neuchâtel pour apprendre le français. Il commença ses études supérieures à Berne et à Zurich ; plus tard il fréquenta les universités de Heidelberg et de Wurzburg, il fit dans cette dernière son doctorat en médecine. Après avoir passé à Fribourg ses examens d'Etat, il se rendit ensuite à Paris pour poursuivre, dans les hôpitaux, ses études pratiques.

En 1844, il s'établit dans sa ville natale comme médecin pratiquant. Grâce à une grande activité et aimant avec passion son art, il rendit, pendant de longues années, de grands services à la contrée. On sait combien est pénible la profession de médecin, lorsque, par tous

les temps, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, il faut être prêt à aller jusque dans les localités les plus écartées de la campagne. Il faut un vrai esprit de sacrifice pour ne se laisser rebuter jamais, par la lassitude ni la fatigue. Jusqu'à un âge avancé, le D^r Huber se voua tout entier aux pénibles devoirs de sa profession. Les commencements furent pour lui assez



difficiles, mais il ne tarda pas à avoir une très nombreuse clientèle qui lui valait ses nombreuses et solides connaissances techniques.

Ce ne fut qu'en 1847 qu'il prit une part active à la vie politique; appartenant au parti libéral-radical, il participa au mouvement dirigé pour renverser le gouvernement. Ce mouvement ayant échoué, il fut incarcéré pendant quatre semaines, et à l'avènement du régime radical de 1848, il fut nommé syndic de Morat, fonctions

qu'il revêtit jusqu'en 1861 et depuis 1869 jusqu'à sa mort. De 1881 à 1884, il fut porté au Conseil national pour représenter l'arrondissement du Lac.

Comme président de la commission d'école de la commune de Morat, il s'occupait beaucoup de la jeunesse et des questions scolaires. On lui doit entre autres la résurrection du corps des cadets dont il se plaisait à exciter l'enthousiasme patriotique par des discours de circonstance. Il contribua aussi à l'introduction de l'industrie horlogère dans la contrée ; il travailla à l'amélioration des voies de communication, chemins de fer, bateaux à vapeur, corrections de routes.

La séance du conseil communal du 29 décembre dernier fut la dernière qu'il présida.

La ville de Morat et le district du Lac perdent en lui un citoyen dévoué, aimant son pays, un magistrat consciencieux ; les pauvres et les souffrants un ami et un bienfaiteur.

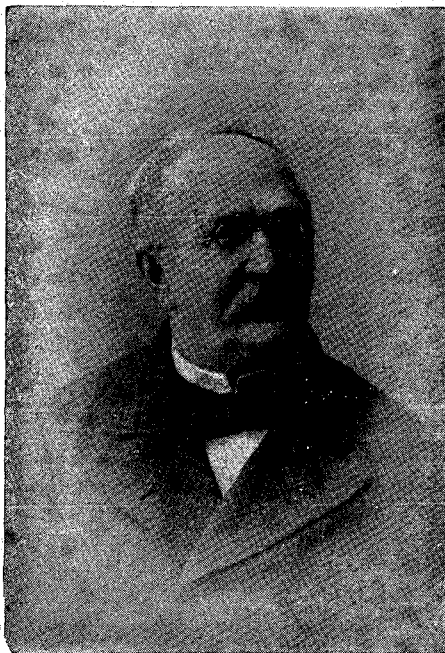
* * *

JOHN HAAS. — Originaire de l'ancien district du Lac (du Murtenbieter), M. John Haas était bourgeois de la commune de Montilier. Il passa, nous dit le *Murtenbieter*, sa jeunesse à Morat, où son père exerçait le métier de tonnelier. Il fut envoyé de bonne heure au célèbre institut de Hofwyl de Fellenberg, institut qui a été une pépinière d'hommes distingués. C'est ici que se dessina la vocation du jeune Haas, et qu'il travailla avec un grand zèle à se préparer à la carrière de l'enseignement qu'il devait plus tard parcourir avec tant de fruit.

A Hofwyl, John Haas remplissait les fonctions de secrétaire. Les relations qu'il se créa à cette époque lui procurèrent un appel flatteur en Angleterre, pour diriger un établissement d'éducation important, poste qu'il occupa pendant 16 ans. Pendant ce temps, chaque été, au moment des vacances, il venait avec ses élèves en Suisse entreprendre des courses à pied, parcourant les montagnes jusqu'aux recoins les plus ignorés de notre pays, jusqu'à ce qu'enfin il revint définitivement pour

occuper la place, en 1864, de directeur des écoles de la ville de Morat.

Pendant les 12 années qui suivirent, J. Haas rendit d'éminents services à la commune, en premier lieu comme professeur. Il était profondément pénétré de



l'importance et de la dignité de la mission qui est celle d'un éducateur de la jeunesse. Son enseignement était incomparable ; bien que n'ayant pas reçu une culture classique, il possédait les matières de son enseignement comme peu de ses confrères. Son ascendant personnel exerçait une influence prépondérante sur ses élèves. L'esprit de l'école de Fellenberg l'animait, comme du

reste ses autres collègues aux écoles de notre ville, qui étaient aussi des élèves de Hofwyl,

Une bonne partie des hommes de cette génération ont été ses élèves, et on peut dire que tous ont conservé pour le défunt un profond sentiment de reconnaissante affection.

L'activité de J. Haas se déployait aussi en dehors du domaine de l'école. Au commencement de l'année 1870, il participa, avec quelques amis, à la fondation du journal le *Freie Wort*, qui exerça une influence favorable sur la situation économique de la commune de Morat. Pendant nombre d'années, il fit partie du synode et, après son retrait du poste de directeur des écoles, il fit partie de la commission scolaire pour la partie protestante du canton.

Malheureusement, les bonnes intentions et le zèle du défunt ne furent pas toujours appréciés comme ils le méritaient. Lui, qui n'avait en vue que le bien des écoles dans la commune, fit rencontrer des oppositions qui le décidèrent, après 12 années d'une fructueuse activité, à se retirer des écoles publiques. Il se voua dès lors tout entier à un institut privé qu'il avait fondé. Pour donner à celui-ci une plus grande extension, il vint s'établir au château de Courgevaux, propriété de la famille de Diesbach.

Pendant ces quinze dernières années qu'il consacra à son institut de Courgevaux, un nombre relativement considérable d'élèves y reçurent les bienfaits d'une bonne éducation et allèrent répandre, un peu dans tous les pays, la bonne semence que cet infatigable semeur de la parole et de l'exemple prodiguait à la jeunesse. L'institut Haas, grâce à sa consciencieuse direction et à sa bonne tenue matérielle, jouissait, comme de juste, d'une excellente renommée; il était surtout fréquenté par des jeunes gens de l'étranger.

Dans sa laborieuse et pénible carrière, M. Haas eut toujours à ses côtés un auxiliaire sûr et dévoué. Pendant 40 ans, sa digne épouse lui procura un bonheur conjugal sans nuage. C'est encore elle qui, lorsque l'âge et ses

infirmités vinrent lui rendre le travail difficile, le soutint et l'encouragea jusqu'au moment suprême marqué pour l'éternel repos.

* * *

DOM BERNARD PÉTER, PRIEUR DE LA VALSAINTE. — Au commencement d'avril dernier, la Chartreuse de la Valsainte perdait un de ses moines les plus connus dans le pays, qui avait été pendant de longues années prieur du couvent.

Voici un court et pâle résumé de cette carrière monastique qui a marqué dans les annales de la nouvelle Chartreuse de la Valsainte.

Le père de Dom Bernard était d'origine lucernoise ; il vint s'établir à Bulle comme serrurier, après le grand incendie de 1805. Sa mère, née Paradis, était originaire de La-Roche.

Né le 6 février 1817 Jean-Joseph Peter fit ses études au collège des Jésuites de Fribourg. Sa vocation religieuse se dessina de bonne heure. Le 24 décembre 1838, il entra au noviciat des Chartreux de la Part-Dieu et recevait en religion le nom de Bernard. Il prononça ses vœux solennels en la fête de Noël 1840 et reçut l'ordination sacerdotale le 24 septembre 1842.

Comme on sait, l'antique monastère de la Part-Dieu fut supprimé en 1848, après cinq siècles d'existence. On comprend la douleur que ressentit le jeune moine en quittant cet asile séculaire de la prière.

Avec d'autres religieux de son Ordre, Dom Bernard se réfugia en France, dans la Grande-Chartreuse de Grenoble.

On ne tarda pas à discerner les hautes qualités de notre compatriote.

Envoyé en 1851 à la Chartreuse de Montrieux, près de Toulon. Dom Bernard devint, en 1853, vicaire, puis prieur du monastère du Reposoir, en Savoie. En 1855, nous le trouvons encore comme prieur à la Chartreuse de Porte, près de Belley (Doubs).

Lorsque le régime conservateur, en 1861, décréta le

rétablissement de l'Ordre des Chartreux dans notre canton, Dom Bernard fut rappelé dans sa terre natale pour relever de ses ruines et de sa décadence le vieux monastère de la Valsainte. Cette Chartreuse, fondée en 1294 par Girard I^{er} de Corbières, seigneur de Charmey, avait été supprimé au siècle dernier et avait servi temporairement d'asile aux Trappistes français expulsés par la Révolution.

L'activité et le génie organisateur du nouveau prieur rendirent bientôt la vie à ces ruines désolées et le beau monastère de la Valsainte, avec la poésie de sa solitude alpestre, son aimable hospitalité et le charme du silence contemplatif qui plane sur cette demeure, attire en été de nombreux visiteurs aux pieds de la Berra.

Pendant vingt années, Dom Bernard fut l'âme de cet asile et l'édification de la contrée par ses vertus et sa haute intelligence.

Malheureusement, sa santé ébranlée, sous le poids de l'âge, engagea ses supérieurs à l'envoyer dans un climat plus doux. Il nous quitta en 1884 pour ne plus revenir. Mais son activité s'étendit encore sur un plus vaste terrain. Prieur de la Chartreuse de Mougères, dans le diocèse de Montpellier, il retrouva sous le soleil de la Provence sa vigueur d'autrefois, et deux ans plus tard il fut placé à la tête du monastère de Montrieux. Il remplissait en même temps les importantes fonctions de visiteur des Chartreuses de France.

C'est là que la mort vint l'appeler à jouir de la récompense éternelle.

* * *

LE CHANOINE SCHORDERET. — C'est dans la nuit du 19 au 20 avril qu'est décédé, à l'âge de 54 ans, le chanoine Schorderet, après une courte maladie.

Le chanoine Schorderet personnifie les luttes politiques qui ont agité le canton pendant ces quinze à vingt dernières années. Son rôle sera très diversement apprécié, selon qu'il le sera par les hommes qu'il s'est employé à porter au pouvoir et aux postes lucratifs, ou par ceux qu'il a contribué à faire écarter des affaires publiques.

On comprend que les événements sont encore trop récents pour essayer de prononcer un jugement définitif en tenant la balance égale entre les deux partis. Cet essai, du reste, si nous l'entreprenions, ne servirait qu'à mécontenter partisans et adversaires.

Nous nous contenterons donc de marquer les principales étapes de la carrière publique du chanoine défunt.

Né à Bulle le 3 mars 1840, il passa une partie de son



enfance à Posieux ; la lutte pour l'existence lui imposa de dures privations. A peine adolescent, il travaillait comme manoeuvre à la construction du pont de la Glâne. Il fut admis à l'Ecole cantonale sous le régime radical où il se faisait remarquer par l'exaltation de ses idées politiques. Doué d'une nature ardente, d'une tournure d'esprit originale, il n'était pas sans inspirer quelque souci à ses maîtres et protecteurs.

A l'avènement du régime libéral-conservateur, en 1857, il continua ses études au collège St-Michel. Il

avait été, entre temps, admis comme précepteur dans la famille Æby du Windig. Ses études terminées, il entra au Séminaire et fut ordonné prêtre le 24 février 1866, il fut nommé vicaire à Neuchâtel, puis aumônier à Hauterive. En 1874, le Conseil d'Etat l'appela à une stalle vacante de chanoine de St-Nicolas. C'est à partir de cette époque qu'il commença la série d'entreprises qui occupèrent son temps et son activité jusque vers les dernières années de sa vie. Il fonda successivement un grand nombre de publications périodiques, entre autres la *Liberté*, journal quotidien de grand format, et une quantité de Revues, de Bulletins, dont plusieurs ont disparu. Non content de fonder deux grandes imprimeries à Fribourg, il en acheta plusieurs autres à l'étranger, une à Bar-le-Duc, une autre à Lyon, à Paris, à Bordeaux. On n'a pas de données précises sur le sort de ces établissements lointains. Ils témoignent toutefois de l'énorme activité déployée par le chanoine défunt dans le domaine typographique.

Mais les entreprises que nous venons d'énumérer et qui eussent été suffisantes pour absorber toutes les minutes d'un administrateur absolument rompu aux affaires, lui laissaient encore assez de loisirs pour suivre pas à pas notre politique cantonale, et y jouer un rôle souvent prépondérant ; pour s'occuper des affaires du diocèse en se tenant en relations suivies avec des personnages influents de la Cour romaine ; pour fonder ou transformer un nombre considérable de cercles, d'associations de toute espèce.

Cependant, ces dernières années, l'activité du chanoine Schorderet se ralentit, il était rentré peu à peu dans le calme normal, les désappointements et les difficultés financière, en même temps que le peu de reconnaissance de ses obligés, contribuèrent aussi à le lasser et à lui faire accepter, sans trop d'amertume, une demi-retraite. C'est dans cette tranquillité relative que la mort vint le surprendre dans sa 54^{me} année.

Avec le chanoine Schorderet disparaît une figure originale qui a marqué son passage. Il a su s'acquérir des

amis dévoués et se faire des ennemis convaincus, ce qui n'est pas le fait d'un homme banal et ordinaire. Doué d'une activité prodigieuse, il savait intéresser à ses entreprises toutes les personnes qui pouvaient lui être utiles. Prodigieusement insinuant, éloquent et persuasif, il avait le don de mettre en joie les capitalistes avec leurs capitaux et les faire coopérer à l'envie à des entreprises qui, entre les mains de tout autre, eussent paru insensées. Que restera t-il de son œuvre ? C'est ce que l'avenir seul nous dira.

* * *

JULES DESCHENAUX. — Le 15 mai courant, est mort, à l'âge de 60 ans, M. Jules Deschenaux, d'Echarlens, ancien député. Il fréquenta d'abord, nous dit la *Gruyère*, l'école primaire de cette localité. Ses parents, qui voulaient soigner son éducation le placèrent, en 1846, chez les Frères de la Doctrine chrétienne, à Fribourg, se proposant de lui faire continuer ses études au collège St-Michel. Les événements de 1847 y mirent obstacle ; Jules Deschenaux rentra dans son village.

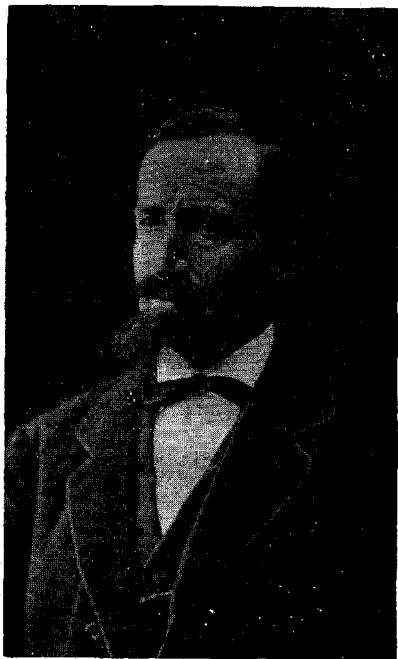
Cependant, il y trouva un moyen de perfectionner son éducation. M. Dey, ancien professeur au collège St-Michel, alors chapelain à Echarlens, voyant dans le jeune Deschenaux un sujet bien doué, s'intéressa à lui et lui inculqua, en même temps que des principes religieux, des sentiments d'honnêteté et de moralité, qui furent la règle de sa conduite.

En 1857, Jules Deschenaux, qui s'occupait principalement de l'exploitation des terres de sa famille, et rendait des services à l'administration communale, fut nommé assesseur de la justice de paix de Vuippens ; il remplit ces fonctions jusqu'à l'époque où il fut nommé juge au tribunal de la Gruyère. En 1879, voulant conserver son indépendance politique, il résigna ces dernières fonctions.

Dès la fondation du Crédit gruyérien, il fit partie du conseil d'administration et de la direction de cet établissement, auquel il a, en différentes occasions, rendu d'utiles services.

Elu député en 1861, son mandat fut renouvelé à chaque période jusqu'en 1886.

Une grave maladie vint, en 1892, mettre sa vie en danger. Cependant les soins d'un habile médecin rendirent à sa famille et à ses amis l'espoir de le conserver



quelque temps encore ; mais un refroidissement récent occasionna une rechute, et la mort au bout de peu de jours.

Comme magistrat, Jules Deschenaux s'est toujours distingué par son impartialité et sa loyauté. Comme député, il s'est fait remarquer par un intérêt sincère pour son canton et en particulier pour la Gruyère.

En politique, Jules Deschenaux n'a pas varié : conservateur modéré au début de sa carrière, il est resté fidèle à ses premières convictions, parce qu'il les croyait fondées sur la justice. Sous ce rapport aussi, il est resté fidèle aux enseignements d'un prêtre aimé et respecté, de l'honorable M. Dey.

Ses adversaires, car qui n'en a pas ? ne lui refuseront pas leur estime.

* * *

LE PÈRE NICOLAS RÆDLÉ. — Nous empruntons les lignes qui vont suivre à une notice très complète publiée par notre savant archiviste, M. Jos. Schneuwly, qui a connu de très près l'éminent religieux Cordelier, dont Fribourg déplore la perte.

La Société générale d'histoire suisse et la Société d'histoire du canton de Fribourg viennent de faire une perte douloureuse et irréparable par la mort, survenue le 17 mai 1893, du R. P. Nicolas Rædlé, de l'Ordre des Frères Mineurs de Saint-François d'Assises, docteur en philosophie et théologie, définitif perpétuel et senior de la Province.

La famille Rædlé est originaire du village de Hausen, dans l'ancienne principauté de Hechingen, qui forme actuellement un district de la province prussienne de Hohenzollern.

Un membre de cette famille, celui qui devait être plus tard l'aïeul du P. Nicolas, nommé Joachim et né le 2 mars 1749, étudia la médecine à Bâle, y fut créé docteur le 28 septembre 1774 et vint s'établir à Fribourg en Suisse, où il fut reçu bourgeois le 28 mars 1775, à la seule condition de soigner gratuitement les malades pauvres. D'un premier mariage contracté avec demoiselle Marie-Marguerite Stœcklin, il lui naquit un fils nommé Joseph-Nicolas qui fut le père de notre religieux ; d'une seconde union contractée avec demoiselle Müller, de Stœkach, dans le Grand-Duché de Baden, il lui naquit un autre fils qui devint plus tard le P. Charles Rædlé, aussi Cordelier, décédé le 19 janvier 1880, à un âge très avancé.

Joseph-Nicolas Rædlé, père, né le 30 janvier 1777, fit ses études dans l'Abbaye des Bénédictins de Rheinau ; il se destinait à entrer dans les Ordres comme novice à Hauterive, sous le nom de Frère Robert, et devait même y faire ses vœux le 2 mars 1798. Mais l'invasion de la



Suisse par les Français, la prise et la capitulation de Fribourg brisèrent cette carrière sacrée et jetèrent le jeune novice dans le tourbillon du monde et des affaires. Une année plus tard, nous le trouvons exerçant les fonctions de lieutenant de district (*Bezirksstatthalter*) à Altorf, où il se fit aimer et chérir de ses administrés, par son zèle et son dévouement dans les circonstances

difficiles que traversaient les Petits-Cantons. Une lettre de remerciements, datée du 24 novembre 1800, lui fut adressée par la municipalité d'Altorf et est conservée comme un monument de la reconnaissance de ses confrères d'Uri.

D'Altorf, J.-N. Rællé passa à Zoug où il devint secrétaire de la Chambre administrative du canton des Waldstätten, puis en 1801 à Glaris où il revêtit la même qualité.

Les événements l'ayant refoulé à Fribourg en mars 1802, il y devint successivement secrétaire en chef du préfet national, secrétaire du département militaire et de police, notaire patenté le 16 juillet 1814, membre du Tribunal de préfecture de Fribourg en 1816 et membre du Tribunal d'appel en 1831. C'était un juriste distingué. Les Bibliothèques cantonale et économique possèdent de lui un manuscrit précieux intitulé : *Instructions sur le Notariat*, qui était très apprécié des praticiens et était un véritable traité de droit civil fribourgeois.

Tel fut l'auteur des jours de notre bon religieux.

Le P. Nicolas naquit le 22 août 1820 et fut baptisé à St-Nicolas sous le nom de François-Bernard. Il fit ses classes primaires à Fribourg et après avoir perdu sa chère mère, Marie née Graf, il alla compléter et achever ses études dans les Abbayes de Rheinau et d'Einsiedeln de 1834 à 1840.

Le 3 novembre de cette dernière année, il faisait sa prise d'habit comme novice au couvent des Cordeliers sous le nom de Frère Nicolas, y faisait sa profession religieuse le 4 novembre 1841, était ordonné prêtre le 2 mars et célébrait sa première messe le 13 mars 1844.

D'abord, le R. P. Nicolas se dévoua tout entier à la vie religieuse, surtout à la prédication. Il fut nommé aumônier du bataillon fribourgeois N° 56. Mais dans le cours d'une mission faite à Treyvaux, il fut atteint, le 6 mars 1854, d'une complète surdité. C'est alors que, sur les conseils de l'ancien et vénéré président de la Société d'histoire, M. Alexandre Daguet, il se voua aux études

historiques et commença par étudier les archives de son couvent, celles des familles Féguely de Vivy et Maillardoz de Rue, qu'il classa avec le plus grand soin.

Il serait trop long d'énumérer toutes les productions historiques qui ont vu le jour depuis 1858 à 1887 et ont été publiées dans la *Revue de la Suisse catholique*, les *Indicateurs d'histoire et d'antiquités suisses*, les *Quellen zur Schweizer Geschichte*, le *Musée neuchâtelois* et dans les nouvelles *Etrennes fribourgeoises* de M. Grangier. Contentons-nous de citer les principaux :

Notice sur la donation d'Arconciel par l'empereur Henry IV. — Un monument dans l'église des Cordeliers, Elisabeth, comtesse de Kybourg. — Prédications de saint Vincent Ferrier à Fribourg en mars 1404. — Itinéraire de l'empereur Frédéric IV à travers la Suisse en 1442. — Notices sur l'entrée de Fribourg dans la Confédération, sur Nessely Féguely, sur la construction de l'église et de la tour de St-Nicolas, sur la grille du chœur, le baptistère. — Histoire du couvent des Cordeliers (publiée en collaboration avec le R. P. Dominique Jaquet, Gardien). — De nombreuses notices sur les monnaies, la météorologie, etc., etc.

Tant de travaux lui ouvrirent les portes de la Société d'histoire du canton de Fribourg, comme membre honoraire, le 17 juin 1858 et comme membre de la Société générale en 1868, et lui acquirent une grande réputation qui faisait qu'on le consultait de tous les côtés dans les cas difficiles.

Ce qui fait le mérite des écrits du R. P. Nicolas, c'est qu'il n'y a pas un fait, pas une ligne qui ne soit étayé par des preuves irrécusables ; c'est l'esprit critique et judicieux, c'est la simplicité qui y règne partout et en font le charme et la valeur. Ce charme se retrouvait dans la société intime de ce bon Père. Que d'heures délicieuses avons-nous passé dans sa cellule ! Combien sa conversation était simple, instructive et attrayante et que de bonté cachait ce cœur d'or ! Aussi les enfants qui se connaissent aussi en hommes de cœur, le comprenaient, l'aimaient et le recherchaient. Ceux qui sont privés de

la parole, les muets eux-mêmes, n'étaient pas délaissés et trouvaient en ce bon Père un ami et un consolateur !

Non, le Père Nicolas n'est pas mort. Il est allé recueillir au Ciel la couronne de la vertu et de la science. Il vit dans ses œuvres et il vivra dans notre mémoire. J. S.

* * *

LE D^r JULIEN ESSEIVA. — Le vendredi 26 juin s'est éteint doucement M. le docteur Esseiva, muni des secours de la religion, à l'âge de 76 ans, après 47 ans consacrés au soulagement des malades.

M. Julien Esseiva est né au Crêt, district de la Veveysse, le 4 mars 1817. Après son école primaire, il alla étudier le latin à Châtel-St-Denis. Puis il entra au collège des Jésuites à Fribourg, où il fit toutes ses classes. Il s'y fit remarquer par son assiduité au travail. Ses cours littéraires et philosophiques terminés, il partit pour Vienne en Autriche, où il se voua à l'étude de la médecine. Ses études furent couronnées de succès par d'excellents examens et par le grade de docteur, et le 2 novembre 1846 il subissait avec succès ses examens d'état à Fribourg.

Il se fixa à Fribourg et il épousa sa cousine, M^{lle} Catherine Esseiva, fille de M. Louis Esseiva, de vénérée mémoire.

En 1853, il partit pour Rome, où il servit comme médecin militaire dans les troupes pontificales. Il fut en garnison successivement à Rimini et à Macerata.

En 1855, il revint à Fribourg, où il se voua tout entier à la pratique de son art avec le dévouement consciencieux qu'il apportait dans tout ce qu'il faisait.

Quelques années après, en 1857, il fut nommé officier de santé des maisons pénitentiaires, puis, successivement, dès 1863, membre, vice-président et enfin secrétaire de la Commission de santé, poste qu'il remplit pour ainsi dire sans interruption jusqu'à sa mort. Il succéda dans ces charges à MM. les docteurs Volmar et Louis Schaller, senior.

Le 26 juillet 1870 fut pour M. le D^r Esseiva un jour

de grande épreuve. La mort lui enleva son épouse d'une manière imprévue et toute soudaine. Il supporta ce coup avec une résignation vraiment chrétienne. Il se remit au travail avec plus de courage que jamais, afin d'élever sa nombreuse famille et de procurer à ses enfants une situation honorable.

Homme du devoir avant tout, entièrement dévoué à sa famille et à ses clients, M. le D^r Esseiva ne restait pas étranger aux bonnes œuvres et aux intérêts de son pays.

De bonne heure il était entré comme membre honoraire dans la Société de St-Vincent-de-Paul. Dès le commencement, il offrit de soigner gratuitement les familles pauvres de la Conférence de Fribourg, et il leur continua généreusement ses services jusqu'à ces dernières années, où l'âge et les infirmités le contraignirent à ménager ses forces et sa santé. Il était très assidu aux réunions générales.

Pendant sa longue carrière de médecin, M. le D^r Esseiva avait mille fois constaté les ravages de la boisson parmi nos populations. Il voyait le mal grandir de jour en jour et il s'en alarmait justement. Par ses exemples et par ses paroles, il ne cessait de réagir contre le fléau de l'alcoolisme. En collaboration avec M. Savoy, supérieur du Séminaire, M. l'abbé Piller, professeur, il fonda la Ligue de la Croix, société d'abstinence qui a déjà rendu de réels services et qui en rendra bien davantage quand elle sera mieux comprise et appréciée. Il a écrit de nombreux articles dans l'organe de la Ligue pour faire ressortir le mal causé par l'abus de l'alcool. Ces articles sont le résultat des constatations qu'il a été appelé à faire dans le cours de sa longue carrière médicale. A ce titre, ils méritent d'être lus et médités.

Il y a six ans, à la suite de douleurs très violentes, il perdit un œil. Au commencement du mois d'avril dernier, l'autre œil fut atteint à son tour. Il était menacé de devenir complètement aveugle. Sa parfaite soumission à la volonté de Dieu ne se démentit pas un instant.

Huit jours auparavant, M. le Dr Esseiva fut saisi de l'influenza. Mais la maladie ne semblait pas présenter de gravité. Cependant, vendredi matin, il reçut le saint Viatique.

Comme il n'y avait pas de danger, l'Extrême-Onction fut différée. Mais, l'après-midi, le malade demanda à recevoir le sacrement des mourants avec l'indulgence plénière.

Il conserva toute sa connaissance jusqu'à son dernier soupir. Enfin, un peu après trois heures, sans aucune agonie, il s'endormit dans le Seigneur paisiblement et avec une douce sérénité.

* * *

LE Dr BOÉCHAT. — Dans la nuit du 8 au 9 juillet, est décédé subitement, de la rupture d'un anévrisme, M. le Dr Pierre Boéchat, à l'âge de 46 ans.

Le défunt, fils de Conrad Boéchat, bourgeois de Miécourt, avait passé sa première enfance à Bonfol dans la famille de sa mère. Elève distingué de l'Ecole cantonale de Porrentruy, il passa de cet établissement à l'Université de Berne, où il fréquenta avec succès les cours de la Faculté de médecine.

De Berne il se rendit à Paris, où il ne tarda pas à se classer parmi les bons élèves, ce qui lui fit obtenir le poste d'assistant à l'hôpital de la Charité. Le jeune interne occupa ce poste important pendant les deux sièges. C'est assez dire qu'il avait conservé de cette époque mémorable de sa vie des souvenirs remplis d'intérêt, qu'il se plaisait à raconter dans les réunions familiales. Après ses examens, le Dr Boéchat se fixa à Fribourg où il se maria. Son habileté professionnelle et l'aménité de ses manières lui amenèrent une clientèle à laquelle il pouvait à peine suffire. Lors du tir fédéral de 1880, le comité lui confia la charge de vice-président. Il s'acquitta d'une manière distinguée de la réception des diverses sociétés. Après une pratique fructueuse d'une dizaine d'années, il fut rappelé dans le Jura par des intérêts de famille, et s'établit à Bonfol dans la maison

de sa mère. Son activité professionnelle s'étendit rapidement sur les communes alsaciennes de l'arrondissement d'Altkirch.

La popularité du docteur Boéchat, sa grande charité envers les pauvres, l'ardeur avec laquelle il s'occupait des questions d'utilité publique, et la grande participa-



tion qu'il eut à la question de l'établissement d'un chemin de fer régional de Porrentruy à Bonfol, le désignaient aux suffrages de ses concitoyens, pour défendre dans le sein des autorités supérieures les intérêts de la contrée. Lors du renouvellement intégral de 1890, il fut nommé député au grand conseil de Berne, par le cercle de Courtemaiche. Bien qu'il n'ait occupé son siège que pendant deux années, le nouveau député s'était de

suite fait une place honorable dans cette assemblée. On peut voir, par le *Bulletin des séances*, qu'il y a pris fréquemment la parole dans les questions scolaires, d'hygiène publique et d'intérêt général. Aux élections de fonctionnaire de district, le député de Bonfol fut proposé en seconde ligne comme préfet de Porrentruy. L'éducation de ses enfants, qu'il ne pouvait convenablement soigner à Bonfol, où il avait eu le malheur de perdre sa femme, rappela le Dr Boéchat à Fribourg. Il y retrouva la confiance des familles et l'estime publique.

Le Dr Boéchat faisait partie de nos sociétés d'utilité publique, de la société de médecine, des sciences naturelles et autres. Il s'intéressait vivement à la prospérité intellectuelle et matérielle de Fribourg, sa patrie d'adoption. Avec lui disparaît un bon citoyen, un homme d'un commerce agréable et d'un médecin entièrement dévoué à sa noble profession.

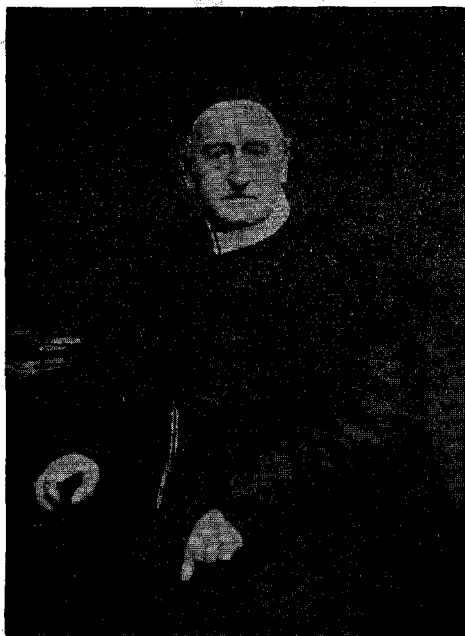
* * *

LE R. P. NICOLAS MAURON. — Voici une illustration fribourgeoise, cachée pendant un grand nombre d'années dans l'ombre du cloître, mais qui n'a pas moins brillé pour cela, nous voulons nommer le R. P. Nicolas Mauron, général de l'Ordre des Rédemptoristes, décédé à Rome le 13 juillet dernier.

Le R. P. Mauron est né le 7 janvier 1818 à Saint-Sylvestre, un hameau isolé, à quelques kilomètres de Fribourg.

Un Père Rédemptoriste résidait à St-Sylvestre; il devina dans le jeune Mauron de solides et belles qualités de l'esprit et du cœur qui, dans les vues de la Providence, devaient le conduire bien haut, pendant une longue période d'années, à l'une des dignités de l'Eglise. Le Père Rédemptoriste de St-Sylvestre enseigna au futur général de l'importante congrégation du Très St-Rédempteur les premières notions de la langue latine, puis il l'amena avec lui, et les religieux de Fribourg lui continuèrent leurs soins. Il fut placé ensuite au célèbre collège des RR. PP. Jésuites, où il ne tarda pas à devenir l'un des élèves les plus brillants.

Le jeune Mauron avait conservé de ses premiers bienfaiteurs une vive et profonde reconnaissance, et son désir le plus ardent fut d'entrer dans leur congrégation. Le Ciel exauça son désir. Dès qu'il eut absout ses études philosophiques, il entra au noviciat de Fribourg en 1836, âgé de 18 ans. Son noviciat terminé, il



fut successivement chargé de professer la philosophie et la théologie. En 1847, il était encore à Fribourg, préfet des scolastiques. Après la tempête qui se déchaîna alors sur ce canton et qui dispersa la famille de St-Alphonse de Ligori, le R. P. Mauron se rendit à Contamine sur Arve, en Savoie, où il exerça les mêmes fonctions qu'à Fribourg. Peu après il fut envoyé en

France, dans le département du Bas-Rhin ; six mois après, il était nommé Supérieur à Landser, dans le Haut-Rhin. Là se révéla son talent d'habile administrateur, la congrégation du Très St-Rédempteur le choisit, le 2 mai 1855, comme son premier général des provinces transalpines, et c'est par décision du St-Siège que le centre de l'autorité gouvernementale fut définitivement fixé à Rome.

Jusqu'au mois d'octobre 1854, la Congrégation a été gouvernée par un recteur majeur résidant dans le royaume de Naples.

Les transformations survenues et tout ayant été disposé pour la réunion du chapitre général, l'ouverture s'en fit le 26 avril de l'année 1855, à la villa Caserta, à Rome, nouveau chef-lieu de la Congrégation. Le 2 mai suivant, on procédait à l'élection du général de l'Ordre, par scrutin, et 23 votes sur 27 désignèrent notre compatriote comme le plus digne du gouvernement de la société.

L'élection terminée, on s'empessa d'aller la notifier au Souverain Pontife qui se montra heureux du choix.

Le Supérieur général des Rédemptoristes est nommé à vie. C'est une garantie de stabilité et de bonne administration.

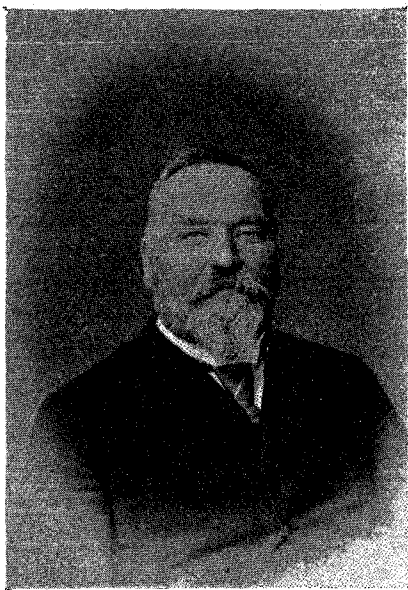
Ce fut après une haute direction de 38 ans que le R. P. Mauron s'endormit dans la paix du Seigneur. Il était un de ces religieux qui s'ensevelissent tout entier dans l'amour de leur ordre ; il n'a rien dit au monde du génie qu'il vouait à la solitude. Rien n'est sorti de sa bouche que des louanges pour le Seigneur et des prières pour le malheureux. F. R.

* * *

LE COMMANDANT SUDAN. — Une figure bien populaire vient de disparaître de notre ville. M. J.-B. Sudan, commissaire, président du Conseil de paroisse, a succombé mercredi, 16 août, à une maladie qui le faisait souffrir depuis des années, mais qui l'a enlevé en deux ou trois jours de crise ; il était âgé de 73 ans.

M. J.-B. Sudan fit ses études au Collège de Fribourg, puis il se voua au commissariat. C'était un homme affable, intelligent, d'une belle prestance et d'un commerce aimable.

Il se distingua au service de son pays et il monta successivement les divers grades jusqu'à celui de commandant du bataillon 39. Il fit en cette qualité divers



écoles et rassemblements, et occupa même la frontière en 1857 ; il était très aimé de ses soldats et chacun se rappelle encore avec plaisir le beau bataillon du commandant Sudan.

M. Sudan fut élu, seul de la liste libérale, en 1866 au Grand Conseil et il y siégea jusqu'en 1876, comme député du cercle de la Sarine. Il ne s'occupait guère de politique.

M. Sudan fit, depuis de longues années, partie du Conseil général de la ville de Fribourg, appelé par les suffrages de toutes les listes. Il fit aussi partie du Conseil de paroisse catholique, dont il était le président depuis quelques années.

M. Sudan était en outre membre du Conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire; lors de la retraite de M. Vicarino, il faillit être élu directeur de cet établissement, mais l'influence de M. Weck-Reynold fit pencher la balance du côté de l'honorable M. Muller. Il était aussi membre de la commission de la Caisse d'épargnes de la ville. Enfin, il revêtait encore les fonctions de taxeur d'arrondissement pour le district de la Sarine.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population. On remarquait entr'autres le Conseil de paroisse, le Conseil communal et plusieurs représentants de Treyvaux, sa commune d'origine.

M. Sudan laissera à ses héritiers le fruit de ses laborieuses économies et à la population la mémoire d'un homme honnête, loyal, de bon conseil, au caractère avenant et aimable. C'était un bon citoyen qui a servi dignement et modestement son pays.

* * *

LA FAMILLE LALIVE D'EPINAY. — Le 19 août 1893, s'éteignait à Fribourg, à l'âge de 80 ans, une sainte femme dont la vie tout entière se résume en deux mots : piété et charité. Aussi un imposant cortège, composé surtout de pauvres, les meilleurs amis du bon Dieu, accompagnait-il, le mardi suivant, au champ du repos, les restes mortels de cette pieuse et généreuse dame qui avait nom : Mademoiselle Stéphanie Lalive d'Epinaÿ.

A cette occasion, nous avons cru qu'il serait intéressant de dire dans les *Etrennes fribourgeoises*, qui ont eu pour premier fondateur le grand-père de cette noble demoiselle, quelle est l'origine de cette famille, depuis quand elle est venue s'établir dans notre ville, en un mot de raconter à grands traits sa curieuse histoire.

Outre les documents que nous avons eus à notre disposition, nous avons surtout mis à profit, pour la période française, les ouvrages de Lucien Perey et Gaston Maugras et d'Emille Campardon.

Les folles prodigalités de la cour de France, les guerres ruineuses, les déficits en un mot, amenèrent, dès 1697 déjà, les contrôleurs généraux des finances Chamillard et Desmarets à dessaisir l'administration du recouvre-



ment des impôts indirects, tels que la gabelle, les traites, les aides, les octrois, l'impôt sur le tabac, pour les *affermer* à une association de 40 ou 60 membres, sous la condition de verser annuellement et parfois d'avance au trésor une somme fixe de 180 millions. Ces membres étaient pris indifféremment dans la noblesse, dans la haute bourgeoisie et dans la finance. On conçoit bien que dans le nombre de ces spéculateurs, qui assumaient une énorme responsabilité, il y en avait de cupides ; mais il en était aussi d'honnêtes. Parmi les plus estimés

et les plus riches de ces derniers, figure messire Louis-Denis de La Live, seigneur de Bellegarde, communément appelé M. de Bellegarde. Voici ce que dit de lui Mouffle d'Angerville dans sa *Vie privée de Louis XV*, citée par Lucien Perey : « Il a pour ainsi dire été élevé et nourri « dans les emplois des fermes générales. Il a travaillé « fort jeune et s'y est tellement distingué par son intel-
« ligence qu'il devint directeur général et fut nommé
« fermier général en 1721 et continue dans les baux
« suivants. Il est secrétaire du roi du grand collège. Il
« est d'une *grande dévotion, fort charitable* et très
« honnête homme ; il est extrêmement versé dans les
« ouvrages des cinq grosses fermes. »

Tel était le trisaïeul de Mlle d'Epinay. On reconnaîtra bien par là que les vertus de celle-ci avaient été héritées de celui-là.

Outre le fief de Bellegarde, il possédait la seigneurie d'Epinay-le-Saint-Denis, située sur les bords de la Seine, à 3 kilomètres de la ville de Saint-Denis près Paris, qu'il acheta, en 1740, des héritiers du marquis de Beauveau et qui donna son nom à l'une des branches de ses descendants, précisément celle qui vint s'établir à Fribourg. Il possédait encore les terres de la Briche, de Deuil, de la Chevrette, de Jully, etc., et à Paris un superbe hôtel rue St-Honoré. Ses armes étaient : d'argent au pin de sinople, accosté de deux étoiles d'azur. Il mourut le 3 juillet 1751 à Paris et fut enterré à Epinay.

De son mariage avec dame Marie-Joseph Prouveur, il eut six enfants :

1° Louis-François La Live, qui entra comme religieux profès-prémontré dans l'abbaye d'Abbécourt ;

2° Denis-Joseph La Live d'Epinay, né le 2 août 1724, bisaïeul de Mlle d'Epinay, et dont nous nous occuperons tout à l'heure ;

3° Ange-Laurent La Live de Jully, né le 12 octobre 1725, qui fut introducteur des ambassadeurs, membre honoraire de l'Académie de peinture, distingué comme amateur par son talent pour peindre en miniature et

pour graver à l'eau forte. Il employa une partie de ses richesses à former un cabinet de tableaux choisis des peintres des Pays-Bas et de l'Italie ;

4° Charlotte La Live de Bellegarde, née le 7 janvier 1728, qui épousa le baron Pineau de Lucé ;

5° Elisabeth La Live de Bellegarde, née le 18 décembre 1730, qui devint l'épouse de Claude-Constance-César comte d'Houdetot, marquis de Mailloc. Ce fut une des femmes les plus célèbres du siècle passé par ses grâces, son esprit et ses qualités ;

6° Alexis-Janvier La Live de la Briche, né le 13 février 1735, avocat du roi au Chatelet, conseiller au Grand Conseil, secrétaire des commandements de la reine, maître des requêtes et introducteur des ambassadeurs.

Le second des fils de M. de Bellegarde, Denis-Joseph La Live, écuyer, ajouta, en 1741, à son nom patronymique le nom de d'Epinaÿ pour se distinguer de ses frères. Il fut, comme son père, fermier général. Parvenu à l'âge de 21 ans, il conçut une vive passion pour sa cousine, Mlle Louise-Florence-Pétronille, fille de Louis-Gabriel baron de Tardieu d'Esclavelles (ancienne famille de Normandie), chevalier, brigadier des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de St-Louis, et de Florence-Angélique Prouveur, sœur de sa mère. Le tuteur de cette demoiselle était le comte Louis-Auguste-Augustin d'Affry plus tard colonel du régiment des Gardes-Suisses. Etant parvenu à vaincre les résistances de son père, il l'épousa le 25 décembre 1745.

« M. d'Epinaÿ, dit Emile Campardon, était un jeune
« homme bien élevé, intelligent, instruit, ami des arts et
« excellent musicien ; il avait malheureusement un caractè-
« re léger et inconstant, laissait entrevoir déjà un amour
« du luxe et de la dépense et une fâcheuse tendance à
« se lancer dans des entreprises chimériques. M^{me} d'E-
« pinay, au contraire, d'une nature douce et aimante,
« se montrait plus sérieuse et plus positive. Elle aurait
« eu besoin d'être dominée et surtout dirigée. Ce que
« fut l'union de deux êtres aussi dissemblables, M^{me}

« d'Epinau elle-même s'est chargée de nous l'apprendre
« dans ses *Mémoires* (Paris 1818, 3 vol. in 8°). »

Tout le monde sait qu'elle accorda l'hospitalité à Jean-Jacques Rousseau qu'elle appelait *son ours* et pour lequel elle fit bâtir, dans la vallée de Montmorency, le fameux *Hermitage*. Celui-ci paya sa bienfaitrice de la plus noire ingratitude. M^{me} d'Epinau, qui mourut en 1783, soit une année après son mari, laissa, outre ses *Mémoires* et sa Correspondance, *Mes heureux moments, Lettres à mon fils, Conversations d'Emilie*, ouvrage qui obtint, en 1783, le prix d'utilité fondé par Montyon.

De cette union, il naquit trois enfants : 1° Louis-Joseph La Live d'Epinau, le 25 septembre 1746 à la Chevrette ; nous allons en parler ; 2° Françoise-Thérèse, en août 1748 ; elle mourut en bas âge ; et 3° Pauline en 1759. Elle épousa, le 10 mars 1764, à Paris, le vicomte Dominique de Belsunce, colonel d'infanterie et grand bailli du pays de Mixe en Navarre.

L'aîné de ces enfants, Louis-Joseph, est le grand-père de Mlle d'Epinau et l'auteur ou l'éditeur des anciennes *Etrennes fribourgeoises*. Après une première jeunesse assez agitée qu'il passa à Bordeaux où il devait apprendre le commerce chez M. Bethmann, à Pau où il fut nommé conseiller au parlement de Navarre, à Bayonne où il fut nommé, en 1771, lieutenant aux Mousquetaires et à Nancy où il passa, en 1772, aux dragons de Schomberg. Mais ayant été mis à la suite, il partit pour la Suisse, pays d'origine de M. le comte d'Affry, ancien tuteur de sa mère. Il se dirigea, en 1773, d'abord sur Bâle, puis sur Berne où il fut accueilli par M. le professeur Wilhelmi qui le présenta à S. E. l'Avoyer d'Erlach et à M. de Watteville. Mais Berne était une ville trop austère pour un jeune officier français aussi bouillant. Après y avoir fait un séjour de deux années environ, il vint à Fribourg en 1775, où M. d'Affry le recommanda à la famille de Bocard. M. Louis de Bocard, propriétaire de la villa de Grandfey, était chevalier de St-Louis et ancien lieutenant au régiment des Gardes-Suisses. Sa femme, Marie-Marguerite née d'Odet, lui avait laissé deux fils et deux filles. Les

filles étaient charmantes. Il s'éprit rapidement de la cadette, nommée Marie Anne-Elisabeth, qui lui trouvait aussi beaucoup d'esprit et d'amabilité. Grâce à l'influence de M. d'Affry, le mariage fut promptement décidé et il fut célébré à Givisiez le 29 mai 1775.

Décidé à rester chez nous, il se fit naturaliser fribourgeois le 18 avril 1787, et recevoir communier de Givisiez d'en haut soit de Granges-Paccot, et enfin, les 2 mai et 19 juin de la même année, il se fit admettre dans la bourgeoisie patricienne et privilégiée de Fribourg. C'est ainsi qu'il passa la tourmente révolutionnaire dans la bonne ville de Fribourg à l'abri de la tempête. En 1805, il commença à publier un almanach, puis, aidé d'un certain nombre de collaborateurs, il édita en 1806, 1807, 1808 et 1809 les anciennes *Etrennes fribourgeoises* avec de charmantes gravures coloriées.

Louis d'Epinaÿ laissa quatre enfants :

1° Armand-Louis-Denis, baptisé le 22 septembre 1772, mort en bas âge ;

2° Pierre-Louis-Nicolas-Joseph Quirin, baptisé le 30 octobre 1777, le père de Mlle d'Epinaÿ ;

3° Anne-Elisabeth-Louise, née le 24 et baptisée le 25 janvier 1779. Elle épousa le 16 novembre 1801 Charles-Nicolas-Hubert de Bocard de Grangettes et Fuyens. De ce mariage issurent Louis de Bocard, de Fuyens, et Mme Henri de Reyff, plus tard Mme Lambossy ;

4° Marie-Joséphine-Françoise-Rosalie, baptisée le 29 août 1781, qui épousa M. Jean Folly, de Villarepos, juge cantonal.

Le second de ces enfants, Pierre-Louis-Nicolas-Joseph Quirin Lalive d'Epinaÿ, parvenu au grade de capitaine d'infanterie dans le contingent fribourgeois, épousa le 13 avril 1812 Mlle Marie-Cléopha de Surbeck-Claumont, de Soleure. Après la Restauration, en 1817, il entra au service de Louis XVIII comme grand juge avec rang de capitaine, mais quitta le service militaire pour devenir introducteur des ambassadeurs. Il fut décoré de la croix de la Légion d'honneur et reçut en

1831 le titre de Baron. Passant son temps tantôt à la cour de France, tantôt à Fribourg et à Grandfey, il consacra ses loisirs à l'agriculture; sa ferme devint une ferme modèle, et l'application qu'il y faisait des grandes connaissances théoriques qu'il avait acquises servit très utilement les habitants de sa ville et de son canton, qui trouvaient toujours et chaque fois qu'ils allaient lui demander ses conseils, cette complaisance, cet empressement à obliger porté si loin chez lui qu'il semblait recevoir lui-même les services qu'il rendait aux autres ¹⁾. On lui doit: *Pratiques d'agriculture par un cultivateur fribourgeois. Fribourg, S. 1828, 1 vol. in-8*. Bon père, excellent époux, ami sûr et fidèle, richement doté du côté des qualités du cœur et de l'esprit, il mourut le 22 avril 1842, ne laissant que trois enfants :

1° Marie - Elisabeth - Agathe - Stéphanie de Lalive d'Epinay, baptisée le 2 mai 1813, que nous venons d'enterrer;

2° Caroline (Charlotte) Marie, baptisée le 13 janvier 1816, qui épousa le 30 janvier 1837 M. le comte Amédée de Diesbach de Belleruche;

3° Gaspard-Jules de Lalive d'Epinay, syndic de la ville de Fribourg de 1857 à 1858 et père de M. le préfet actuel de Morat. J. S.

* * *

NICOLAS ET IRÉNÉE GENOUD. — M. Genoud, Nicolas dit Colin, appartenant à une des familles les plus importantes de Châtel-St-Denis, quittait sa commune natale en 1867 avec sa femme née Perrotet et ses nombreux et robustes enfants pour se rendre en Amérique, dans la République-Argentine. Ce départ fut un jour de deuil pour toute la contrée. La population de Châtel sentait qu'elle perdait avec cette belle famille ses meilleurs concitoyens. Une foule énorme de parents et d'amis suivit en larmes les émigrants jusqu'à Palézieux, la gare d'embarquement.

¹⁾ Narrateur fribourgeois, 1842, n° 35.

Le voyage fut long et dura plus de trois mois. A cette époque, les transports d'émigrants se faisaient généralement par voiliers. Aujourd'hui, par Gênes ou Marseille, la durée de la traversée ne dépasse guère 20 jours.

Le premier établissement fut pénible. Sans doute, la famille Genoud trouva déjà des compatriotes dans la colonie naissante du Baradero, lieu situé à environ 160 kilomètres de Buenos-Ayres. Le chemin de fer qui relie maintenant tout le pays avec la capitale n'était pas encore construit et le service des bateaux à vapeur sur le fleuve, le Parana, n'était pas organisé. Les difficultés furent cependant peu à peu surmontées. L'esprit de travail, d'entreprise de Nicolas Genoud, soutenu par son intelligente et laborieuse famille, le placèrent bientôt parmi les hommes les plus considérables et les plus influents de la contrée.

Son décès survenu en 1885 fut pleuré par tous ses compatriotes et par les gens du pays. Son enterrement, d'après les journaux argentins, fut un des plus solennels et des plus imposants que l'on ait vu.

Nicolas Genoud, parvenu à l'aisance, fut un soutien des plus dévoués pour ses compatriotes. Pas un Suisse n'est venu frapper à sa porte sans recevoir de lui les secours pécuniaires et les conseils dont il avait besoin. Cette large hospitalité helvétique est entrée dans les traditions de sa famille. La maison Genoud est ouverte à tous les indigents, mais elle réserve toujours une place particulière aux Fribourgeois et aux Suisses en général. Notre honorable ministre suisse à Buenos-Ayres nous confirmait encore récemment ces renseignements, en nous faisant les éloges les plus éclatants de la famille Genoud.

La mort de Nicolas Genoud fut particulièrement regrettée par sa grande parenté et les nombreux amis laissés à Châtel, dans la Gruyère et une partie du canton de Vaud. On se rappelait cet homme jovial, d'un aspect extérieur aussi sympathique que ses qualités du cœur étaient distinguées.

On se rappelle encore à Vevey le bel armailli fri-

bourgeois qui dirigeait le groupe des vachers à la fête des vigneronns en 1865. Son fils Henri, de passage en Europe en 1889, remplit le même rôle que son père à la dernière fête, attirant par son robuste aspect le regard de tous les étrangers.

Nicolas Genoud, malgré la position avantageuse qu'il



M. Nicolas Genoud.

s'était acquise à l'étranger, est resté, ainsi que toute sa famille, profondément attaché à son canton de Fribourg et à la patrie suisse. Il recevait les journaux du pays et s'intéressait fort à notre ménage fribourgeois. Un de ses fils, M. Emilio Genoud, chef de la grande maison dont nous allons parler, fut l'initiateur de la fondation d'une société suisse et en devint président. Lors du Centenaire en 1891, la colonie fêta solennelle-

ment cet événement patriotique. On organisa en particulier un cortège où l'on remarquait les armaillis fribourgeois, avec le beau figurant de la fête des vigneron en tête.

Madame Genoud née Perrotet vit encore au milieu de ses nombreux enfants et petits enfants. Puisse Dieu la



M. Irénée Genoud.

conserver encore longtemps aux siens et aux malheureux dont elle est toujours l'appui et la consolation.

Depuis quelques années plusieurs jeunes gens de la famille viennent faire leurs études à Fribourg pour apprendre à connaître et à aimer, comme leurs parents, la terre de leurs ancêtres. Tous les deux ou trois ans, un membre de la famille vient réjouir les parents et amis par sa présence en Europe. Ce détail montre assez

combien la famille Genoud est restée fidèle au souvenir du pays natal.

Malheureusement, le dernier voyage de l'un de ses membres fut fatal. Il coûta la vie à l'ainé de la famille, **M. Irénée Genoud**, qui mourut à Gênes au moment où il s'apprêtait à s'embarquer pour retourner en Amérique, après un séjour de quelques mois passés à Châtel-St-Denis. Se sentant malade, il avait espéré que l'air de son pays lui rendrait la santé, mais Dieu avait résolu qu'il ne devrait pas revoir les siens qui attendaient impatiemment son retour. Né à Châtel en 1852, il mourut le 27 octobre 1892. Son épouse éplorée, secondée de deux parents, ramenèrent ses restes à Châtel, où ils reposent à côté de ses proches d'Europe.

Cette mort inattendue eut un douloureux retentissement à Baradero, où Irénée Genoud avait su gagner l'estime générale. Les gens du pays, autant que la colonie suisse, pleurèrent ce bon citoyen. Le défunt a laissé, nous a-t-on répété plusieurs fois, le meilleur souvenir parmi les armaillis fribourgeois, et parmi les soldats de l'ancienne batterie n° 13, dans laquelle il avait servi jusqu'à son départ pour l'Amérique.

Parlant de Nicolas Genoud et de son fils Irénée, il n'est pas sans intérêt d'ajouter quelques renseignements sur la colonie du Baradero, au développement de laquelle ils ont si puissamment contribué avec les autres membres de la famille. Un de nos concitoyens, établi dans ces lointains parages, nous fournit les données suivantes :

Le 4 février 1856 arrivaient à Baradero des familles fribourgeoises, à savoir celles de Jean Genoud, Casimir Genoud, Joseph Liandat, François Liandat, Jacques Cardinaux, Joseph Cardinaux, Jean-Louis Chollet, et une famille française qui s'était déclarée Suisse

C'est alors que fut fondée la colonie de Baradero, par les soins de la municipalité composée en particulier de MM. Francisco San Marten et Marianno Basabilbaso, encore vivants.

L'acte de fondation porte en particulier ce qui suit :

« Dans le but de remédier à l'état de complet abandon dans lequel se trouve la population actuelle de cette contrée au point de vue agricole,

Désireuse de la faire sortir de cet état d'apathie par tous les moyens possibles,

Ensuite des nombreuses discussions qui ont eu lieu à ce sujet,

Considérant que le meilleur moyen de donner une impulsion forte et sérieuse à l'agriculture, source première de toute richesse est d'attirer l'immigration dans le pays ; la municipalité

Décète :

Une donation de 492 hectares pris sur le terrain communal sera faite à chaque famille d'immigrants, arrivés jusqu'à ce jour ou qui arriveront dans l'avenir. »

Le 14 mars 1857, une autre donation fut faite à 8 familles suisses, à savoir celles de Denis Genoud, Edouard Genoud, Louis Savary, Jean Peter, Casimir Biolley, Félix Schar, Jean Schær et Pierre Tscherin.

En moins de 8 ans, les terrains de propriété municipale (environ 3000 hectares) se trouvèrent ainsi livrés à la culture.

Parmi les immigrés arrivés de 1858 à 1865, nous remarquons plusieurs noms fribourgeois, Savoy, Reynold et Clerc.

Nicolas Genoud s'établit en 1868, en même temps que Joseph Déglise, Joseph Chillier, Joseph et François Genoud, Jean Ducret, François Chillier, Jean Gumy (aujourd'hui rentré à Fribourg où il jouit de la considération générale), Jean Chaperon, Alexandre Collaud, et un grand nombre de Suisses d'autres cantons.

Nous devons signaler parmi les derniers arrivés, Jean Perroud, Jean Currat, Antoine Demierre, Louis Bossel, etc.

En 1877, il y avait 5742 hectares cultivés, le nombre était de 11,373 hectares en 1882 ; il est monté à 65,000 hectares en 1892.

En 1882, la colonie comptait 2590 habitants, dont

903 Suisses, 672 Argentins, 510 Italiens, 211 Espagnols, 173 Français, 80 Allemands et 40 d'autres pays.

Le choléra a fait de grands ravages dans le pays, mais les Suisses ont généralement été épargnés.

On sait que la République Argentine est, comme ses sœurs de l'Amérique du Sud, tourmentée par de nombreuses révolutions. Généralement les Suisses, malgré leurs sympathies pour les révoltés qui poursuivent l'œuvre de l'épuration parmi des fonctionnaires concussionnaires et l'avènement d'un régime honnête, se tiennent à l'écart des tourmentes politiques.

Notre dialecte est resté en honneur dans le sein de la colonie fribourgeoise, qui est la plus nombreuse. Souvent, au sortir de l'office, sur la place publique, on se croirait transporté à Châtel-St-Denis. Les enfants ne connaissent souvent que le patois et l'espagnol. On cite un jeune nègre, élevé dans la maison Genoud, qui parle aussi bien le patois qu'un indigène de Fruence ou de Prayoud.

Nous terminons par quelques détails fournis sur la grande distillerie montée par la société organisée par M. Emilio Genoud, et qui a puissamment contribué à la prospérité matérielle du Baradero.

On y rencontre des ouvriers de toutes nationalités : Suisses, Anglais, Basques, Bretons, Napolitains, Arabes, Portugais, Flamands, etc. La fabrique livre chaque jour au commerce 14 à 15,000 litres d'alcool, elle nourrit 7000 porcs alimentés par les déchets de maïs. Elle consomme chaque jour 550 bourses de 85 kilogrammes de maïs. On jugera de l'importance la maison en apprenant qu'elle possède une brasserie pour le seul service de son personnel.

Cet établissement, qui est le second de son genre dans la République Argentine prouve que, tant comme colonisateurs que comme industriels, les Suisses occupent une place très marquante à l'étranger. A ce sujet nous devons reconnaître que Nicolas et Irénée Genoud ont fait le plus grand honneur au nom fribourgeois.

ANECDOTES NUTHONIENNES

A l'internat. A l'arrivée d'un nouveau préfet, le surveillant vient dire aux élèves : — M. le préfet me charge de vous demander ce qui pourrait vous être agréable pour fêter son entrée.

Tous les élèves en chœur : — Une sortie !

* * *

Souvenir de la sécheresse.

Un propriétaire des environs de F. reçut une lettre de son fermier qui lui disait en terminant :

«Et surtout je tiens à vous faire savoir qu'il me reste encore beaucoup de bétail à vendre et que si vous avez besoin d'un bœuf, d'un veau et même d'un cochon, je vous prie de penser à votre serviteur. N. N. »

* * *

Un employé des Ponts et Chaussées, qui venait de perdre sa femme, avait un rapport à adresser à son chef hiérarchique. Il termina son épître en faisant mention du malheur qui venait de le frapper, et ajouta la formule d'usage qu'il modifia en ces termes, pour la mettre en harmonie avec son récent chagrin :

« Agréez, Tit., l'assurance de ma triste considération. »

* * *

A la Grenette.

— Ah mon Dieu ! monsieur, je me suis assise sur votre lorgnette. — Rassurez-vous, madame, elle en a vu bien d'autres.

* * *

Madame engage une nouvelle domestique : — Mais enfin vous ne me dites pas pourquoi vous avez quitté vos maîtres, et je ne puis pas vous prendre sans renseignements. — Eh bien, madame, j'aime mieux tout vous dire. — Parlez. — C'est à cause du chien ! — Pourquoi ? — Il n'était pas avec moi comme il aurait dû être.

* * *

Une villageoise, écrivant aux parents d'un nourrisson confié à ses soins, termina sa lettre par cette formule naïve : « Je suis avec respect, Monsieur et Madame, votre nourrice pour la vie. »

* * *

A un examen dans la Gruyère.

— Pierre, dites-moi quel est l'oiseau le plus utile aux champs ?
— C'est la grue, répond Pierre sans la moindre hésitation.

* * *

En revenant de voter, un électeur titube le long du trottoir et finit par s'allonger le long du ruisseau. Il fait de vains efforts pour se relever. L'eau le fait chaque fois glisser et tomber à terre. Alors l'ivrogne, montrant le poing à l'eau : — *T'a bi fère, t'è pas mè que tè vu beire !* Et il se retourne dignement sur le dos.

* * *

Un préposé municipal fait circuler des feuilles pour fixer la taxe à percevoir sur les chiens. Il écrit de sa plus belle écriture : « B. le même chien que l'an dernier. »

* * *

Au village.

Visite de M. le curé à M. le syndic. — Eh bien, monsieur le syndic, quand aurai-je donc mon église ? — Tout de suite, si cela ne dépendait que de moi, monsieur le curé. Malheureusement, ceux qui paient les impôts trouvent bien des obstacles.... — Allons, je vois que mon église sera faite de pierres.... d'achoppement.

* * *

Deux amis se rencontrent sur le *Blets*. Après le salut d'usage, A. dit à B. : — Tu sais, je viens de rencontrer le petit Jules.

B. — Ah oui, un bon garçon, mais pas très *esprité*.

A. — Il a dans tous les cas une très haute opinion de vous.

B. — Il a toujours eu, ça il faut le lui reconnaître, assez de jugement.

* * *

Un paysan de Chandon-le-Creux s'était arrêté devant un fort beau magasin de draps de la rue de Lausanne, et des yeux il parcourait successivement les diverses nuances et les différentes grandeurs des tissus qui figuraient à l'étalage. Un des commis, remarquant cette attention, proposa au contemplateur d'entrer au magasin, où il lui ferait voir et toucher des draps supérieurs et à des prix moins élevés. Le paysan entra et se fit dérouler trente pièces de drap ; à chaque pièce nouvelle il murmurait :

— Ce n'est pas ce drap-là !... Ce n'est pas encore celui-là....

— Mais, monsieur, quel drap vous faudrait-il donc ? demande le commis impatienté.

— Il me faudrait,... deux draps de lit.

DIALOGUES SAISIS AU VOL

— *Vo j'ei touà de tant beire, l'èmi Dzojet, por allà dinche in creijin et in tzambottin. — Nè pas de beire que l'è touà, l'è d'allà quand l'è bu.*

* * *

A l'examen du baccalauréat :

— Comment se forme un cercle ? — On adresse une demande au préfet et l'on choisit pour président un député,

* * *

Dans la rue :

— D'où venez-vous ? — De chez le docteur... Il m'a examiné et m'a dit que je n'avais rien. Alors il m'a donné quelque chose. Voici l'ordonnance... Je vais chez le pharmacien.

(Authentique.)

* * *

Un oncle à son coquin de neveu :

— Enfin, mon cher, au lieu de faire sans cesse des serments et de ne les tenir jamais, il vaudrait beaucoup mieux de ne pas en faire et les tenir.

* * *

— Est-il vrai, monsieur, que dans une maison où l'on avait eu la bonté de me trouver de l'esprit, vous avez dit que je n'en avais pas du tout ? — Monsieur, il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela, je n'ai jamais été dans une maison où l'on vous trouvât de l'esprit, et je n'ai jamais dit que vous n'en aviez pas.

* * *

— Sache, mon enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie ; imite, dans sa ponctualité, le soleil qui se lève juste à la pointe du jour, jamais avant, jamais après !

* * *

Une dame demandait à un professeur de notre université son opinion sur la question de savoir si la lune était habitée — Madame, répondit le savant, je sais toujours une lune où l'on trouve un homme. — Et laquelle donc ? — La lune de miel.

* * *

S. est toujours galant avec les dames. Il rencontre une vieille coquette et lui dit à brûle-pourpoint : — Madame, vous rajouissez tous les jours. — Mais, monsieur S., vous vous moquez. — Eh bien, mettons tous les deux jours, madame.

Ritournelles et rondes enfantines.

La riche collection des *coraules et chants populaires* que l'on pourrait désigner sous le nom de *rondes* et qui ont été recueillies par le fondateur des *Nouvelles Etrennes*, le regretté M. Grangier, est à peu près épuisée. Il serait difficile de trouver encore dans ce domaine quelque chose du crû. Cependant nous laisserons toujours cette rubrique ouverte à toutes les productions de ce genre encore inédites que nous pourrions découvrir, ou que l'on voudrait bien nous faire connaître.

Pour ne point laisser cette place vide, il nous a paru assez intéressant d'y faire figurer quelques échantillons de rondes enfantines. Nous commencerons par quelques-unes de ces ritournelles baroques, vrais coq-à-l'âne d'une incohérence parfaite, que les enfants emploient dans le jeu de cache-cache pour désigner celui qui le premier ira à la recherche de ses compagnons de jeu.

Les Genevois ont ce qu'ils appellent leur *empro* ; chez nous les enfants ont à leur disposition une quantité de ces formules bizarres qui n'ont ni pied ni tête. On en jugera par les spécimens suivants :

Trois petits prêtres
Descendus du paradis
La bouche pleine
Jusqu'à demain à midi.
Carabi mon colonel
Mes chaussons sont des lunettes,
Pomme, pêche, abricot,
Il y en a une de trop
Dans la cuillère à pot.

En voici une autre fort connue dans notre ville :

Petits	Caillé
Ciseaux	Que les
Dorés	Cochons
D'argent	Ont bar-
Ton père	Boté
Ta mère	Dedans
T'appellent	Pendant
Au bas	Une heure
Du pré	De temps
Pour boire	Va t'en.
Du lait	

Les jeunes enfants de nos campagnes n'y mettent pas tant de façon. Il se servent de la formule très laconique que voici :

Pata, Mata, Rata, Frou.

Voici encore un échantillon de ce volapuk que nous nous dispenserons de traduire :

« Ecket, Becket, Bouni, Stecket, Eret, Aret, Ouf!! »

Nous terminerons cette année cette courte nomenclature par la petite baroquerie que voici :

Une épingle casinette
Qu'est tombée dans ma lunette,
Pomme d'or, pomme d'argent,
Mademoiselle allez-vous-en.

Enigme.

Je me rends familière assez facilement,
Aux plus huppés je chante des injures ;
Je me plais à voler et vole impunément
Sans avoir peur des fers ni des tortures.

Je n'ai qu'un seul habillement ;
La mode et la saison n'y font nul changement ;
C'est une robe assez légère
Où le blanc et le noir ont leur compartiment
De la même façon que l'avait ma grand'-mère.

Je suis pourtant d'un assez grand renom,
Gens du plus haut étage ont eu neuf fois mon nom,
Le tartuffe l'affecte et le saint le révère.

Jadis quand j'étais fille on m'accusa d'orgueil
Sur ma qualité de chanteuse,
Et de là vient, dit-on, que je porte le deuil.
Aujourd'hui l'on m'estime une grande causeuse,
Surtout lorsque je n'ai qu'un œil.

Logogriphe.

Je suis fort triste avec ma tête
Et souvent fort gai sans ma tête
Je te détruis avec ma tête
Et je te nourris sans ma tête
On me fait tous les jours sans tête
Et qu'une fois avec ma tête.

Choix de lettres.

Choisissez tour à tour sur chacune des lignes horizontales chacune des sept lettres dont l'association doit produire un nom historique. Cet exercice trois fois répété donnera : un nom de poète, un nom d'orateur et un nom d'homme politique :

T	B	C	Y	I	I
E	H	A	E	E	E
L	E	R	N	R	R
N	R	L			

Rébus.

SI	PIRE
Vent	VENT
J'AI	DONT

Solutions des problèmes de 1893.

Le mot de l'énigme de l'année dernière est *miroir* ; celui de la charade *murmure* ; celui du logogriphe *lambin, malin* ; les mots en triangle sont :

S
S I
V E R
V I R E
S E R I N
S I R È N E

La phrase du rébus est : Chacun a un air à chanter.

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Autorités fédérales.....	XXXI
Autorité législative.....	XXXII
Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat.....	XXXIII
I. Direction de l'Instruction publique.....	XXXIV-XXXX
II. » de la Justice et des cultes.....	XXXX-XXXXVI
III. » des Finances.....	XXXXVI-XXXXIX
IV. » de l'Intérieur.....	L-LII
V. » des Travaux publics.....	LII-LIII
VI. » de la Police.....	LIII-LVI
VII. » de la Guerre.....	LVI
Préfectures.....	LVII
Syndics.....	LVIII-LXIV
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix.....	LXIV-LXXIV
Etablissements de crédit public.....	LXXIV-LXXVI
Officiers d'état civil.....	LXXVII-LXXVIII
Postes et télégraphes.....	LXXVIII-LXXX

Seconde partie.

La nouvelle fabrique de sucre de Monthey.....	1-7
Les cent cataractes de Rio y Guazu (M. H. GENOUD).....	8-10
Souvenir d'Algérie. La Confrérie des Aïssaoua.....	11-14
Le château d'Illens (M. F. REICHLÉN).....	15-21
La débacle des glaces le 3 février 1893 (A. GREMAUD).....	22-25
La fée de Kerbaden. Conte de Noël.....	26-33
Madelaine de Miolans, comtesse de Gruyère (M. F. REICHLÉN).....	34-35
La rose d'hiver (H. G.).....	36
Le médecin de Cucugnan (M. ROUMANILLE).....	37-42
Maximes commerciales.....	43-45

	PAGES
A une dame de soixante ans (Marquis de Foudras)	47
Extraits des annotations des événements arrivés dans ce pays depuis l'année 1746 par Fran- çois-Ignace Castella (M. J. GREMAUD).....	49—64
Belle Starr. Etude de mœurs américaines (M. E. de VARIGNY)	65—72
Le Crêt-Vaillant (M. LOUIS BORNET).....	73—79
Un condottiere suisse du temps de Wallenstein (M. MAX DE DIESBACH)	81—91
Le dernier cigare (M. JULIEN BERR DE TURIQUE)	92—98
M. Louis Grangier (M. PHILIPPE GODET)	99—100
Nécrologies : M. le Dr Edouard Huber	101—103
M. John Haas	103—106
Dom Bernard Péter, prieur de la Valsainte..	106—107
M. le chanoine Schorderet	107—110
M. Jules Deschenaux	110—112
Le Père Nicolas Rædlé (M. J. SCHNEUWLY) .	112—116
M. le Dr Julien Esseiva	116—118
M. le Dr Pierre Boéchat	118—120
Le Père Nicolas Mauron (F. REICHLIN)....	120—122
M. le commandant Sudan	122—124
La famille Lalive d'Épinay (M. J. SCHNEUWLY, archiviste)	124—130
MM. Nicolas et Irénée Genoud (M. E. PERRIER)	130—136
Anecdotes nuithoniennes	137—138
Dialogues saisis au vol.....	139
Ritournelles et rondes enfantines	140—141
Enigme, logogriphe, choix de lettres, rébus	141—142

SCOTT'S EMULSION



**A L'HUILE
DE FOIE DE MORUE PURE
ET
AUX HYPOPHOSPHITES.**

Aussi agréable au goût que le lait.

Le goût de l'huile est si bien déguisé
que l'estomac le plus délicat le sup-
porte sans la moindre répugnance.

**REMARQUABLE COMME
RECONSTITUANT.**

Toute personne en faisant usage est
rapidement fortifiée.

SCOTT'S EMULSION

est reconnue par de nombreux docteurs, en Grand Bretagne et à
l'Etranger, comme la plus fine et la meilleure préparation de ce genre
pour le soulagement et dans la plupart de cas pour la guérison de la

**Consommation, des Scrofules,
de la débilité générale, l'Epuisement des Enfants,
et de la Toux chronique.**

SCOTT & BOWNE, Ltd., 47 Farringdon Street E.C., LONDON.

Vendue dans toutes les pharmacies.

Dépôt en Suisse: (H. 3236. J.)

◆◆ **MM. BURKEL & Cie GENEVE.** ◆◆

FABRIQUE
D'ENGRAIS CHIMIQUES

DE

FRIBOURG ET RENENS

Maison fondée en 1864

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE Fr. 675,000

Siège social et Direction générale

A PÉROLLES, FRIBOURG

USINES

A Fribourg et à Grûze-Winterthour

NOMBREUX DIPLOMES D'HONNEUR

aux expositions agricoles et horticoles nationales

6 premiers prix

2 médailles de vermeil, 8 d'argent et 2 de bronze

Spécialité d'engrais à base d'os, notamment engrais universel n° 8. — Toutes matières premières pour engrais. — Engrais minéraux. — Acide sulfurique. — Sulfate de cuivre. — Sulfate de fer. — Dosages garantis sous contrôle gratuit des stations agronomiques suisses. (H1156F) 20

Sur demande, prix-courants et renseignements à disposition.

AGENTS DANS TOUS LES CENTRES AGRICOLES DE LA SUISSE

V^{VE} J. LATELTIN-ANTHONIOZ

Rue de Lausanne, 88, FRIBOURG

*Nouveautés pour Dames et Messieurs
velours et peluches
flanelles, jupons et jerseys*

Lingerie

Tabliers confectionnés pour dames et enfants

Articles pour trousseaux

Etoffes tous genres pour ameublements

Tapis moquette, ficelle, linoleum au m. et encadré

Rideaux et couvertures, mouchoirs (H1148F)

J. ROD
A VEVEY

Fabrique de ciment Portland artificiel et supérieur. ciment prompt, chaux hydraulique, chaux légère, briques diverses, carrelages en ciment et en terre de diverses formes et couleurs. Tuyaux en ciment et en grès d'Aarau, coulisses en ciment, bassins. Produits réfractaires. Carbonate pour eaux gazeuses. (H1153F)

Le Dépilatoire du Dr. Smid



enlève rapidement et sans blesser la peau les poils au visage et à d'autres places. Ce remède est très facile à employer et au contraire d'autres dépilatoires il ne contient aucune substance âcre irritant la peau. Prix y compris une boîte de poudre cosmétique fr. 3.50. Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôts : dans la plupart des pharmacies. (H 3235 J)

Université

DE

FRIBOURG EN SUISSE

a été fondée ensuite d'une décision du Grand Conseil du canton de Fribourg, du 5 octobre 1889. A l'heure qu'il est, elle comprend trois Facultés : La *Théologie*, le *Droit*, les *Lettres*. On se propose d'y joindre plus tard une Faculté des sciences et une Faculté de médecine.

Des 41 Professeurs de l'Université, 10 enseignent à la Faculté de Théologie, 13 à celle de Droit et 18 à celle des Lettres. Les Cours sont donnés en latin, en français ou en allemand. (Pour de plus amples renseignements, voir les Publications semestrielles de l'Université qui donnent des indications complètes sur les cours et le personnel enseignant.)

Les salles de cours se trouvent au *Lycée* ou *Musée cantonal*. L'ancien *Hôtel de Fribourg* a été aménagé en *Conciat* pour les Etudiants en Théologie.

La *Bibliothèque* de l'Université est installée dans les bâtiments du Collège St-Michel.

Pendant le semestre courant, l'Université est fréquentée par 188 étudiants (171 immatriculés et 17 auditeurs). Sur ce chiffre, la Faculté de Théologie compte 84 étudiants, celle de Droit 69 et celle des Lettres 35. Si nous considérons l'ensemble, la Suisse est représentée par 93 étudiants ; parmi les 78 étrangers, 47 appartiennent à l'Empire allemand, 3 à la France, 17 à la Bulgarie, 3 à l'Autriche, 2 à l'Amérique, etc. Sept langues sont représentées à l'Université.

Il existe parmi les Etudiants trois Sociétés portant couleurs : la *Romania*, Section de la Société des Etudiants suisses, la *Teutonia*, appartenant au cartel des associations des Etudiants catholiques allemands, et une section de la *Zofingia*. — L'organisation générale des Etudiants porte le nom d'*Academia*.

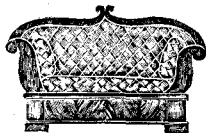
Recteur pour l'année dernière : M. Pedrazzini, pour l'année 1893-94 : M. J. Sturm. Doyens des Facultés : MM. Mandonnet, Gottofrey, Gremaud.

L'Université publie, avec ses programmes de cours, des travaux scientifiques. Il en a paru huit jusqu'à ce jour : deux sont du domaine de l'archéologie chrétienne et de l'histoire de l'art ; les autres représentent la littérature française, la philologie classique, l'histoire de l'humanisme, la grammaire comparée des langues indo-germaniques et le droit.

PLUMES ET DUVETS

Magasin de meubles

224, Rue de la Préfecture, 224



Le soussigné rappelle à sa clientèle et au public qu'on trouve toujours chez lui un grand assortiment de meubles en tous genres.

Echantillons, travail à domicile, fournitures
Réparations. Prix modérés.

Se recommande
(H1179F) Ant. FELDER, tapissier.



LITS COMPLETS

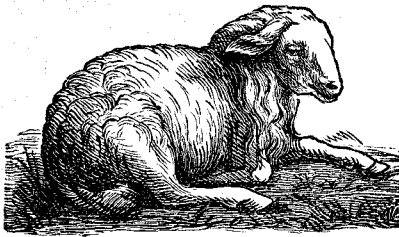
✚ ———— ✚ Poudre ferrugineuse ———— ✚

du Dr. méd. J. U. Hohl

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesse, etc., même dans les cas invétérés.

Certificat : Ayant souffert pendant des années de la chlorose et d'irrégularités des menstrues, j'ai pris, sur le conseil d'une amie, les poudres ferrugineuses du Dr. J. U. Hohl, à Bâle, et je puis certifier en toute vérité que j'ai été complètement guérie par ce remède. M^{me} Sattler-Schmid, Bâle. Prix Fr. 1,55.

Afin d'éviter des imitations, il faut bien prendre note de l'adresse exacte  Dr. J. U. Hohl's Sohn, Basel,  Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, à Steckborn. Dépôts dans la plupart des pharmacies. (H3235J 96



FILATURE

DE

Fribourg

NEUVEVILLE N° 82

LA FILATURE DE FRIBOURG se recommande à l'honorable public pour

LE FILAGE DES LAINES

LA FABRICATION DE DRAPS ET MILAINES

Ouvrage consciencieux, prompt et soigné.

A la Belle Jardinière

J. WEILLER

Fribourg, rue de Lausanne, 86

Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches pour hommes, jeunes gens et enfants. Coupe élégante et soignée.

Draperies française et anglaise pour vêtements sur mesure. Hautes nouveautés exclusives.

Tout client reçoit des coupons pour réparations.

Maison de confiance.

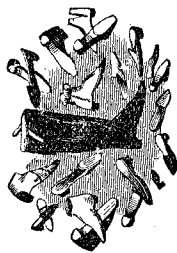
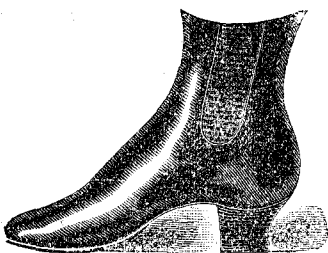
A LA CORDONNERIE POPULAIRE

ÉMILE SCHENKER

144, Place de l'Hôtel-de-Ville

FRIBOURG

Vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville



Dans la Maison de Madame la Baronne d'Alt

Se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne pour son grand choix de bottines, souliers et pantoufles pour enfants, dames, hommes, etc., etc., à des prix très bas. (H1149F)

DESTRUCTION DES TAUPES

Moyen infailible et très pratique



de les détruire toutes et partout en quelques heures, quelque nombreuses qu'elles soient. — Envoi gratis et franco du prospectus conditionnel sur toute demande affranchie.

LAPORTE, AGRICULTEUR, à ST-ANGEL,

par Montluçon (Allier)

Chevalier du Mérite agricole.

(H3404J)

Les remèdes anti-dartreux du Dr. Smid



consistant en pommades N^{os} I et II et en pilules dépuratives ont prouvé qu'ils sont aussi efficaces qu'inoffensifs dans toutes les maladies de la peau, éruptions cutanées, etc. La pommade N^o I guérit les dartres humides, eczémas, démangeaisons, éruptions au visage, boutons, ulcères aux pieds, flux salin, ulcérations, plaies, impuretés de la peau, etc., et la pommade N^o II les dartres sèches, dartres écailleuses, psoriasis, teigne, etc. L'emploi simultané de la pommade et des pilules dépuratives fait disparaître les éruptions et purifie le sang. 1 paq. cont. 1 pot de pommade et une boîte de pilules dépuratives coûte fr. 3,75. Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôts : dans la plupart des pharmacies. (H3235J)

DES AIGLES A L'AILE BLESSÉE.

Un squelette asthmatique et un nain bossu commandèrent, sous le règne de Louis XIV, deux armées ennemies. Le premier était toujours souffrant et maladif ; le second, quoique tout tordu et faible de corps, fut l'un des plus grands généraux de son temps. Tous deux étaient d'une activité infatigable et amenèrent de grands changements sur la carte de l'Europe. C'étaient tous deux de grands hommes, deux aigles planant bien que blessés à l'aile.

Quoique menant une vie plus cachée, bien des gens sont dans le même cas qu'eux, des hommes et des femmes font leur devoir, le cœur saignant et le corps torturé et affaibli par la souffrance. Nous les respectons et les admirons, car ils composent cette Légion d'Honneur plus étendue qui portent leur croix cachée dans leur poitrine.

Mais le sentiment doit laisser parler le bon sens. Ces deux grands hommes de guerre ne se sont pas mieux battus parce qu'ils étaient faibles. La douleur et la maladie ne nous aident pas à nous acquitter de nos travaux. Ils nous en détournent au contraire, et nous embarrassent. La nature ne récompense pas ceux qui violent ses lois.

Un correspondant nous écrit : « Malgré mes douleurs, je n'abandonnai pas mon travail. Il y a quatre ans que ma maladie apparut pour la première fois. En me levant le matin, j'éprouvais de violentes douleurs d'estomac, quoique n'ayant rien pris depuis plusieurs heures. Je perdis l'appétit et j'avais toujours un mauvais goût dans la bouche. Durant les six derniers mois, j'eus des diarrhées, des maux de gorge et des douleurs au côté. Les médicaments dont j'usai n'agirent pas sur la maladie, et je commençais à me croire rebelle à tout remède. Mais maintenant je vous écris pour vous dire que depuis que j'ai employé votre remède je ne souffre plus du tout. J'ai repris mes forces, et je puis manger et digérer ma nourriture. Dans trois mois, je serai de retour chez moi à Présilly, par Veney, sous Salmaise (Côte d'Or). Je vous suis très reconnaissant de m'avoir rendu la santé au moyen de votre remède merveilleux. Je vous autorise à publier cette lettre dans l'intérêt de l'humanité. (Signé) Emile Richard, cavalier au 10^e hussards, 1^{er} escadron, à Commercy (Meuse), 16 juillet 1892. Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-dessus

de M. Emile Richard, au 10^e hussards. Commercy, le 16 juillet 1892. (Signé) R. G. Grosdidier (Maire).

Un second correspondant écrit : « Pendant 5 ans j'ai souffert de rhumatismes. Je souffrais beaucoup et mes jambes s'enflèrent au point de m'empêcher de marcher. Je pris toutes sortes de médicaments, mais sans résultats. Je souffrais aussi de constipations et j'avais perdu tout espoir de guérison. J'étais dans ce triste état, lorsque j'entendis parler de votre célèbre préparation, et des cures qu'elle avait opérées miraculeusement dans des cas pareils au mien. Je résolus d'en prendre. Et combien je suis heureux de l'avoir fait, car elle m'a complètement guéri. Mes jambes se sont dégonflées et je n'ai plus la moindre douleur. Veuillez accepter mes remerciements bien sincères. Je vous autorise à publier ma lettre si vous le désirez. (Signé) G. Miecamp, rue de la Loge, à Montpellier (Hérault), le 15 septembre 1892. Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-dessus de M. G. Miecamp. (Signé) Matte (Adjoint au Maire), Montpellier. le 16 septembre 1892.

Un troisième nous écrit : « Pendant sept mois je souffris d'un mal qui me causa beaucoup de douleurs. Je dois ajouter que ma santé avait été mauvaise pendant 5 ans à la suite d'une pleurésie. J'avais aussi le foie malade. Ayant appris dans les journaux les effets merveilleux de votre remède, et des guérisons qu'il avait amenées dans des cas où le traitement des meilleurs médecins avait échoué, je résolus de l'essayer. Je suis guéri et complètement rendu à la santé. En reconnaissance de cet heureux résultat, je vous autorise à publier ma lettre. (Signé) Poisson, 14, rue de la République, à Amiens (Somme), le 24 août 1892. Vu pour la légalisation de la signature de M. Poisson apposée ci-dessus en présence de MM. Mathiotte, Pierre, demeurant rue du Gange, N° 3, et Leblond, Léon, demeurant rue Gauthier de Rumilly, N° 49. Amiens, le 24 août 1892. (Signé) Cozette (adjoint au Maire).

Le remède dont il s'agit est la fameuse Tisane américaine des Shakers, et la personne à qui les lettres sont adressées est M. Oscar Fanyau, pharmacien, 4, Place de Strasbourg, à Lille (Nord), qui se fera un plaisir de fournir sans frais de plus amples renseignements à qui en demandera.

L'aigle vole mieux lorsqu'elle a des ailes en bon état et l'homme travaille mieux lorsqu'il se porte bien.

Prix du flacon 4 fr. 50 ; 1/2 flacon 3 fr. Dépôt dans les principales pharmacies. — Dépôt général, pharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille. (H3410J)

L'INDUSTRIELLE

à FRIBOURG

GRAND MAGASIN DE VANNERIE

Grand'-Rue, N° 8

Choix considérable d'articles de vannerie fine et ordinaire, tels que : cassettes, tables à ouvrage, étagères, jardinières, meubles artistiques, malles de voyage, corbeilles à linge, canapés, fauteuils pour vérandas, paniers en tous genres, de toutes formes et grandeurs, etc., etc.

Prix défiant toute concurrence.

Belles poussettes à partir de 15 fr. pièce.

Un dépôt des produits de l'Ecole de Vannerie est également installé au N° 145 de la rue de Lausanne, en face de l'Evêché. (H1161F)





Poudre dépurative du sang



du Dr. méd. J. U. Hohl

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans est le meilleur remède pour des cures dépuratives, facile à prendre et inuisible. Dans des cas de maladies de la peau, dartres, éruptions, rougeur au visage, ulcères aux pieds, affections cancéreuses, scrofules, tuméfaction des glandes, formation défectueuse et impuretés du sang, congestions, maladies sexuelles, manque d'appétit, maux d'estomac, constipation, etc., on obtient des résultats surprenants.

Certificat : Je soussigné certifie très volontiers que mon garçon Rodolphe, qui a souffert longtemps d'éruptions de la peau et d'yeux malades, a été complètement guéri par les poudres dépuratives du Dr. J. U. Hohl, à Bâle. Je peux donc recommander cet excellent remède à tous ceux qui sont atteints de ces maladies. Aug. Basler, employé de chemin de fer, Bâle. Prix Fr. 1,55. Afin d'éviter des contrefaçons, il faut bien prendre note de l'adresse exacte  Dr. J. U. Hohl's Sohn, Basel.  Dépôt général : P. Hartmann pharmacien à Steckborn. Dépôt dans la plupart des pharmacies. (H3235J) 9

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Grand'Rue, 26, à FRIBOURG (Suisse)

Capital de garantie : 15 millions entièrement versés,
et de plus la garantie de l'Etat

La Banque de l'Etat achète et vend des actions et obligations de tous genres pour le compte de ses clients et pour elle-même ;

Elle négocie les emprunts des communes et des Etats ;

Escompte les effets de commerce ;

Prête sur billets munis de deux signatures solcables, à un taux des plus favorables et sans aucune commission ;

Se charge de l'encaissement de titres, créances, effets ;

Accorde des crédits en comptes-courants garantis par cautionnements, nantissement de titres ou gardance de dam ;

Paie les coupons, mandats et obligations diverses ;

Reçoit des dépôts à terme ou en compte-courant, assurés par le capital de 15 millions et en outre par la garantie de l'Etat, avantage que ne présente aucune autre Banque ;

Accepte le dépôt de titres et autres valeurs ;

Tient les rentiers pour les particuliers ;

Prête sur hypothèque d'immeubles situés dans le canton de Fribourg, avec système d'amortissement au choix du débiteur et à un taux d'intérêt très favorable.

Aucun établissement dans le canton ne fait des conditions de prêt aussi avantageuses.

La direction est composée de :

MM. Menoud, F.-X., Directeur général : Grivel, Louis et Sallin, Jules, Directeurs, à Fribourg.

Le public en général et spécialement celui des districts de la Sarine et de la Singine, peut s'adresser personnellement ou par lettre à Fribourg, au siège de la Banque, Grand'Rue, 26. Pour les autres districts, les représentants de la Banque de l'Etat sont :

à BULLE:	M. Reichlen, agent p. le district de la Gruyère
à ROMONT:	M. Donzallaz, » » Glâne
à MORAT:	M. Derron, » » Lac
à COUSSET:	M. Francey » » Broye
à CHATEL-ST-DENIS:	M. Philipona, agent pour le district de la Veveyse.

La filature mécanique de lin et tissage

A SCHLEITHEIM

Station Schaffhouse

s'occupe de filer, tisser, retordre et blanchir à façon le lin, le chanvre et les étoupes qu'on voudra bien lui confier. — Les matières premières sont consciencieusement utilisées, et un travail solide est assuré. (H 3226 J) 3

Tarifs et échantillons franco et gratis sur demande.

◀ L'huile pour les oreilles du Dr. Smid ▶



est d'une efficacité sans égale dans toutes les affections des oreilles, surdité, bourdonnements et bruissements dans les oreilles, catarrhe et inflammation des oreilles, fluxion des oreilles, démangeaisons, picotements et crampes. Prix y compris 1 boîte de ouate préparée fr. 4. Dépôt général: P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôts: dans la plupart des pharmacies. (H 3235 J)

PFAFF MACHINES A COUDRE

ont été reconnues comme étant les meilleures machines à coudre pour familles et artisans et leur supériorité, sous tous les rapports, est absolument garantie. La fabrique ne construisant que des machines à coudre, est à même, par son installation grandiose, de produire ce qu'il a y de plus parfait et de mieux conçu. Pour prix-courants et de plus amples renseignements s'adresser aux dépôts existants pres- que dans toutes les villes ou à la fabrique. (H 2325 J)

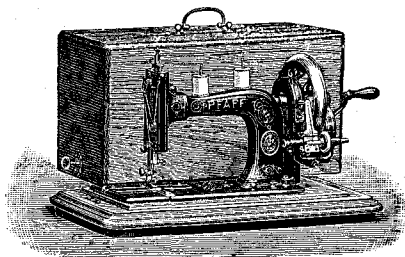
G.-M. PFAFF

Manufacture
de machine à coudre
Fondée en-1862

Kaiserslautern

(Palatinat)

Nombre des ouvriers : 002



CHEMISERIE SPÉCIALE

Vve P. MAILLARD

78, rue de Lausanne, 78

FRIBOURG

—*—
GRAND CHOIX

de chemises confectionnées et sur mesure
pour hommes et jeunes gens

COUPE GARANTIE

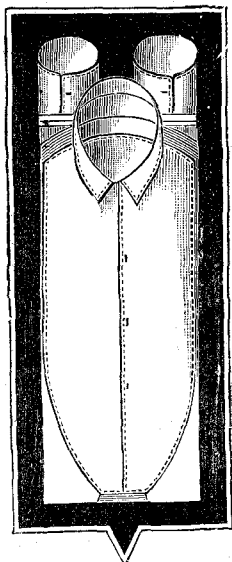
Boutons, faux-cols, manchettes
cravates, bretelles

LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS

TROUSSEAUX

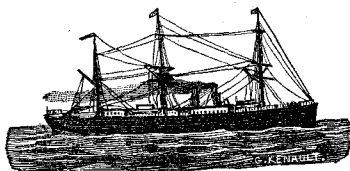
Bonneterie, articles soignés.

*Seule maison à Fribourg
s'occupant exclusivement de
chemises d'hommes*



(H'1147 F)

Une fois par
semaine
expédition
de sociétés
nombreuses
aux
conditions
les plus
favorables.



POUR

l'Amérique

Bâle
9, Centralbahnplatz, 9

Zwilchenbart

New-York
61, Greenwichstreet, 61

Les paiements à destination de l'Amérique sont exécutés promptement et à très bon marché. — Caution de fr. 180.000 déposée à la Caisse d'Etat fédérale.
S'adresser à : Zwilchenbart, Berne, Haflichgässlein, N° 4 ; St-Gall, ancienne poste ; Lugano, Piazza del Grano, 143 ; Locarno, alte Molta, 267 ; Bienne, à la Schweizerhalle (Aug. Prader), rue de la gare ; Zurich, rue de la Gare, 89 ; Genève, rue de Lausanne, 2.

Nombre de médailles. Du D^r G. WANDER à Berne. Nombre de médailles.

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* Fabriqué avec de l'orge spécialement préparé, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
 2. *Extrait de Malt à la Pepsine-Diastasee.* — L'effet résolvant de la Pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécule, font de cette préparation un excellent digestif.
 3. *Extrait de Malt ferrugineux.* — Excellent médicament contre la chlorosé, l'anémie et la débilité.
 4. *Extrait de Malt au iodure de fer.* — Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
 5. *Extrait de Malt à la Quinine.* — Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac et après les maladies affaiblissantes.
 6. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* — Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
 7. *Extrait de Malt à la Santoline.* — Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
 8. *Extrait de Malt à l'huile de foie de morue.* — Pour les enfants scrofuleux, dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
 9. *Extrait de Malt contre la coqueluche.* — Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace.
- Sucres et bonbons de Malt* du D^r Wander sont généralement réputés et encensés sans rival.
- Prière de faire attention à la marque de fabrique. Dépôt dans toutes les pharmacies de la Suisse (H3148J)



Ingrédients de P. Hartmann, pharmacien à Steckborn (Thurgovie.)

pour préparer soi-même un

Excellent cidre de ménage

parfaitement sain et sacoureux.

Prix: 3 fr. 85 la dose (sans sucre pour 150 litres avec mode d'emploi). (H 3239 F) 7

PRENDRE GARDE AUX CONTREFAÇONS

Certificats gratuits et franco à disposition.

Goître,

Gonflement du cou

accompagnés d'étouffements, enflures des glandes sont guéris par l'anti-goîtreux universel du Dr. Smid. Prix fr. 2,50. Dépôt général: P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôts dans la plupart des pharmacies.



LOTÉRIE

de Fribourg

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DU 22 FÉVRIER 1892

6 Séries de 1,000,000 de billets chacune donnant 6,447 lots en 8 tirages

ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE

1^{er} Tirage : 18 JANVIER 1894

Donnant **918 LOTS** répartis comme suit :

Un gros lot de **50,000 fr.** | Un gros lot de **10,000 fr.**

1 lot de	5,000 fr.	5 lots de	1,000 fr.	10 lots de	500 fr.
50 lots de	100	100 >	50	750 >	20

Tous les lots sont payables en argent

Le montant en est déposé à la Banque de l'Etat qui le délivrera aux gagnants.

RÉSUMÉ DES LOTS AUXQUELS CONCOURT LES BILLETS DES 6 SÉRIES

UN GROS **200.000** fr.

LOT de

Un gros lot de **100.000** fr.

Sept gros lots de **50.000** fr.

1 lot de	20,000 fr.	11 lots de	10,000 fr.
16 lots de	5,000	50 >	1,000
110 >	500	1,150 >	100
600 >	50	4,500 >	20

Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement à tous les porteurs de billets.

Le Billet : **UN franc**, joindre 10 centimes pour le retour

Adressez mandat ou timbres-poste à **M. RICHARD à Fribourg** (Suisse).

Les demandes contre remboursement pour ce tirage sont acceptées jusqu'au 15 Janvier.

GUÉRISONS

Les soussignés certifient qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les médecins de la **Policlinique privée**, à Glaris, par traitement par correspondance.

Dartre de la barbe. H. Bethge, Jacobistr., 2, Oldenbourg.

Catarrhe pulmonaire, étouffem. J. Orlet, s^r, Biskupitz, p. Zabré (S).

Taches de rousseur. E.-Th. Arndt, musicien, Rötha (Saxe).

Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie. F. W. Creutzmann, Rückmarsdorf (Saxe).

Dartres. Grothe, maître tailleur, Dossow, près Wittstock (Os. P.)

Rhumatisme articulaire. F.-M. Schulte, ouv^r d. fr., Lenhausen (W).

Catarrhe du gosier. C. Vogel, maître menuisier, Cönnerna. Saale.

Ulcères aux pieds, flux salin. F.-A. Wetzig, Tanndorf (Saxe).

Goutte. Fr.-Ernestine Jackisch, Häuslers, n° 69, Waldau, près Bunzlau (Silésie).

Catarrhe d'estomac. Fr. Strunkmann, Heidenoldendorf Lippe-D.

Eruptions au visage. A.-H. Karich, tailleur, Camenz (Saxe).

Catarrhe vésical, rhumatisme. G. Jemp, Scharshütte, près Mariensee (Prusse occidentale).

Chûte de cheveux. Gust. Gauer, III. Beckerbach, pos. Oderb. (Pal.).

Pâles couleurs, faiblesse des nerfs. Anna Neumann, Martinstr. 10, Buckau, Magdebourg.

Ver solitaire avec tête. Léon Meyer, Mühlbach, près Colmar (Al.).

Hernie inguinale. Wilh. Greis, inst., Oberhattert, Hachenb., Wiesb.

Maladie pulmonaire, phthisie. Jacob Hügi, Oberweil-Dägerlen (Z.).

Goître, gonflement du cou. Seb. Hofstetter, Raft, Schännis (St.-G.).

Durété d'oreille. Rob. Senn, Court, près Moutier.

Catarrhe des intestins, anémie. Siegfr. Bucher, Birmensdorf (Z.).

Hémorrhoides. Joh.-Ch. Benz G. 3 VIII, Mannheim.

Hydropisie. M^{re} Th. Feyer, épicerie, Mulhouse (Alsace).

Maladie des nerfs, nervosité. Fr. Genovefa Gauseisen, Isny, O.-A., Wangen (Wurt.).

Poils au visage, taches de rousseur. Virginie Baudin, Payerne (V.).

Maladie de la matrice. Marie Brütseh, Lustdorf, près Frauenfeld.

Rougeur au nez. Jac. Graf, Andreasstr., 7, Berlin.

Maladie du cœur, maladies des nerfs et des glandes, catarrhe pulmonaire. H.-R. Günzburg.

Maladie de la moëlle épinière, faiblesse générale. Magd. Stähli, Bönigen, près Interlaken.

Epilepsie sans rechûte. P. Clemençot, Moutier (Berne).

Maladie du foie, catarrhe du larynx, anémie. J. Lüscher, boulanger, Fribourg (Suisse).

Faiblesse des yeux, inflammation des yeux. H. Fischer, boulanger, Meisterschwanden.

Hydrocèle. P. Gebhardt, m^{re} forg., Friedersried, pr. Neukirch. (B.)

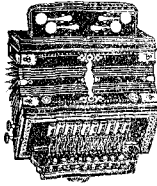
Ivrognerie, sans rechûte. Louise Morel, Genève.

Manque de barbe. C.-W. Gann, tail^r, Gonweil., O.-A. Neuenb. (W.).

Engelures. Emile Freiburghaus, Spengelried, près Gümmenen.

4000 guérisons éprouvent le succès et la réalité. Brochure gratuite, port 10 cts. (G3232J) 9

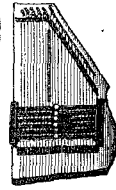
S'adresser à la **Policlinique privée**, à Glaris.



HUG, Frères et C^{ie}, Bâle

Magasin de Musique et
d'instruments en tous genres

Accessoires depuis fr. 2,50
jusqu'à fr. 250.



Instruments en cuivre, en bois, à cordes,

Dernière nouveauté : CYTHARE-HARPE.
S'apprend facilement en une heure. Prix, avec
méthode, fr. 20,—. Grand répertoire de mor-
ceaux. A3567J) 2

Moreaux de musique pour tous les instruments.

Envois à choix.

Catalogue gratuit et franco.

ATTINGER, frères, éditeurs, Neuchâtel

ALMANACH AGRICOLE

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR

la Société d'agriculture du canton de Neuchâtel

XXXII^e année d'existence

Articles et vignettes concernant l'agriculture

L'exemplaire : 30 centimes

Franco contre remboursement postal

LE MESSENGER

JOURNAL AGRICOLE

ET ORGANE DES SOCIÉTÉS ORNITHOLOGIQUES

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant à Fribourg deux fois par semaine

Prix d'abonnement : 4 francs par an

Le Messenger se recommande aux agriculteurs, aux campagnards, aux jardiniers et amateurs de jardins, aux membres des diverses sociétés agricoles, aux amateurs et éleveurs de volailles et d'oiseaux d'agrément, aux apiculteurs, aux ménagères et en général à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux questions se rattachant aux diverses branches de l'agriculture nationale.

Il se recommande également comme organe de publicité pour les annonces agricoles et en général pour tous genres d'insertions, en raison de l'extension qu'il a prise dans tous les cantons de la Suisse romande et de la modicité du prix de ses annonces.

Pour demandes d'abonnements, ainsi que pour les annonces, s'adresser au bureau du journal

6, GRAND'-RUE, 6
à FRIBOURG

IMPRIMERIE
FRAGNIÈRE FRÈRES

ACTIONS
ET OBLIGATIONS

TRAVAUX
DE VILLE

FRIBOURG (Suisse)



IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

en tous genres



Spécialité de reproduction en collogtypie de gravures, dessins, vignettes, ornements, motifs et attributs divers. Confection et montage de clichés typographiques de 7 à 11 centimes le centimètre carré.

REFUSER LES CONTREFAÇONS. — EXIGER LE NOM : MURE.

Pharmacie MURE à Pont-St-Esprit (Gard)
A. GAZAGNE, Pharmacien de 1^{re} Classe
GENDRE & SUCCESEUR

SIROP DE HENRY MURE

AU BROMURE DE POTASSIUM
(Exempt d'Iodure et de Chlorure)

Epilepsie, Hystérie, Diabète sucré, Vertiges, Convulsions, Spasmes nerveux,
Danse de Saint-Guy, Maux de Tête, Migraine, Insomnie,
Spermatorrhée, Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière.

Les Maladies nerveuses, le Diabète sucré et les Affections convulsives sont
radicalement guéris par le **SIROP de HENRY MURE** au **BROMURE**
de **Potassium** (exempt d'Iodure et de Chlorure).

Prix du Flacon : 5 francs

Pâte & Sirop d'Escargots



de MURE

La PATE et le **SIROP d'ESCARGOTS** de MURE sont les plus
puissants médicaments contre les Irritations de Poitrine, Rhumes,
Catarrhes aigus ou chroniques, Asthme, Coqueluche, etc., etc.

Prix de la PATE : 1 fr. la BOITE. — Prix du SIROP : 2 fr. la Bouteille.

LE THÉ DIURETIQUE DE FRANCE

est la seule boisson diurétique qui sollicite efficacement la sécrétion urinaire,
apaise les douleurs de Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les
concrétions, et rend aux urines leur limpidité normale. — Néphrites,
Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostate et de l'Uréthre

PRIX DE LA BOITE : 2 FRANCS

Dépôt Général de l'Alcoolature d'Arnica du Monastère de Notre-Dame-des-Neiges.
Remède souverain contre Blessures, Coups, Contusions, Brûlures, Défaillances, Acci-
dents cholériformes, etc.

Prix du Flacon : 2 francs

DÉPOT chez MM. Uhlmann-Eyraud, droguiste, et Burkel et C^o, droguistes, à
Genève; Auguste Amann, droguiste, à Lausanne; Nicolet, pharmacie du Vallon, et H.
Heig, pharmacien, à St-Imier; Chapuis, pharmacien, à Porrentruy. (H3334J) 5

VINGT MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT

ENTREPOTS GÉNÉRAUX:

PARIS

LONDRES

41 Rue des Francs Bourgeois.

38 Holborn Viaduct



Le Chocolat est un des aliments dont la supériorité de qualité s'obtient par un bon choix des matières premières employées et une fabrication exempte de toute falsification.

La réputation bien acquise au CHOCOLAT SUCHARD provient: 1° d'une expérience de cinquante années dans le travail de ce produit; 2° de machines puissantes mues par une force hydraulique considérable, sur un des nombreux cours d'eaux de la Suisse, ce qui permet d'obtenir une finesse de travail parfaite; 3° de l'importance de sa production résultant de ses nombreux débouchés dans tous les pays du globe, ce qui, en réduisant les frais de fabrication, permet de livrer des qualités supérieures à des prix relativement modiques.

Le consommateur lui accorde la préférence en raison de sa *supériorité et de son prix modéré.*

Grand assortiment de chocolat bonbons et en pastilles.

GRANDE VARIÉTÉ DE BOITES FANTAISIE ET CHOCOLAT
DE VOYAGE EN BOITES. (H1099F) 133

Le Chocolat Suchard se trouve partout.

BRASSERIE
DU

ARDINAL FRIBOURG

MARQUE
DEPOSEE

CAVES & GLACIÈRES

BRASSERIE

PASTEUR

BIERE FAÇON PILSEN & MUNICH

